

SERVICE  
D'ARCHÉOLOGIE

OFFICE DU PATRIMOINE  
ET DES SITES

DÉPARTEMENT  
DU TERRITOIRE

RÉPUBLIQUE ET  
CANTON DE GENÈVE

# 21 | ARCHÉOLOGIE 22 | GENEVOISE



100 ANS D'ARCHÉOLOGIE  
CANTONALE



**21** | **ARCHÉOLOGIE**  
**22** | **GENEVOISE**



## AVANT-PROPOS

Ce sixième numéro d'*Archéologie genevoise* se distingue des précédents à plus d'un titre: revêtu d'une nouvelle livrée, il s'ouvre sur un rapport d'activité et s'achève par un supplément retraçant l'histoire de notre service.

Dans l'imaginaire collectif, l'archéologie tend à se confondre avec la fouille: conception éminemment réductrice de ce qui fait notre quotidien! La fouille n'est qu'une des opérations que nous menons sur le terrain; sauf découverte fortuite, elle marque l'aboutissement d'un important travail administratif, mené de concert avec les services responsables de l'aménagement du territoire; le chantier terminé, l'analyse des données ne fait que commencer; le rapport finalement mis à la disposition du public est, en règle générale, le produit de la collaboration entre plusieurs spécialistes. En outre, les missions du Service d'archéologie ne sont pas seulement scientifiques, mais aussi patrimoniales. Nous devons en effet veiller à la protection des sites inexplorés, à la conservation des principaux vestiges découverts et à la gestion des monuments placés sous notre responsabilité, ce qui nous amène, jour après jour, à déployer une batterie de mesures administratives, d'opérations techniques et d'actions de médiation. Telle est la réalité dont le rapport d'activité publié pour la première fois ici voudrait se faire l'écho.

Disons également un mot de notre supplément. Il y a un siècle de cela, Louis Blondel devenait le premier archéologue cantonal. Ce centenaire nous donne l'occasion de nous interroger sur les raisons qui ont conduit à la création de son poste et sur la manière dont s'est constitué le service que nous connaissons aujourd'hui. Les lignes directrices ainsi tracées donnent sens à notre action et éclairent ses orientations futures. Elles nous invitent aussi à saluer l'œuvre de nos devanciers, dont l'ampleur et la qualité ont valu à l'archéologie genevoise son rayonnement international.

La substance même de notre chronique demeure cependant inchangée. On y trouvera une série d'articles qui mettent en relief les principaux résultats des missions que nous avons menées dans le canton de Genève en 2021 et en 2022. Pour des raisons qui tiennent autant au hasard des découvertes qu'à la doctrine d'emploi des moyens du service, les périodes anciennes y sont bien représentées.

Récemment mis en place, le suivi (ou «monitoring») des stations palafittiques du canton vise à répondre aux exigences de l'UNESCO, qui a inscrit trois d'entre elles sur la Liste du patrimoine mondial; il devrait à terme s'intégrer à une politique plus large d'exploration et de protection des sites subaquatiques. Les sondages réalisés sur le plateau de Vessy ont, quant à eux, révélé des traces d'occupation remontant au Néolithique final et au Bronze moyen, qui forment le contrepoint terrestre des stations palafittiques aujourd'hui recouvertes par le Léman. À Laconnex, c'est un foyer d'un type très particulier, illustrant les pratiques alimentaires du Premier âge du Fer, qui est sorti d'une gravière. En ville de Genève, la fouille menée à la rue des Chaudronniers, pourtant conclue il y a une quarantaine d'années, a livré des informations entièrement nouvelles grâce à la reprise de certains éléments du dossier: l'occupation du plateau des Tranchées pendant le Second âge du Fer et l'époque romaine commence ainsi à être mieux comprise. À Aire-la-Ville, une nécropole du Haut Moyen Âge a été le théâtre d'une fouille d'urgence devenue fouille-école grâce à la fructueuse collaboration du Service d'archéologie et de l'Université de Genève. Sur l'esplanade Saint-Antoine, la carcasse d'un cheval a été déposée sur le corps d'un homme, peut-être excommunié au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle. Toujours en ville de Genève, des vestiges apparus dans le parc des Bastions et dans le sous-sol de l'église du Sacré-Cœur permettent de préciser la topographie et la structure des fortifications élevées sur le front de Plainpalais aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Une série de notices consacrées à des opérations de moindre importance ou ayant donné lieu à des études toujours en cours complète ce tour d'horizon: relevons en particulier la découverte d'un tronçon de voie romaine à Versoix, la redécouverte de la *villa* romaine de Chancy et les sondages réalisés dans l'ancien lavoir communal de Puplinge.

Que toutes les institutions, toutes les entreprises et toutes les personnes ayant contribué au succès de nos missions trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

**Nathan Badoud**

Archéologue cantonal

# Lieux de découvertes du canton de Genève



- Articles
- Notices



Avant-propos .....	3
Rapport d'activité 2021-2022 .....	6
<b>1 Du monitoring des sites palafittiques au SIG lacustre .....</b>	<b>20</b>
<b>2 Nouvelles données sur la Protohistoire genevoise .....</b>	<b>26</b>
<b>3 Un foyer du Premier âge du Fer à Laconnex .....</b>	<b>38</b>
<b>4 Une fenêtre ouverte sur la Genève antique .....</b>	<b>48</b>
<b>5 Un cimetière du Haut Moyen Âge dans une boucle du Rhône .....</b>	<b>70</b>
<b>6 Un humain associé à un cheval .....</b>	<b>82</b>
<b>7 À propos des fortifications des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sur le front de Plainpalais .....</b>	<b>98</b>
Notices .....	112
<b>1 Genève, Petit-Saconnex, parc de la Perle-du-Lac .....</b>	<b>113</b>
<b>2 Genève, centre-ville, cour Saint-Pierre .....</b>	<b>114</b>
<b>3 Genève, centre-ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 9 .....</b>	<b>116</b>
<b>4 Genève, centre-ville, rue de Beaumont 14 .....</b>	<b>118</b>
<b>5 Genève, parc La Grange .....</b>	<b>119</b>
<b>6 Genève, parc La Grange .....</b>	<b>120</b>
<b>7 Versoix, route de Suisse 105-107 .....</b>	<b>121</b>
<b>8 Versoix, chemin des Lombardes 6 et 23 .....</b>	<b>123</b>
<b>9 Bernex, chemin de Châtillon .....</b>	<b>124</b>
<b>10 Chancy – Montagny, villa gallo-romaine .....</b>	<b>124</b>
<b>11 Puplinge, route de Cornière 32 .....</b>	<b>126</b>
<b>12 Meinier, chemin des Lance-Pierres 7 .....</b>	<b>127</b>
Une histoire de l'archéologie cantonale genevoise .....	129

# Rapport d'activité 2021-2022

Nathan Badoud

Le Service d'archéologie de la République et Canton de Genève (SAGe) est rattaché au Département du territoire (DT) et, à l'intérieur de celui-ci, à l'Office du patrimoine et des sites (OPS). Son action s'inscrit dans le cadre prévu par la *Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites* (rsGE L 4 05). Il dispose de moyens humains [1] et techniques [2] affectés à l'exploration [3-4], à l'étude [5], à la conservation [6] et à la mise en valeur du patrimoine archéologique [7]. Ce patrimoine comprend les vestiges anthropiques enfouis ou immergés dans le territoire cantonal, ainsi que certains éléments du bâti. Le SAGe veille en outre à la diffusion des connaissances auprès du grand public et de la communauté scientifique [8]. Ses membres participent à l'organisation de la recherche et de la protection du patrimoine aux niveaux cantonal et national [9]. Ils exercent diverses activités académiques [10] et contribuent à la formation de la relève par l'accueil de stagiaires au sein du service ou d'étudiant-es sur les chantiers [11]. À titre personnel, ils représentent enfin l'archéologie genevoise à l'étranger [12]<sup>1</sup>.

1 Je remercie les membres du SAGe qui ont bien voulu relire le présent rapport, à l'élaboration duquel Noélie Vallot a apporté une contribution essentielle en réunissant les données sur lesquelles il se fonde.

## [1] MOYENS HUMAINS

### Composition du SAGe au 31.12.2022

- Archéologue cantonal, directeur du SAGe: Nathan Badoud.
- Archéologue cantonal adjoint: Philippe Ruffieux.
- Archéologues: Isabelle André, Evelyne Broillet-Ramjoué, Gionata Consagra, Thibaud Constantin, Anne de Weck, Michelle Joguín Regelin, Isabelle Plan, Audrey Poncet.
- Assistante administrative: Noélie Vallot.

La totalité du personnel travaillant à temps partiel (80%), l'effectif du SAGe est de 8,8 ETP.

### Départs

Jean Terrier, archéologue cantonal, directeur du SAGe (retraite le 30.04.2021); Maja Markovic, technicienne de fouille (31.08.2021); Marion Berti, technicienne de fouille (retraite le 31.03.2022).

### Engagements

Nathan Badoud, archéologue cantonal, directeur du SAGe (01.05.2021); Thibaud Constantin, technicien de fouille (01.01.2022); Audrey Poncet, archéologue (02.11.2022).

### Requalifications

Un poste d'archéologue a été requalifié en poste d'archéologue cantonal adjoint (01.05.2021).

Les deux postes de techniciens ont été requalifiés en postes d'archéologues (01.09.2022).

### Terrassements archéologiques

Conformément aux appels d'offres lancés en décembre 2014 et en juillet 2021, les terrassements archéologiques ont été réalisés par l'entreprise Cuénod Constructions SA.

- Responsable: Pascal Magnin
- Collaborateurs: Frederico Almeida Marques, Didier Arondel, Jean-Paul Cipolat, Matthieu Le Saux, Marcial Limeres Rodriguez, Boris Paquet, David Peter.

### Auxiliaires de fouille

Afin d'optimiser l'acquisition et l'enregistrement des données sur les chantiers, des auxiliaires de fouille collaborent régulièrement, depuis 2022, avec les archéologues du SAGe.

- Malika Brigadoi (02.05.2022 - 31.10.2022).
- Grégory Christinaz (02.05.2022 - 31.12.2022).

### Mandataires

Les mandataires réalisent des études spécialisées nécessitant des compétences qui ne sont pas représentées ou disponibles au SAGe.

- Marc-André Haldimann: céramologie (rue des Chaudronniers 16, fouille 1984; église de Vandœuvres, fouille 1988-1990).
- Romaine Luisoni (Napi): céramologie (Compesières, fouilles 2005-2006; 2015-2016 (fig. 1)).
- Matthieu Luret: archéozoologie (Compesières, fouille 2015-2016).
- Chantal Martin: étude du verre (Compesières, fouilles 2005-2006; 2015-2016)
- Lucie Martin: carpologie (Compesières, fouille 2005-2006).
- Geneviève Perréard Lopreno: anthropologie (Bernex, Vuillonex, fouille 2018-2019).
- Sébastien Perret: étude des scories (Compesières, fouille 2015-2016).
- Antoinette Rast Eicher: restauration des textiles (Compesières, fouilles 2005-2006; 2015-2016).

Les analyses dendrochronologiques ont été confiées au Laboratoire romand de dendrochronologie (LRD), les analyses <sup>14</sup>C au Labor für Ionenstrahlphysik (LIP) de l'École polytechnique fédérale de Zurich.



**Fig. 1**

La fouille de l'église Saint-Sylvestre de Compesières a livré d'importants résultats. Une équipe de recherche interdisciplinaire, comprenant plusieurs mandataires, a été constituée pour permettre leur publication.

## [2] MOYENS TECHNIQUES

### Enregistrement des données

Il a été décidé de remplacer le carnet de fouille par des tablettes numériques (fig. 2). En 2022, au terme d'une série d'essais mettant en concurrence plusieurs applications, ArcheoBase a été choisie pour être installée sur ces tablettes. Le SAGE participe depuis lors au développement de l'application.

La solution retenue permet de normaliser et de sécuriser l'enregistrement des données. Elle ouvre en outre la voie à un système autorisant la prise en charge complète d'un site, de la prescription du diagnostic à la publication, ainsi que la gestion des vestiges et des archives placés sous la responsabilité du SAGE.

### Carte archéologique

Intégrée au Système d'information du territoire genevois (SITG), la carte archéologique doit être constamment tenue à jour sur le plan documentaire



**Fig. 2**  
Enregistrement des données de fouilles à l'aide d'une tablette numérique sur le chantier de Vessy.



**Fig. 3**  
Extrait de la carte archéologique du canton de Genève (en vert, les sites positifs ; en rouge, les sites négatifs ; en bleu, les zones potentielles).

et perfectionnée sur le plan technique (fig. 3). Au 31 décembre 2022, plus de 1000 secteurs archéologiques s'y trouvaient répertoriés. La carte permet désormais de les répartir en sites «positifs» et «négatifs» mais aussi de définir les zones «potentielles» dans lesquelles les travaux d'aménagement sont soumis au préavis du SAGE. Un filtre permet en outre de trier les sites positifs par périodes, pour autant que les informations nécessaires aient été mises en ligne.

### Gestion des collections

En raison de problèmes persistants, le SAGE a décidé de renoncer à ArtPlus comme système de gestion des collections. Dans l'attente d'une meilleure solution, le matériel issu des fouilles continue d'être catalogué dans des fichiers Excel.

### Numérisation des archives

Afin de permettre la numérisation d'un pan essentiel de ses archives, le SAGE s'est doté d'un scanner à diapositives. Par ailleurs, des lots de relevés graphiques de fouilles sont régulièrement envoyés au centre de reprographie du DT pour y être numérisés.

## [3] PRÉAVIS

Dans une logique préventive, le SAGE réalise la plupart de ses interventions en amont des travaux d'aménagement du territoire. Il traite les demandes d'autorisation de construire ordinaires (DD) ou en procédure accélérée (APA) qui lui sont transmises par le Service des monuments et sites (SMS), dans la mesure où celles-ci concernent des zones désignées comme «positives» ou «prospectives» sur la carte archéologique. Lorsqu'un diagnostic est prescrit, il consiste sauf exception en un suivi de travaux ou en une campagne de sondages, lesquels peuvent éventuellement déboucher sur une fouille en extension. Enfin, une analyse du bâti peut s'avérer nécessaire.

Année	Non concerné	Favorable sous réserve de:		Défavorable	Total
		suis de travaux	sondages		
2021	33	10	5	0	48
2022	36	20	13	0	69

**Fig. 4**  
Préavis rendus par le SAGE.

#### [4] OPÉRATIONS DE TERRAIN

Aux opérations de terrain prescrites par préavis [3] s'ajoutent celles – typologiquement identiques – qui sont réalisées dans le cadre d'une collaboration avec d'autres services de l'État ou qui font suite à une découverte fortuite. Tel fut respectivement le cas de la fouille de Chancy, menée en amont d'un projet de renaturation conduit par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) (fig. 5), et de celle d'Aire-la-Ville, ouverte après la découverte de squelettes dans une gravière. En cas d'intervention d'urgence, ou du fait des contraintes imposées par le terrain, il peut cependant arriver que les archéologues du service doivent se limiter à des observations de surface. Depuis 2022, le SAGe réalise enfin des missions de monitoring destinées à garantir le bon état de conservation des stations palafittiques que l'UNESCO a inscrites sur la Liste du patrimoine mondial (voir ci-dessous p. 20-25); il est prévu d'organiser ces missions tous les deux ans (fig. 6).

#### Suivis de travaux (ST)

- Bernex, Châtillon-Tuilière-Foëx (2022).
- Genève cité, Cathédrale, Chapelle des Macchabées (2021).
- Genève cité, Hôtel-de-Ville 2, salle des Pas-Perdus (2021).
- Genève cité, Maison Tavel (2021).
- Genève cité, rue du Rhône, Molard (2022).
- Genève Eaux-Vives, parc La Grange (2022).
- Genève Eaux-Vives, rue de Beaumont 14 (2022).
- Hermance, rue du Levant 22 (2022).
- Hermance, rue du Nord 10 (2021-2022).
- Hermance, ruelle des Galeries 7 (2022).
- Jussy, rue du Château-L'Évêque, ferme Lacour (2022).
- Meinier, chemin des Lance-Pierres 7 (2021).
- Versoix, chemin des Lombardes 23 (2021).
- Versoix, chemin des Lombardes 6 (2021-2022).

#### Sondages (S)

- Genève cité, promenade de l'Observatoire (2021).
- Genève cité, rue du Général Dufour 18, église du Sacré-Cœur (2022).
- Genève Eaux-Vives, parc La Grange (2021).
- Genève, Petit-Saconnex, parc de la Perle-du-Lac (2021-2022).
- Laconnex, route de Forestal (2022).
- Puplinge, route de Cornière 32 (2021).
- Veyrier, plateau de Vessy, route de Veyrier (2022).

#### Fouilles (F)

- Aire-la-Ville, route de Verbois (2022).
- Chancy, route de Valleiry (2022).
- Genève cité, rue de l'Hôtel-de-Ville 3 (2021).

- Genève cité, rue de l'Hôtel-de-Ville 9 (2021-2022).
- Versoix, route de Suisse 105 (2021).
- Veyrier, plateau de Vessy, route de Veyrier (2022).

#### Analyse du bâti (AB)

- Genève cité, Hôtel-de-Ville 2, salle des Pas-Perdus (2021).
- Genève cité, rue de l'Hôtel-de-Ville 3 (2021).

#### Observation (O)

-

#### Monitoring (M)

- Anières, Bassy I (2022).
- Collonge-Bellerive (2022).
- Cognon, La Belotte (2022).
- Corsier, Port (2022).
- Genève cité, Pâquis A (2022).
- Versoix, Bourg (2022).



Fig. 5

Avant l'intervention des services de l'État, le site de Chancy était occupé par un abri tombé en déréliction autour duquel s'étaient développées des espèces invasives.



Fig. 6

Monitoring de la station palafittique de Versoix, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO.

## [5] RAPPORTS

La tâche de rédiger des rapports d'intervention incombe aux responsables d'opérations. Du fait de la variété et de la complexité des informations à traiter, ces rapports mobilisent généralement plusieurs archéologues du SAGe et des mandataires externes, pour un travail pouvant durer quelques mois. Au cours de la période considérée, 21 rapports ont été déposés (les abréviations correspondent à celles du chapitre 4 ci-dessus).

### Bernex

- *Bernex, parc agro-urbain* (S, F), 2022 (P. Ruffieux, I. André).
- *Saint-Mathieu de Vuillonex (deuxième partie)* (F), 2021 (A. de Weck).

### Genève

- *Ancien Manège (Rue René-Louis Piachaud 4)* (ST), 2022 (E. Broillet-Ramjoué).
- *Bastion de Saint-Léger – Cour du Palais Eynard* (O), 2022 (E. Broillet-Ramjoué).
- *Cathédrale, chapelle des Maccabées* (ST), 2022 (I. Plan).
- *Église protestante luthérienne de Genève. Cave de l'église* (AB), 2021 (P. Ruffieux).
- *Parc La Grange (PLG 5)* (S), 2021 (M. Joguín Regelin).
- *Parc de la Perle-du-Lac* (S), 2022 (E. Broillet-Ramjoué).
- *Promenade de l'Observatoire* (S), 2021 (E. Broillet-Ramjoué).
- *Promenade des Bastions, courtine* (S), 2022 (G. Consagra).
- *Rue de Lausanne 132 (Villa Lammermoor, Parc Barton)* (ST), 2022 (G. Consagra).
- *Rue Étienne Dumont 12-14* (S), 2022 (E. Broillet-Ramjoué).
- *Rue Robert-Céard 2* (O), 2022 (E. Broillet-Ramjoué).
- *Sous-Terre, chemin du Ravin* (O), 2022 (E. Broillet-Ramjoué).

### Hermance

- *Rue du Nord 44* (ST), 2021 (A. de Weck).

### Meinier

- *Chemin des Lance-Pierres 7* (ST), 2021 (A. de Weck).

### Puplinge

- *Lavoir communal de Puplinge* (S), 2021 (P. Ruffieux, G. Consagra).

### Versoix

- *Chemin des Lombardes 6* (ST), 2022 (I. Plan).
- *Chemin des Lombardes 23* (ST), 2022 (I. Plan).
- *Route de Suisse 105* (F), 2022 (M. Joguín Regelin, A. de Weck).

### Veyrier

- *Vessy, route de Veyrier* (S), 2022 (T. Constantin).



## [7] MISE EN VALEUR

### Esplanade Saint-Antoine

Les fouilles menées sur l'esplanade Saint-Antoine entre 2012 et 2015 sont venues éclairer l'histoire de Genève, de l'époque romaine jusqu'à la Renaissance. Sous l'impulsion de la Ville et du Canton, il a été décidé d'aménager le site pour le présenter au public de manière pérenne. Conçu par l'Atelier\_Traces Architectures, le projet lauréat du concours d'aménagement, lancé en 2016, a été devisé à 15 798 200 francs. Le financement a été réparti comme suit:

- Canton de Genève: 4 600 000 fr. (subvention cantonale d'investissement)
- Ville de Genève: 1 230 000 fr. (crédit d'étude); 4 968 200 fr. (crédit d'investissement)
- Fondation privée genevoise: 4 000 000 fr.
- Loterie romande: 1 000 000 fr.

Le 25 janvier 2022, le Conseil municipal a voté le crédit d'investissement qui constituait le dernier apport nécessaire à la réalisation du projet.

Entre la fouille, achevée en 2015, et le début des travaux d'aménagement, prévu pour 2023, le SAGE a dû veiller à la conservation des vestiges destinés à être mis en valeur. À cet effet, il s'est chargé de l'entretien régulier du chantier (fig. 10) et des bâches d'information entourant ce dernier.

### Station palafittique du Plonjon

Douze pilotis issus des fouilles de la station palafittique du Plonjon ont été prêtés à la Ville de Genève pour être exposés à la Maison Tavel. Ils sont désormais visibles dans la salle du relief Magnin, où un cartel rappelle leur histoire (fig. 11).



**Fig. 10**  
Coffrage de bois destiné à protéger le vide sanitaire appartenant à la maison romaine mise au jour sur l'esplanade Saint-Antoine.



**Fig. 11**  
Les pieux de la station palafittique du Plonjon exposés à la Maison Tavel.

## [8] DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Les actions de médiation organisées par le SAGE consistent en visites de chantiers, visites de sites, conférences, participations à des manifestations culturelles, interventions dans les médias et communications sur les réseaux. S'y ajoutent les publications scientifiques produites par les membres du SAGE.

### Visites de chantiers

Les chantiers de l'Hôtel-de-Ville 3, de Versoix et de Chancy ont été temporairement ouverts au public pour un total de douze visites, sans compter les manifestations culturelles énumérées à la page 14.

### Visites de sites

En plus des manifestations culturelles auxquelles il a participé, le SAGE a organisé un total de 30 visites sur les sites suivants: cathédrale Saint-Pierre, château de Rouelbeau, parc La Grange, parking Saint-Antoine, temple de la Madeleine, temple de Saint-Gervais.

### Conférences et présentations

- 17.11.2021  
M. Joguin Regelin, «La céramique moderne en Suisse occidentale: état de la recherche», Réseau ICÉRAMM, Dijon.
- 26.01.2022.  
N. Badoud, «Le métier d'archéologue», table ronde des élèves de troisième année du Collège Voltaire, Genève.
- 05.04.2022  
I. André, N. Badoud, E. Broillet-Ramjoué, G. Consagra, A. de Weck, M. Joguin Regelin, P. Ruffieux, «Une année d'activités archéologiques dans le canton de Genève», Cercle genevois d'archéologie.
- 23.05.2022  
N. Badoud, «Le Service archéologique du canton de Genève: activités et projets», Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
- 6.11.2022  
A. de Weck, «La production des tuiles à l'époque romaine: l'exemple de la tuilerie de Chancy (III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.)», Maison Tavel, Genève.
- I. Plan, «Quelques exemples médiévaux de sols en carreaux de terre cuite à Genève et dans son ancien diocèse», Maison Tavel, Genève.



**Fig. 12**  
Redressement du menhir de Chancy lors des Journées européennes du patrimoine (11-12.09.2021).

### Manifestations culturelles

- 18-21.06.2021, *Journées européennes de l'archéologie*  
Conférence à la Fondation Martin-Bodmer (N. Badoud).  
Visite de la cathédrale Saint-Pierre (P. Ruffieux).
- 11-12.09.2021, *Journées européennes du patrimoine*  
Redressement du menhir de Chancy (N. Badoud, P. Guillonnet, Tara Steimer [UNIGE]) (fig. 12).  
Visite du château de Rouelbeau (E. Broillet-Ramjoué, M. de la Corbière [IMAH], M. Joguín Regelin).
- 18-19.09.2021, *Médiévale de Compesières*  
Présentation du site et du SAGe (I. Plan, M. Berti).
- 04.09.2021, *Journée cantonale des chemins de randonnée*  
Le château de Dardagny (I. Brunier [IMAH], M. Joguín Regelin).
- 29.06.2021, *Journées découverte du Département de l'instruction publique*  
Le château de Rouelbeau (M. Joguín Regelin).
- 07.05.2022, *Journée cantonale des chemins de randonnée*  
Présentation des sites archéologiques de Chancy: menhirs préhistoriques, *castrum*, tuilerie gallo-romaine (A. de Weck, M. Joguín Regelin).
- 17-19.06.2022, *Journées européennes de l'archéologie*  
Visite de la cathédrale Saint-Pierre (P. Ruffieux).  
Visite du temple de la Madeleine (I. André).  
Visite du temple de Saint-Gervais (I. Plan).
- 27-28.08.2022, *Médiévale de Plan-les-Ouates*  
Présentation du SAGe et de l'église de Compesières (I. André, I. Plan, M. Joguín Regelin) (fig. 13).



**Fig. 13**  
Stand du SAGe à la  
*Médiévale de Plan-les-  
Ouates* (27-28.08.2022).

### Interventions dans les médias

Les membres du SAGe sont intervenus à douze reprises dans les médias (presse, radio et télévision).

- *Bilan*  
«Genève a aujourd'hui un nouvel archéologue cantonal», 15.05.2021.
- *La voix de l'Ain*  
«Archéologue cantonal, un emploi à plein temps», 17.08.2021.
- *La Tribune de Genève*  
«Genève a choisi son nouvel archéologue cantonal», 09.02.2021.  
«Nathan Badoud, gardien tout neuf des trésors enfouis», 11.04.2021.  
«À la recherche de notre passé perdu», 07.07.2021.  
«Les archéologues plongeurs scrutent les sites préhistoriques», 24.03.2022.  
«L'affaire des squelettes mérovingiens d'Aire-la-Ville», 26.07.2022.  
«Les nécropoles anciennes pullulent dans le canton», 29.10.2022.
- *Léman bleu*  
«Les sous-sols de Saint-Pierre, l'histoire en échappant à la chaleur», 17.06.2022.  
«Le secret des vestiges de Chancy», 19.07.2022.
- *Le Temps*  
«Découvertes archéologiques à Chancy», 10.08.2022.
- *Migros Magazine*  
«Que restera-t-il de notre monde?», 11.07.2022.
- *Radio Télévision Suisse*  
«CQFD. Plongée chez les palafittes», 24.03.2022.

### Communication sur les réseaux sociaux

Onze épisodes d'une chronique intitulée *Objets archéologiques* ont été publiés sur le site [www.ge.ch](http://www.ge.ch) et diffusés sur les réseaux sociaux (fig. 14).

**Publications scientifiques (hors *Archéologie genevoise*)**

I. André, «Genève GE, Puits de la Villa Rigot», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 104, 2021, p. 243.

—, «Genève GE, Rue de l'Hôtel-de-Ville 9», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 105, 2022, p. 328.

N. Badoud, «Protéger les sites palafittiques du canton de Genève», *as*. 45.4, 2022, p. 36-39.

M. Besse, M. Piguet, T. Steimer-Herbet, I. André, A. Bystritzsky-Papilloud, A. Carbone, J. Debar, B. Gehres, M. Guélat, A. Henry, T. Hofstetter, E. Mens, «4500 ans d'occupation au Pré-du-Stand (Grand Saconnex - Genève)», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 105, 2022, p. 7-45.

C. Bonnet, M. Gaillard, *Satigny. Étude archéologique et histoire d'une des plus anciennes églises du canton de Genève*, Genève, 2022:

- M. Berti, dessin des plans et des reconstitutions.
- M.-A. Haldimann, M. Joguín Regelin, «Le mobilier céramique de Satigny», p. 182-203.
- I. Plan, «Les objets», p. 160-179.

E. Broillet-Ramjoué, «Genève GE, Promenade de l'Observatoire», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 104, 2021, p. 242-243.

G. Consagra, «Genève GE, Place Kléberg 3», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 104, 2021, p. 242.

A. de Weck, «Hermance GE, rue du Nord 44», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 104, 2021, p. 243-244.

M. Joguín Regelin, M. de la Corbière, «La bâtie Rouelbeau: les sources historiques face aux vestiges archéologiques», in L. Benoit, M. Duriez (éd.), *De cols en vallées: parcours en Faucigny médiéval et moderne. Actes du colloque d'archéologie et d'histoire*, Annecy, 2022, p. 95-107.

P. Ruffieux, «Genève GE, rue Verdaine 20, Rue de la Fontaine 47», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 104, 2021, p. 214-215.

P. Ruffieux, I. André, «Genève GE, Rue de l'Hôtel-de-Ville 3», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 104, 2021, p. 176; 105, 2022, p. 267-268.



**Fig. 14**  
Quelques-uns des Objets archéologiques publiés sur le site [www.ge.ch](http://www.ge.ch).

## [9] COMMISSIONS ET GROUPES DE RECHERCHE

Le SAGE est représenté dans les commissions et groupes de recherche suivants:

- Anthropologie et archéologie funéraire en Suisse (AAFS/AGAS).
- Association française pour la peinture murale antique (AFPMA).
- Association française pour l'étude de l'âge du Fer (AFEAF).
- Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze (APRAB).
- Association pour l'archéologie romaine en Suisse (ARS).
- Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS).
- Conférence suisse des archéologues cantonales et des archéologues cantonaux (CSAC/KSKA).
- Groupe de travail GR II-I.
- Groupe de travail pour les recherches préhistoriques en Suisse (AGUS/GPS).
- Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen Âge et de l'époque moderne (SAM).
- Information sur la céramique médiévale et moderne (ICERAMM).
- Société d'histoire et d'archéologie de Genève (SHAG).
- Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule (SFECAG).
- Société suisse d'anthropologie (SSA/SGA).
- Swiss Coordination Group UNESCO Palafittes.

## [10] ACTIVITÉS ACADÉMIQUES

M. Joguïn Regelin:

- Présentation du site de Rouelbeau dans le cadre du séminaire interfacultaire d'archéologie organisé par J. Beck (Faculté des Lettres) et T. Steimer (Faculté des Sciences), 13.05.2021.
- Cours sur «La céramique en Suisse entre 1350 et 1850: état de la recherche», Université de Neuchâtel, 29.05.2021.
- Expertise du mémoire de C. Panchard (direction: Michel Fuchs), *Les fouilles sur le site du château de Granges, 1979-1995*, Université de Lausanne, 09.09.2021.

G. Consagra, P. Ruffieux:

- Formation sur l'utilisation de la station totale, dans le cadre du séminaire d'archéologie «Méthodologie de la recherche en archéologie préhistorique II» organisé par Katja Douze, ARCAN, Université de Genève, 09.11.2022 (fig. 15).

I. Plan:

- Présentation du site de Saint-Gervais, dans le cadre du séminaire d'archéologie sur la mise en valeur des sites organisé par Tara Steimer, Université de Genève, 10.11.2022.
- Cours thématique sur la stratigraphie, dans le cadre du séminaire d'archéologie «Méthodologie de la recherche en archéologie préhistorique II» organisé par Katja Douze, Université de Genève, 11.11.2022 (fig. 16).



Fig. 15.

Introduction à l'utilisation de la station totale dans les locaux du SAGE à Versoix (09.11.2022).



Fig. 16

Introduction à la stratigraphie sur le site archéologique du temple de Saint-Gervais (11.11.2022).

## [11] FORMATION DE LA RELÈVE

### Stagiaires

Jacques Aymeric-Nsangou. Stage de formation: géomatique (01.04.2021-30.06.2021).  
Mary Bravard. Stage de formation: analyse du bâti (15.07.2022-19.08.2022).  
Catarina de Figueiredo Monteiro. Stage d'observation (23-24.06.2022).  
Gabriel Déléchat. Stage d'observation (07.11.2022).  
Inès Golay. Stage d'observation (01.08.2021-21.08.2021).  
Garance Lledo. Stage de formation: inventaire du mobilier et gestion informatique des données (15.11.2021-11.12.2021).  
Jakub Niewisiewicz. Géomatique (22.11.2021-31.12.2021 et 01.04.2022-31.05.2022).  
Agathe Press. Stage en archéologie de terrain dans le cadre de la journée «Futurs en tous genres» (10.11.2022).  
Achille Regelin. Stage d'observation (22-23.06.22).  
Sophie Williman. Stage d'observation (01.09.2021-10.09.2021).

### Fouille-école

Du 28 juin au 12 août 2022, la fouille d'un cimetière du Haut Moyen Âge à Aire-la-Ville, conduite par Isabelle Plan et Gionata Consagra, s'est déroulée en étroite collaboration avec les étudiant-es de l'Université de Genève, encadré-es par Jocelyne Desideri et Déborah Rosselet-Christ (Laboratoire d'archéologie africaine et anthropologie de la Faculté des Sciences).

## [12] ACTIVITÉS EXTRATERRITORIALES

### Albanie

#### Conférence

J. Terrier, S. Shuza, G. Consagra, *De la période hellénistique au Moyen Âge: les fouilles archéologiques de l'ancienne cité portuaire d'Orikos dans le sud de l'Albanie*, Cercle Genevois d'archéologie, 16.11.2021

### Grèce et Italie

#### Publications

R.H.J. Ashton, N. Badoud, *Graecia capta? Rome et les monnayages du monde égéen (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*, Bâle, 2022, 345 p.

A. Di Rosa, N. Badoud, «Bolli di anfore rodie da Terracina», *Archeologia classica* 73, 2022, p. 615-632.

#### Séminaire de recherche

N. Badoud, «Les timbres amphoriques grecs», École normale supérieure, Paris, 14.10.2021.

### Nathan Badoud

Service d'archéologie de Genève

Route de Suisse 10

1290 Versoix

nathan.badoud@etat.ge.ch

### Crédit des illustrations

SAGe (fig. 1-5, 8, 10, 12-17)

SAGe / Fondation Octopus (fig. 6)

UNIGE / Jocelyne Desideri (fig. 7)

SAGe / J.-D. Meyer (fig. 9, 11)



**Fig. 17**

Fouille-école organisée sur la commune d'Aire-la-Ville, à l'occasion de la découverte d'un cimetière du Haut Moyen Âge (2022).





En 2018, après plusieurs déménagements, le personnel du service se trouva enfin réuni dans des locaux communs, à Versoix.  
SAGe / J.-D. Meyer

# Du monitoring des sites palafittiques au SIG lacustre

1

Nathan Badoud, Gionata Consagra et Thibaud Constantin

En 2011, l'UNESCO a inscrit trois stations palafittiques du canton de Genève sur la Liste du patrimoine mondial. Afin d'assurer leur protection, le Service d'archéologie du canton de Genève a réalisé une première mission de surveillance, ou « monitoring », de ces stations et des sites qui leur sont associés. Les techniques employées à cette occasion ont été évaluées dans l'optique des prochaines campagnes, qui devront s'intégrer dans le contexte plus large de la protection des vestiges archéologiques immergés dans le Léman.

## INTRODUCTION

On appelle « sites palafittiques » les vestiges de villages établis au bord des lacs de l'arc alpin entre 5000 et 500 av. J.-C. Ils doivent leur nom aux pilotis (palafittes) sur lesquels étaient construites les maisons, pour les protéger de l'humidité (fig. 1). La présence puis la montée des eaux ont non seulement limité les destructions et les déprédations subies par les sites, mais aussi créé les conditions nécessaires à la conservation de restes organiques dont toute trace a généralement disparu en milieu terrestre.

En 2011, l'UNESCO a inscrit 111 « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » sur la Liste du patrimoine mondial. Répartis entre six pays – Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie et Suisse –, ils constituent un seul et même bien sériel, dont ils contribuent chacun à établir la « valeur universelle exceptionnelle » (VUE).

Trois des treize stations que compte le canton de Genève ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, pour des raisons qui tiennent non seulement à leur état de conservation actuel, mais aussi à la possibilité de les protéger pour les générations futures: il s'agit de Versoix, de Collonge-Bellerive I et de Corsier (fig. 2). Versoix est la plus grande station du

Léman, bien que son occupation semble se limiter à l'âge du Bronze final; à peu près contemporaine mais plus éloignée du rivage actuel (ce qui en a limité l'érosion), Collonge-Bellerive I se démarque par sa couche archéologique très bien conservée; enfin, Corsier a ceci d'exceptionnel que toutes les périodes préhistoriques d'occupation du Léman, du Néolithique moyen au Bronze final, s'y trouvent représentées.

Les dix autres stations du canton de Genève, distribuées entre le Néolithique final et le Bronze final, sont considérées comme des « sites associés » par l'UNESCO: cela signifie que, si elles ne satisfont pas à toutes les conditions requises pour être inscrites au patrimoine de l'humanité (en raison de leur état de conservation, notamment), elles font l'objet d'une même politique de sensibilisation auprès du grand public. Il s'agit d'Anières Bassy I et II, de Collonge-Bellerive II, de la Pointe-à-la-Bise, de la Belotte, des Pâquis A et B, du Plonjon, de La Grange et des Eaux-Vives.

Sur le plan juridique, l'inscription se fonde sur la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, conclue à Paris le 23 novembre 1972 et mise en vigueur par la Suisse le 17 septembre 1975 (RS 0.451.41). Conformément à la



**Fig. 1**

La station des Pâquis A, avec des pieux tombés ou en cours de déchaussement.

Constitution fédérale (art. 78), les cantons sont responsables de l'application de la convention et du respect des obligations internationales qui en découlent. S'agissant de Genève, les principales stations du canton se trouvaient protégées depuis 1923 par des mesures de classement qui soumettaient toute modification de leur substance à l'autorisation du Conseil d'État (MS-c 94). L'inscription de Versoix, de Corsier et de Collonge-Bellerive I sur la Liste du patrimoine mondial a renforcé l'intangibilité de ces stations avant d'entraîner, en 2014, le classement des sites associés par le canton (MS-c 273).

### LE MONITORING

Le chapitre 96 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* prévoit «un examen régulier de l'état de conservation des biens, et par là-même de leur valeur universelle exceptionnelle». Dans le cas des 111 «Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes», cet examen régulier, communément qualifié de «monitoring», consiste à réaliser et à répéter deux types d'opérations. Quantitativement, il s'agit d'effectuer des mesures bathymétriques, afin d'appréhender les dynamiques

**Fig. 2**

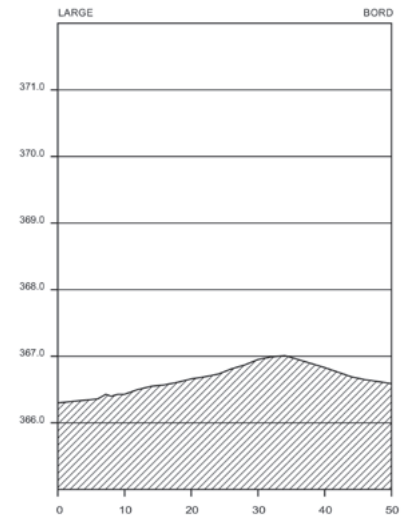
Carte des sites palafittiques du canton de Genève. Les pastilles bleues désignent les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.





**Fig. 3**  
Déroulement d'une cheville sur le site de Versoix.

BASSY I/Rapport des échelles verticale/horizontale = 10 x



**Fig. 4**  
Profil d'altitude de la station d'Anières-Bassy I.

d'érosion à l'œuvre sur chaque site. Qualitativement, il s'agit de procéder à un constat de l'état de conservation des éléments les plus caractéristiques de ces mêmes sites: pilotis, couche archéologique, objets divers ou encore dispositifs de protection (géotextile, par exemple). La période marquant la fin de l'hiver et le début du printemps est la plus propice au monitoring car elle permet de profiter de la clarté de l'eau et de l'absence d'algues sans exposer les plongeurs à des températures trop froides.

En 2021, l'organisation de missions de monitoring revêtait un caractère urgent. Le projet «Voie bleue», visant à relier Bellevue à la rive gauche du Léman par un service de navettes, risquait en effet d'endommager le site de Corsier, découvert à proximité immédiate du port retenu comme second débarcadère. D'autre part, le projet d'aménagement d'une plage au quai Wilson, dans la rade de Genève, compromettait la conservation de la station des Pâquis A, au point de laisser entrevoir la nécessité d'une fouille préventive.

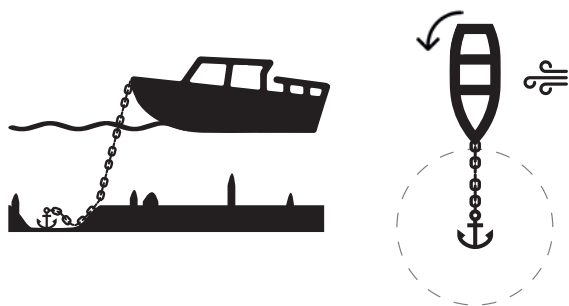
### LA CAMPAGNE DE 2022

Le Service d'archéologie de Genève n'était cependant pas encore en capacité de réaliser un tel monitoring de manière autonome. Il s'est donc avéré nécessaire de recourir à des aides extérieures pendant une année d'intenses préparatifs. Pierre Corboud nous a fait bénéficier de sa connaissance unique des stations du Léman, tandis que nos collègues des cantons de Berne et de Neuchâtel répondaient à toutes nos questions touchant plus généralement à l'archéologie subaquatique. La fondation Octopus a mis à notre

disposition une embarcation et des plongeurs expérimentés; le Sauvetage de Genève, le bateau dont nous sommes servis pour effectuer une première reconnaissance des sites; l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel, le compresseur nécessaire au remplissage des bouteilles de plongée.

La campagne de monitoring 2022 s'est déroulée en deux temps. Du 28 février au 1<sup>er</sup> mars 2022, une mission menée avec un robot subaquatique et un drone aérien a permis d'effectuer une première reconnaissance des sites et d'identifier ceux dont l'état ou la situation justifiait un complément d'investigation. Outre les trois stations UNESCO, il fut décidé de retenir Anières-Bassy I (restée mal connue depuis sa redécouverte par un plongeur en 1994), La Belotte (endommagée par les corps-morts installés dans son périmètre) et les Pâquis A (menacée par un projet d'aménagement).

Lors de la seconde partie du monitoring, organisée du 15 au 18 mars 2022, tous les sites retenus ont été explorés et photographiés par les plongeurs de la fondation Octopus. Des profils d'altitude ont en outre été réalisés sur les trois stations UNESCO ainsi qu'à Anières-Bassy I, selon un protocole déjà mis en pratique par Pierre Corboud. Sur chacune d'entre elles, un ou deux axes perpendiculaires à la rive, traversant le site de part en part, ont été posés. Leurs extrémités ont été matérialisées par des piquets métalliques géoréférencés, destinés à rester fichés dans la craie lacustre pour être utilisés lors de prochaines missions de monitoring. Une première cheville a ensuite été provisoirement installée sur chaque axe, tandis qu'une seconde était utilisée pour relever la



**Fig. 5**  
Dégâts occasionnés par la chaîne d'un corps-mort (schéma théorique).



**Fig. 6**  
Dégâts constatés sur le site de La Belotte.

profondeur tous les 20 cm le long de l'axe (fig. 3). Les résultats obtenus ont été ramenés à la valeur journalière du niveau du lac et retranscrits informatiquement de manière à former une courbe (fig. 4).

## RÉSULTATS

Les profils d'altitude réalisés en 2022 constituent le point de départ des mesures qui permettront d'évaluer les dynamiques d'érosion à l'œuvre sur chaque station UNESCO. Il faudra donc attendre les résultats de la campagne de 2024 pour disposer de premiers points de comparaison.

Toutefois, les observations superficielles fournissent d'ores et déjà quelques informations sur l'état des différentes stations. Les trois sites UNESCO semblent bien conservés. À Corsier, le géotextile posé en 1990 a permis de protéger la couche archéologique en favorisant l'accumulation de sable en surface. Plus éloignée du bord et de la surface, Collonge-Bellerive n'inspire pas davantage d'inquiétude. À Versoix, il a été possible de reconnaître la ténévière: cet empiérement, qui servait à assainir le sol et permet aujourd'hui de retrouver le chemin préhistorique d'accès à la station, a lui aussi protégé la couche archéologique sous-jacente. Toutefois, certains pieux laissent entrevoir les premiers symptômes d'un déchaussement, qui pourrait s'accroître sous l'effet des perturbations météorologiques. Des vérifications régulières, éventuellement suivies de prélèvements, s'avèrent donc ici nécessaires.

L'observation des sites associés amène à dresser un bilan nettement moins satisfaisant. Le site de

La Belotte a été gravement endommagé par les corps-morts installés dans son périmètre: ces blocs de béton sont destinés à l'amarrage des bateaux, auxquels ils sont reliés par une chaîne qui vient entailler le sol et détruire la couche archéologique sur leur pourtour (fig. 5-6). Les demandes de retrait des corps-morts formulées par le SAGe n'ont pour l'instant pas été suivies d'effets. Sur le site des Pâquis A, les pieux étaient fortement détériorés (fig. 1), en raison des dynamiques naturelles d'érosion, mais aussi, peut-être, de la pratique du ski nautique dans le périmètre de la station (le déplacement d'eau des bateaux et le jet de leurs moteurs étant susceptibles d'accroître le descellement des pieux). Enfin, la reconnaissance d'Anières-Bassy I a révélé une station bien plus étendue qu'escompté (fig. 7).

## RETOUR D'EXPÉRIENCE

La campagne de monitoring de 2022 a mené au constat que les moyens exclusivement mécaniques mis en œuvre pour la mesure des altitudes accaparaient deux plongeurs sur un seul axe pendant un laps de temps important. Il nous a donc semblé opportun d'entamer une réflexion sur la manière d'optimiser nos techniques d'intervention. Trois pistes ont été envisagées.

La première consiste à faire appel à la photogrammétrie pour produire des relevés 3D. Utilisée de longue date en archéologie terrestre, cette technique permettrait de modéliser le fond lacustre avec une précision centimétrique, en ne mobilisant qu'un seul plongeur muni d'un appareil photographique.

La photogrammétrie est assujettie à l'emploi d'un GPS relié au réseau de correction cinématique en temps réel (RTK). Cet outil permet non seulement de caler les modèles 3D sur un plan, mais aussi de retrouver les zones à étudier depuis la surface. Son utilisation en milieu aquatique demande cependant quelques adaptations: il faut une canne suffisamment longue pour relever les points en profondeur, une compensation gyroscopique permettant d'atteindre une précision centimétrique et un moyen de communication entre plongeurs et opérateurs en surface.

Si la photogrammétrie permet de réaliser les mesures nécessaires à la production de profils d'altitude, elle requerrait un temps considérable pour être employée à large échelle: une autre technique doit donc être envisagée. En mesurant le temps de réponse d'un signal entre sa source et le fond (mais sans produire une image détaillée comme la photogrammétrie), un sondeur est capable de calculer des profondeurs à l'échelle centimétrique, sur une ligne de points s'il est mono-faisceau, sur une bande plus large s'il est multi-faisceaux. Autrefois réservé à de gros bateaux, ce dispositif peut désormais être installé sur des embarcations plus petites, et même sur des drones téléguidés depuis le rivage. Une bande de 5 m de large et de 200 m de long peut être couverte en moins d'une dizaine de minutes. Le résultat est un nuage de points d'altitude géoréférencés (qui cependant ne saurait se substituer au rendu texturé obtenu par la photogrammétrie). L'utilisation d'un tel outil paraît tout indiquée pour évaluer régulièrement l'érosion du plancher lacustre des sites palafittiques genevois.

## VERS UN SIG LACUSTRE

À Genève comme ailleurs, la carte archéologique constitue un outil indispensable à la connaissance et à la protection du patrimoine. Dans notre canton, les informations relatives aux sites subaquatiques sont cependant encore limitées aux périmètres des stations palafittiques, qui ont monopolisé l'attention des archéologues depuis plus d'une quarantaine d'années. L'objectif du SAGE est donc de s'affranchir de toute limite chronologique pour recenser le patrimoine englouti connu à ce jour, l'intégrer au Système d'information géographique du territoire de Genève (SITG), et compléter progressivement ces données au gré des fouilles, des campagnes de prospection et des découvertes fortuites.

Comme son pendant terrestre, le volet lacustre de la carte archéologique permettra de visualiser et d'analyser les découvertes anciennes et futures de manière efficace. Il sera ainsi possible d'établir un inventaire complet des épaves reposant dans les eaux genevoises du Léman, mais aussi d'appréhender le tracé des pêcheries, des estacades et des amarrages, ou encore l'emprise de carrières, de moulins, de ports et d'embarcadères abandonnés: autant d'objets susceptibles d'être, à l'heure actuelle, endommagés ou détruits à l'insu du Service d'archéologie. Afin d'atteindre cet objectif, il convient d'adopter deux démarches, rétrospective pour la première, prospective pour la seconde.

Dresser le bilan des connaissances nécessite de faire appel à la collaboration de plusieurs institutions. Le Musée d'art et d'histoire de Genève abrite



**Fig. 7**  
La station d'Anières-Bassy I, plus étendue qu'escompté.

les plus anciennes trouvailles réalisées dans les eaux du canton, tandis que le Musée du Léman et le Département F.-A. Forel des sciences de l'environnement et de l'eau (DEFSE) conservent chacun une partie de la mémoire du lac. Les archives cantonales et communales sont également susceptibles de fournir de précieuses informations, qu'il s'agisse de sources textuelles ou iconographiques. L'imagerie aérienne et notamment les photos rassemblées par la Direction de l'information du territoire (DIT) devraient être mises à profit, au même titre que certains fonds privés. Enfin, les clubs de plongée et la Police de la navigation méritent eux aussi d'être sollicités.

Les rapports établis avec ces différents partenaires permettront d'accroître le corpus documentaire, au fil des découvertes occasionnelles. Il est en outre prévu d'organiser des campagnes de prospection en partenariat avec le Centre romand d'études d'archéologie subaquatique et sous-marine (CREASSM). Ces campagnes auront non seulement pour but de couvrir l'ancienne terrasse littorale émergée, mais aussi de vérifier la validité des témoignages recueillis lors de l'enquête rétrospective; pour les sites les plus profonds, le recours à un robot est envisageable. Les données issues du monitoring et des fouilles seront elles aussi versées dans le SIG, afin d'aboutir à une vision pleinement intégrée de l'archéologie lacustre dans le canton de Genève.

**Nathan Badoud**

**Gionata Consagra**

**Thibaud Constantin**

Service d'archéologie de Genève

Route de Suisse 10

1290 Versoix

nathan.badoud@etat.ge.ch

thibaud.constantin@etat.ge.ch

gionata.consagra@etat.ge.ch

## Bibliographie

**Badoud, N. 2022.** «Protéger les sites palafittiques du canton de Genève», *as.* 45.4, p. 36-39.

**Corboud, P. 1999.** *Le sites préhistoriques littoraux du Léman. Contribution à la connaissance du peuplement préhistorique dans le bassin lémanique.* Thèse de doctorat inédite, Université de Genève.

**Corboud, P. 2012-2013.** «Les sites littoraux préhistoriques du canton de Genève: mise à jour de leur classement et bilan des connaissances». *Archéologie genevoise*, p. 9-17.

## Crédit des illustrations

SAGE/Fondation Octopus (fig. 1, 3, 6-7);

SAGE/G. Consagra (fig. 2); SAGE/P. Corboud (fig. 4);

SAGE/T. Constantin (fig. 5).

De la fin du Néolithique à l'Antiquité sur le plateau de Vessy (Veyrier)

# Nouvelles données sur la Protohistoire genevoise

2 Thibaud Constantin, avec la collaboration d'Isabelle André

Le plateau de Vessy à Veyrier, autrefois dédié à l'agriculture, est actuellement concerné par divers travaux d'aménagement. En 2022, un projet de construction aux Grands-Esserts a conduit à une campagne de diagnostic archéologique. Cette prospection a révélé des vestiges d'une occupation protohistorique inédite, donnant lieu à une fouille de quatre mois.

**Fig. 1**

Vue par drone du plateau de Vessy en direction du sud-est. Au premier plan, les parcelles sondées et la zone de fouille.



Située au pied de la montagne du Salève (fig. 1), la commune de Veyrier s'étend sur 6,5 km<sup>2</sup>. Elle marque les limites du territoire national, en bordure de l'autoroute A40, et jouxte les communes françaises de Gaillard et d'Étrembières. Vessy est une presque-île de l'Arve, un plateau d'une altitude moyenne de 415 m. Les parcelles examinées sont entourées par le chemin des Beaux-Champs, la route de Veyrier et les bâtiments de l'EMS de Vessy (fig. 2). Le paysage pédologique des parcelles appartient aux sols des «Terrasses glacio-lacustres». Ces sols bruns, limoneux de texture fine, sont souvent gorgés d'eau et reposent sur la moraine caillouteuse superficielle du fond würmien.

Lorsqu'on s'intéresse aux découvertes archéologiques environnantes, on peut être surpris par l'indigence des données, qu'il s'agisse de Vessy ou de Veyrier. On remarquera que les découvertes majeures faites sur le territoire de la commune, qui renvoient pour la plupart à une occupation comprise entre la Préhistoire et l'Antiquité, proviennent pour la plupart de gisements situés au pied du Salève, c'est-à-dire de lieux autrefois genevois, mais appartenant dorénavant à la France<sup>1</sup>.

Plusieurs témoignages historiques font toutefois état d'une occupation durable du plateau de Vessy.

En effet, durant l'Antiquité, à un emplacement qui reste à déterminer, se trouvait un domaine agricole qui a donné au lieu son nom latin de *Vesciacum*. Ces terres ont été cultivées jusqu'au Moyen Âge, époque à laquelle elles étaient bordées d'une forêt; un petit hameau émergeait à proximité<sup>2</sup>. En 1760, le terrain fut acquis par le baron François de Blonay, marquis d'Hermance. Il fit détruire le hameau pour y construire sa nouvelle maison de maître.

C'est sur la base de ces témoignages historiques qu'un diagnostic archéologique a été motivé à la faveur d'un projet de construction sur le plateau.

### OBJECTIF ET MÉTHODE DE L'INTERVENTION

Afin d'évaluer le potentiel archéologique des parcelles impactées par les futurs aménagements, trois campagnes de sondages entre février et juillet 2022 ont été menées par le Service d'archéologie de Genève (SAGE). Les 88 sondages réalisés ont relevé l'arasement généralisé des parcelles en raison de l'exploitation agricole récente et de la réalisation de structures de drainage. Toutefois, au nord de la zone diagnostiquée, un seul et unique sondage s'est avéré positif en vestiges (fig. 3). Il a livré de nombreux tessons de céramiques dans un sédiment argilo-limoneux de



**Fig. 2**  
Localisation du plateau de Vessy et du site fouillé.



**Fig. 3**  
Situation des 88 sondages effectués en 2022 sur la parcelle concernée par les travaux.

couleur noire. Cette «couche noire» a été interprétée comme un niveau de circulation ancien, un paléosol. Les observations préliminaires de la céramique à partir d'éléments discriminants (pâte, dégraissant, décors) aiguillaient vers une datation de cette occupation entre la fin du l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Ces résultats ont motivé une extension de la zone d'exploration dont l'objectif principal visait à caractériser les limites de cette occupation protohistorique, inédite pour la commune.

Entre fin mars et fin juin 2022, 1465 m<sup>2</sup> ont été décapés à la machine puis fouillés manuellement. La méthode de suivi du décapage consistait à s'arrêter dès l'apparition du paléosol et de repérer d'éventuelles structures, concentrations de mobilier ou aménagements relatifs à une occupation anthropique. En l'absence de tels indices, le décapage s'est poursuivi jusqu'à l'apparition du terrain naturel.

#### LA SÉQUENCE CHRONO-STRATIGRAPHIQUE

Afin de comprendre l'insertion et la succession des vestiges, quatre grandes stratigraphies de référence ont été réalisées. Toutes décrivent une séquence similaire ainsi qu'une succession d'évènements géologiques relativement simples (fig. 4).

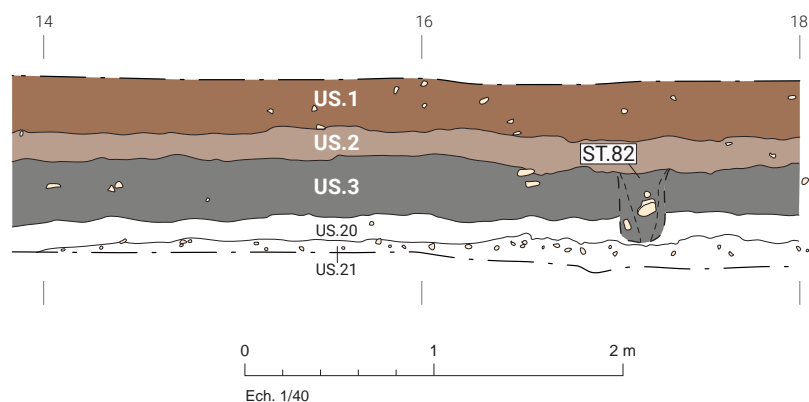
C'est sur le sommet du substrat naturel (US 20 et 21), lié à la fin de l'épisode würmien, qu'apparaît un paléosol protohistorique densément pourvu en inclusions charbonneuses (US 3). Contrastant très fortement avec les niveaux inférieurs, cette couche forme une cuvette orientée sud-est / nord-ouest, large de 23 m environ, aux bordures effilées et dont la profondeur maximale peut atteindre 45 cm au centre. Par la suite, la zone est recouverte par des colluvions (US 2). C'est sur ce niveau que s'est installée une occupation romaine, couverte par la terre végétale de l'exploitation agricole actuelle (US 1).

Il convient ici d'être attentif aux particularités de la «couche noire» (US 3) qui matérialise l'occupation protohistorique du plateau, dans la mesure où son interprétation est sujette à caution. Dans un premier temps, il paraissait clair que nous étions en présence d'un seul paléosol protohistorique, à en juger par le mobilier mis au jour. Toutefois, l'insertion stratigraphique de plusieurs structures est venue mettre en doute cette première hypothèse au profit d'une nouvelle, qui voit se superposer différents paléosols. Malheureusement, aucun indice visuel n'a permis de distinguer ces différentes sédimentations, et donc d'établir une succession chronologique lors la fouille fine. Il serait alors plus juste de parler «des occupations» protohistoriques anciennes.

#### LES OCCUPATIONS DE LA FIN DU NÉOLITHIQUE ET DU DÉBUT DE L'ÂGE DU BRONZE

Les vestiges associés à la couche protohistorique sont de loin les plus nombreux sur le site de Vessy avec dix-neuf structures identifiées. Il s'agit principalement de trous de poteau, de restes de structures de combustion et de fosses (fig. 5). Les niveaux d'apparition des structures permettent de distinguer au moins trois étapes d'occupation.

La plus ancienne est associée à des vestiges qui reposaient directement sur le substrat naturel. Elle est attestée notamment par des rejets de foyers. D'autres témoins, plus diffus et rencontrés de manière éparse sur le site, pourraient être interprétés comme des lambeaux de sol. La structure la mieux conservée de cette étape est une fosse destinée à recevoir les restes de produits de combustion (ST 65, fig. 6). D'un plan irrégulier de 30 × 15 cm et pourvue d'un profil en V de 20 cm de profondeur, cette petite structure se distingue par son comblement riche en traces de

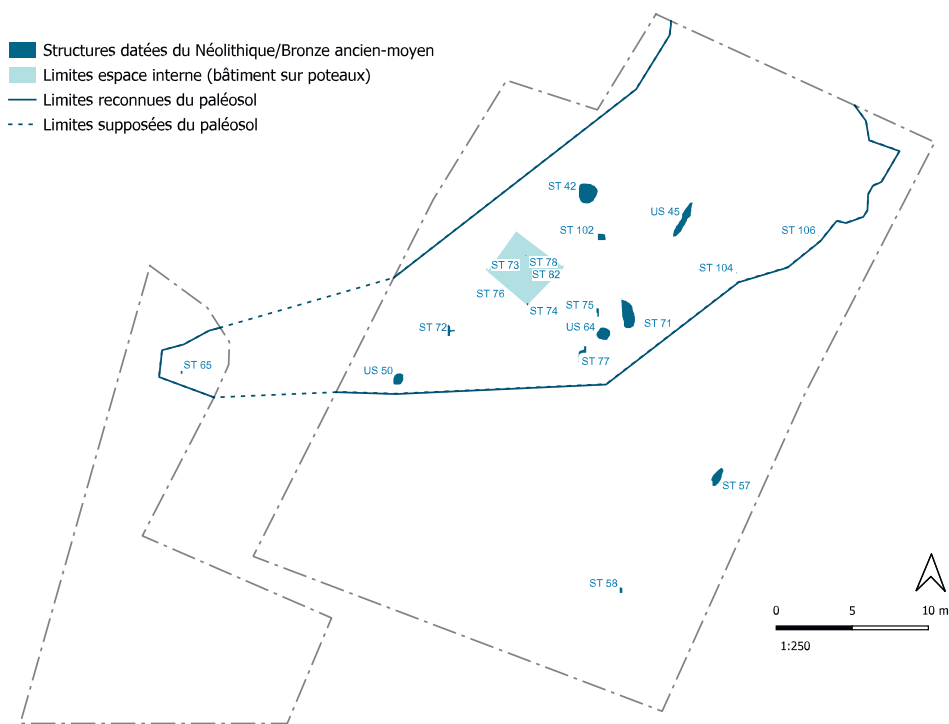


**Fig. 4**  
Tronçon de la coupe stratigraphique de référence (vue sud-ouest).

rubéfaction. Les nombreux charbons qu'elle contenait ont livré une datation radiocarbone<sup>3</sup> qui place les éléments comblant cette structure, et par là même cette première étape d'occupation, dès le tout début du Néolithique final, entre 2900 et 2500 av. J.-C.

Les deuxième et troisième étapes peuvent être présentées conjointement dans la mesure où leur différenciation est sujette à caution. En effet, si l'identification du niveau d'insertion stratigraphique de certaines structures ne pose pas de problème, ce n'est pas le cas des quelques trous de poteau reconnus. Le plus souvent, ces derniers n'ont été repérés qu'une

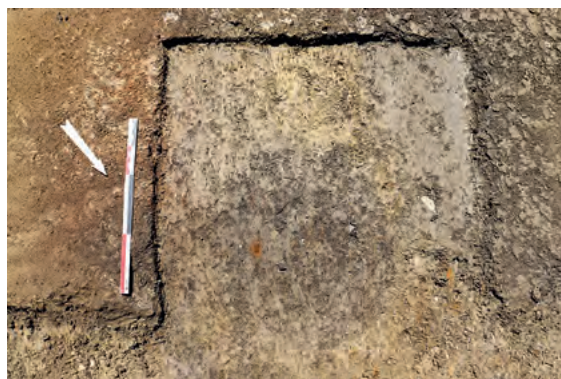
fois le décapage de la couche noire terminé, et étaient donc visibles uniquement dans leur partie inférieure (ST 74, fig. 7). Toutefois, ce n'est pas le cas du trou de poteau ST 82 (fig. 4), dont l'apparition intervient clairement au sommet du paléosol. Se pourrait-il qu'il en soit de même pour d'autres de ces structures? Dans tous les cas, ces trous de poteau ont des dimensions relativement homogènes avec un diamètre conservé compris entre 20 et 30 cm et un profil en cuvette. On relèvera qu'aucun élément de calage n'a été identifié pour ces structures.



**Fig. 5**  
Plan général des structures du Néolithique final - Bronze ancien.



**Fig. 6**  
Vue en coupe de la fosse de rejets de foyer ST 65 (vue ouest).



**Fig. 7**  
Vue zénithale du trou de poteau ST 74.

Les structures ST 71 et 72 peuvent être rattachées à l'étape intermédiaire de ces occupations protohistoriques. Mal définies, elles pourraient être des fosses de faible profondeur. Elles se caractérisent par leur forme irrégulière, correspondant à des épandages de produits de combustion (charbons, éléments rubéfiés). On serait tenté de voir dans ces structures des fosses à rejets de foyer.

La dernière étape de ce niveau protohistorique est associée à quelques structures dont la distribution spatiale et la conservation ne permettent pas d'identifier un plan clair et compréhensible. On recense une fosse à rejets de foyer (ST 77) de forme allongée, longue d'environ 1 m, dont le comblement est chargé en argile rubéfiée et charbons. S'y ajoutent deux trous de poteau (ST 58 et 82), dont les caractéristiques sont identiques à ceux précédemment décrits, et une possible fosse de nature indéterminée (ST 57).

Les éléments de charbons recueillis en divers points du sommet de la couche noire ont donné des datations radiocarbone dont le *terminus post quem* s'établit entre 1600 et 1440 av. J.-C.<sup>4</sup>, soit au cours de la première moitié du Bronze moyen.

En somme, il est délicat de dégager une vision d'ensemble des occupations protohistoriques sur le site de Vessy. En supposant qu'ils soient contemporains, les cinq trous de poteau dessinent, par leur organisation, les possibles limites d'un petit bâtiment d'environ 3,6 sur 3,4 m, dont on peine à dégager un plan clair. Incomplets et mal conservés, ces vestiges ne permettent pas d'envisager une identification (unité domestique, bâtiment à vocation agricole ou artisanale?). De même, on ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour proposer une comparaison sérieuse avec d'autres témoins contemporains connus par ailleurs. Dans tous les cas, la présence de rejets de structures de combustion dans le comblement des fosses témoigne de la pérennité de l'occupation sur le site.

### DES CRÉMATIONS ANTIQUES?

À la suite de ces occupations de l'âge du Bronze, le plateau semble subir une période d'abandon durant laquelle les vestiges protohistoriques sont recouverts par des colluvions. Ce n'est vraisemblablement qu'au début de l'Antiquité que le site est réinvesti (fig. 8). Ce nouvel établissement se manifeste, entre autres, par la présence de dépôts liés au rite funéraire.

La réalisation de sondages géotechniques en même temps que ceux dédiés à l'archéologie a révélé la présence d'une structure très charbonneuse enfouie directement sous la terre végétale. Après cette découverte, le dégagement de la zone a permis de reconnaître des restes de crémation (ST 10, fig. 9). La poursuite du décapage dans cette partie sud-ouest du site a mis au jour un second dépôt funéraire à moins de 2 m au sud du premier (ST 49).

Ces deux structures sont de simples fosses creusées en pleine terre, de forme quadrangulaire aux angles arrondis. Bien conservée, ST 49 mesure 80 cm de longueur sur 50 cm de largeur. Le profil des deux structures dessine une cuvette très légèrement évasée, à fond plat ou légèrement bombé, d'une profondeur de 15 cm pour l'une et de 25 cm pour l'autre. Leur orientation diffère quelque peu puisque ST 10 suit un axe nord/sud tandis que ST 49 est orientée nord-ouest/sud-est.

Aucun aménagement de surface n'a été rencontré: ils ont sans doute été détruits par les labours successifs sur la parcelle, les dépôts se trouvant à moins de 30 cm sous la terre végétale. De même, on peut être surpris par l'absence totale d'urne funéraire et de mobilier d'accompagnement. Le comblement des fosses, homogène, est constitué d'un sédiment argileux compact, très noir, comprenant une bonne densité de charbons de bois et de cendres. À ces restes s'ajoutent de nombreuses esquilles d'os brûlés, souvent trop petites pour être isolées et prélevées, ainsi que plusieurs fragments de tiges de clous en fer. La fouille fine des structures n'a pas révélé d'organisation interne particulière<sup>5</sup>. Des concentrations charbonneuses se concentraient indifféremment du fond au sommet de leur comblement.

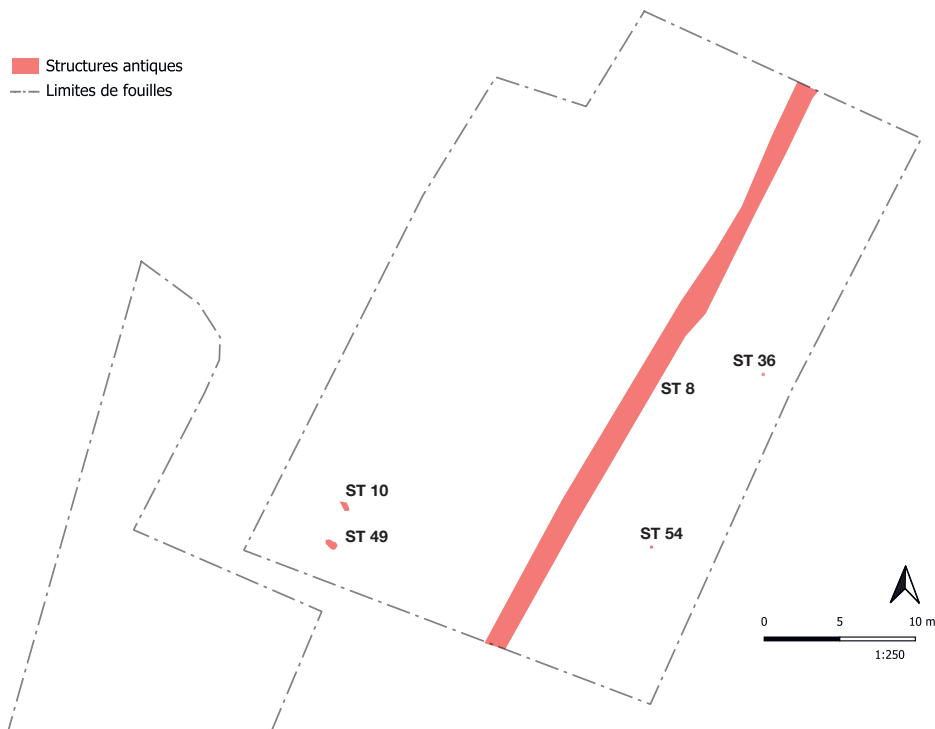
Les quelques éléments rencontrés lors de la fouille rapprochent ces dépôts de ceux attestés en Suisse occidentale, notamment des tombes à crémation de la nécropole du Port d'Avenches (VD), découverte dans les années 1980. Les deux structures de Vessy peuvent être comparées au type de dépôt comprenant les déchets du bûcher dans la fosse<sup>6</sup>. Toutefois, les effets de parois observés lors de la fouille, ainsi que les fragments métalliques, suggèrent que les restes de la crémation, et possiblement du bûcher, étaient déposés à l'intérieur d'un coffre en bois.

Cette première évocation des gestes funéraires liés au rite de la crémation sera confrontée, voire amendée, par l'étude anthropologique à venir, d'autant que la caractérisation d'un fait sépulcral pour ce type de vestiges ne va pas de soi et doit être abordée avec retenue, comme en témoignent les travaux de référence en la matière<sup>7</sup>.

L'élargissement du secteur de fouille n'a pas livré de dépôts supplémentaires liés au rite de la crémation. Il paraît exagéré pour le moment de parler de nécropole romaine. On peut dès lors s'interroger sur l'isolement de ces deux structures sur le plateau de Vessy.

En l'absence d'élément typochronologique, la datation repose uniquement sur les analyses <sup>14</sup>C, qui mettent en lumière la contemporanéité des deux dépôts dans une fourchette comprise entre 53 av. et 66 apr. J.-C.<sup>8</sup>

Les débuts de l'Antiquité sont également représentés par deux trous de poteau isolés (ST 36 et 54) et un fossé (ST 8). Cette dernière structure traverse



**Fig. 8**  
Plan général des structures antiques.

la zone de fouille de part en part, du nord-est au sud-ouest, sur près de 43 m de long pour 1,88 m de large. Outre sa longueur, sa particularité tient à son profil qui dessine une double cuvette évasée et dont la profondeur maximale atteint 48 cm.

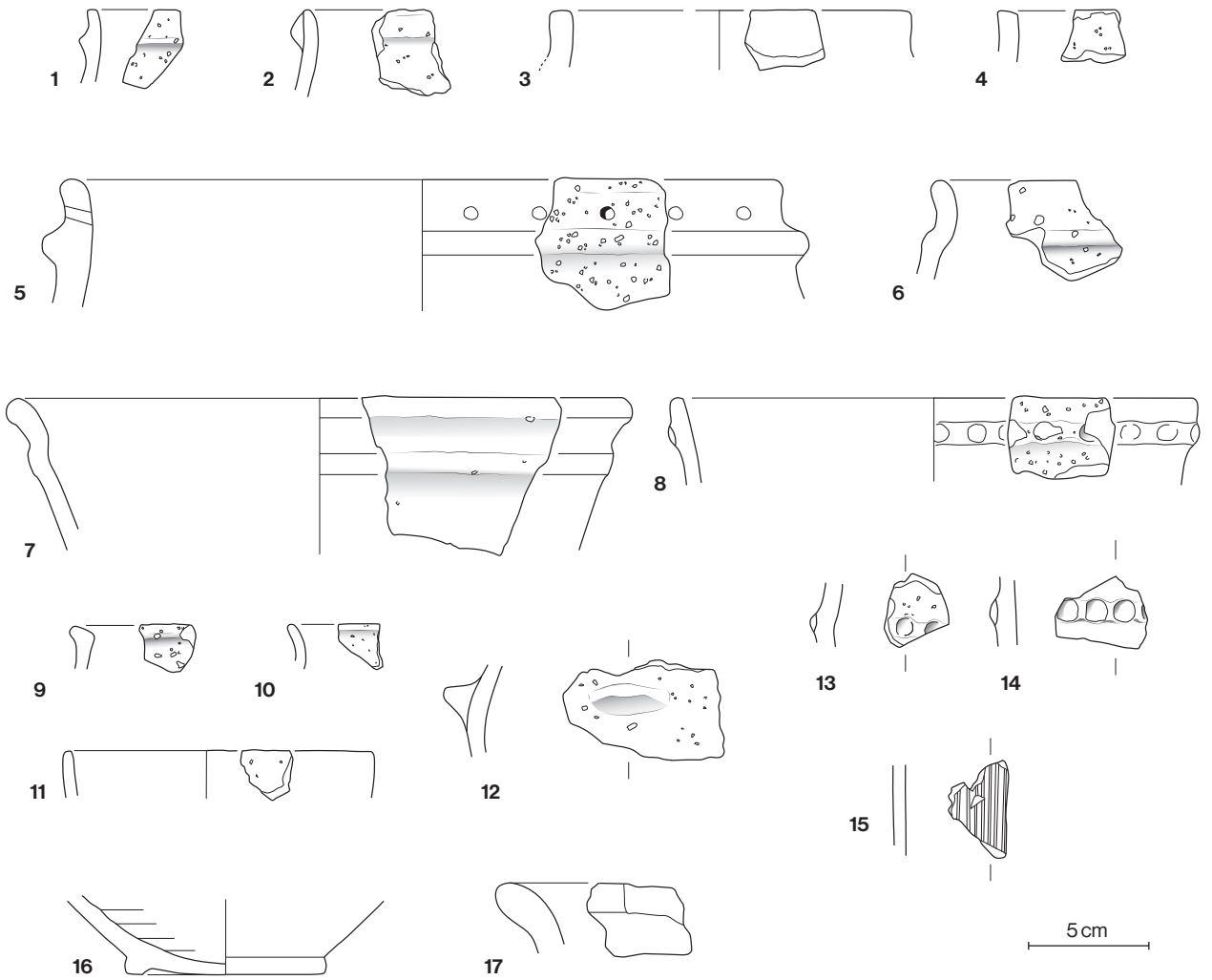
Ce fossé apparaît très nettement puisqu'il vient couper la couche d'occupation protohistorique noire ainsi que le sommet du substrat morainique. Son comblement n'a pas livré de mobilier datant; son insertion stratigraphique semble néanmoins le lier chronologiquement aux crémations. Dans tous les cas se pose la question de son identification, qui demeure incertaine: s'agit-il d'un ouvrage agricole pour le drainage de l'eau, ou d'une limite séparant un espace funéraire ou sacré d'un espace profane?

### LE MATÉRIEL CÉRAMIQUE ET LITHIQUE

Le mobilier recueilli sur le site est presque exclusivement composé de céramique, qui constitue un lot de 780 fragments, toutes périodes confondues<sup>9</sup>. Les céramiques issues des périodes pré- et protohistoriques représentent 98% du nombre total des restes, parmi lesquels on peut identifier 33 individus. Leur classification par phases culturelles se heurte néanmoins au problème majeur de l'absence de différenciation stratigraphique nette dans le paléosol gris charbonneux (US 3, US 6 et US 7). Le matériel, déposé durant près de quinze siècles, se trouve entremêlé



**Fig. 9**  
Dépôt lié au rite funéraire de la crémation (ST 10) en cours de dégagement.



**Fig. 10**  
 Planche du mobilier céramique  
 découvert sur le site.

dans l'épaisseur de ce niveau compacté. De plus, la forte fragmentation (90% des tessons ont une taille inférieure à 4 cm) et les surfaces fortement émoussées ont limité les remontages et restreint le nombre de profils identifiables. Dans ce contexte, nous préférons rester prudents dans les attributions chronologiques. Si des marqueurs typologiques sont attestés pour le Campaniforme (2400-2200 av. J.-C.), le reste des formes et des décors, ainsi que les pâtes se distribuent entre le Néolithique final et le Bronze final. Les datations au radiocarbone sur des échantillons prélevés dans cet horizon ont fourni une fourchette chronologique entre le Néolithique final et le début du Bronze moyen.

Nous avons choisi de présenter une étude généraliste de ce corpus, avec une approche des aspects techniques de l'ensemble du lot (groupes de pâtes), et une observation du répertoire morpho-stylistique.

Les pâtes ont été classées en deux groupes techniques, grossières et fines, dont le critère distinctif est la taille du dégraissant, millimétrique (2 à 5 mm) et dense pour les pâtes grossières (77% du lot), très fin à sableux et peu abondant à rare pour les pâtes fines (23% du lot). Cette classification s'applique également à l'épaisseur des parois, qui est toujours inférieure à 6 mm pour les pâtes fines, et majoritairement comprise entre 6 et 11 mm pour les pâtes grossières. La couleur des pâtes, résultant du type de cuisson, est beige à brun foncé pour les cuissons en atmosphère oxydante (82% du lot), et dans les teintes sombres, grises à noires, pour les céramiques cuites en mode dit «réducteur» (17% du lot). Ce dernier est techniquement plus sophistiqué à réaliser puisqu'il nécessite de maintenir le foyer fermé pour empêcher la réoxydation des poteries. Les récipients à pâte grossière sont majoritairement cuits en mode oxydant (76% du lot), alors que ce rapport s'inverse pour les céramiques fines, qui sont de ce fait plutôt de teinte sombre (24% du lot). Ce constat nous amène à supposer que pour ces dernières, il y a eu une volonté de l'artisan (ou du groupe culturel) de réaliser des pièces plus fines et sombres réservées à un usage particulier, d'ordre économique, rituel ou autre.

Les céramiques à pâte grossière, plus résistantes, sont les mieux représentées sur le site. On dispose d'un petit lot de récipients hauts, plutôt de grande taille, constitué de pots ou jarres à cordon lisse ou digité (fig. 10, n° 1-14), d'un diamètre compris entre 13 et 30 cm. La jarre à cordon lisse et perforations transversières (n° 5) est caractéristique du Campaniforme d'Europe de l'ouest et se retrouve majoritairement en contexte d'habitat<sup>10</sup>. Les jarres à cordon horizontal sous la lèvre de section triangulaire (n° 1), à bord ourlé par un cordon (n° 2) ou à deux cordons parallèles (n° 7) sont également très répandues à cette période<sup>11</sup>. Quant aux jarres à cordon digité (n° 8, 13 et 14), présentes dès le Campaniforme, elles

se retrouvent jusqu'au Bronze final, voire à l'âge du Fer, et ne constituent pas des marqueurs spécifiques d'une période<sup>12</sup>. La languette de préhension (n° 12) est héritée du Néolithique final, mais se retrouve aussi dans les contextes de l'âge du Bronze.

Les céramiques à pâte fine sont moins nombreuses. On dispose néanmoins d'un ensemble de fragments décorés de lignes incisées réalisées au peigne, généralement couvrant sur le corps (n° 15). Ces décors sont plutôt caractéristiques des contextes du Bronze moyen et final.

Le répertoire formel et décoratif présent à Vessy a malheureusement livré trop peu d'individus remarquables pour permettre un calage chronologique efficient. D'un point de vue technologique (couleur des pâtes et inclusions), les jarres sont uniformes sur toute la durée de l'occupation, ce qui suggère une origine locale de la matière première, ou du moins un savoir-faire qui évolue peu pour ces formes de céramiques dites «communes», utilisées en contexte plutôt domestique. Les parallèles avec les céramiques des sites pré- et protohistoriques du canton de Genève montrent un faciès homogène de ces productions<sup>13</sup>.

Pour la période romaine, 13 tessons représentant 4 individus ont été recueillis sur le site, dans l'US2. Ils sont mal conservés en raison de l'érosion des surfaces. Les fragments de céramique claire fine sont les plus nombreux, mais seul un fond de cruche à pied annulaire a pu être identifié (n° 16). On dispose encore de trois fragments d'amphore indéterminés et de quelques fragments de céramique culinaire sombre, dont un pot à cuire à lèvre évasée (n° 17).

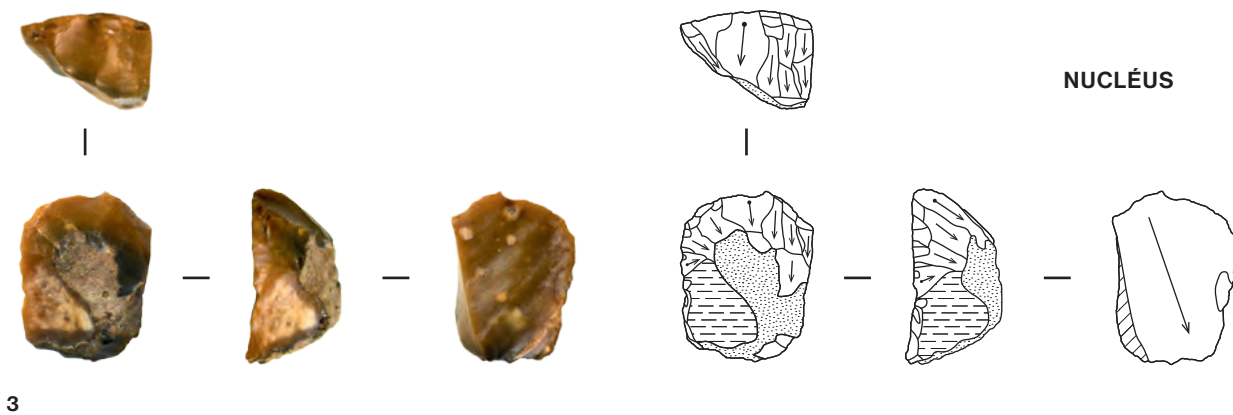
Ce petit ensemble de céramiques romaines est relativement homogène, avec des formes tout à fait intégrées dans leur contexte régional, entre la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. La faible représentation des vases, l'absence de décors ou de catégories de céramiques caractéristiques ne permettent pas de resserrer cette datation, qui ne semble toutefois pas incompatible avec les structures datées du début de notre ère.

Les céramiques modernes et contemporaines, présentes dans les horizons supérieurs (terre végétale et US2), n'ont pas fait l'objet d'un prélèvement systématique sur le terrain (moins de 1% des tessons recueillis) et ne sont donc pas prises en compte dans cette étude.

En dehors du mobilier céramique, on peut mentionner trois éléments issus de l'industrie lithique, de conservation variable, qui viennent compléter les trouvailles faites sur le site (fig. 11). Leur étude a permis d'identifier un nucléus (ou un possible grattoir) et deux éclats dont le caractère anthropique est certain<sup>14</sup>.






**Fig. 11**  
Matériel lithique  
découvert sur le site.



3

0 30mm

**Légende:**

-  Cortex
-  Patine
-  Cassure en siret

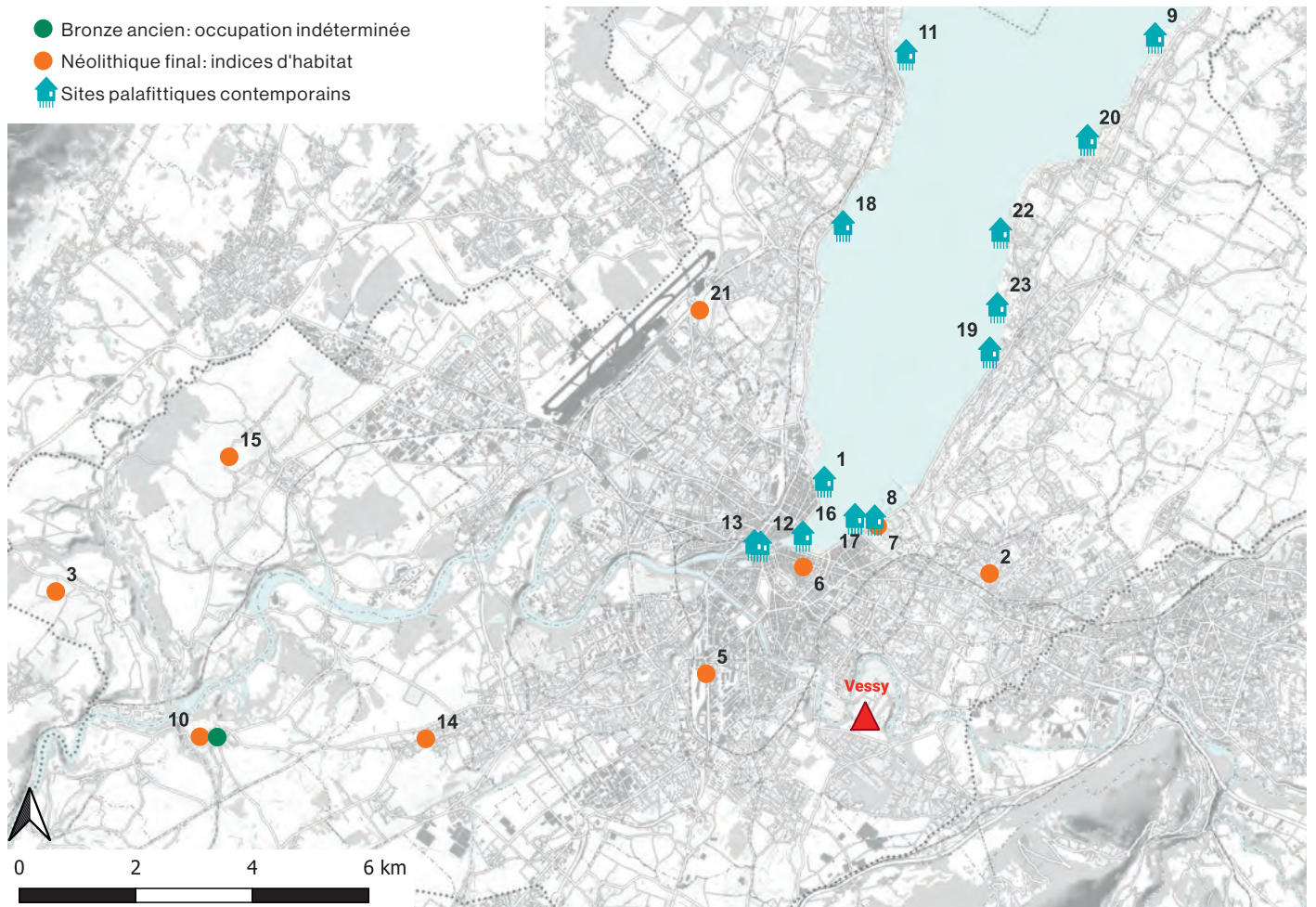
## APPORTS DES DÉCOUVERTES AU CONTEXTE RÉGIONAL

À première vue, les données mises au jour sur le plateau de Vessy peuvent paraître relativement arides. Aucun plan ni organisation bien reconnaissable des vestiges ne se dessine. Pour autant, ces découvertes couvrent des périodes rarement rencontrées dans le canton de Genève et permettent d'enrichir notre appréhension des modalités d'occupation du territoire.

En ce qui concerne les vestiges protohistoriques, on dénombre dans le canton au moins 23 occurrences de mêmes périodes que ceux de Vessy (fig. 12)<sup>15</sup>. Ce chiffre paraît important pour la taille modeste du territoire genevois, mais il cache une réalité scientifique plus contrastée. En effet, la majorité de ces

occurrences renvoient à des indices d'occupation qui se fondent sur la présence de quelques objets seulement, souvent hors de tout contexte fiable. S'ajoute le fait qu'au-delà des quelques occurrences terrestres, une bonne part des mentions renvoient à des sites lacustres, identifiés par du mobilier et des pieux mais avec peu voire pas de couche conservée. Ainsi, la perception de l'usage du territoire genevois durant ces périodes reste partielle.

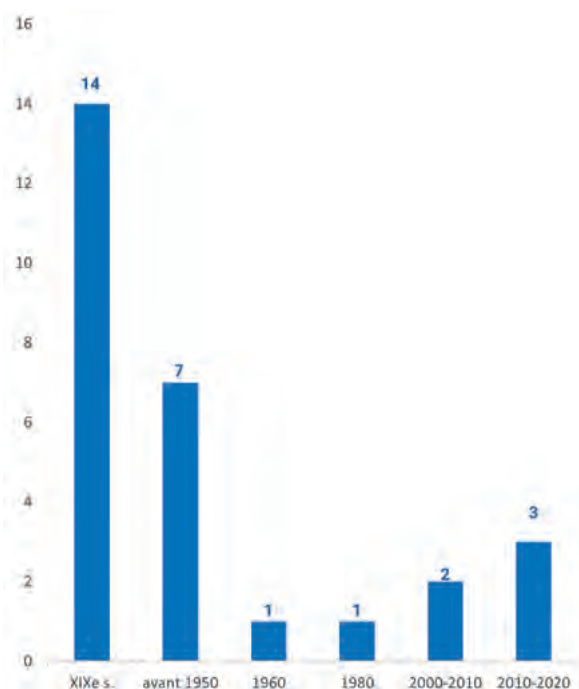
Ce manque de données concrètes sur l'occupation du territoire à la fin du Néolithique et au début de l'âge du Bronze s'explique aussi par l'histoire de la recherche archéologique du canton. La compilation des années de découverte des sites genevois datés de ces périodes le démontre de manière limpide et



**Fig. 12**

Carte de distribution des sites genevois contemporains de Vessy.

- |  |                                       |                           |  |
|--|---------------------------------------|---------------------------|--|
| 1 Genève – Pâquis A                    | 7 Genève – Parc La Grange 4           | 13 Genève – Demi-lieue    | 19 Coligny – La Belotte                  |
| 2 Chêne-Bougeries – Ch. de la Gradelle | 8 Genève – La Grange                  | 14 Bernex – Rue de Bernex | 20 Corsier – Corsier-Port                |
| 3 Dardagny – Rte de Tuilière           | 9 Anières – Bassy II                  | 15 Satigny – Crédery      | 21 Le Grand-Saconnex – Pré-au-Stand      |
| 4 Gy – Au Joran                        | 10 Cartigny – Rue des Trois-Fontaines | 16 Genève – Cité          | 22 Collonge-Bellerive – Bellerive II     |
| 5 Carouge – La Praille                 | 11 Versoix – Versoix-Bourg            | 17 Genève – Eaux-Vives    | 23 Collonge-Bellerive – Pointe-à-la-Bise |
| 6 Genève – Rue Toutes-Âmes             | 12 Genève – Poussière                 | 18 Genthod – Bellevue     |  |



**Fig. 13**  
Années de découverte des sites genevois datés des mêmes périodes que Vessy.

dessine en creux l'histoire de l'activité scientifique cantonale (fig. 13). Une bonne part des sites ont été identifiés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou durant la première moitié du siècle suivant. On doit ces découvertes notamment à des chercheurs comme Hippolyte-Jean Gosse et Louis Blondel qui, à la faveur de baisses du niveau du Léman, ont mis au jour de nombreux vestiges lacustres, augmentant d'autant le corpus local. Une fois cette «frénésie palafittique» passée, l'activité archéologique de sauvetage de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle porte son intérêt sur la fouille d'églises et des nécropoles qui leur sont associées. Les nouvelles découvertes ayant trait à la Protohistoire se font rares ou constituent des trouvailles fortuites et isolées. Ce n'est réellement qu'à partir de la décennie 2000-2010 que l'aménagement du territoire et la mise en place de surveillances ou de diagnostics archéologiques plus réguliers entraînent un rebond des découvertes pour la période. Pour le Néolithique final, on mentionnera, entre autres, les restes d'un habitat de plaine à Satigny - Créderly, dont les fouilles entreprises entre 2005 et 2007 par le Service d'archéologie de Genève (SAGe) et une équipe du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève (UniGe) ont révélé des fosses, des trous de piquet, des alignements de pierres et des foyers, en plus d'un petit lot de mobilier céramique et lithique dans une couche noire<sup>16</sup>. On évoquera également les fouilles menées conjointement par le SAGe et l'UniGe au Grand-Saconnex entre 2015 et 2017. Là aussi, les travaux ont mis au jour un feuilletage de

paléosols au sein d'une «couche noire», dont une partie des aménagements et le mobilier sont contemporains de l'occupation protohistorique de Vessy<sup>17</sup>.

Ces données récentes permettent de renouveler l'image des modes d'appropriation du territoire genevois entre la fin du Néolithique et le début de l'âge du Bronze. Elles modifient la vision de l'occupation concentrée sur les rives du Léman, qui prévalait jusqu'ici, au profit d'une coexistence du peuplement terrestre et lacustre, soit un maillage du territoire plus dense nécessitant une organisation complexe. Les découvertes faites à Vessy vont dans le sens de cette interprétation, qui suscite de nouvelles interrogations quant à la nature des liens entre ces divers types d'habitats.

On le voit, les vestiges mis au jour en 2022 sur le site de Vessy peuvent paraître ténus, mais ils mettent en lumière des périodes peu ou mal connues dans le canton. La poursuite des multiples projets d'aménagement prévus sur le plateau durant les dix prochaines années offrira l'occasion, nous l'espérons, de faire de nouvelles investigations et d'étendre notre compréhension de son occupation.

**Thibaud Constantin**  
**Isabelle André**  
Service d'archéologie de Genève  
Route de Suisse 10  
1290 Versoix  
thibaud.constantin@etat.ge.ch  
isabelle.andre@etat.ge.ch

## Notes

- 1 Montandon 1922, p. 186-187; Stahl Gretsches 2018.
- 2 Brulhart et Deuber-Pauli 1993, p.305.
- 3 ETH-131 272: 4119 ± 24 BP, 2866-2578 cal BC (95,4%).
- 4 ETH-131 269: 3246 ± 24 BP, 1601-1440 cal BC (95,4%).
- 5 Les tombes ont été fouillées suivant un carroyage d'un maillage de 20 cm de côté. L'entièreté de leur comblement a été prélevé en vue de l'étude anthropologique des restes osseux.
- 6 Type II c 2: Castella 1987, p. 24.
- 7 Blaizot 2009, p. 1-14; Gallay *et al.* 2018, p. 202-212.
- 8 ETH-131 268: 2024 ± 23 BP, 91 cal BC-62 cal AD, et ETH-131 273, 2017 ± 23 BP, 53 cal BC-66 cal AD.
- 9 L'étude du mobilier céramique de Vessy, résumée ici, a été effectuée par Isabelle André (SAGE).
- 10 Besse 2003, typ. 8.
- 11 Besse 2003, types 4 et 5.
- 12 David-Elbiali 2019.
- 13 André et Joguïn Regelin 2020; Besse *et al.* 2022; Genequand et Studer 2009.
- 14 L'étude du mobilier lithique a été confiée à C. Pruvost, doctorante à l'UNIGE.
- 15 Le dénombrement des sites contemporains de celui de Vessy tient compte des découvertes non datées avec précision et rattachées à de grandes périodes chronologiques telles que «Néolithique» ou «âge du Bronze».
- 16 Besse *et al.* 2008.
- 17 Besse *et al.* 2020.

## Bibliographie

- André, I. et Joguïn Regelin, M. 2020. «Du Hallstatt à la route des Nations: 2500 ans d'occupation humaine au Grand-Saconnex (GE)», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 103, p. 51-61.
- Besse, M. 2003. *L'Europe du 3<sup>e</sup> millénaire avant notre ère: les céramiques communes au Campaniforme*, CAR 94, Lausanne.
- Besse, M., Andrey, C. et Von Tobel, C. 2008. «Des occupations du Néolithique final: le site de Créderly à Satigny (Genève)», *Genava* 61, p. 113-119.
- Besse, M., Piguet, M. et Steimer-Herbet, T. 2020. *Pré-du-Stand (Grand-Saconnex, GE). Volume 1: coordination et corrélation des données de fouilles 2015-2016 et post-fouille*, Rapport d'opération, Université de Genève, Genève.
- Besse, M., Piguet, M., Steimer-Herbet, T., André, I., Bystritzky-Papilloud, A., Carbone, A., Debard, J., Gehres, B., Guélat, M., Henry, A., Hofstetter, T. et Mens, M. 2022. «4500 ans d'occupation au Pré-du-Stand (Grand-Saconnex - Genève)», *Annuaire d'archéologie Suisse* 105, p. 7-45.
- Blaizot, F. (dir.) 2009. *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*, Gallia 66.1.

Brulhart, A. et Deuber-Pauli, E. 1993. *Arts et Monuments. Ville et canton de Genève*. Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Genève.

Castella, D. 1987. *La nécropole du Port d'Avenches*, CAR 41, Lausanne.

David-Elbiali, M. 1998. «Le Bronze moyen. Suisse occidentale et Valais», in *La Suisse du Paléolithique au Moyen-Âge, Âge du Bronze* (SPM III), p. 49-55.

David-Elbiali, M. 2019. «L'horizon de l'âge du Bronze: analyse de la céramique», in David-Elbiali, M., Gallay, A., Besse, M., 2019. *Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974-1981, Campaniforme et âge du Bronze*, CAR 175, Lausanne.

Gallay, A., Burri-Wyser, E., Menna, F. et David-Elbiali, M. 2018. *Tolochenaz (VD) - La Caroline. Du Mésolithique à l'époque romaine en passant par la nécropole du Boiron*, CAR 168, Lausanne.

Genequand, D. et Studer, J. 2009. «La fouille du parking de Vandœuvres: nouvelles données sur l'Âge du Fer dans la campagne genevoise», *as.* 32.2, p. 25-31.

Montandon, R. 1922. *Genève, des origines aux invasions barbares*, Genève.

Stahl Gretsches, L.-I. 2018. «Quoi de neuf à propos du site archéologique des carrières de Veyrier au pied du Salève?», *Archives des Sciences* 70, p. 59-70.

## Crédit des illustrations

SAGE, T. Constantin (fig. 1-9, 12-13); I. André (fig. 10). UNIGE, C. Pruvost (fig. 11).

# Un foyer du Premier âge du Fer à Laconnex

**3** Thibaud Constantin, avec la collaboration de Martine Piguet

Depuis plusieurs décennies, une exploitation intensive du sous-sol pour en extraire du gravier se déroule sur le territoire de la commune de Laconnex. En prévision de l'extension d'une zone de gravières, un diagnostic archéologique mené à l'automne 2022 a permis de mettre au jour une structure de combustion datée du Premier âge du Fer.

**Fig. 1**  
Le site de Laconnex  
en cours de fouille.  
En arrière-plan,  
le Mont Salève.



Laconnex, petite commune de 3,83 km<sup>2</sup> au sud-ouest de Genève, est entourée par Soral, Avusy et Cartigny. La zone investiguée, au lieu-dit Manchette, se trouve à l'ouest du village, à une altitude moyenne de 436 m (fig. 1-2).

Le paysage pédologique de la parcelle est lié aux sols des terrasses fluvio-glaciaires dites « de la Champagne ». Ces sols argileux brun-ocre, lessivés, sont installés sur des dépôts de graviers grossiers et de sables non cimentés. Des gravières se sont ainsi développées dans cette zone depuis les années 1950, dont l'exploitation a révélé de nombreux vestiges. Une fouille menée en 2016 à Laconnex a notamment permis de mettre au jour un établissement rural occupé entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Âge, avec deux inhumations datées du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle (fig. 3, n° 1). À Avusy, le complexe funéraire de Sézegnin, fouillé en 1973, a révélé 710 sépultures et un établissement rural datés entre le IV<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle (fig. 3, n° 2). Enfin, deux découvertes isolées, non datées

précisément, sont à signaler dans les environs: une tombe double à Avusy et une sépulture à Laconnex (fig. 3, n° 3 et 4).

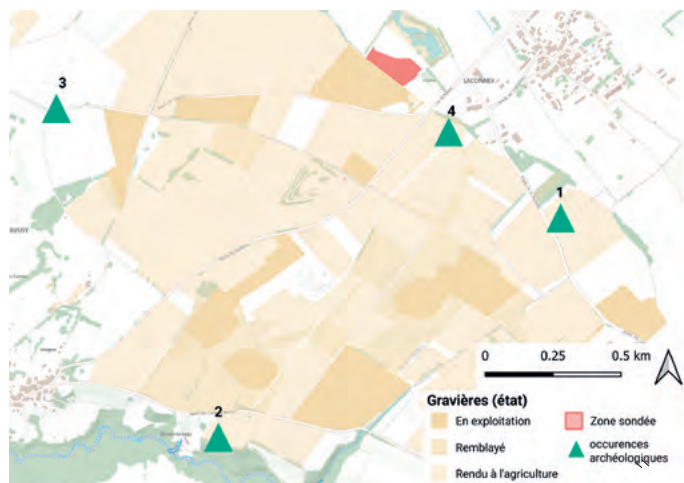
La volonté d'étendre la gravière sur de nouveaux terrains a engagé la réalisation d'une campagne de diagnostic archéologique du sous-sol par le Service d'archéologie de Genève (SAGe) durant deux semaines, entre les mois de novembre et décembre 2022. Quatorze tranchées ont été réalisées afin de sonder les 13 500 m<sup>2</sup> de la parcelle (fig. 4). La séquence stratigraphique de ces sondages se résume à la terre végétale argilo-sableuse reposant sur des colluvions de limons sableux rouge ocre. Le terrain naturel, constitué de sables et graviers, apparaît à moins de 50 cm de profondeur par endroits.

C'est dans ce contexte de fort arasement des couches anthropiques et du quasi-affleurement du substrat naturel qu'un sondage s'est avéré positif en vestiges, matérialisés par quelques fragments



**Fig. 2**  
Localisation de la zone sondée (en rouge) à l'ouest du village de Laconnex, au lieu-dit Manchette.

**Fig. 3**  
Zones archéologiques dans l'environnement immédiat du secteur sondé et état de l'exploitation des gravières autour de Laconnex.



**Fig. 4**  
Plan général des sondages.



de céramiques ainsi que par un sédiment fortement rubéfié et riche en concentrations charbonneuses. L'élargissement du sondage suivi d'un nettoyage fin a permis de bien délimiter l'emprise d'un foyer à pierres chauffées (ST 1, fig. 5).

### UN FOYER À PIERRES CHAUFFÉES

Ces structures de combustion, anciennement appelées «fours polynésiens», sont atypiques dans la mesure où la chauffe a lieu de manière indirecte : des pierres vont emmagasiner de la chaleur puis la restituer. Trois hypothèses fonctionnelles majeures émergent de la littérature scientifique : un usage culinaire, artisanal ou dans le cadre de bains de vapeur.

Le fonctionnement implique l'aménagement d'une fosse dans laquelle est allumé un feu, sur lequel sont déposés des galets destinés à stocker de la chaleur. Une fois chauffées, les pierres sont écartées pour laisser place aux éléments à cuire, avant d'être redéposées au centre de la fosse de manière à encercler les aliments. Après la cuisson, les galets sont mis de côté pour être remployés, jetés ou dispersés dans d'autres foyers proches. La fosse peut être réutilisée ou abandonnée.

Ce modèle représente une utilisation idéale et peut varier en fonction des périodes, des régions et des usages. On considère que ces structures sont dynamiques puisque leur morphologie change constamment avec leur utilisation, qui comprend aussi des actions de nettoyage et de vidange. Enfin, il faut garder à l'esprit que les vestiges mis au jour reflètent leur dernier usage, mais ne renseignent pas sur leur fonctionnement dans la durée.

### DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Le foyer découvert à Laconnex est une structure quadrangulaire mesurant 1,70 m de long et 1,50 m de large. Sa forme est régulière avec des angles arrondis et un fond plat, d'une profondeur maximale de 0,18 m (fig. 6 et 7).

Le corpus lithique du foyer est composé de blocs, galets et graviers fins de grès, variant en taille de 2 à 30 cm. Ces éléments présentent des signes de chauffe, tels que le noircissement, la rubéfaction ou la thermofraction.

La distribution des pierres de chauffe n'est pas homogène. On peut observer une stratification distincte de l'amas de blocs. Le niveau d'apparition du foyer présente plusieurs fragments de céramique ainsi qu'un épandage irrégulier de blocs de gros module, principalement situés dans la partie ouest de la structure. Le niveau intermédiaire contient des blocs de bon volume, souvent entiers, situés en périphérie, tandis que les plus petits éléments, issus de la fragmentation, se retrouvent au centre, dispersés parmi les tessons, encore nombreux et souvent connectés. Le fond du foyer est marqué par un grand nombre de vestiges lithiques très fragmentés, situés au centre de la structure. Ce niveau est aussi caractérisé par la quasi-absence de céramique.

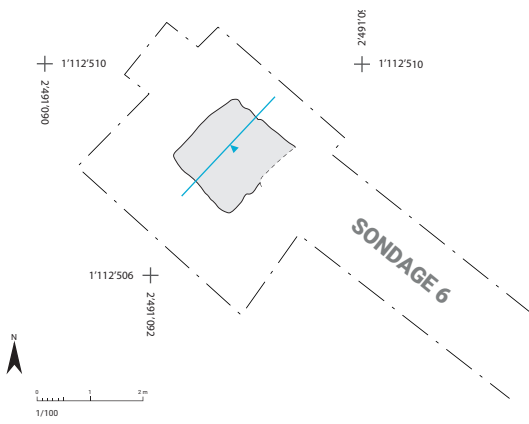
Le comblement du foyer est caractérisé par un sédiment argilo-sableux brun ocre, avec des traces de rubéfaction qui s'estompent progressivement vers les niveaux inférieurs, remplacées par des zones charbonneuses denses.

Pour finir, on relèvera l'absence de restes de bûches ainsi que la non-rubéfaction des parois du foyer. De même, si ce type de structure est tout

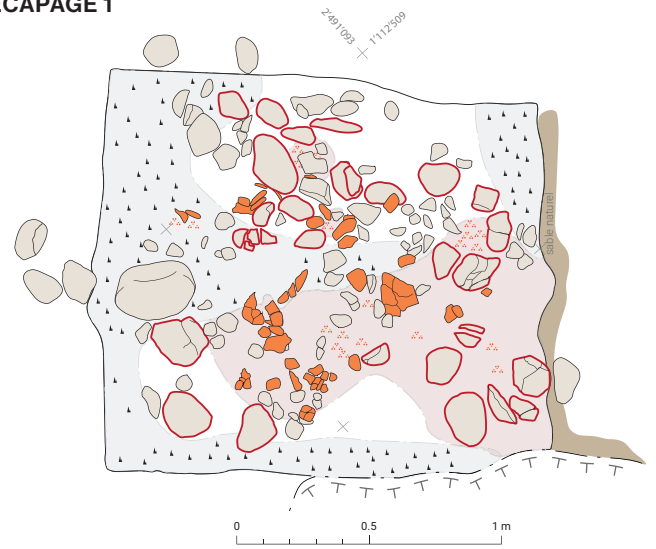


**Fig. 5**  
Vue zénithale du foyer à pierres chauffées à son niveau d'apparition (décapage 0).

## SITUATION

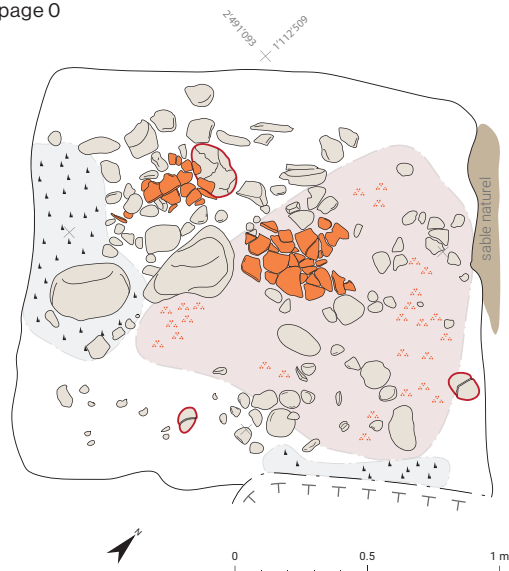


## DÉCAPAGE 1

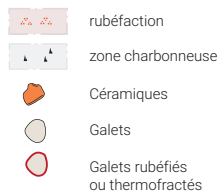
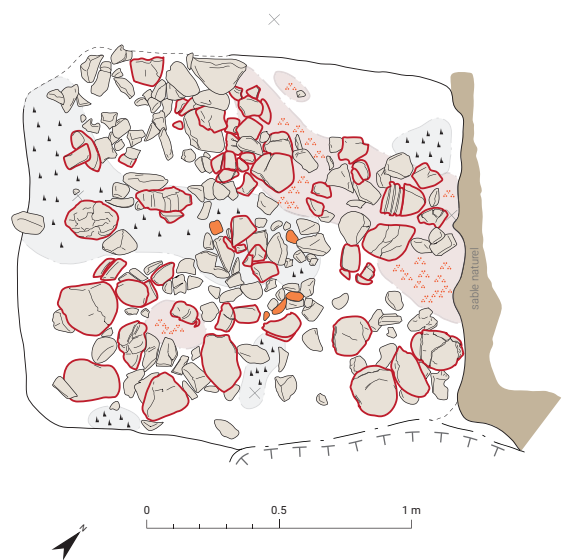


## APPARITION

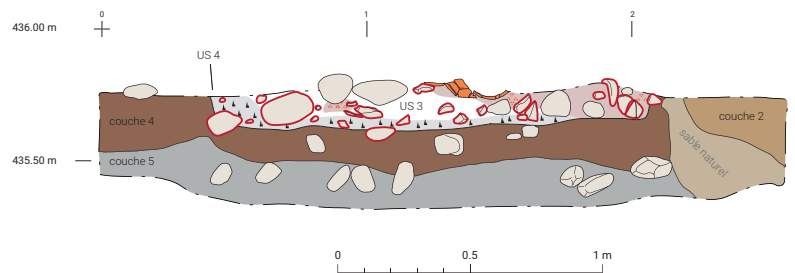
Décapage 0



## DÉCAPAGE 2



## COUPE



**Fig. 6**  
Situation et relevé en plan du niveau d'apparition du foyer.

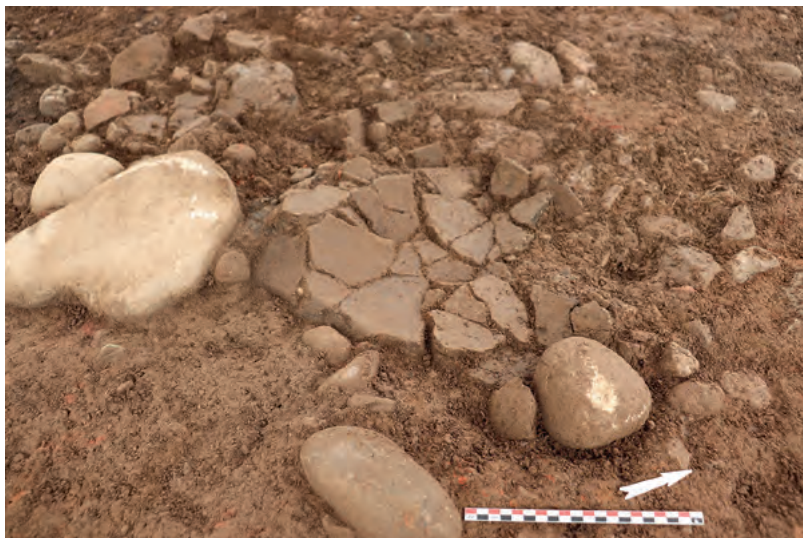
**Fig. 7**  
Relevés en plan et en coupe du foyer.

**Fig. 8**

Détail des fragments de céramiques en connexion situés au centre du foyer.

**Fig. 9**

Sélection de tessons de céramiques illustrant l'état de conservation et la fragmentation du mobilier.



désigné pour cuire des aliments, aucun reste faunique n'a été retrouvé.

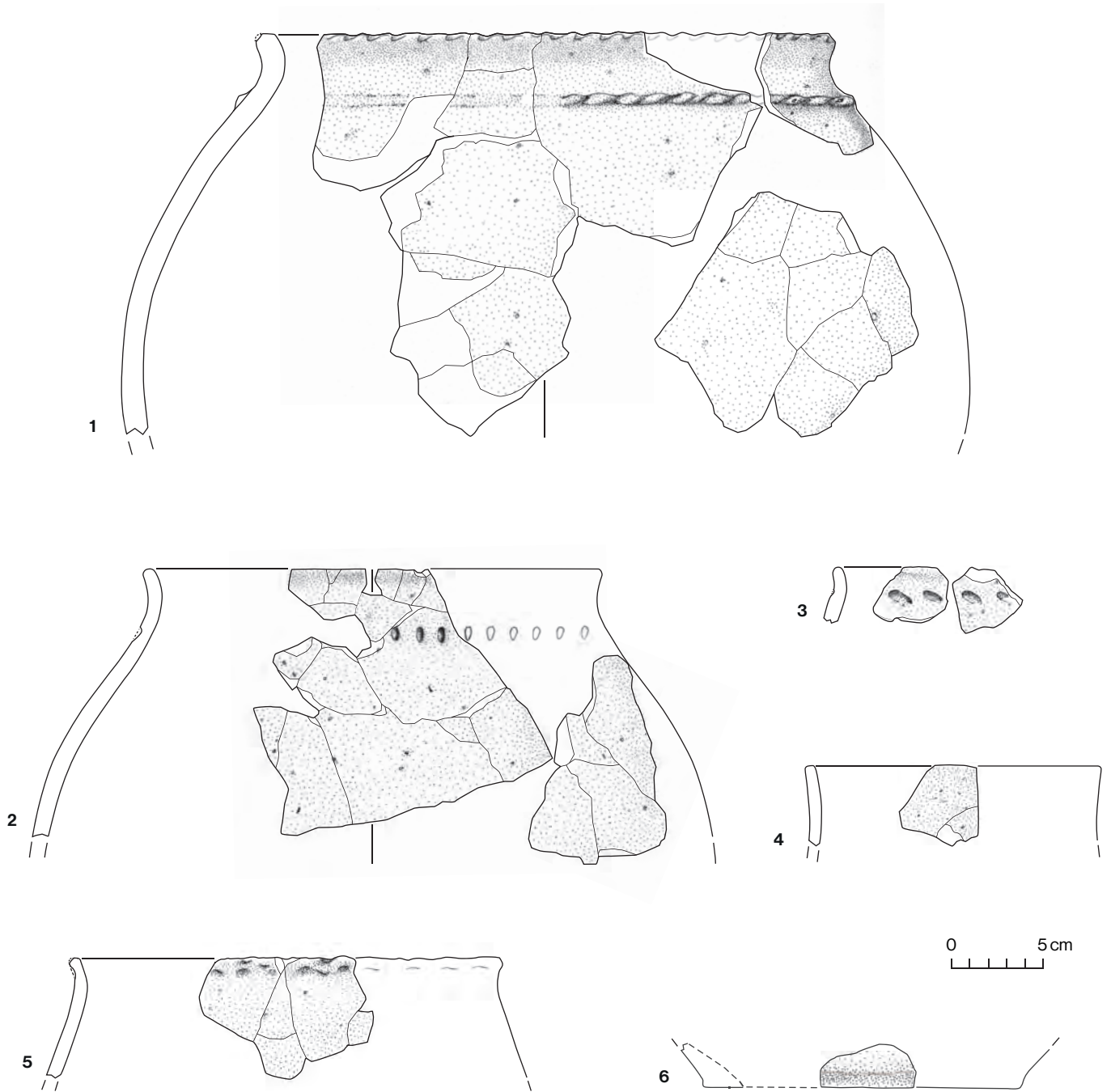
La datation de ce foyer est fournie par l'analyse radiocarbone effectuée sur un échantillon de charbon issu de son comblement. Le résultat place l'utilisation du foyer dans la première moitié du Premier âge du Fer (Ha C - Ha D2), soit entre le milieu du VIII<sup>e</sup> et le milieu du VI<sup>e</sup> av. J.-C.

## LE MOBILIER

Le mobilier issu de cette structure est un ensemble céramique qui compte 355 tessons de taille variable, allant de moins de 1 cm à 12 cm dans leur longueur maximale. La fouille a été réalisée en trois décapages et deux zones; les fragments les plus grands se trouvent dans le décapage 1, plusieurs sont en connexion et indiquent un bris sur place (fig. 8). La conservation est hétérogène: certains fragments bien préservés montrent des traces de lissage sur les faces internes, alors que d'autres très fragmentés offrent des tranches et des faces érodées, où les surfaces originelles de la céramique ont disparu, laissant le dégraissant émerger à la surface. Le travail de remontage a permis de comptabiliser au moins cinq récipients, mais aucun profil complet (fig. 9).

Deux de ces récipients offrent une bonne reconstitution. Le premier est un grand pot à col court, portant des impressions sur une lèvre aplatie, avec un cordon à impressions obliques sous le bord (fig. 10, n° 1). Le second est un pot à col court dont le bord est souligné d'une ligne d'impressions à la baguette (n° 2). Trois autres récipients de plus petite taille sont représentés par des bords (n° 3-5). Deux fonds plats complètent cet ensemble (n° 6). Excepté un récipient en céramique fine, les pots sont en céramique grossière, typiques d'une utilisation pour la cuisson des aliments, fonction probable du foyer à pierres chauffées.

Ce petit ensemble est caractéristique du Hallstatt C/D du plateau suisse et de France voisine, en accord avec la datation <sup>14</sup>C réalisée sur les charbons du foyer. Les récipients à impressions digitées sur la lèvre et sur le cordon sont communs à l'ensemble du Premier âge du Fer; ils sont reconnus sur des récipients généralement de grande taille avec des profils variés, droits, sinueux, ou ouverts. On les trouve dans le canton de Vaud à Faoug - Derrière-le-Chaney, dans le Jura sur le site de En la Pran (Delémont, JU), dans le canton de Fribourg (Praz au Doux à Frasses, La Roche Burnin à Cheyres), dans le canton de Neuchâtel (Le Roc Bois Meunier à Cornaux), ainsi qu'en France dans la région lyonnaise, au Pré de la Cour à Montagnieu. Ces éléments, lèvres et cordons digités, sont présents sur les sites genevois du Pré-du-Stand au Grand-Sacconnex, où plusieurs occupations du Hallstatt sont mises en évidence.



**Fig. 10**  
La céramique du Hallstatt.

Les lignes d'impressions visibles sur les deux céramiques de Laconnex (fig. 10, n° 2-3) sont également répandues au Hallstatt C/D et se localisent généralement à la jonction panse/col ou sous le bord. Réalisées avec des outils divers, elles peuvent être obliques ou verticales. Elles se rapprochent des impressions circulaires et quadrangulaires des sites proches du Pré-du-Stand. On les trouve aussi dans le Jura à Delémont - En La Pran, sur les sites vaudois de Faoug - Derrière-le-Chaney et Onnens - Le Motti, ainsi que dans le canton de Fribourg à Frasses - Praz au Doux.

Si ces formes hautes sont connues dans les sites hallstattiens de Suisse romande et de France voisine, elles sont relativement nouvelles pour le canton de Genève. Cette petite série trouve en effet des parallèles avec les sites genevois du Pré-du-Stand, mais elle s'en distingue par l'absence de formes basses, pourtant courantes au Hallstatt, comme des écuelles et des jattes. Elle complète ainsi les ensembles régionaux encore maigres pour cette période.

### INTERPRÉTATION

La fouille fine du foyer de Laconnex appelle plusieurs remarques d'ordre taphonomique qu'il convient de discuter.

Tout d'abord, les galets du foyer montrent une fragmentation relativement contenue puisqu'elle se manifeste souvent par de simples fissures. Ensuite, on a pu observer que les pierres du niveau inférieur se structurent autour d'un foyer central, ce dernier comprenant les galets les plus exposés à une forte chaleur. Les niveaux supérieurs rendent compte d'une distribution plus lâche avec des blocs beaucoup moins exposés à la chaleur. Ces indices d'une organisation pyramidale plaident en faveur d'un faible remaniement de la structure. Il est par ailleurs tout à fait plausible que le foyer n'ait eu qu'un usage ponctuel, voire unique.

On peut également douter de l'utilisation d'un système de couverture lors de son fonctionnement. Les structures comparables attestent la présence récurrente de bûches brûlées encore conservées sous les amas de galets, conséquence d'une combustion en atmosphère réductrice. À Laconnex, aucun reste de ce type n'a été préservé. Bien au contraire, les vestiges de combustion n'étaient conservés que sous forme de cendres, avec de nombreuses paillettes de charbon. On peut dès lors s'interroger sur le possible usage du foyer «à l'air libre».

À propos de la provenance des blocs, on remarque qu'ils sont disponibles en abondance dans le sous-sol de la gravière: les pierres sont donc vraisemblablement d'origine locale. De plus, il est indubitable qu'elles ont fait l'objet d'une sélection préalable: leur taille paraît être calibrée entre 15 et 20 cm, ce qui devait être un volume idéal pour faciliter

l'aménagement de la structure tout en conservant des propriétés calorifiques. Cela est d'autant plus manifeste que le substrat de la gravière offre tout un choix de galets de module plus petit.

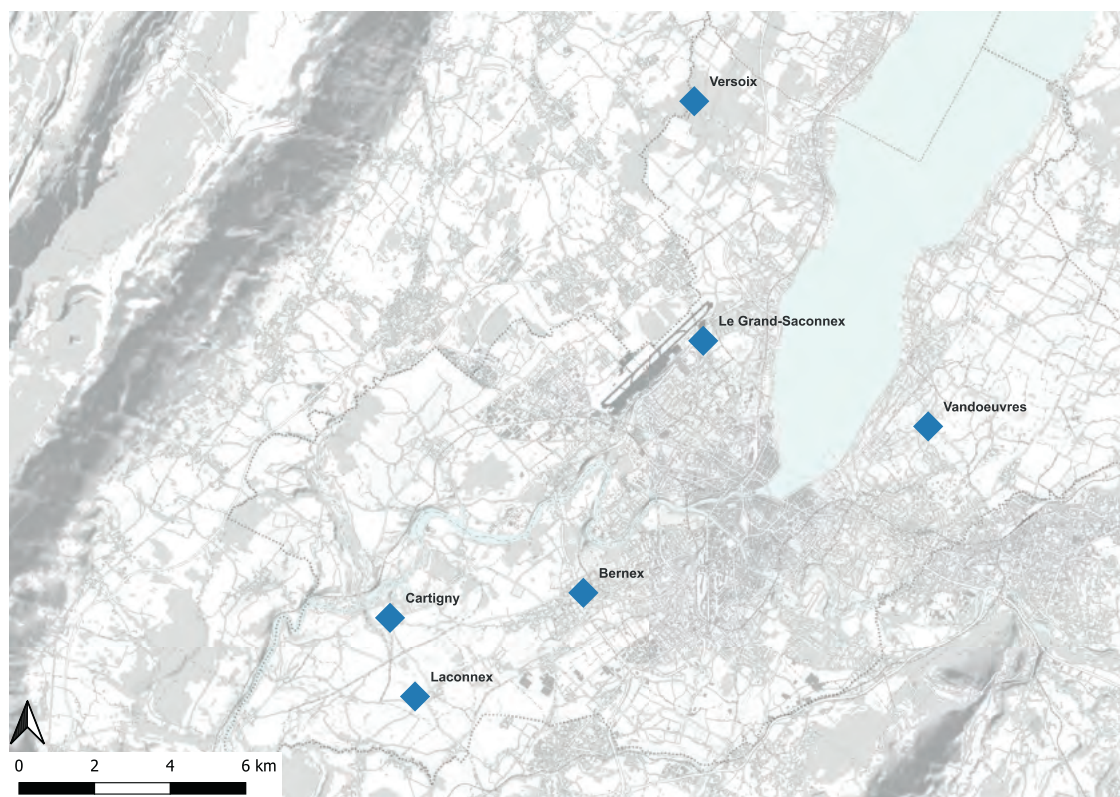
La détermination des modalités d'abandon de ce type de structure, comblée soit volontairement après son fonctionnement, soit progressivement par des phénomènes naturels de colluvionnement, est toujours délicate. Le fait que de nombreux fragments de céramique aient été conservés à plat au sommet de la structure plaide néanmoins pour un comblement rapide, et donc anthropique, après l'utilisation du foyer.

### UNE OCCUPATION PROTOHISTORIQUE PÉRENNE OU PONCTUELLE?

Au-delà de l'enquête sur les gestes effectués autour de cette structure de combustion, une interrogation majeure demeure à propos de son contexte. Le diagnostic archéologique de Laconnex - Manchette n'a pas livré d'autres indices d'occupation humaine. Le paléosol contemporain du foyer n'a semble-t-il pas été conservé. Les sondages n'ont pas non plus révélé d'autres structures en creux (trous de poteau, sablières, fosses, fossés, etc.) ni de mobilier, caractéristiques attendues pour un habitat protohistorique. Ainsi, aucun vestige archéologique ne permet de statuer sur le caractère domestique ou artisanal de la structure. Cette dernière reste isolée, hors de tout contexte anthropique contemporain.

On serait tenté d'imputer cet isolement au fait que la parcelle n'a pas donné lieu à un décapage extensif à la suite de la mise au jour de la structure à combustion. Il est vrai que des recommandations allant dans ce sens, notamment en Suisse, ont été proposées. Sans réfuter cette possibilité, on fera remarquer que l'absence de vestiges contemporains n'est pas rare à proximité des foyers à pierres chauffées, même lorsque ces derniers ont bénéficié de fouilles de grande ampleur. À Laconnex, la pauvreté des sols due à leur arasement intensif suggère plutôt un effacement des potentielles structures contemporaines. Le corolaire est que la conservation du foyer tient probablement à sa profondeur relativement importante à l'origine. Cette proposition est corroborée par des exemples ethnographiques ou archéologiques, dont les creusements avoisinent 1 m voire 1,20 m. Cette caractéristique expliquerait leur conservation dans des environnements fortement soumis à l'érosion des sols.

Il demeure toutefois impossible de conclure à un isolement réel du foyer dans son environnement contemporain. S'agit-il d'une structure de combustion employée ponctuellement, de type artisanal ou rituel, ou prenait-elle place dans un cadre domestique dont aucun vestige n'aurait traversé les siècles? Les indices archéologiques à disposition ne permettent pas de résoudre cette question.



**Fig. 11**  
Distribution spatiale des indices  
d'occupation du Premier âge du Fer  
(800-450 av. J.-C.) dans le canton  
de Genève.

### ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Très largement répandus en Europe occidentale, les foyers à pierres chauffées protohistoriques ont depuis longtemps attiré l'attention des archéologues, sans que leur identification ou fonction précise ne soit toujours bien établie. Cependant, depuis une vingtaine d'années, ils ont fait l'objet de plusieurs études de synthèse, en Suisse comme en France.

La distribution géographique de ces structures se concentre principalement au nord des Alpes (Suisse), en Alsace, dans la haute vallée du Rhône et en Auvergne (France). Les plus anciennes remontent au Néolithique ancien. Si les dernières occurrences sont attestées à La Tène finale, c'est surtout dans la seconde moitié de l'âge du Bronze et au tout début du Premier âge du Fer que leur usage s'intensifie considérablement.

Les foyers à pierres chauffées ont une forme standardisée, généralement rectangulaire, et mesurent de 2 à 4 m de long pour 1 à 1,50 m de large. Leurs parois peuvent être rubéfiées par la chaleur. Les foyers sont

souvent découverts en batterie, mais peuvent aussi être isolés – dans un tiers des cas – comme à Laconnex.

L'essor de l'archéologie préventive durant ces dernières décennies a entraîné une augmentation manifeste des structures connues. Pour la seule période du Premier âge du Fer et dans un environnement proche, on peut citer le foyer mis au jour lors de la fouille du parking de Vandœuvres, menée en 1995 par le SAGE. De taille plus imposante que celui de Laconnex, avec une longueur de 2,20 m pour une largeur de 1,10 m, il n'est rattaché à aucun autre vestige et semble isolé. Toujours dans un contexte régional, signalons plusieurs opérations menées ces dernières années en Haute-Savoie qui ont livré des foyers tout à fait comparables, tous contemporains de celui de Laconnex: il s'agit des sites de Véreître à Chens-sur-Léman, de Les Bels à Massongy ou encore de Périaz à Seynod. Là encore, les foyers se trouvent hors de tout environnement bâti, soit parce que la fragilité des vestiges fait qu'ils ne se sont pas conservés, soit parce que cet isolement est réel.

## SYNTHÈSE ET CONCLUSION

La découverte d'un foyer à pierres chauffées daté du Premier âge du Fer à Laconnex est importante pour l'archéologie protohistorique genevoise. Elle contribue à combler une lacune: les sites de cette période sont en effet très mal représentés dans le canton, avec seulement six découvertes (fig. 11). Parmi elles, seul le foyer de Vandœuvres et le tumulus de Mariamont à Versoix ont révélé des structures. Les sites de Cartigny, de Bernex et du Grand-Saconnex sont en réalité des épandages de mobilier sans éléments d'occupation bien définis. La découverte de Laconnex vient ainsi enrichir le corpus cantonal. Elle inscrit également la région dans une dynamique plus large d'expansion de l'utilisation des foyers à pierres chauffées qui touche une grande partie du complexe nord-alpin et de la vallée du Rhône durant la Protohistoire.

### Thibaud Constantin

Service d'archéologie de Genève  
Route de Suisse 10  
1290 Versoix  
thibaud.constantin@etat.ge.ch

### Martine Piguet

Laboratoire d'archéologie préhistorique  
et anthropologie  
Dép. F.-A. Forel des sciences  
de l'environnement et de l'eau  
Science de la Terre et de l'environnement  
Uni Carl-Vogt  
66 boulevard Carl-Vogt  
1211 Genève 4  
martine.piguet@unige.ch

## Notes

- 1 Ruffieux 2020, p. 17-32.
- 2 Privati 1983; Bonnet 1984, p. 55-56; Privati 1986, p. 9-19.
- 3 Reber 1901, p. 56-60; Montandon 1922, p. 166; Sauter 1970, p. 34; Privati 1983, p. 79.
- 4 23 tranchées étaient prévues à l'origine, mais 10 d'entre elles, à l'ouest, n'ont pas pu être réalisées en raison de la présence de zones de stockage de terre. Une tranchée supplémentaire de 121 m a été ajoutée afin de répercuter la perte en surface excavée.
- 5 Pranyies *et al.* 2012; Hart 2017, p. 138.
- 6 ETH-133416 : 2502 ± 22 BP, 774-544 cal BC (95,4%).
- 7 Rychner-Faraggi 1999, fig. 7, 6-8.
- 8 Frei Paroz *et al.* 2012, pl. 1, 21 ; pl. 5, 5 ; pl. 6, 7.
- 9 Ruffieux et Wolf 2005, pl. 1, 12-13 ; pl. 2, 1.
- 10 Michel 2006, pl. 7, 1-2.
- 11 Vital 1993, fig. 76, 1.
- 12 Joguín Regelin et André 2020, Besse *et al.* 2022.
- 13 Joguín Regelin et André 2020, fig. 9, 5 ; Besse *et al.* 2022, fig. 20, 10-12, 16.
- 14 Frei Paroz *et al.* 2012, pl. 5, 3, 13-14, 16 ; Rychner-Faraggi 1999, fig. 6, 33, 36-38 ; Schopfer *et al.* 2018, pl. 36 ; Ruffieux et Wolf 2005, pl. 1, 4-5.
- 15 Pranyies *et al.* 2012, p. 17.
- 16 Ramseyer 2003, p. 74-76.
- 17 Pranyies *et al.* 2012, p. 36-37.
- 18 Vialet *et al.* 2004; Pranyies *et al.* 2012, p. 36-37.
- 19 Muller-Pelletier et Gascò 2007.
- 20 Ramseyer 2003; Mauvilly *et al.* 2003; Frère-Sautot 2003; Pranyies *et al.* 2012; Hart 2022.
- 21 Hasler *et al.* 2003, 40 ; Ramseyer 2003 ; Mauvilly *et al.* 2003, fig.11, 508 ; Pranyies *et al.* 2012, fig. 26, 39 ; Hart 2017, fig. 5, 140.
- 22 Genequand et Studer 2009.
- 23 Néré et Notier 2022.

## Bibliographie

- Besse, M., Piguet, M., Steimer-Herbet, T., André, I., Bystritzsky-Papilloud, A., Carbone, A., Debard, J., Gehres, B., Guélat, M., Henry, A., Hofstetter, T., Mens, E. 2022. «4500 ans d'occupation au Pré-du-Stand (Grand-Saconnex – Genève)». *Annuaire d'Archéologie Suisse* 105, p. 7-45.
- Bonnet, C. 1984. «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983», *Genava* 32, p. 43-62.
- Frei Paroz, L. *et al.* 2012. *Delémont – En la Pran 4 – Occupations des Premier et Second âges du Fer dans le bassin de Delémont*, Porrentruy.
- Frère-Sautot, M.-Ch. (dir.) 2003. *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Âges des métaux. Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7-8 octobre 2000*, Montagnac.
- Genequand, D., Studer, J. 2009. «La fouille du parking de Vandœuvres: nouvelles données sur l'âge du Fer dans la campagne genevoise», *as.* 32.2, p. 25-31.

**Hart, P. 2022.** *Foyers et structures de chauffe domestiques des âges des métaux. De la méthode d'analyse dynamique des structures à l'apport de l'ethnologie et au cas particulier des structures à pierres chauffées*, Thèse inédite, Université de Strasbourg.

**Hasler, A., Fabre, L., Carozza, L., Thiébaud, S. 2003.** «Les "foyers à pierres chauffées" de Château Blanc (Ventabren, Bouches-du-Rhône, France) et du Puech d'Auzet (Millau, Aveyron, France)», in Frère-Sautot 2003, p. 37-50.

**Joguin Regelin, M., André, I. 2020.** «Du Hallstatt à la route des Nations: 2500 ans d'occupation humaine au Grand-Saconnex (GE)». *Annuaire d'Archéologie Suisse* 103, p. 51-61.

**Mauvilly, M., Murray, C., Boisaubert, J.-L., Antenen, I., Kanellopoulos, K., Marras, R. 2003.** «Structures de combustion au singulier et au pluriel sur différents sites de la fin de l'âge du Bronze/début de l'âge du Fer dans la région des Trois Lacs (Suisse): première présentation et premier bilan», in Frère-Sautot (dir.) 2003, p.501-514.

**Michel, R. 2006.** «Cornaux NE-Le Roc: un dépôt de céramique du Hallstatt ancien». *Annuaire d'Archéologie Suisse* 89, p. 165-188.

**Montandon, R. 1922.** *Genève, des origines aux invasions barbares*, Genève.

**Muller-Pelletier, C., Gascò, J. 2007.** «L'étude des foyers de la Préhistoire: historique, modalités, variantes et perspectives nouvelles», in Evin, *Un siècle de construction du discours scientifique en préhistoire. XXVI<sup>e</sup> congrès préhistorique de France, Congrès centenaire de la SPF, 21-25 septembre 2004*, Avignon. p. 323-339.

**Néré, E., Notier, F. 2022.** «Seynod - Périaz (Haute-Savoie), un habitat à occupations multiples de l'âge du Bronze dans l'arrière-pays du lac d'Annecy», *Bulletin APRAB* 22, p. 99-109.

**Pranyies, A., Argant, T., Granier, F., Moulin, B., Schaal, C. 2012.** «Les batteries de foyers à pierres chauffantes de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer. Des vestiges de repas collectifs sur le site de Grièges (Ain)?», *Gallia* 69-2, p. 1-54.

**Privati, B. 1983.** *La nécropole de Sézegnin (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle)*, Genève.

**Privati, B. 1986.** «Sézegnin GE: une unité agricole du haut Moyen Âge», *Archéologie Suisse* 9.1, p. 9-19.

**Ramseyer, D. 2003.** «Les fosses à galets chauffés de Suisse occidentale», in Frère-Sautot 2003, p. 71-76.

**Reber, R. 1901.** *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève.

**Ruffieux, P. 2020.** «Du Bas Empire à l'époque carolingienne. Un établissement rural entre Laconnex et Soral», *Archéologie genevoise 2016-2018*, p. 17-32.

**Ruffieux, M., Wolf, S. 2005.** «La production céramique entre le IX<sup>ème</sup> et le V<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. dans la Broye». *Cahiers d'archéologie fribourgeoise* 7, p. 126-147.

**Rychner-Faraggi, A.-M. 1999.** «Faoug VD-Derrière-le-Chaney. Structures et mobilier d'un site hallstattien». *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 82, p. 65-78.

**Sauter, M.-R. 1970.** «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1966 et 1969», *Genava* 18, p. 5-35.

**Schopfer, A., Nitu, C., Dunning Thierstein, C. et al. 2018.** *La colline d'Onnens 3. Les occupations de l'âge du fer: Onnens - Le Motti*, CAR 169, Lausanne.

**Vital, J. (éd.) 1993.** *Habitats et sociétés du Bronze final au Premier âge du Fer dans le Jura: les occupations protohistoriques et néolithiques du Pré de la Cour à Montagnieu (Ain)*, Paris.

**Violet, P., Vital, J., Sidi Maamar, H. 2004.** «Deux ensembles de fours à pierres chauffantes du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Basse-Auvergne: Clermont-Ferrand "la Pardieu" et Saint-André-le-Coq "les Nugérades" (Puy-de-Dôme)», in Dartevelle (dir.), *Auvergne et Midi: actualité de la recherche, Actes de la 5<sup>e</sup> session des rencontres méridionales de Préhistoire récente, Clermont-Ferrand, 8-9 novembre 2002*, Cressensac. p. 215-244.

### Crédit des illustrations

SAGe, T. Constantin (fig. 1-8, 11); M. Piguët (fig. 9-10).

# Une fenêtre ouverte sur la Genève antique

4

Marc-André Haldimann et Romaine Luisoni

Mené il y a 40 ans dans un contexte de développement des fouilles archéologiques d'urgence au sein de la Vieille-Ville de Genève, le chantier du 16, rue des Chaudronniers s'est d'emblée avéré des plus riches. Outre des murs datés entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, une succession de bâtiments d'époques gauloise et gallo-romaine ainsi que la reconnaissance du tracé de la voie antique qui traverse le plateau des Tranchées et la colline de Saint-Pierre d'est en ouest offrent un éclairage d'importance pour la compréhension du *vicus* de *Genava*.

Cette contribution ne peut prétendre à la publication *in extenso* du site, qui livre par ailleurs 10 270 artefacts, dont 7 859 tessons provenant de 836 vases. Toutefois, le phasage des bâtiments gallo-romains conjugué à l'analyse du mobilier offre une première lecture de la topographie urbaine antique et de son évolution entre La Tène finale et le Haut Moyen Âge.

## INTRODUCTION

Berceau de l'archéologie genevoise depuis la découverte d'amphores gallo-romaines en 1767, le plateau des Tranchées suscite depuis 1919 des études scientifiques d'importance<sup>1</sup>. C'est donc à juste titre que le Service d'archéologie de Genève (SAGe) suit avec attention les projets dans ce périmètre depuis 1984. Si les interventions menées dans l'ancienne prison de Saint-Antoine, dans la cour du Collège Calvin, sous l'esplanade et à l'emplacement du parking de Saint-Antoine ont toutes fait l'objet d'articles<sup>2</sup>, tel n'est pas le cas de la toute première intervention, pratiquée en 1984 au 16, rue des Chaudronniers (fig. 1 et 2).

Lancée le 24 mars 1984, la rénovation de cet immeuble et sa reprise en sous-sol ont nécessité une fouille de sauvetage programmée confiée par Charles Bonnet, alors archéologue cantonal, à Gaston Zoller, les dessins étant assurés par Marie-Jeanne

Mühletaler et Dominique Burnand. Les travaux ont débuté par l'exploration du jardin, pour se conclure, entre fin juillet et fin août 1984, avec la fouille de la cave (fig. 3).

Outre des vestiges de bâtiments en ossature bois mis au jour dans le jardin, une succession de bâtiments gallo-romains maçonnés est apparue, miraculeusement conservée sous le sol des caves médiévales (fig. 4). Aussi unique qu'inattendu, cet ensemble n'a malheureusement pas bénéficié d'un temps d'intervention suffisant; encore peu rôdés à la fouille d'habitat gallo-romain, les archéologues médiévistes qui l'ont pratiquée ont toutefois réalisé une documentation de fouille qui sert de base à la présente élaboration. Jusqu'ici seule la notice publiée en 1986 par Charles Bonnet dans sa *Chronique des découvertes archéologiques 1984-1985* rendait brièvement compte des découvertes effectuées<sup>3</sup>.



**Fig.1**  
 Vue de la fouille du jardin et de la façade  
 du 16, rue des Chaudronniers en 1984.



**Fig.2**  
 Plan de Genève avec la  
 situation du 16, rue des  
 Chaudronniers.

Face à ce type de dossier en jachère, la démarche d'inventorier la totalité du mobilier en 2022 et d'établir la succession diachronique des vestiges en 2023<sup>4</sup>, initiée par l'actuel archéologue cantonal, Nathan Badoud, est salvatrice pour cette masse d'informations, qui risquait de sombrer dans l'oubli. Ces deux volets de l'étude ont livré une riche moisson d'informations, dont la mise en commun permet désormais d'aborder la phase antique de ce site, le premier, voici 40 ans, à avoir été fouillé avec des moyens d'investigation modernes dans ce secteur clé de la Vieille-Ville.

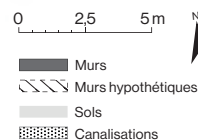
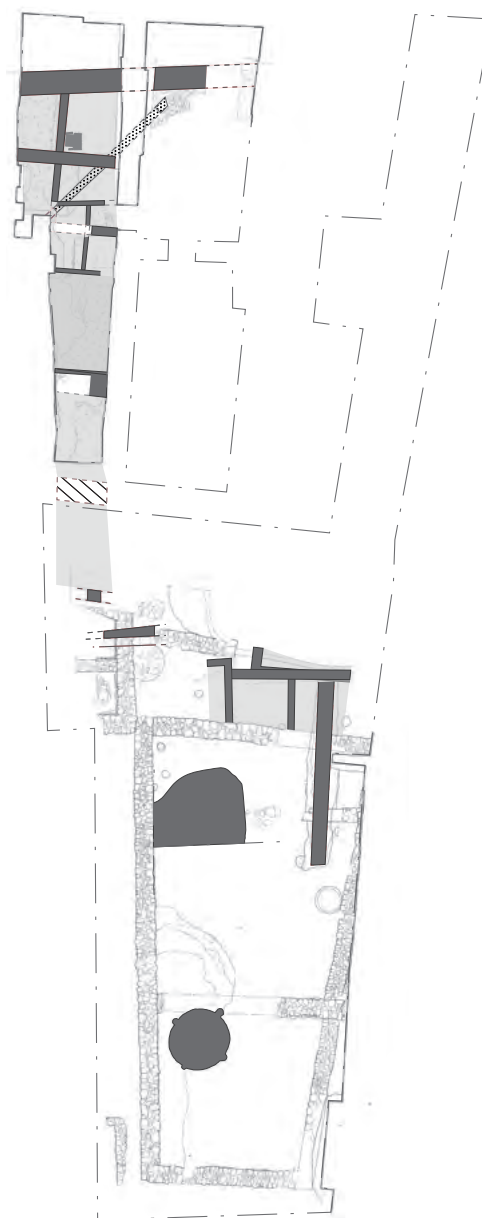
### UNE LONGUE SUCCESSION D'OCCUPATIONS

Cette étude préliminaire est centrée sur la présentation diachronique des vestiges, qui s'échelonnent entre La Tène Finale et le Haut Moyen Âge. Chaque horizon est introduit par un plan des murs et des structures mis au jour. Un tableau accompagné d'une planche rendent compte ensuite des ensembles céramiques corrélés de manière certaine à ces structures, présentés par leurs seuls nombres de fragments (N) et de vases (NMI). Ces données de base sont complétées par un bref descriptif des vestiges et la présentation des éléments de datation.

#### Un premier édifice en bois (Horizon 1, fig. 5)

Scellant le substrat morainique aperçu ponctuellement lors de la fouille du jardin, le paléosol du plateau des Tranchées est aménagé pour la construction d'un édifice dès 90 av. J.-C. Implanté dans ce paléosol suivant un axe ouest-est, ce premier bâtiment (BAT1) n'est connu que par son angle sud-ouest, dégagé sur une longueur de 4 m pour une largeur de 1,2 m (fig. 6). Ses parois (M22 et M28) sont toutes deux fondées sur un lit jointif de boulets de rivière qui calent des sablières basses supportant une élévation en ossature

**Fig. 3**  
Vue de la fouille dans la cave.



**Fig. 4**  
Plan des vestiges publié en 1986.



**Fig. 5**  
Plan des vestiges  
de l'horizon 1.

**Fig. 6**  
Vue du bâtiment 1,  
horizon 1.

bois. Un sol en terre battue est soigneusement mis en œuvre dans le local L21. Aucun autre indice quant au plan et à l'utilisation de cette construction n'est apparu lors de la fouille.

#### *Le mobilier céramique des niveaux d'occupation (pl. 1)*

Deux ensembles issus respectivement d'un remblai scellé par le sol du local L21 (GV092-01/30) et d'un trou de poteau (GV092-01/85, ST35) suggèrent une occupation ancienne du site. Ils totalisent 109 fragments pour 25 vases NMI (fig. 7).

Une coupe Lamb. 5 en céramique campanienne A (CAM A, n° 1) en provenance d'Ischia/Naples, produite entre 175 et 40 av. J.-C., souligne la présence des importations fines méditerranéennes. Elle est accompagnée de fragments d'amphores de Marseille et de Dr. 2/4 (AMP)<sup>5</sup>.

La coupe à listels en céramique grise fine (GFI cat., n° 2) est particulièrement remarquable: précédemment inconnue à Genève, elle provient d'*Emporiae* (L'Escala, Gérone) en Catalogne<sup>6</sup>. Une production importante de céramique grise fine ibérique, à parois fines et inclusions de mica, y est en effet bien attestée entre le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et l'époque augustéenne. D'abord inspiré de formes hellénistiques, son répertoire, caractérisé par un décor de listels sur les bords,

Catégories	N	NMI	%	n° cat.
CAM A	1	1	4	1
GFI cat.	1	1	4	2
AMP	3	2	8	
PNT	2	2	8	3
CFI	3	2	8	
CRU	1	1	4	
GFI	57	10	40	4-5
CCL	3	2	8	
CSO	37	3	12	
GNT	1	1	4	
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>25</b>	<b>100</b>	

**Fig. 7**  
Horizon 1, occupation, occurrences céramiques.

se développe rapidement. Dans la phase tardive de leur production, soit entre le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le changement d'ère, ces céramiques sont importées dans la région de Narbonne, dans le Languedoc et jusqu'au Massif central, certaines rejoignant l'Italie<sup>7</sup>. Le fragment observé dans l'horizon 1 témoigne d'importations lointaines rares, soulignant l'aisance des habitants du site à cette période ancienne déjà.

Le vaisselier régional compte une coupe *simili* (imitation) Lamb. 36 en céramique peinte (PNT, n° 3). Les céramiques grises fines (GFI) sont largement majoritaires, avec plusieurs bouteilles à lèvre repliée (n° 4-5), déjà connues dès 95 av. J.-C. dans le port celtique de Genève<sup>8</sup>.

Les récipients culinaires, majoritairement en céramique commune claire et sombre (CCL et CSO), traduisent l'essor des productions tournées de la fin de la période laténienne.

#### Le mobilier céramique des niveaux de démolition

Les ensembles provenant de la démolition de l'horizon 1 livrent 275 fragments pour 47 NMI (fig. 8).

Une coupe Lamb. 28 (n° 6) et un fond d'assiette Lamb. 5/7 en céramique campanienne B (CAM B) témoignent des importations méditerranéennes. Aux côtés de deux amphores italiques Dr. 1, une amphore Dr. 2/4 rhodanienne, dont l'apparition ne saurait être antérieure au dernier quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., illustre les récipients de transport (AMP)<sup>9</sup>.

Les céramiques fines régionales sont majoritairement représentées par des jattes et des bouteilles en céramique grise fine (GFI) de tradition celtique. Un pot à lèvre éversée en céramique claire fine (CFI, n° 7) rappelle une forme identique pourvue d'un engobe micacé, identifié dans l'horizon 5a de la cathédrale Saint-Pierre<sup>10</sup>.

Les céramiques culinaires comptent majoritairement des jattes et des pots en céramique commune sombre (CSO). Un pot à col cintré (n° 8), déjà connu à la cathédrale Saint-Pierre, est caractéristique de la période 40-20 av. J.-C.<sup>11</sup>.

Catégories	N	NMI	%	n° cat.
CAMB	2	2	4,3	6
AMP	8	3	6,4	
LAM	1	1	2,1	
PNT	6	2	4,3	
TSD	2	2	4,3	
CFI	15	3	6,4	7
CRU	9	1	2,1	
GFI	107	19	40,4	
PEI	1	1	2,1	
CCL	1	1	2,1	
CSO	38	7	14,9	8
CNT	2	2	4,3	
GNT	83	3	6,4	
<b>TOTAL</b>	<b>275</b>	<b>47</b>	<b>100</b>	

**Fig. 8**  
Horizon 1, démolition, occurrences céramiques.

#### Datation de l'horizon 1

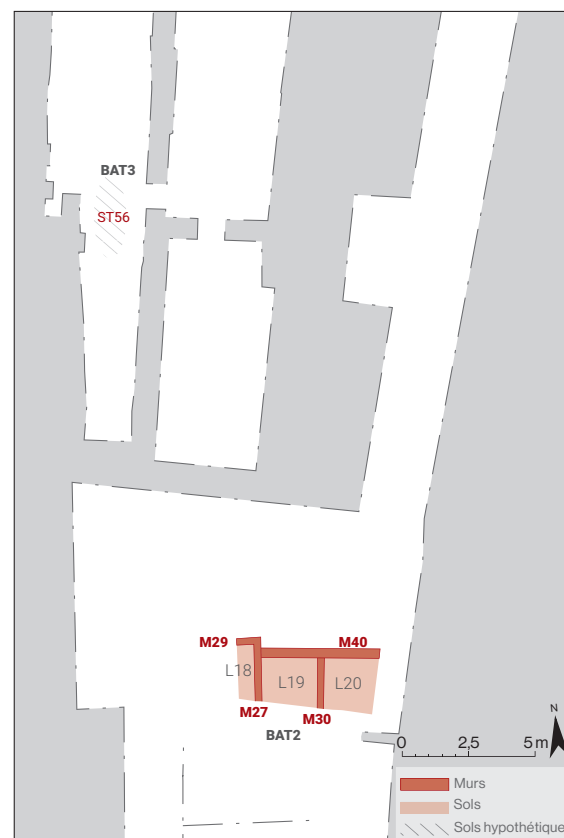
La datation de la mise en place de l'horizon 1 est étayée par la coupe Lamb. 5 en céramique campanienne A (175-40 av.), ainsi que par les productions régionales en céramique grise fine, notamment la bouteille à lèvre repliée, qui apparaît après 95 av. J.-C. La phase d'occupation se concentre donc entre la fin de La Tène D1 et la Tène D2.

La démolition du bâtiment BAT1 est quant à elle datée du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. par l'amphore rhodanienne et par les céramiques régionales, par ailleurs documentées dans le vaisselier genevois de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., à l'instar du pot à lèvre éversée en céramique claire fine, déjà reconnu dans l'horizon 5a de la cathédrale Saint-Pierre.

#### Deux nouveaux édifices en bois (Horizon 2, fig. 9)

Scellés par des remblais mis en place dès 20 av. J.-C., les premières constructions cèdent la place à un nouvel édifice (BAT2) établi selon un axe identique. Plus au nord, un troisième bâtiment (BAT3), contemporain, est repéré.

**Fig. 9**  
Plan des vestiges de l'horizon 2.



La façade nord du nouveau bâtiment 2 est érigée à l'emplacement de la façade sud du bâtiment antérieur. Repéré sur une longueur de 6 m, pour une largeur de 3 m, cet édifice comprend au moins trois locaux (L18-L20) qui n'ont, à l'exception de leurs sols en terre battue, livré aucun aménagement ni aucune structure (fig. 10 et 11).

Contemporain, le bâtiment 3 a été repéré dans la cave du 16, rue des Chaudronniers. Matérialisé par une cloison et un sol en terre battue (ST56) aperçus en stratigraphie, son plan ne peut être restitué (fig. 12).

**Fig. 10**  
Apparition du bâtiment 2 (au centre de l'image) avec sa démolition encore en place.



**Fig. 11**  
Vue du bâtiment 2 après dégagement.

#### Le mobilier céramique des niveaux d'occupation (pl. 2)

Trois ensembles témoignent de l'occupation de l'horizon 2. Ils rassemblent 141 fragments issus de 26 individus NMI.

Rares, les importations comprennent un gobelet à parois fines Marabini 1, produit entre 150 et 50 av. J.-C. (PFI, n° 9) et une amphore Dr. 20 (AMP) datée à partir de 40-30 av. J.-C.<sup>13</sup>.

Les jattes et les bouteilles en céramique grise fine s'inscrivent dans la continuité des formes des horizons précédents. La coupelle à bord en amande en céramique claire fine (CFI, n° 10) rappelle une forme déjà connue à la cathédrale Saint-Pierre; son apparition ne saurait être antérieure à 40 av. J.-C.<sup>14</sup>.

#### Le mobilier céramique des niveaux de démolition

Forts de 279 fragments issus de 41 récipients NMI, neuf ensembles proviennent de la démolition de l'horizon 2 (fig. 13).

Rares, les importations comptent des sigillées italiques, notamment une assiette Ha. 2 (TSA, n° 11), caractéristique de la période augustéenne; elle est accompagnée d'une coupe et d'un plat en sigillée de Gaule méridionale, datés à partir du règne de Tibère.

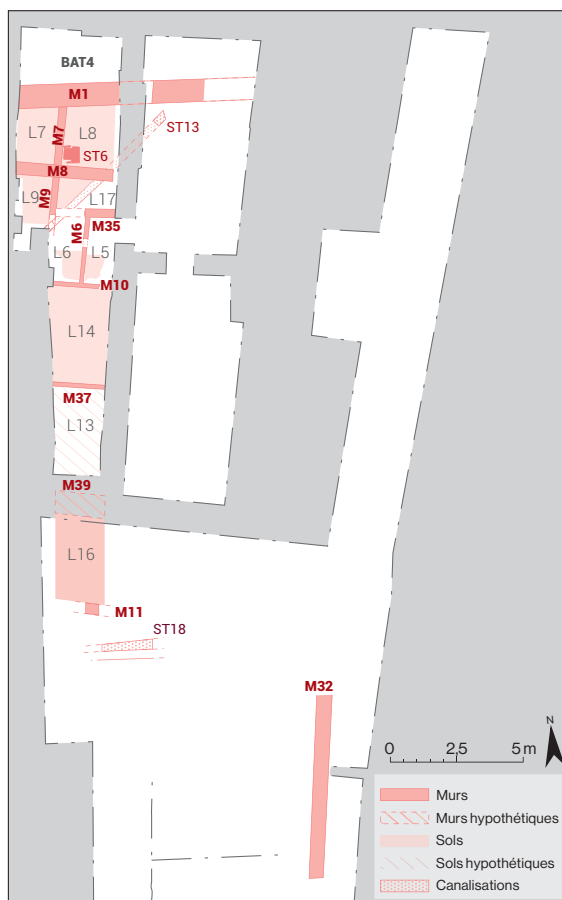
Catégories	N	NMI	%	n° cat.
PFI	1	1	3,8	9
AMP	8	2	7,7	
PNT	5	3	11,5	
CFI	14	2	7,7	10
CRU	5	1	3,8	
GFI	69	13	50	
CSO	26	3	11,5	
GNT	13	1	3,8	
<b>TOTAL</b>	<b>141</b>	<b>26</b>	<b>100</b>	

**Fig. 12**  
Horizon 2, occupation, occurrences céramiques.<sup>12</sup>

Catégories	N	NMI	%	n° cat.
TSA	6	3	7,3	11
TSE	3	2	4,9	
PFI	1	1	2,4	
AMP	14	7	17,1	
PNT	2	1	2,4	
TSD	16	4	9,8	12-15
CRA	1	1	2,4	
FUM	3	1	2,4	16
CFI	4	1	2,4	
CRU	100	5	12,2	17-18
GFI	17	5	12,2	
PEI	2	1	2,4	
CCL	20	2	4,9	
CSO	86	5	12,2	
GNT	4	2	4,9	
<b>TOTAL</b>	<b>279</b>	<b>41</b>	<b>100</b>	

**Fig. 13**  
Horizon 2, démolition, occurrences céramiques.

**Fig. 14**  
Plan des vestiges  
de l'horizon 3A.



**Fig. 15**  
Le mur M11 et sa coulisse  
de molasse délimitant le  
local L16 du bâtiment 4.

Les récipients de stockage (AMP) proviennent de Bétique (Dr. 20), de la Péninsule ibérique (Ha. 70, Dr. 7/8 et Dr. 9) et de Gaule.

Les céramiques fines régionales sont illustrées par un plat Drack 1 (n° 12) et une coupe Drack 22 (TSD, n° 13) en imitation de sigillée helvétique, produits dès 10 av. J.-C. Les deux coupes Drack 21 (n° 14) et l'imitation du plat *simili* Drag. 18 (n° 15) apparaissent quant à eux plus tardivement, respectivement dès 10 et 30-40 de notre ère. Un pot à col cintré en céramique fumigée (FUM, n° 16) se rattache à la période tibéro-claudienne, de même qu'une cruche à revêtement argileux (GV092-01/28). Enfin, l'*urceus* (petite cruche) à lèvre horizontale (CRU, n° 17) et la cruche à col cylindrique et lèvre horizontale (n° 18) ne sont produits qu'à partir de 40 apr. J.-C.<sup>15</sup>. La batterie de cuisine livre des jattes et des pots en céramique tournée à pâte claire et sombre. Les communes réduites (CSO) demeurent néanmoins largement majoritaires.

#### *Datation de l'horizon 2*

Les ensembles rattachés à l'occupation du bâtiment 2 présentent un faciès caractéristique du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., à l'image de l'amphore Dr. 20 produite dès 40-30 av. J.-C. De même, la coupelle à bord en amande en céramique claire fine ancre l'occupation des édifices dès 40 av. J.-C.

La démolition des édifices 2 et 3 intervient quant à elle au siècle suivant. La vaisselle importée de Gaule méridionale, ainsi que les productions régionales, à l'instar des coupes Drack 21 et du plat *simili* Drag. 18, permettent de situer la destruction entre 20 et 40 de notre ère.

#### **Le premier édifice maçonné (Horizon 3A, fig. 14)**

L'édification d'un puissant bâtiment maçonné (BAT4) marque une transformation profonde de ce secteur de la ville antique.

Délimité par son mur de façade septentrional, entièrement maçonné et épais de 0,9 m (M1)<sup>16</sup>, cet édifice de plan trapézoïdal est établi contre la voie est-ouest qui relie le plateau des Tranchées à la colline de Saint-Pierre (fig. 2). Terminé au sud par l'espace L16, surélevé de 0,7 m (fig. 15), il est long de 19 m sur son axe nord-sud. Reconnue sur un tronçon ouest-est de 7 m, sa largeur totale demeure inconnue.

Établie contre la façade sud et longue d'environ 4 m, la salle L16 est attenante aux salles L13 et L14, cette dernière étant également longue de 4 m et précédant deux locaux plus petits (L5 et L6). Ces derniers ont pour limite septentrionale une cloison (M35). Entre cette dernière et le mur de façade M1, quatre locaux quadrangulaires subdivisés par des solins maçonnés (M7, M8 et M9) occupent le volume disponible. Leurs limites est et ouest demeurent inconnues.

Au nord, le local L8 comprend un foyer culinaire composé de trois *tegulae* posées à l'envers (ST6, fig. 16),



**Fig. 16**  
Le foyer ST6 dans le local L8.



**Fig. 17**  
Les empreintes laissées par des chaussures d'enfant cloutées dans le *terrazzo* du local L7.

soigneusement jointoyées et bordées de fragments de *tegulae*. Les aménagements intérieurs sont de qualité: les locaux L5 à L9 ainsi que L14 sont dotés de *terrazzo* soigneusement mis en œuvre. Dans le local L7, le mortier encore frais a conservé la trace du passage d'un enfant: les empreintes de ses petites chaussures cloutées sont demeurées dans le *terrazzo* (fig. 17).

Le bâtiment 4 est par ailleurs desservi en diagonale par une canalisation (ST13) comportant une coulisse de *tegulae*, deux piédroits maçonnés et une couverture en dalles de schiste dont le tracé est observé jusque contre la façade nord.

Les dimensions imposantes de cet édifice sont à souligner: l'épaisseur de ses murs de façade (0,9 m au nord) reflète un bâtiment comportant au moins un étage. D'autres constructions le bordent au sud, comme le signale le négatif de mur M32, orienté nord-sud, et la canalisation maçonnée ST18 (fig. 21) flanquant l'espace L16<sup>17</sup>.

#### *Le mobilier céramique de l'horizon 3A (pl. 3)*

Les niveaux se rattachant à la mise en place du bâtiment de l'horizon 3 livrent 921 fragments issus de 119 vases NMI (fig. 18).

Une assiette Ha. 2 ainsi que deux coupes Consp. 31 en sigillée italique (TSA), bien que résiduelles, témoignent des dernières importations méditerranéennes de ce type. Les productions de Gaule méridionale, dont la richesse typologique souligne la prédominance de ces centres au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle<sup>18</sup>, présentent un éventail typologique varié, dont plusieurs coupes Drag. 24/25 (TSE, n° 19), Drag. 27 (TSE, n° 20) et Hofheim 12 (GV092-01/15), cette dernière étant produite dès 40 apr. J.-C.

On relèvera encore une coupelle hémisphérique à panse sablée en céramique à parois fines provenant de Lyon (PFI, n° 21), ainsi que deux coupelles issues d'ateliers ibériques (PFI, n° 22-23). L'essor de ces productions se situe dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Les récipients de stockage (AMP) proviennent de Gaule (notamment une amphore Gauloise 3, n° 24) et de la Péninsule ibérique (Dr. 28, Dr. 20 et Beltràn I-II) et rappellent l'importance du commerce à longue distance à cette époque. Enfin, une lampe Loeschke 4 complète le vaisselier importé (LAM, n° 25).

Catégories	N	NMI	%	n° cat.
TSA	5	4	3,4	
TSB-C	1	1	0,8	
TSE	42	14	11,8	19-20
PFI	4	2	1,7	21-23
AMP	101	11	9,2	24
LAM	3	2	1,7	25
PNT	12	2	1,7	
TSD	20	7	5,9	
CRA	3	2	1,7	
CFI	6	1	0,8	
CRU	400	20	16,8	
MOR	2	2	1,7	
GFI	25	9	7,6	
PEI	8	4	3,4	
CCL	17	4	3,4	26
CSO	235	30	25,2	27
GNT	37	4	3,4	
<b>TOTAL</b>	<b>921</b>	<b>119</b>	<b>100</b>	

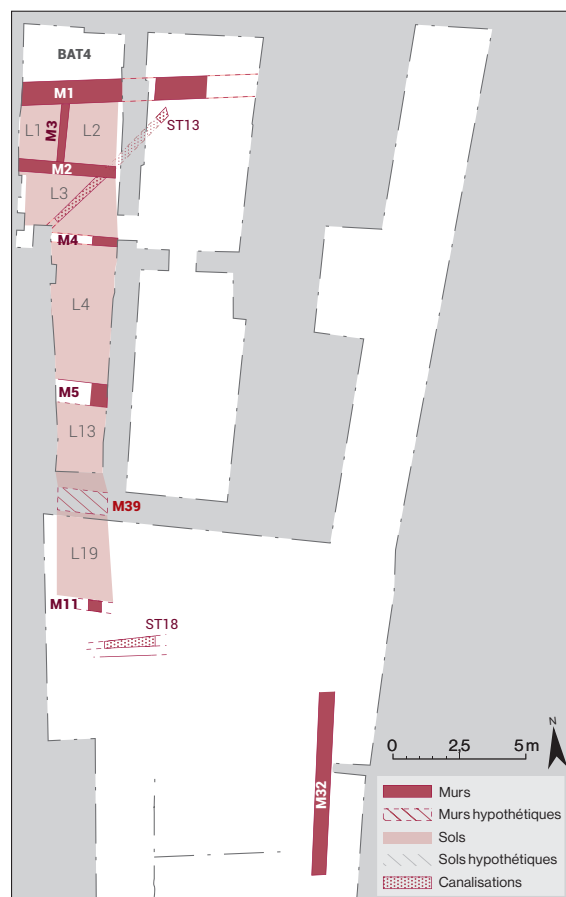
**Fig. 18**  
Horizon 3A, occurrences céramiques.

Les céramiques fines régionales sont dominées par les imitations de sigillée helvétique (TSD), dont l'éventail formel est toujours plus varié. La typologie des cruches (CRU) rappelle celle rencontrée dans la démolition de l'horizon 2. Enfin, seuls deux fragments de cruche à engobe externe rouge, ainsi qu'une panse de gobelet en céramique à revêtement argileux (CRA), ont pu être identifiés. La faible représentation de cette catégorie exclut une datation plus récente que le milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.<sup>19</sup>.

L'éventail typologique des céramiques culinaires s'enrichit: outre les pots et les jattes, on notera la présence d'un *simpulum* (louche) en céramique à pâte claire (CCL, n° 26). Les céramiques communes sombres comptent deux jattes à lèvre repliée (CSO, n° 27), semblables à celles identifiées dans l'horizon 6 de la cathédrale Saint-Pierre<sup>20</sup>.

#### Datation de l'horizon 3A

L'importance des sigillées de Gaule méridionale, notamment de la fabrique 1 de la Graufesenque, ainsi que la rareté des céramiques à revêtement argileux dans les niveaux de chantier et de remblai du bâtiment 4 sont deux arguments déterminants pour situer son édification entre la première moitié et le milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.



Parfaitement daté par les remblais scellant ses sols, son abandon ne saurait être antérieur à 60 de notre ère, à témoin les importations de sigillée de Gaule méridionale caractéristiques (Drag. 36 et Drag. 37, voir *infra* horizon 3B).

#### Les transformations de l'édifice maçonné (Horizon 3B, fig. 19)

Maintenu dans sa longueur, le bâtiment 4 connaît une transformation importante de ses volumes internes et l'adjonction d'un mur porteur.

Toujours délimité par ses façades sud (M11) et nord (M1), l'édifice est profondément remanié: les petits locaux centraux de l'horizon 3A sont fusionnés pour créer des volumes plus importants. Ainsi, si la salle L13 demeure inchangée (bien que dotée d'un nouveau sol en *terrazzo*), le volume précédemment occupé par les locaux L14, L5 et L6 accueille à présent une seule salle (L4), longue de 6,6 m, également dotée d'un *terrazzo*. Nouvellement édifiés, le mur M4 et la cloison M2 (érigée sur la fondation antérieure M8), ne délimitent plus que le local L3. Ce dernier est flanqué au nord par les locaux L1 et L2, séparés par la cloison M3, reconstruite à l'emplacement de la paroi M7 (fig. 20). Le local L1 est par ailleurs doté d'un nouveau *terrazzo*. Détruit par la réfection tardive de la canalisation ST13, le sol contemporain du local L2 a disparu. Daté entre 60 et 80 de notre ère, le mobilier recouvrant le foyer ST6, mis en place lors de cette réfection, témoigne pourtant de son existence.

Dominant toujours la voie est-ouest traversant le plateau des Tranchées, le bâtiment 4 gagne ainsi en ampleur, à témoin l'adjonction d'un mur porteur large de 0,8 m (M5) à l'emplacement de la cloison M37. Désormais rythmé par deux grandes salles au sud, avec des locaux plus modestes au nord, il s'étend toujours sur deux terrasses distinctes. D'autres constructions le bordent probablement toujours au sud, comme le signale la canalisation maçonnée ST18 (fig. 21), qui flanque le mur de l'espace L19 et suit le même axe que M1.

**Fig. 19**  
Plan des vestiges de l'horizon 3B.

#### Le mobilier céramique de l'horizon 3B (pl. 4)

Fort de 1034 fragments issus de 127 vases NMI, l'horizon 3B regroupe des ensembles provenant des remblais mis en évidence dans le jardin et des niveaux de chantier observés dans la cave du bâtiment (fig. 22).

Les importations se caractérisent par un riche vaisselier produit en Gaule méridionale (TSE). Outre les récipients apparaissant dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle (assiettes Drag. 15/17, Drag. 17b, Drag. 18, coupelles Drag. 27 ou coupes Hofheim 12), l'éventail typologique s'enrichit de nouvelles formes, à l'instar des assiettes Drag. 36 (n° 28) et des coupelles Drag. 35 (n° 29), produites dès 60 apr. J.-C. On relèvera également les coupes Drag. 33 (n° 30), Drag. 29b, produite entre 40 et 90 apr. J.-C. (n° 31), et Drag. 37 (n° 32), forme emblématique des productions moulées dès 60 apr. J.-C.

Les amphores (AMP) présentent un éventail typologique varié en provenance de Gaule (Gauloise 3 et 4) et de la Péninsule ibérique: amphores vinaires (Ha.70, Dr. 28 et Dr. 2/4), amphores à saumure (Dr. 7-11, Dr. 9 *simili* et Beltràn I-II), ainsi que les récipients à huile (Dr. 20). Un bord et un couvercle de lampes (LAM, n° 33) complètent le vaisselier importé.

Les imitations de sigillées helvétiques (TSD) sont toujours prépondérantes; parmi elles, une assiette Drack 4 (n° 34) et plusieurs coupes Drack 21 témoignent de la continuité de cette production régionale. Les céramiques à revêtement argileux (CRA) demeurent discrètes; on notera une lagène (carafe, n° 35), une cruche, deux fragments de gobelets issus des ateliers de Lyon (un bord Bertrand 15, n° 36 et un fond, n° 37), ainsi qu'un couvercle (n° 38). Enfin, deux jattes, ainsi que plusieurs pots à épaule marquée en céramique fumigée (FUM, n° 39-40) complètent le vaisselier régional.

L'éventail typologique des céramiques communes claires (CCL) tend à s'élargir: outre des pots, des jattes (n° 41-42) et un couvercle (n° 43) ont été identifiés; ils témoignent de l'augmentation des formes ouvertes. Les céramiques communes sombres (CSO) restent néanmoins majoritaires dans la composition du vaisselier culinaire; on relèvera notamment une cruche, un *dolium* et un couvercle en commune réduite (n° 44-46).

#### Datation de l'horizon 3B

Le large éventail des sigillées de Gaule méridionale, notamment les coupes Drag. 37, ainsi que le gobelet Bertrand 15 en céramique à revêtement argileux donnent une *terminus post quem* de 60 apr. J.-C. pour les ensembles issus du chantier et des remblais dans la cour, marquant la mise en place de l'horizon 3B.



**Fig. 20**  
Les locaux L1 et L2 avec au fond la façade septentrionale (M1).



**Fig. 21**  
La canalisation ST18, témoin d'autres constructions au sud du bâtiment 4.

Catégories	N	NMI	%	n° cat.
TSA	3	2	1,6	
TSE	44	17	13,4	28-32
PFI	1	1	0,8	
AMP	96	13	10,2	
LAM	6	3	2,4	33
PNT	8	2	1,6	
TSD	45	9	7,1	34
CRA	9	3	2,4	35-38
CFI	2	1	0,8	
CRU	438	15	11,8	
MOR	4	2	1,6	
GFI	20	8	6,3	
FUM	21	6	4,7	39-40
PEI	14	7	5,5	
CCL	25	4	3,1	41-43
CSO	288	32	25,2	44-46
GNT	10	2	1,6	
<b>TOTAL</b>	<b>1034</b>	<b>127</b>	<b>100</b>	

**Fig. 22**  
Horizon 3B, occurrences céramiques.

### L'abandon du bâtiment maçonné (Horizon 3C)

L'horizon 3C marque l'abandon du bâtiment 4 et la disparition des structures antiques observées dans le périmètre de la fouille. Les deux structures repérées pour cette phase d'abandon sont une tranchée de récupération du mur M5 (ST51, fig. 23) et une fosse de fonction indéterminée; elles détruisent respectivement les *terrazzo* des locaux L4 et L13.

#### *Le mobilier céramique de l'horizon 3C (pl. 5)*

Les huit ensembles de l'horizon 3C, qui comptent 149 fragments pour 35 individus NMI, se rapportent aux niveaux de destruction du bâtiment. Huit fragments issus de 6 individus NMI, manifestement résiduels, ne sont pas pris en compte dans le tableau (fig. 24). La rareté du matériel dans cet horizon s'explique par les résultats de la fouille: seules deux structures et un faible corpus issu des couches d'abandon scellant les sols en *terrazzo* illustrent cette période tardive.

La vaisselle fine importée se compose de deux sigillées de Gaule centrale, respectivement une coupelle Drag. 35 et une coupe Drag. 37 (TSF, n° 47-48). Leur facture les rattache à la phase 4 des productions de Lezoux, datée entre 140 et 240 apr. J.-C.<sup>21</sup> La sigillée de Gaule orientale, pourtant présente au III<sup>e</sup> siècle sur le plateau suisse et en Valais, demeure absente de ce contexte. Elle est par ailleurs rare à Genève.

Les récipients de transport (AMP) proviennent majoritairement de Gaule (Gauloise 4 notamment, n° 49) et de la Péninsule ibérique (Dr. 20 de Bétique et Beltràn I-II). On relèvera toutefois la présence de panses d'amphores tunisiennes (GV092-01/131) et d'une Dr. 30 de Maurétanie (n° 50). L'apparition de cette dernière forme se situe dans le courant du III<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>.

La vaisselle fine régionale se compose majoritairement de céramiques à revêtement argileux (CRA), notamment deux cruches (GV092-01/135 et GV092-01/152) et une coupe Drag. 38 (n° 51); cette dernière fait écho au récipient identifié dans l'un des ensembles datés après 270 apr. J.-C. de la Tour Baudet<sup>23</sup>. Deux jattes carénées, dont la forme est attestée dans la région d'Avenches, sont produites dès 160-170 apr. J.-C. (n° 52)<sup>24</sup>. Notons qu'elles ont également été reconnues à Yverdon, dans un contexte du début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Enfin, un mortier Lamb. 45 (n° 53) complète l'éventail des céramiques à revêtement argileux. Largement diffusé aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles<sup>26</sup>, ce type est observé dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, à Martigny notamment<sup>27</sup>. La vaisselle fine régionale compte encore deux pots à épaule marquée en céramique fumigée (FUM, n° 54), forme déjà observée dans les ensembles tardifs de la Tour Baudet<sup>28</sup>. Enfin, une jatte carénée (n° 55), un plat et un couvercle (n° 56-57) témoignent des productions de céramiques à engobe micacé (MIC) et sont également à rapprocher des récipients identifiés à la Tour Baudet et datés après 270 apr. J.-C.<sup>29</sup>

Les céramiques culinaires comptent majoritairement des jattes et des pots en céramique commune claire et sombre (CCL et CSO). On relèvera le creuset (n° 58) en céramique tournée à pâte sombre, identifiable à sa panse vitrifiée. Un mortier à colle-rette (MOR, n° 59) et un mortier caréné tardif (n° 60) complètent la batterie de cuisine. Enfin, une panse de céramique rugueuse (CCR, GV092-01/131-08), d'origine rhénane ou de la région de l'Eifel et datée entre le III<sup>e</sup> siècle et le Bas-Empire, témoigne de l'importation, rare, de céramiques culinaires.

**Fig. 23**  
La tranchée de récupération de M5 (ST51).



Catégories	N	NMI	%	n° cat.
TSF	3	2	5,7	47-48
AMP	52	7	20	49-50
CCR	1	1	2,9	
PNT	1	1	2,9	
TSD	5	3	8,6	
CRA	7	4	11,4	51-53
MIC	3	3	8,6	55-57
CRU	16	1	2,9	
MOR	3	2	5,7	59-60
FUM	7	2	5,7	54
CCL	20	4	11,4	
CSO	31	5	14,3	58
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>35</b>	<b>100</b>	

**Fig. 24**  
Horizon 3C, occurrences céramiques.

#### Datation de l'horizon 3C

Le nombre de récipients trouvant des parallèles dans les ensembles de la Tour Baudet à Genève, ainsi que le fragment de céramique rugueuse de l'Eifel, soutiennent une datation comprise entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

#### Deux fosses tardives (Horizon 4, fig. 25)

La période du Haut Moyen Âge est matérialisée par les fosses ST27 et ST34, mises au jour dans le jardin.

ST34 est une vaste fosse circulaire voisine de la fosse rubéfiée ST27 (fig. 26), qui comporte les traces d'un moule de fondeur<sup>30</sup>. Ces installations artisanales témoignent d'une activité métallurgique dont le souvenir pourrait subsister dans le nom de l'actuelle rue des Chaudronniers.

#### Le mobilier céramique de l'horizon 4 (pl. 6)

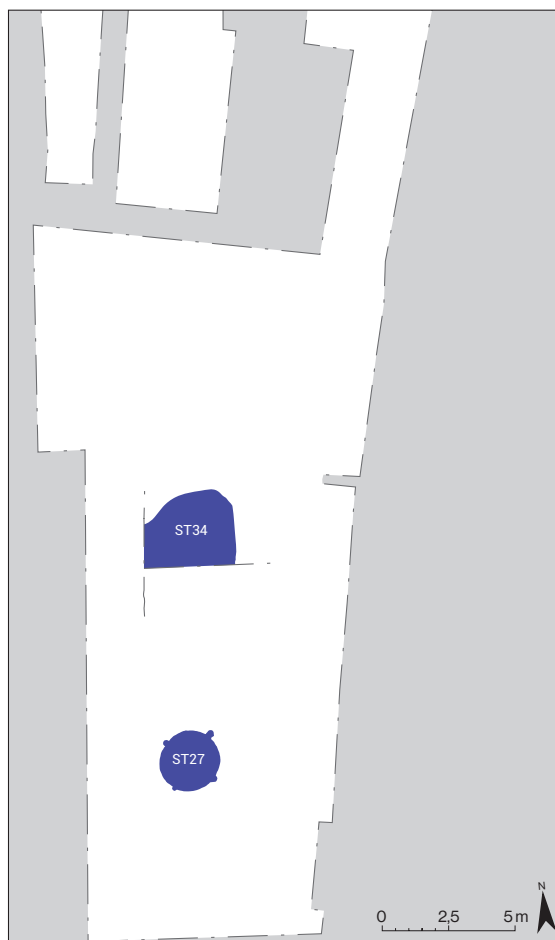
Les deux fosses de cette période livrent sept ensembles céramiques comptant 492 fragments pour 68 individus NMI; 64 récipients sont manifestement résiduels et ne sont pas pris en compte.

Toutes les importations sont résiduelles. On relève néanmoins deux amphores orientales, relativement tardives (GV092-01/82 et 83).

La vaisselle fine régionale est illustrée par une coupe Lamb. 1/3 en céramique à revêtement argileux (CRA, n° 61), produite à partir de 330 de notre ère<sup>31</sup>. Plus tardifs, le plat à lèvre horizontale (n° 62) et le mortier à collerette horizontale (n° 63) en céramique plombifère (PLB) illustrent les productions des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. La jatte carénée à pâte claire (CCL, n° 64), quant à elle, est amplement documentée dans les ensembles des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles mis au jour à la route de Bussy, près de Payerne, à Avenches ainsi qu'à Lavigny VD<sup>32</sup>.

#### Datation de l'horizon 4

Le mobilier issu des deux fosses de l'horizon 4 présente un faciès hétéroclite, contenant un grand nombre de fragments résiduels. Le *terminus post quem* de ces ensembles est néanmoins assuré par les deux céramiques à revêtement plombifère, typiques des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, et par la jatte carénée à pâte claire, largement documentée dans les ensembles vaudois des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles.



**Fig. 25**  
Plan des vestiges de l'horizon 4.



**Fig. 26**  
La fosse ST27.

## BILAN ET PERSPECTIVES

Rejoignant les observations faites précédemment, l'examen des vestiges du 16, rue des Chaudronniers confirme le caractère parfois escarpé du Plateau des Tranchées. Bien situés sur le plan chronologique, les renseignements obtenus sur le plan topographique sont particulièrement importants.

L'existence d'une terrasse haute (altitude moyenne de 399,00 m) à l'époque celtique (H1), mise en évidence dans le jardin de la parcelle explorée, est un fait nouveau majeur. Elle porte un habitat dont l'origine remonte au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Bordant au sud un secteur connu pour ses activités rituelles et la présence de fossés, cet habitat attire l'attention sur une extension de l'agglomération celtique de *Genava* plus importante que ce qu'on envisageait précédemment<sup>33</sup>.

Ce premier habitat est agrandi au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (H2). La terrasse est désormais bordée au nord par une terrasse inférieure, située à la cote 396,50 m. Cette seconde terrasse révèle également un habitat (BAT3), très partiellement reconnu, allant de pair avec la voirie est-ouest conduisant du pont sur le Rhône à la vallée de l'Arve par le Bourg-de-Four. Ce développement révèle l'ampleur de la trame urbaine déjà mise en évidence sous la cathédrale Saint-Pierre au 3 de la rue de l'Hôtel-de-Ville<sup>34</sup>. Il souligne, avec les fouilles de la cour de l'ancienne prison et de l'esplanade Saint-Antoine<sup>35</sup>, la structuration de ce secteur par au moins trois terrasses étagées du sud au nord.

La terrasse médiane révèle, dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., un puissant bâtiment comportant au moins un étage, doté de sols en *terrazzo* et orné de fresques (H3A). Associé à la *domus* à péristyle observée à partir de 20 de notre ère sous la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine, il souligne l'importance de l'urbanisation de ce quartier et l'aisance de ses habitants.

Cette importance persiste pendant tout le Haut-Empire (H3B). Avec un nombre conséquent de transformations qui ménagent de vastes salles, le bâtiment mis en évidence le long du «*decumanus*» de la ville antique est d'une qualité comparable à celui qui occupe dorénavant l'emplacement de la *domus* à péristyle voisine.

Les constructions de ce secteur sont abandonnées entre la fin du III<sup>e</sup> et la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle (H3C). La parcelle est réoccupée au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> millénaire (H4). Une fosse liée à des activités métallurgiques suggère la présence d'un habitat voisin ou, à tout le moins, une fréquentation de ce lieu, proche d'une aire à vocation funéraire et d'une église<sup>36</sup>.

Comme à l'emplacement du parking de Saint-Antoine, on relèvera l'absence de tombes du Bas-Empire et du Moyen Âge au 16, rue des Chaudronniers,

sur un terrain pourtant en vis-à-vis direct des nécropoles découvertes en bordure orientale de la voie antique, à l'emplacement de l'ancienne prison de Saint-Antoine, dans la cour du Collège Calvin et sous l'esplanade Saint-Antoine. Cette observation permet de circonscrire les lieux d'inhumation périurbains entre le *decumanus* antique et le versant oriental du Plateau des Tranchées.

Enfin, alors que les abords sont bouleversés dès le XIV<sup>e</sup> siècle par les nombreuses transformations des fortifications urbaines, la parcelle du 16, rue des Chaudronniers demeure un lieu dévolu à l'habitat.

Par sa stratification ancienne remarquablement conservée, l'exploration archéologique de cette parcelle constitue un pivot scientifique pour la bonne compréhension du quartier Saint-Antoine. Les structures et les bâtiments repérés éclairent son développement et précisent son aspect entre La Tène finale et le Bas-Empire, apportant ainsi un ancrage chronologique fondamental pour l'histoire urbaine genevoise. Les premiers résultats de la fouille offrent des perspectives de recherches fructueuses dans le cadre du projet de publication de ce secteur de la Vieille-Ville de Genève.

### Marc-André Haldimann

Institut für Archäologische Wissenschaften  
Université de Berne  
marc-andre.haldimann@faculty.unibe.ch

### Romaine Luisoni

12, rue Sous-la-Chapelle  
2854 Bassecourt  
romaine.napi@gmail.com

## Notes

- 1 Voir en dernier lieu Paunier 1981; Haldimann et Terrier 2011; Haldimann 2017; Perréard Lopreno *et al.* 2017; Broillet-Ramjoué et Joguín Regelin 2020; Broillet-Ramjoué et Perréard Lopreno 2021.
- 2 Ancienne prison: Haldimann *et al.* 1991; Haldimann et Moinat 1999; Cour du Collège: De Weck 2017; Parking de Saint-Antoine: Terrier 1996; Esplanade Saint-Antoine: Broillet-Ramjoué 2017; Observatoire: Broillet-Ramjoué et Markovic 2021.
- 3 Bonnet 1986, p. 55-58.
- 4 L'inventaire et les planches du mobilier ont été réalisés par Romaine Luisoni. Le phasage des vestiges a été effectué par Marc-André Haldimann.
- 5 La datation de l'amphore Dr. 2/4 interroge en regard de la datation de l'ensemble. La question sera reprise dans le cadre de la publication du site.
- 6 Lopez Mullor et Fierro Macía 2004, p. 459.
- 7 Castanyer *et al.* 1993, p. 391-397.
- 8 Bonnet *et al.* 1989, p. 16, fig. 20, n° 31.
- 9 Desbat et Dangréaux 1997 p. 77 et p. 92.
- 10 Haldimann 2014, p. 256, n° 264. Horizon 5a: 40-20 av. J.-C. Deux fragments d'imitations de sigillées helvétiques (Drack 1 et 21, GV092-01/117, 10 av.-10 apr. J.-C.) sont intrusifs dans ces ensembles.
- 11 Haldimann 2014, p. 262, n° 293.
- 12 Le fragment de TSE, intrusif, ne figure pas dans ce tableau.
- 13 Un gobelet Hofmann 50/51, daté entre 90 et 120 apr. J.-C. est à considérer comme intrusif.
- 14 Haldimann 2014, p. 256, n° 258. Horizon 5a: 40-20 av.
- 15 Parallèles à Lausanne (Luginbühl et Schneiter 1999, horizon 7: 50-80 apr.), Genève (Schucany *et al.* [dir.], 1999, A2: Claude-Néron) et Massongex (Haldimann *et al.* 1991, horizon B6: 40-50 apr.).
- 16 Son mur de façade méridional, M39, est resté inaccessible sous la façade de l'immeuble du XIII<sup>e</sup> siècle. La différence de niveau de 0,7 m observée de part et d'autre de la position de M39 souligne son importance, sans doute analogue à M1.
- 17 Les importants remblais du I<sup>er</sup> siècle observés sur plus de 1,5 m de haut au sud de l'édifice maçonné suggèrent l'existence d'une esplanade dont les structures sont arasées par les terrassements médiévaux et modernes.
- 18 Soulignons que plusieurs fragments se rattachent clairement à la fabrique 1 de la Graufesenque dont la production s'étend des années 10 à la fin des années 30 de notre ère.
- 19 Brulet *et al.* 2010, p. 316.
- 20 Haldimann 2014, p. 290, n° 449: Horizon 6: 10-40 apr. J.-C.
- 21 Brulet *et al.* 2010, p. 120-125.
- 22 Un léger doute subsiste quant à l'identification de la Dr. 30. Il sera nécessaire de reprendre le fragment et d'en analyser la pâte, afin de savoir s'il s'agit vraiment d'une Dr. 30 (III<sup>e</sup> s.) ou d'une Keay 1b (produite au IV<sup>e</sup> s.). La question reste ouverte à ce jour, mais devra être reprise au moment de la publication du quartier Saint-Antoine.
- 23 Haldimann et Rossi 1994, fig. 19, n° 111.

- 24 Mouquin 2015, (fig. 2 n° 7), p. 143.
- 25 Haldimann 2000, fig. 293, n° 25-26: TAQ: 325 apr. J.-C.
- 26 Terrier *et al.* 1993, p. 29.
- 27 Haldimann 2024, p. 113, n°18.
- 28 Haldimann et Rossi 1994, fig. 23, n° 164.
- 29 Haldimann et Rossi 1994, fig. 21, n° 140 et fig. 21, n° 139.
- 30 Bonnet 1986, p. 57-58.
- 31 Haldimann 2020, p. 62-63.
- 32 Payerne, Champ-Aubert VD: Castella et Eschbach 1999, p. 213, fig. 5, n° 28-29, VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Avenches: Castella et Eschbach 1999, p. 223, fig. 9, n° 5, VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.: Lavigny: Haldimann et Steiner 1996, p. 153, fig. 5, n°14, VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.
- 33 Haldimann et Moinat 1999; Bonnet 2009; Haldimann 2014.
- 34 Cathédrale: Bonnet 2009; Haldimann 2014; Rue de l'Hôtel-de-Ville 3: Ruffieux et André, à paraître.
- 35 Ancienne prison de Saint-Antoine: Haldimann *et al.* 1991 a; Esplanade: Broillet-Ramjoué 2017.
- 36 Broillet-Ramjoué et Perréard Lopreno 2021, p. 19-30.

## Bibliographie

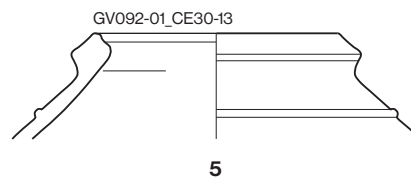
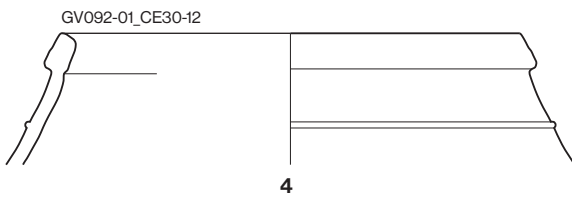
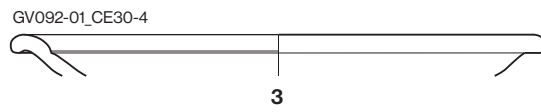
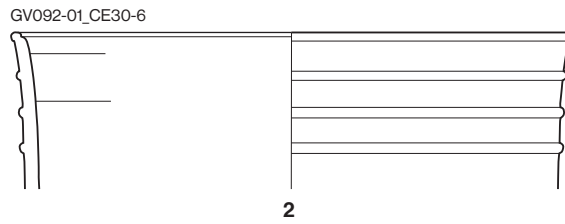
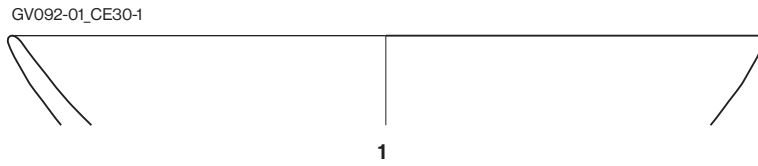
- Bonnet, C. 1986.** «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève», *Genava* [n.s.] 34, p. 55-58.
- Bonnet C., Zoller G. et Broillet P. 1989.** «Les premiers ports de Genève», *Archéologie Suisse* 12, p. 2-24.
- Bonnet C., 2009.** *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*, Genève.
- Broillet-Ramjoué, E. 2017.** «L'Esplanade de Saint-Antoine, nouvelles découvertes», *Archéologie genevoise* 2014-2015, p. 18-30.
- Broillet-Ramjoué, E. et Joguín, M. 2020.** «Rue Etienne-Dumont 12-14 à Genève. Sondage archéologique et présentation des collections de céramique moderne», *Archéologie genevoise* 2016-2018, p. 73-83.
- Broillet-Ramjoué, E. et Markovic, M. 2021.** «L'observatoire sous la loupe», *Archéologie genevoise* 2019-2020, p. 31-39.
- Broillet-Ramjoué, E. et Perréard Lopreno, G. 2021.** «Une nécropole de l'Antiquité tardive aux portes de la cité», *Archéologie genevoise* 2019-2020, p. 19-30.
- Brulet, R., Vilvorder, F., Delage, R., 2010.** *La céramique romaine en Gaule du nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout.
- Castanyer, P., Sanmartí, E. et Tremoleda J. 1993.** «Céramique grise de la côte catalane», *in* Py 1993. p. 391-397.

- Castella, D. et Eschbach, F., 1999.** «Découverte d'un habitat mérovingien à Payerne VD. Quelques données nouvelles sur la céramique du haut Moyen Age en Pays de Vaud». *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 82, p. 213-226.
- Desbat, A. et Dangréaux B., 1997.** «La production d'amphores à Lyon», *Gallia* 54, p. 73-104.
- De Weck, A., 2017.** «La cour du collège Calvin et ses environs: quelques nouvelles découvertes archéologiques à l'est de la cité». *Archéologie genevoise* 2014-2015, p. 37-42.
- Haldimann, M.-A., 2000.** «De Dioclétien à Constantin: aux origines du castrum d'Yverdon-les-Bains», in L. Steiner et F. Menna (dir.), *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)* II, CAR 76, Lausanne, p. 33-52.
- Haldimann, M.-A., 2014.** *Des céramiques aux hommes. Étude céramique des premiers horizons fouillés sous la cathédrale Saint-Pierre de Genève (1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. - 40 apr. J.-C.)*. CAR 148, Lausanne.
- Haldimann, M.-A., 2017.** «Un plateau d'amphores aux Tranchées: dépotoirs, solutions de génie civil ou consommation rituelle?». *Archéologie genevoise* 2014-2015, p. 43-49.
- Haldimann, M.-A., 2020.** «La céramique», in O. Paccolat (dir.), *Le site archéologique du Plateau des Frisses à Ayent/Argnou (Valais, Suisse). Occupations préhistoriques et ferme gallo-romaine*, CAR 185, Lausanne, p. 54-56, 62-63, 65, 100-102, 111-142.
- Haldimann, M.-A. avec une contribution d'A. Giavina., 2024.** «Le mobilier céramique valaisan entre le 3<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle de notre ère», *Annuaire d'Archéologie Suisse* 107, p. 87-135.
- Haldimann, M.-A., Curdy, P. et Gillioz, P.-A., 1991.** «Aux origines de Massongex VS: Tarnaia, de La Tène finale à l'époque augustéenne». *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 74, p. 129-182.
- Haldimann, M.-A., Ramjoué, E. et Simon, Ch., 1991a.** «Les fouilles de la cour de la Prison Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique», *Archéologie Suisse* 14.2, p. 194-204.
- Haldimann, M.-A. et Rossi, F., 1994.** «D'Auguste à la Tétrarchie: l'apport des fouilles de l'Hôtel de Ville de Genève». *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 77, p. 53-93.
- Haldimann, M.-A. et Steiner, L., 1996.** «Les céramiques funéraires du haut Moyen-Âge en terre vaudoise». *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 79, p. 143-194.
- Haldimann, M.-A. et Moinat, P., 1999.** «Des hommes et des sacrifices: aux origines celtiques de Genève», *Archéologie Suisse* 22.4, p. 170-179.
- Haldimann, M.-A. et Terrier, J., 2011.** «L'archéologie à l'Est de la cité», *Genava* [n.s.] 54, p. 93-100.
- Lopez Mullor, A. et Fierro Macià, J., 2004.** «La céramique grise fine ibérique des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. en Cossétanie (Catalogne, Espagne)». in *SFECAG, Actes du Congrès de Vallauris*, p. 459-472.
- Luginbühl, T. et Schneider, A., 1999.** *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique*. Cahier d'archéologie romande 74, Lausanne.
- Mouquin, E., 2015.** «Les “dépôts” en fosse en contexte domestique: quelques exemples de la région d'Avenches», in *SFECAG, Actes du Congrès de Nyon*, p. 141-146.
- Paunier, D., 1981.** *La céramique gallo-romaine de Genève, de La Tène finale au Royaume Burgonde*, Genève, Paris.
- Perréard Lopreno, G., Morozova, I., Akgül, G., Bouwman, A. et Broillet-Ramjoué, E., 2017.** «Sépultures multiples: premiers apports anthropologiques et génétiques». *Archéologie genevoise* 2014-2015, p. 31-37.
- Py, M. (dir.) 1993.** *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII<sup>e</sup> s. av. n.è. - VII<sup>e</sup> s. de n.è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. *Lattara* 6.
- Schucany, C., Martin-Kilcher, S., Berger, L. et Paunier, D. (dir.) 1999.** *Céramiques romaines en Suisse*. Bâle.
- Terrier, J., 1996.** *Le parking de Saint-Antoine à Genève. Découvertes archéologiques*, Genève.
- Terrier J., Haldimann, M.-A. et Wiblè, F., 1993.** «La villa gallo-romaine de Vandœuvres (GE) au Bas-Empire», *Archéologie Suisse* 16.1, p. 25-34.

### Crédits des illustrations

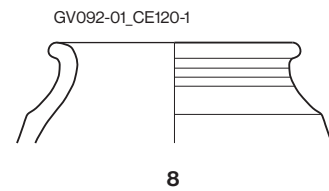
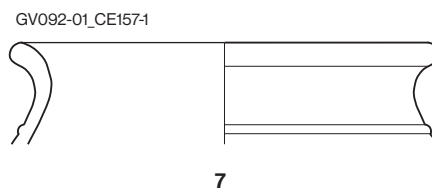
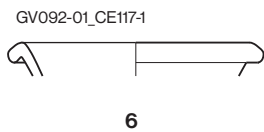
SAGE, J.-B. Sevette (fig. 1, 3, 6, 10, 11, 15-17, 20, 21, 23, 26);  
T. Constantin (fig. 2, 5, 9, 14, 19, 25); D. Burnand (fig. 4).  
R. Luisoni (fig. 7, 8, 12, 13, 18, 22, 24); planches 1-6.

**Pl. 1.**  
**Horizon 1: occupation**



1: CAMA. 2: GFI catalane. 3: PNT. 4-5: GFI.

**Horizon 1: démolition**



6: CAMB. 7: CFI. 8: CSO.



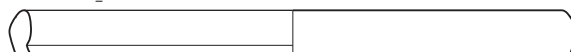
Pl. 2  
 Horizon 2 : occupation

GV092-01\_CE126-3



9

GV092-01\_CE115-1



10

9: PFI. 10: CFL.

Horizon 2 : démolition

GV092-01\_CE26-1



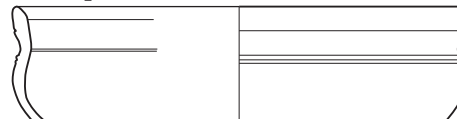
11

GV092-01\_CE27-1



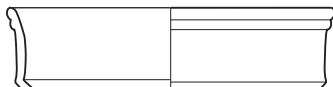
12

GV092-01\_CE112-1



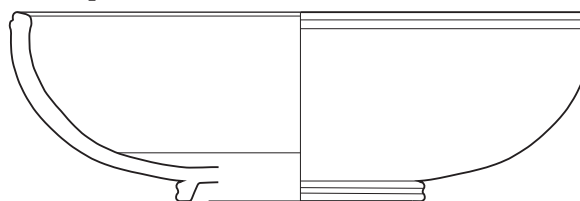
13

GV092-01\_CE24-1



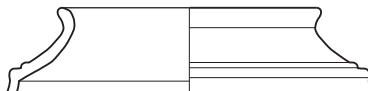
14

GV092-01\_CE98-1



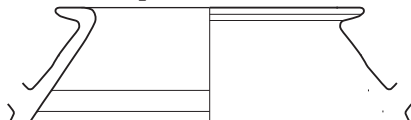
15

GV092-01\_CE24-3



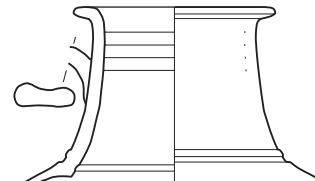
16

GV092-01\_CE26-5

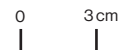


17

GV092-01\_CE71-1

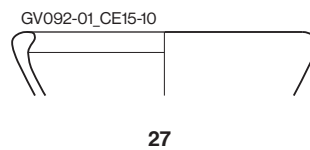
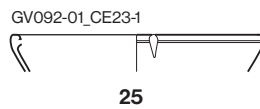
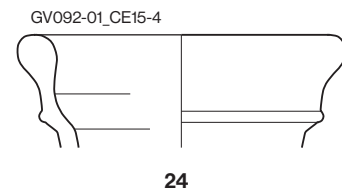
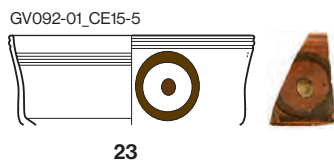
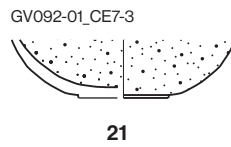
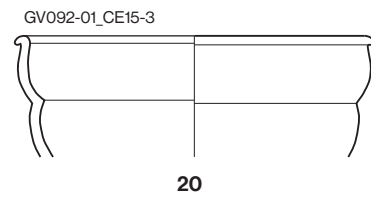
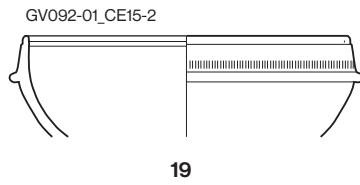


18



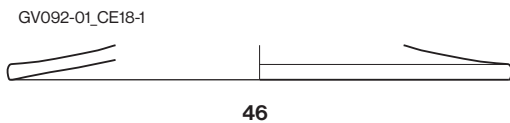
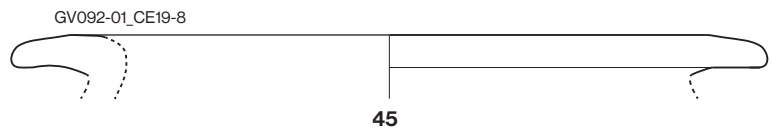
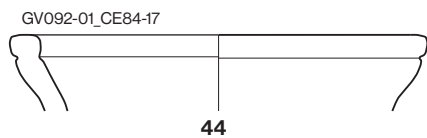
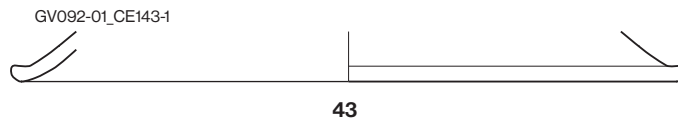
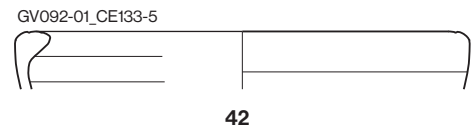
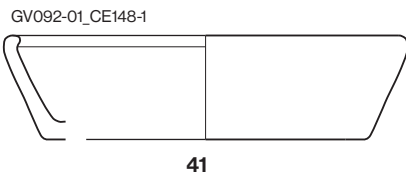
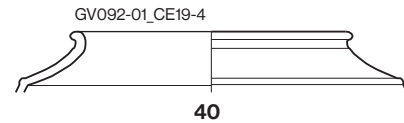
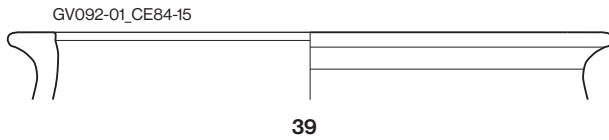
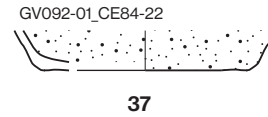
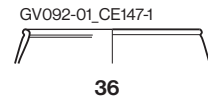
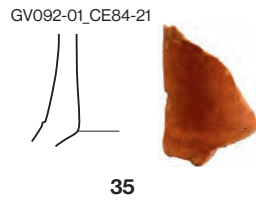
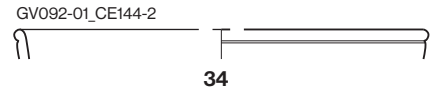
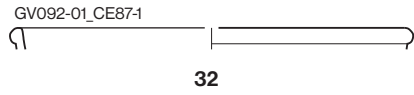
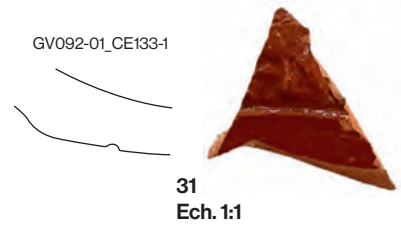
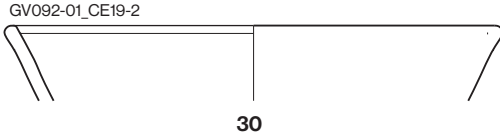
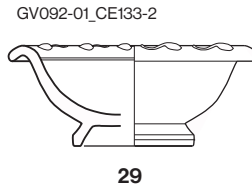
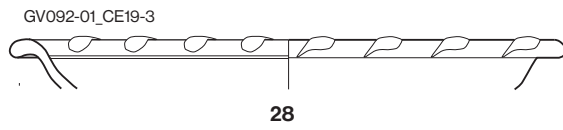
11: TSA. 12-15: TSD. 16: FUM. 17-18: CRU.

Pl. 3  
Horizon 3A



19-20:TSE. 21-23:PFI. 24:AMP. 25:LAM. 26:CCL 27:CSO.

Pl. 4  
Horizon 3B

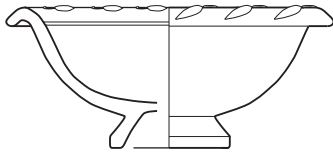


28-32: TSE. 33: LAM. 34: TSD. 35-38: CRA. 39-40: FUM.  
41-42: CCL. 43: CCL italique. 44-46: CSO.



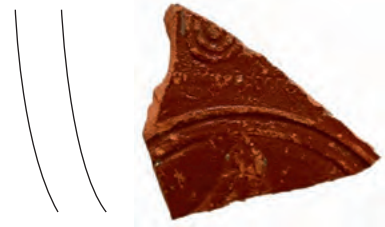
**Pl. 5**  
**Horizon 3C**

GV092-01\_CE135-1



**47**

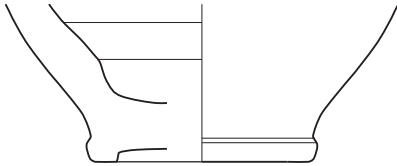
GV092-01\_CE137-1



**48**

**Ech. 1:1**

GV092-01\_CE131-9



**49**

GV092-01\_CE131-1



**50**

GV092-01\_CE135-2



**51**

GV092-01\_CE135-3



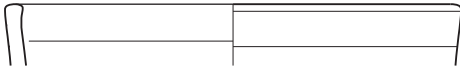
**52**

GV092-01\_CE131-6



**55**

GV092-01\_CE152-1



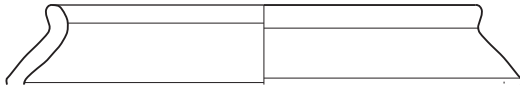
**53**

GV092-01\_CE132-4



**56**

GV092-01\_CE135-4



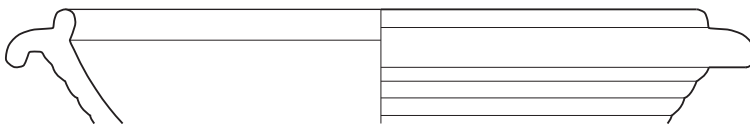
**54**

GV092-01\_CE132-5



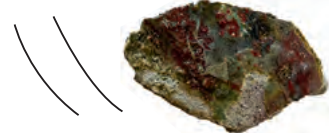
**57**

GV092-01\_CE131-4



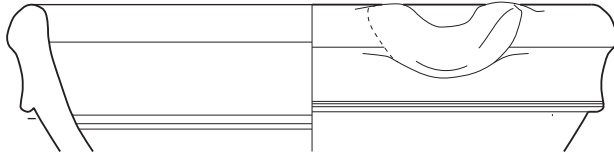
**59**

GV092-01\_CE135-10



**58**

GV092-01\_CE131-5

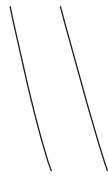


**60**



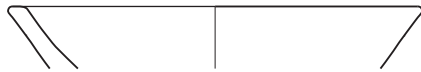
**47-48:** TSF. **49-50:** AMP. **51-53:** CRA. **54:** FUM.  
**55-56:** MIC. **57:** CSO. **58-59:** MOR.

GV092-01\_CE31-6



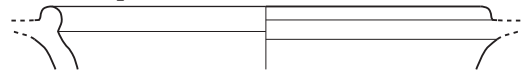
61  
Ech. 1:1

GV092-01\_CE83-1



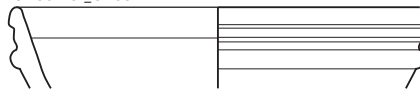
62

GV092-01\_CE33-2



63

GV092-01\_CE33-1



64

61: CRA. 62-63: PLB 64: CCL.





# Un cimetière du Haut Moyen Âge dans une boucle du Rhône

5 Gionata Consagra, Jocelyne Desideri et Isabelle Plan

La découverte fortuite d'ossements humains dans une gravière en exploitation a conduit le Service d'archéologie de Genève (SAGe) et le Laboratoire d'Archéologie africaine et Anthropologie (ARCAN) de la Faculté des Sciences de l'UniGe à mettre sur pied une fouille d'urgence. Cette intervention a permis de fouiller une partie d'un cimetière du Haut Moyen Âge encore inconnu. Un groupe plus dense de tombes, en relation avec des structures en bois, se distingue et constitue un ensemble privilégié. Les résultats obtenus sur le terrain durant l'été 2022 sont éloquentes et prometteurs.

**Fig. 1**  
Aire-la-Ville – Prés de  
Chien. Vue du chantier  
archéologique en cours  
en août 2022.



## UNE DÉCOUVERTE FORTUITE

Le 28 juin 2022, la police judiciaire est avertie de la mise au jour d'ossements humains par l'entreprise exploitant une gravière située sur la commune d'Aire-la-Ville, près de l'usine d'incinération des déchets des Cheneviers. En fin de journée, l'instance judiciaire dépêchée sur le terrain fait appel au SAGE afin d'examiner le contexte de découverte. La présence d'une plaque de molasse sous les restes humains oriente les archéologues, qui reconnaissent ici un type d'inhumation en coffrage de dalles caractéristique du Haut Moyen Âge, balayant du même coup la thèse de l'homicide.

Un décapage à la pelleuse de la zone jouxtant la découverte a permis d'évaluer et de circonscrire rapidement le potentiel archéologique du site. Plusieurs fosses de sépultures sont apparues (fig. 2), ainsi que de nouveaux coffrages de molasse, faisant émerger un cimetière inconnu<sup>1</sup>.

La fouille de cette nécropole s'est poursuivie pendant les deux mois caniculaires de l'été 2022, sur une surface légèrement supérieure à 200 m<sup>2</sup>. Les vestiges archéologiques mis au jour sont très majoritairement des structures funéraires, auxquelles il faut ajouter un certain nombre de structures en creux, fosses et trous de poteau.

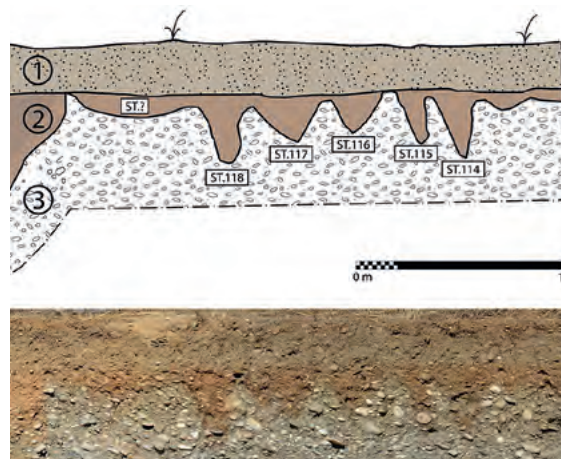
## UN TERRITOIRE PEU CONNU

Le village d'Aire-la-Ville se situe sur la rive gauche du Rhône, dans la boucle d'un méandre du fleuve (fig. 3). Son sous-sol se caractérise par une couche de terre arable peu profonde (entre 0,20 et 0,90 m) et une couche d'alluvions constituée de gravier et de sable pouvant atteindre 70 m d'épaisseur (fig. 4). Ce terrain est constitué de trois terrasses post glaciaire et d'une couche d'alluvions récentes. La parcelle sur laquelle



**Fig. 3**

Vue satellitaire de la commune d'Aire-la-Ville avec, en bleu, l'emprise de la zone fouillée en 2022.



**Fig. 2**

Derrière la tombe en dalles découverte fortuitement (au premier plan), la pelleuse dégage plusieurs fosses de tombes.

**Fig. 4**

Détail de la stratigraphie en limite nord de la fouille, dessin vectorisé et orthophotographie. Sous la couche végétale ① on remarque une série de petites fosses (ST.114 à 118) comblées par une sous-couche ② coupant le substrat naturel de sable et graviers ③.

les tombes ont été mises au jour se trouve sur la seconde terrasse, à l'ouest et en léger contrebas du village, au lieu-dit Prés de Chien. Jusque-là vouée à l'agriculture, elle fait actuellement partie d'un périmètre d'extraction industrielle de gravier.

Les seules mentions archéologiques référencées sur la commune d'Aire-la-Ville sont des découvertes fortuites attestées dès 1870 aux lieux-dits La Place et Sous Missel, qui mettent en lumière l'existence de quelques sépultures en dalles et «en pleine terre» au nord du village. La relecture des documents relatant ces découvertes a permis de les localiser plus précisément et conduit à les considérer comme appartenant à une seule entité: un cimetière daté de la fin de l'époque romaine et du Haut Moyen Âge par le mobilier associé<sup>2</sup>. Ce cimetière est distinct de la nécropole qui fait l'objet du présent article.

## LES STRUCTURES FUNÉRAIRES

Vingt-cinq structures funéraires ont été dégagées. Divers types ont été identifiés en fonction de leur aménagement: les tombes «en fosse simple» (sans aménagement apparent autour du corps), les tombes avec aménagement en pierre, les tombes avec aménagement en matériaux périssables et les fosses-réduction. Ces structures ont livré au total 28 individus: 23 sont des inhumations en place, en décubitus dorsal<sup>3</sup>, les 5 autres sont des dépôts secondaires<sup>4</sup>: trois réductions (internes) découvertes au sein de tombes avec aménagement en pierre, et deux fosses-réduction<sup>5</sup>.

### Les tombes en fosse simple

Est considérée comme tombe en fosse simple (fig. 5) toute inhumation ne révélant aucune trace d'un aménagement ni d'un contenant, et dont les observations

**Fig. 5**  
Exemple de tombe en fosse simple (sans aménagement apparent): vue vers le sud de la tombe T19.



**Fig. 7**  
Exemple de tombe à contenant en matière périssable: vue vers le nord de la tombe T103. L'étroitesse du contenant en bois a imposé de fortes contraintes sur les ossements.



**Fig. 6**  
Exemple de coffrage en pierre: vue vers le sud de la tombe T10, en cours de fouille.



**Fig. 8**  
La trace organique hémicirculaire et concave de T127, observée dans la coupe stratigraphique, suggère un aménagement de tombe en matière périssable, possiblement en tronc d'arbre évidé.

taphonomiques livrent des indices convergents (connexions anatomiques étroites, aucun déplacement hors du volume du corps...). Elles sont au nombre de six (fig. 15).

### Les tombes avec aménagement en pierre

Le type d'aménagement le plus aisément identifiable est, de fait, celui qui est construit en pierre. À Aire-la-Ville, il s'agit de coffrages de dalles de molasse assemblés sur place. Ils sont constitués d'un fond, de quatre parois et d'un couvercle (fig. 6)<sup>6</sup>. Neuf caissons de ce type ont été mis au jour dans la partie orientale de l'aire funéraire, dont trois (T7, T10 et T12) présentent des réductions internes au pied de l'inhumé en place (fig. 11). Ces réductions sont constituées de quelques os longs, vertèbres et parfois os d'extrémités ne montrant aucune organisation ni aménagement particulier.

Les coffres en molasse d'Aire-la-Ville sont diversement conservés, endommagés par l'exploitation agricole du terrain: certains ont été fortement arasés et fragmentés. La majorité des coffrages sont de forme trapézoïdale, mais deux sont rectangulaires et font exception. Les fonds et les parois sont constitués de dalles de molasse d'un seul tenant ou en plusieurs segments. Il n'est pas possible de se prononcer sur la forme des couvercles, qui sont très fragmentés.

Du point de vue structurel, le démontage des coffrages de molasse a permis d'affiner la compréhension de l'assemblage des différentes dalles. Les caissons étaient agencés au fond des fosses, en commençant visiblement par l'insertion d'une première dalle latérale, fichée de chant, contre laquelle était disposé le fond<sup>7</sup>. Les autres dalles latérales sont ensuite disposées contre le fond, et fondées un peu plus profondément que celui-ci. Dans la quasi-totalité des cas, les dalles transversales sont placées entre les dalles latérales et servent d'étais<sup>8</sup>. Elles sont majoritairement disposées à l'extérieur du fond et accolées à celui-ci. Toutefois, dans deux cas, les dalles orientales reposent sur le fond, légèrement débordant.

Les coffrages présentent tous à peu près les mêmes dimensions, soit une longueur comprise approximativement entre 1,90 m et 2,20 m pour une largeur plus variable, qui n'excède pas 0,65 m. Un peu moins de la moitié des coffres en molasse possèdent ponctuellement du mortier de jointoyage. Ce mode de construction a été observé entre la dalle de fond et les parois, verticalement entre deux dalles d'une paroi latérale, dans les angles ou encore au sommet des parois en scellement du couvercle. Au vu de la taille et du poids des dalles, et de leur faible insertion dans le substrat, attestée par des rainures de l'ordre de 3 à 5 cm de profondeur, le maintien de la structure nécessitait un comblement rapide de la fosse à l'extérieur du coffrage, sans doute avec le terrain évacué lors du creusement. Dans un cas seulement, un alignement de galets a aidé à caler la paroi sud dans la fosse.

### Les tombes avec aménagement en matériaux périssables

Il est plus difficile d'appréhender les tombes dotées d'aménagements périssables, essentiellement en bois. Le plus souvent, seules les traces ligneuses des planches d'un coffrage ou d'un tronc évidé restent visibles (fig. 7). C'est souvent avant l'apparition des ossements du squelette que sont observées les traces qui correspondent au pourtour du contenant ou à son couvercle en bois. Ces éléments ne donnent la plupart du temps qu'une image partielle de l'aménagement, mais suffisent à l'identifier comme contenant en bois ou autre matière périssable. Aucun clou ni élément métallique n'a été retrouvé dans ce type de tombe, ni dans aucune autre tombe du site d'Aire-la-Ville. Les contenants en bois étant généralement relativement étroits, ils imposent des contraintes physiques au corps, perceptibles dans le positionnement des ossements (effets de parois).

Huit tombes sont attribuées à ce type (voir fig. 15). Cinq sont avérées par la présence de traces organiques, et trois autres tombes leur ont été associées, bien que dénuées de traces organiques. Pour T22, des effets de parois ainsi que des déplacements d'ossements induisent l'existence d'un probable contenant. Pour T14, ce sont également plusieurs déplacements d'ossements qui suggèrent l'existence d'un espace vide. Quant à T108, les arguments retenus sont l'étroitesse et la profondeur de la fosse qui se rapprochent de celles des tombes voisines dotées d'aménagements périssables avérés (T99 et T103).

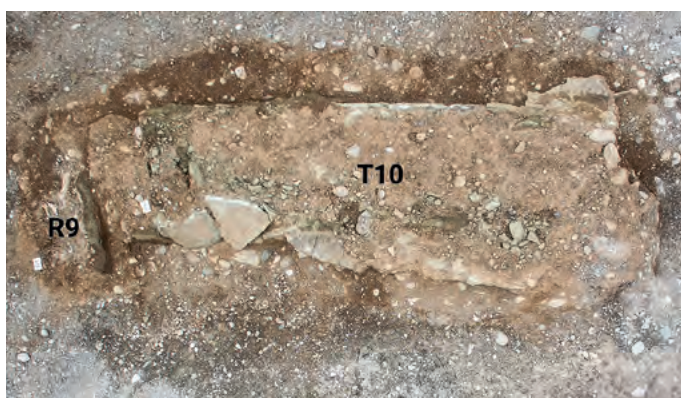
En outre, une structure funéraire, numérotée T127, non fouillée mais observée dans la stratigraphie en limite de fouilles, montre une trace organique hémicirculaire singulière, de profil concave, qui évoque un aménagement de tombe différent. Au centre et à l'axe de cette trace sédimentaire plus foncée, de 40 cm de diamètre et de 4 cm d'épaisseur, ont été observés quelques petits ossements. Cette trace évoque la forme d'un tronc évidé (fig. 8). Seule la fouille de la structure, située sous la parcelle voisine, pourrait confirmer cette hypothèse. Cette tombe ne fait pas partie du décompte.

### Les fosses-réduction

Deux coffrages en molasse ont été réemployés pour une seconde inhumation. Intacts, ils ont été réutilisés tels quels, et c'est la présence d'une fosse-réduction à l'extérieur, mais à proximité immédiate de la structure, qui a révélé le réemploi. L'une des fosses-réduction est située contre la paroi latérale nord, à l'extrémité orientale du coffrage (R6), alors que la seconde a été aménagée à l'ouest, proche du caisson (R9, fig. 9). Dans ces deux fosses-réduction, les ossements semblent avoir été déposés à même le fond, sans aménagement particulier, mais avec un soin différencié. Dans la fosse-réduction R9, les ossements

**Fig. 9**

Exemple de fosse-réduction: vue aérienne de la tombe T10, avec à l'ouest la fosse-réduction R9.



**Fig. 10**

Vue vers l'est de la fosse-réduction R9. On remarque que les os longs ont été soigneusement alignés sur le fond.

ont été soigneusement disposés: les os longs alignés au fond de la fosse (fig. 10), au-dessus se trouvaient pêle-mêle des phalanges, des vertèbres et un coxal, le crâne était posé par-dessus, au niveau supérieur. Dans le second cas, le mauvais état de conservation des ossements permet juste de rendre compte du fait qu'ils sont moins ordonnés.

### LES AUTRES STRUCTURES

Outre les tombes, 25 fosses et trous de poteau, qu'il n'est pas aisé d'exploiter, ont été mis au jour<sup>9</sup>. Les structures, visibles par le contraste de couleur et de texture de leurs comblements, se démarquent nettement du gravier naturel fluvio-glaciaire, mais ne sont conservées que sur une petite dizaine de centimètres de profondeur. Leur répartition spatiale (fig. 11) montre que les trous de poteau ne sont pas uniformément distribués dans le cimetière. Une concentration s'observe autour d'un noyau de tombes plus dense, alors que le reste de la zone fouillée en est quasiment exempte, ce qui suggère une organisation interne de l'aire funéraire.

L'analyse et la compréhension des structures en creux observées dans la stratigraphie n'est guère plus aisée que la vision planimétrique. Près d'une trentaine de fosses, trous de poteau ou de piquet sont visibles en coupe, parmi lesquels sept ont pu être interprétés comme étant des tombes. En ce qui concerne les autres structures conservées en stratigraphie, l'interprétation reste ouverte et conditionnelle à la fouille de la parcelle voisine.

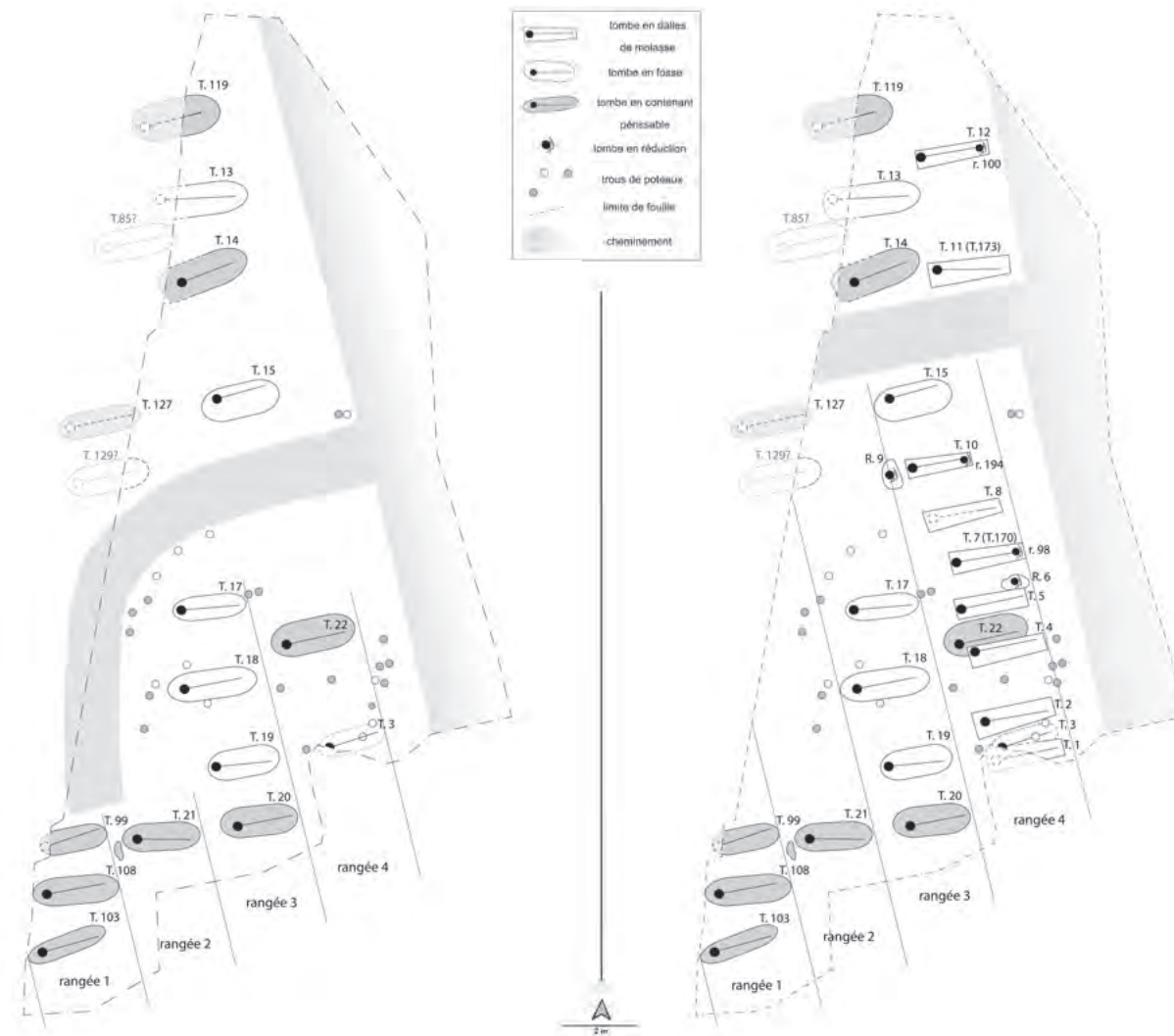
### EMPRISE ORIGINELLE DE L'AIRE FUNÉRAIRE

L'emprise de la nécropole (fig. 11), autrement dit son extension originelle, n'est pas connue. Dès les premières tombes dégagées, nous avons saisi qu'une partie des vestiges s'étendait à l'ouest sous la parcelle

voisine, un chemin communal non affecté par l'exploitation de gravier. La zone située au sud étant déjà en cours d'exploitation par la gravière, nous postulons que la nécropole ne s'y étendait pas. Si l'on admet que les limites orientale et septentrionale ont été atteintes lors du dégagement à la pelleuse, et même si la marge occidentale nous échappe encore, certains éléments permettent de tenter une projection de l'extension de l'aire funéraire. Selon la topographie du terrain, le cimetière d'Aire-la-Ville est situé sur le bord érodé d'une terrasse intermédiaire, appartenant à la deuxième des terrasses alluviales post-glaciaires. Le dénivelé de 1 à 1,20 m observé à environ 5 m à l'ouest de l'actuelle limite de fouille en témoigne. Par extrapolation, et avec toute la prudence qu'un tel exercice requiert, l'aire funéraire pourrait couvrir une superficie minimum de 350 m<sup>2</sup>, dont un tiers s'étendrait encore sous la parcelle communale<sup>10</sup>.

### ORGANISATION EN RANGÉES

La vingtaine de structures funéraires dégagées, toutes orientées ouest-est, met en évidence une organisation du cimetière en rangées nord-sud, assez serrées et presque parallèles, dont quatre ont pu être partiellement fouillées (fig. 11). Toutes les tombes en coffre de molasse se trouvent sur la frange orientale de l'aire funéraire. Les deux seuls recouvrements entre structures funéraires interviennent dans la rangée orientale, avec la superposition de deux types différents d'inhumation: une tombe en contenant périssable (T22) recouverte par une tombe en coffre de molasse (T4), et une tombe en fosse simple (T3) coupée par une tombe en caisson (T1). Ces deux constats suggèrent l'ancienneté du premier type de sépulture par rapport à l'autre. Il a été constaté également sur d'autres sites que les tombes en matériaux non périssables, notamment les coffres en dalles, tendent à remplacer



**Fig. 11**  
À gauche, plan schématique de l'organisation en rangées des tombes en fosse et en contenant périssable, avec proposition d'espaces de circulation; à droite, plan schématique de l'organisation du cimetière avec les tombes en dalles incluses.

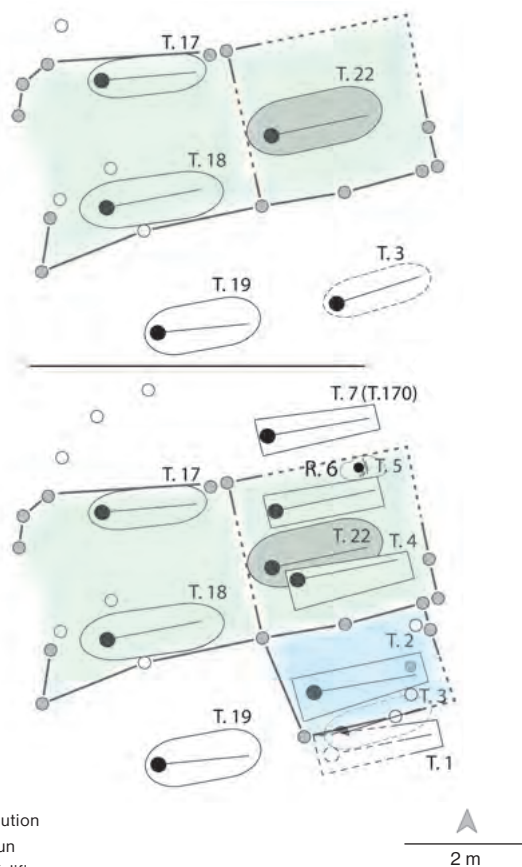
les contenants en bois<sup>11</sup>. La densité des tombes autour de cette superposition met de surcroît en lumière un groupe privilégié de sépultures.

### SIGNALEMENTS DE SURFACE ET CHEMINEMENTS

L'exploitation du terrain par l'agriculture, puis par la gravière, a entraîné la disparition du niveau de circulation de la période d'utilisation de la nécropole, et par conséquent d'éventuels vestiges qui auraient permis de saisir l'organisation de surface. Néanmoins, il est indéniable que les tombes étaient signalées aux vivants. La quasi absence de recouvrements de sépultures l'atteste, tout comme la réutilisation de certains coffres en pierre. L'organisation interne de la

nécropole pouvait se matérialiser en surface sous la forme de haies, de clôtures et de chemins. Les trous de poteau observés sur le site participaient vraisemblablement de cette organisation. D'autres dispositifs pouvaient également jouer le rôle de marqueur d'une sépulture, comme le suggère une fosse longue repérée à l'extrémité ouest de T21, dans laquelle était probablement dressée une pierre.

De par l'exiguïté de la surface fouillée, la compréhension des cheminements reste très limitée. Nous observons cependant que la répartition des sépultures n'est pas uniforme, tout comme celle des trous de poteau, avec des secteurs plus denses et d'autres plus clairsemés, voire libres de toute structure. En l'absence de vestiges conservés du niveau de circulation, c'est l'analyse des pleins et des vides dans



**Fig. 12**  
Plans schématiques montrant l'évolution du noyau funéraire constitué, dans un premier temps, d'un enclos et d'un édifice à l'est (en haut), contre lequel viendra s'adjoindre un second enclos (en bas).

l'occupation de l'aire funéraire qui oriente la réflexion sur les cheminements qui devaient permettre de circuler entre les inhumations (fig. 11)<sup>12</sup>. Il est plausible de restituer une voie nord-sud le long de la limite orientale de la nécropole (puisque la limite occidentale est proche d'une rupture de pente), avec une pénétrante en direction de l'ouest, à l'emplacement où l'espace entre les tombes est le plus large. Cette voie perpendiculaire se serait déplacée légèrement vers le nord durant la seconde phase d'occupation du cimetière, marquée par l'apparition des coffres en pierre.

### AMÉNAGEMENT AUTOUR D'UN GROUPE DE TOMBES PRIVILÉGIÉES

Comme précédemment évoqué, plusieurs trous de poteau semblent avoir participé à l'organisation et au marquage de surface de l'aire d'inhumation. La délimitation d'un périmètre autour d'un groupe de tombes, par une barrière par exemple, est non seulement une façon de signifier la présence des sépultures, mais également de leur garantir un espace réservé. Les trous de poteau situés autour des tombes T.4, T.5, T.17, T.18, T.22 et R.6 dessinent deux espaces distincts qui semblent avoir fonctionné ensemble (fig. 12). L'organisation de ce groupe de tombes et de son environnement reflète plusieurs phases successives.

Dans un premier temps, trois tombes (T.17, T.18 et T.22) se répartissent dans deux espaces: l'un à l'est, de plan rectangulaire (environ 2,6 m x 3 m de côté), et l'autre à l'ouest, plus irrégulier et peut-être ouvert<sup>13</sup>. Une zone vide est perceptible autour de ce groupe de



**Fig. 13**  
Vue zénithale de la tombe T.4, en coffrage de molasse, qui recouvre partiellement la tombe T.22, en contenant périssable.



**Fig. 14**  
Vue zénithale de la tombe T.2 entourée par les trous de poteau d'un probable enclos.

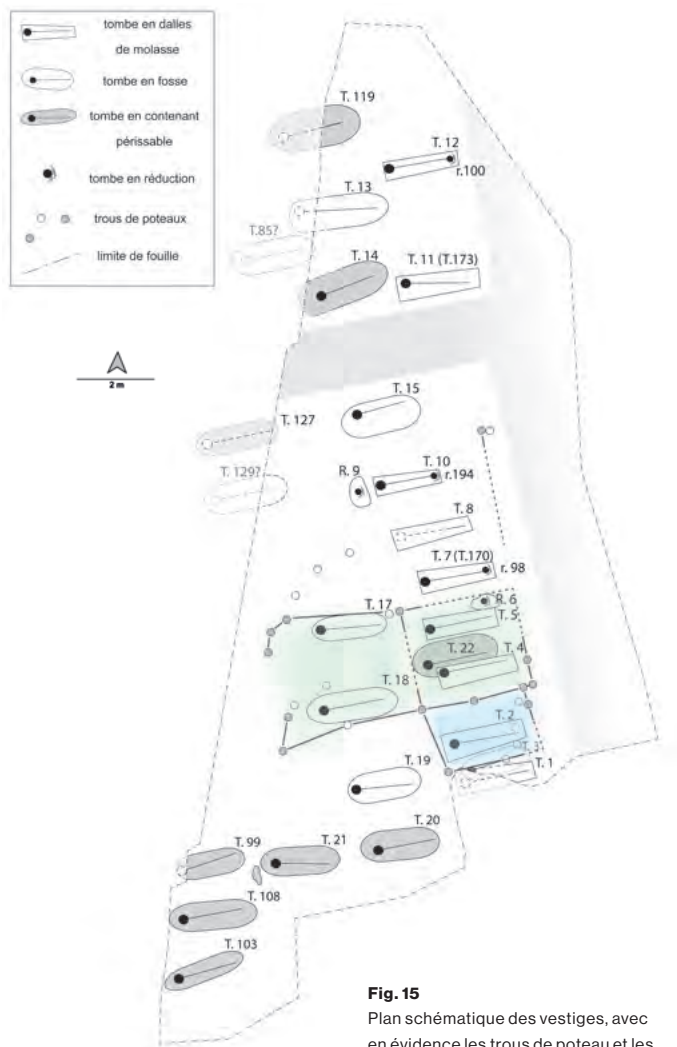
tombes, qui ne peut être interprétée, du moins tant que la parcelle adjacente n'est pas fouillée. Dans un second temps, deux tombes en coffrage de molasse de forme rectangulaire (T4 et T5) sont installées près de la sépulture primitive (T22), la recouvrant partiellement (fig. 13). Ces deux tombes postérieures s'inscrivent très exactement dans l'espace oriental. Il convient de relever encore que ces deux inhumations sont les deux seules sur le site qui possèdent un coffrage de forme rectangulaire, et non trapézoïdale. En outre, l'existence d'une troisième phase est attestée par la fosse-réduction (R6), qui rend compte d'une nouvelle inhumation. La sépulture T2, en coffrage de molasse de forme trapézoïdale, située au sud et entourée de trous de poteau (fig. 14), suggère en outre l'adjonction d'une nouvelle petite unité de ce côté, elle aussi délimitée par une clôture (fig. 15). Ce groupe de tombes est indéniablement primordial.

### DATATION

La partie du cimetière qui a été fouillée s'insère dans une fourchette chronologique d'environ quatre siècles, entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle. Cette datation repose sur la chronologie relative des structures, la typologie des tombes et du mobilier, ainsi que sur les analyses au radiocarbone, essentielles pour palier la faiblesse des autres critères (fig. 16)<sup>14</sup>.

### La chronologie relative et les types de tombe

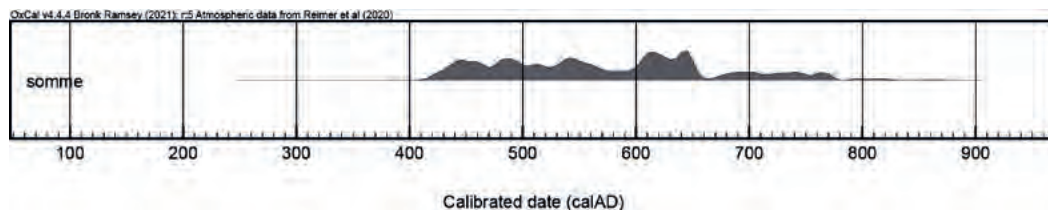
Les superpositions ou les recouvrements de tombes, qui constituent les éléments concrets de la chronologie relative, sont rares sur le site d'Aire-la-Ville.



**Fig. 15**  
Plan schématique des vestiges, avec en évidence les trous de poteau et les aménagements relevés et supposés.

**Fig. 16**

Somme de la totalité des résultats <sup>14</sup>C calculée avec OxCal.



Les deux seuls chevauchements de structures funéraires ont déjà été évoqués, ils rendent compte aussi de superpositions de deux types d'inhumation différents: T22 en matériaux périssables, recouverte par T4 en coffrage rectangulaire, ainsi que T3 en fosse simple, coupée par T2 en caisson trapézoïdal. En outre, quatre coffrages de dalles ont été réemployés, témoignant de l'utilisation de ces aménagements sur un laps de temps plus long. Les tombes construites en pierre sont datées, dans notre région, entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, le plus souvent par le mobilier associé, les analyses au radiocarbone disponibles étant encore peu nombreuses<sup>15</sup>. Parmi les coffrages en dalles de molasse, deux formes de caissons se distinguent: rectangulaire et trapézoïdal. La première, uniquement présente à Aire-la-Ville au sein du groupe de tombes privilégiées, semble être plus ancienne.

Il est à noter que cette petite unité de tombes délimitée par les trous de poteau est la seule à présenter cette double chronologie relative (superposition/réduction et type d'inhumation), laissant à penser qu'elle constituait un noyau important, peut-être à l'origine de la nécropole.

### Le mobilier

Le mobilier funéraire constitue généralement un bon marqueur chronologique, il s'avère toutefois rare à cette époque dans notre région. À Aire-la-Ville, la majorité des défunts ont été inhumés sans mobilier. L'inventaire se résume à deux objets avérés: une boucle avec ardillon et une perle.

La petite boucle ovale (24 mm de hauteur pour 18 mm de largeur) en fer retrouvée en position primaire dans la région pelvienne du défunt de T21 est de forme simple, courante aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles (fig. 17). L'analyse <sup>14</sup>C effectuée sur un ossement du défunt permet de confirmer l'intervalle de temps entre 432 et 566<sup>16</sup>.

La perle annulaire en verre opaque noir ornée d'un filet ondé blanc, d'un diamètre de 13 mm pour une épaisseur de 7 mm, a quant à elle été découverte en position secondaire au sommet de la fosse-réduction R6. Ce type de perle, qui présente une durée d'utilisation d'environ deux siècles (2<sup>e</sup> moitié du V<sup>e</sup> siècle-1<sup>re</sup> moitié du VII<sup>e</sup> siècle), est généralement associé à une parure située au niveau du thorax de l'inhumé (fig. 17)<sup>17</sup>. L'analyse radiocarbone effectuée sur un ossement prélevé dans la fosse-réduction permet de proposer une fourchette chronologique restreinte, entre 432 et 575<sup>18</sup>.

Aucun élément métallique qui puisse évoquer un clou, que ce soit de chaussure ou de fixation pour un contenant en bois, n'a été collecté. Pas plus de monnaie ni de fragment de verre. L'unique tesson de céramique retrouvé est à revêtement glaçuré interne et externe; il provient du décapage supérieur d'une



**Fig. 17**

La boucle de ceinture de la tombe T21 (en haut) et la perle annulaire en verre opaque noir, ornée d'un filet ondé blanc, retrouvée au sommet de la fosse-réduction R6 (en bas). Milieu V<sup>e</sup> – milieu VI<sup>e</sup> siècle (datations <sup>14</sup>C).

tombe en dalles, au-dessus des ossements. Ce fragment moderne s'est sans nul doute infiltré dans le coffrage endommagé lors des labours.

### Les analyses au radiocarbone

Quinze fragments d'ossements humains ont été soumis à des analyses au radiocarbone, parmi lesquels treize ont livré des résultats<sup>19</sup>. Les datations fournies présentent une précision à 2 sigma (50 à 150 ans selon les cas), pour une probabilité de 95,4%. Onze des inhumations testées se situent entre 432 et 666. Dans deux cas la limite supérieure de l'intervalle est plus tardive: 774 et 821<sup>20</sup>. Nous pouvons en déduire une durée d'utilisation du cimetière d'environ quatre siècles, du début du V<sup>e</sup> siècle au plus tôt jusqu'au début du IX<sup>e</sup> siècle au plus tard, au sein de laquelle se distinguent trois phases. Ces résultats mettent également en évidence l'ancienneté des tombes avec aménagements périssables et leur antériorité par rapport aux coffrages de dalles.

### INTERPRÉTATION

À l'issue de cette première étape d'élaboration, au cours de laquelle nous avons tenté de comprendre l'organisation du cimetière, les modes de construction des tombes, leur distribution spatiale ainsi que celle des trous de poteau reconnus sur le site,



**Fig. 18**  
Vue aérienne de  
l'ensemble du chantier  
de fouille.

la prépondérance d'un groupe de sépultures s'est imposée, un noyau funéraire indéniablement primordial et peut-être fondateur. Il cumule à lui seul toutes les problématiques rencontrées sur le site. Au sein de ce noyau de tombes, l'évolution des modes d'inhumation est perceptible: le coffrage en molasse, d'abord rectangulaire puis trapézoïdal, succède à la fosse à contenant périssable. En outre, les éléments de chronologie relative observés mettent en lumière un développement en au moins trois phases successives. C'est encore exclusivement dans ce secteur du cimetière que sont présents des trous de poteau, lesquels entourent plusieurs sépultures, définissant deux, puis trois espaces distincts. La densité d'occupation de l'espace oriental et la régularité de son plan en marquent la suprématie et révèlent une organisation plus élaborée. Nous suggérons de voir là un petit édifice sur poteaux et en matériaux légers, à l'avant duquel est aménagé un enclos funéraire, peut-être ouvert vers l'ouest (fig. 12). En un dernier temps, cette petite entité double est agrandie par un enclos au sud, abritant une tombe en coffre de pierre trapézoïdal.

## CONCLUSION

La nécropole d'Aire-la-Ville est modeste, et sur ce point précis ne peut être comparée avec l'exemple géographiquement très proche (5,6 km à vol d'oiseau)

de la nécropole de Sézegnin<sup>21</sup>. Cette dernière, située sur le territoire de l'actuelle commune d'Avusy, est beaucoup plus importante: elle compte plus de 700 sépultures datées de la fin du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, et s'étend sur une superficie de 9000 m<sup>2</sup>. Elle reflète une occupation plus longue que celle du cimetière d'Aire-la-Ville. Ce site reste toutefois la comparaison géographiquement la plus proche et assez similaire du point de vue de la datation et des problématiques qu'elle soulève<sup>22</sup>. La confrontation des résultats des analyses au radiocarbone d'Aire-la-Ville avec ceux d'autres sites permettront sans nul doute d'élargir pertinemment le cadre de référence.

Concernant les modes d'inhumation, l'évolution déjà établie à Sézegnin, à savoir le remplacement des tombes en fosse et des contenants putrescibles par des tombes à aménagements en matériaux non périssables se vérifie à Aire-la-Ville.

L'existence d'enclos ou de délimitations au sein des ensembles funéraires est assez souvent acceptée, elle est déduite de la disposition des tombes, mais les traces matérielles de clôtures sont plus rarement mises en évidence par la fouille. Les zones exemptes d'inhumation sont également couramment signalées mais, dans la plupart des cas, ces zones sont également vierges d'autres vestiges. Ce qui apparaît rarement, et qui fait l'intérêt du site d'Aire-la-Ville, c'est l'existence d'un édifice avéré par des structures

conservées, construit au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle, abritant plusieurs sépultures se succédant pendant un laps de temps relativement long. On y trouve en effet à la fois la tombe la plus ancienne (T22) et l'une des plus récentes (T4) de la nécropole<sup>23</sup>. Des bâtiments contemporains de l'utilisation des cimetières (structures éphémères sur poteaux ou plus pérennes sur solins de pierre) sont parfois évoqués ou signalés<sup>24</sup>, notamment à Sézegnin, mais ils n'abritent généralement pas de sépulture<sup>25</sup>. En revanche, comme les datations au radiocarbone le suggèrent ici, si un noyau de sépultures s'est développé autour de la tombe la plus ancienne, la localisation des inhumations contemporaines met en évidence un développement spatial qui ne rayonne pas à partir de ce centre, mais plutôt une occupation concomitante dispersée, résultant probablement d'autres motivations qui nous échappent, peut-être des regroupements selon des critères sociaux ou des apparentements différents. Cette hypothèse repose sur l'analyse spatiale des quatre tombes les plus anciennes (T18, T22, T103 et T119, fig. 15), toutes contemporaines. Deux d'entre elles font partie du groupe principal et les deux autres sont dispersées aux limites méridionale et septentrionale de l'aire funéraire investiguée. Seule la fouille de la nécropole complète pourrait conduire à une plus ample compréhension de son organisation et de son développement, et offrirait la possibilité de vérifier si la réalité d'un tel noyau (bâtiment, sépultures et enclos) était unique dans la nécropole ou si plusieurs unités comparables existaient, de manière concomitante ou successive.

Afin de mieux saisir la fonction de l'édifice, des analyses génétiques (ADN) sur les ossements des quelques tombes formant ce noyau apparaissent nécessaires. Elles pourraient révéler des relations biologiques entre les individus et faire émerger, le cas échéant, la volonté d'un regroupement, et de préciser si celui-ci était d'ordre familial.

**Isabelle Plan**  
**Gionata Consagra**  
 SAGe  
 Route de Suisse 10  
 1290 Versoix  
 isabelle.plan@etat.ge.ch  
 gionata.consagra@etat.ge.ch

## Remerciements

Il nous incombe de remercier ici les personnes qui ont facilité la mise en place de cette fouille d'urgence et participé à sa réussite. Archéologues auxiliaires au SAGe: Malika Brigadoi et Grégory Christinaz. Anthropologues à l'UniGE: Déborah Rosselet-Christ et Anaïs Deville. Étudiants et collaborateurs de l'UniGE: Giorgos Kottas, Paola Bussolaro, Julien Risse, Céline Cervera, Iolanda Marcosano, Charlotte Pruvost, Rania Richard, Virginie Monnet, Amandine Matarese, Antoine Mailhot. Cuénod SA: Pascal Magnin, Federico Almeida Marques et Matthieu Le Saux. Soreval SA: Jean-Marc Zucalli et Patrick Meyer. Police judiciaire: MM. Keller et Demierre. Centre universitaire romand de médecine légale (Curml): Negahnaz Moghaddam

## Notes

- 1 Dans le cadre de cet article, les termes cimetière, nécropole et aire funéraire sont considérés comme synonymes, indépendamment du nombre de tombes ou de la présence/absence de lieu de culte à proximité.
- 2 Deonna 1919, p. 127 et Montandon 1922, p. 165. Un bracelet en tubes de bronze, déposé au MAH peu après sa découverte en 1919 (MAH n° inv.7739), suggère même une datation antérieure, qui pourrait remonter à l'âge du Bronze.
- 3 Hormis la T15 dont la position n'est pas claire, mais qui relèverait plutôt d'un décubitus latéral.
- 4 Un dépôt primaire se dit d'une tombe dans laquelle le défunt a été posé et s'y est décomposé, sans avoir subi de déplacement. Un dépôt secondaire caractérise des ossements d'une sépulture primaire, prélevés et déplacés pour faire place à une nouvelle inhumation. Tout ou partie des ossements sont regroupés et ré-inhumés. Ils peuvent l'être dans la structure d'origine (*réduction*), ou à l'extérieur dans une structure proche de celle-ci (*fosse-réduction*).
- 5 Tous les dépôts secondaires ne présentent les restes que d'un seul individu.
- 6 Un coffrage en dalles de molasse peut ne pas être doté d'un fond, cela a été constaté sur d'autres fouilles archéologiques comme à Corsier (Plan 2015, p. 70), mais pas à Aire-la-Ville. Coffrages, coffres et caissons seront, ici, considérés comme synonymes.
- 7 Tous les détails ayant conduit à ces conclusions sont développés dans le rapport interne du SAGe, Consagra et Plan 2023.
- 8 À l'exception de la transformation orientale de T7.
- 9 Les trous de poteau avérés sont représentés en grisé sur les plans (fig. 11, 12 et 15) alors que ceux qui sont de moindre profondeur et sujet à caution sont signifiés par un cercle.
- 10 En partant du postulat que la nécropole s'étendait sur la même terrasse glaciaire.
- 11 SPM VI, tableau p. 159, fig. 78 et p. 160, fig.79; Gallay *et al.* 2022; Dubosson 2007; Steiner et Favrod 2019, p. 256-264.

- 12 À la Tour-de-Peilz, c'est également l'observation du plan général qui a permis de suggérer l'aménagement d'espaces de circulation. Steiner 2011, p. 57-60.
- 13 Si l'existence de deux espaces distincts ne peut être strictement établie dès l'origine sur la base de l'implantation des piquets, la régularité de l'espace oriental ainsi que la densité de son occupation en une seconde phase tendent à le prouver. Voir ci-dessous, paragraphes «Interprétation» et «Conclusion».
- 14 Les analyses de 15 échantillons (ETH-136229 à ETH-136243) ont été effectuées par le *Laboratory for Ion Beam Physics* de l'École polytechnique fédérale de Zürich (ETH).
- 15 Privati 1983; Plan 2015, p. 77, note 25.
- 16 ETH-136240 (T21): 1561 ± 22BP, 432-566 cal AD.
- 17 Perle de typ. 20 selon Legoux 1993; Legoux *et al.*
- 18 ETH-136232 (R6): 1553 ± 22BP, 432-575 cal AD.
- 19 Deux échantillons ne présentaient pas suffisamment de collagène pour être analysés (ETH-136235 et ETH-136238).
- 20 Il s'agit respectivement de T4 et T11.
- 21 Privati 1983.
- 22 Aucune analyse au radiocarbone n'a été effectuée sur les individus de la nécropole de Sézegnin. La datation repose essentiellement sur celle des objets associés.
- 23 ETH-136241 (T22): 1612 ± 22BP, 416-538 cal AD; ETH-136230 (T4): 1288 ± 22BP, 668-774 cal AD.
- 24 Comme par exemple à Gamsen/Waldmatte: Dubosson 2007, p. 142, et à Martigny: Faccani 2002, p. 173.
- 25 C'est le cas à Sézegnin: Privati 1983, fig. 18, p. 62.

## Bibliographie

- Deonna, W. 1919. «Tombe antique à Aire-la-Ville (canton de Genève)», *Indicateur d'antiquités suisses* [n.s.] 21, p. 126-127.
- Dubosson, B. 2007. «Pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Valais», *Annales valaisannes: bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand*, p. 131-196.
- Faccani 2002. «Martigny in spätantiker und frühmittelalterlicher Zeit», *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte* 59, p. 169-176.
- Gallay A., Steiner L., Thorimbert S. et Tremblay L. 2022, «Vers une typo-chronologie des tombes à inhumation de la Préhistoire à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle sur le territoire suisse». *Actes de la 11e rencontre du GAAF «Rencontre autour des typo-chronologies des tombes à inhumation»*, Paris, p. 127-132.
- Legoux, R. 1993. «De la typologie à la chronologie», *Verre et merveilles. Mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule. Exposition du musée archéologique départemental du Val d'Oise, Guiry-en-Vexin Octobre 1993 - Janvier 1994*, p. 103-115.
- Legoux R., Périn P. et Vallet F. 2004. *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine, N° hors série du Bulletin de liaison de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne*, 2004.

Montandon, R. 1922. *Genève des origines aux invasions barbares*, Genève.

Plan, I. 2015. «Corsier, une continuité d'occupation», *Archéologie genevoise 2012-2013*, p. 57-79.

Privati, B. 1983. *La nécropole de Sézegnin (Avusy-Genève), IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle*, Genève.

Steiner, L. 2011. *La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour de Peilz. Canton de Vaud, vol.I: Origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du V<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle*, CAR 129, vol.II: *Anthropologie, numismatique, catalogue des tombes et planches*, CAR 130, Lausanne.

Steiner L., Favrod J. 2019. *Aux sources du Moyen Âge. Entre Alpes et Jura de 350 à l'an 1000*. Ouvrage publié à l'occasion des expositions de Sion et de Lausanne, Gollion.

Steiner, L., Menna, F. *et alii*, 2000. *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. apr. J.C.)*, CAR 75-76, Lausanne.

SPM VI. Windler, R. *et alii* (dir.) 2005. *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge, VI: Haut Moyen Âge*, Bâle.

## Rapports inédits

Consagra, G. et Plan, I. 2023. *Rapport intermédiaire d'intervention, Aire-la-Ville, nécropole, Fouille de sauvetage, 28 juin - 12 août 2022*, conservé au SAGe.

ETH-Zürich 2023. *Laboratory of Ion Beam Physics, Datations <sup>14</sup>C, n° 8228, octobre 2023.*

## Crédits des illustrations

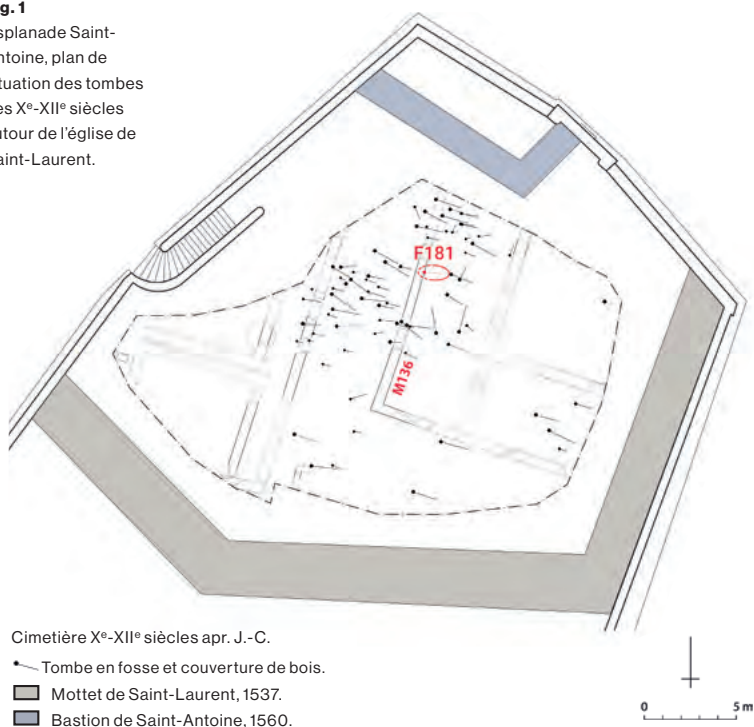
SAGe (fig. 1, 3-16); SAGe et sitg.ch (fig. 2)

# Un humain associé à un cheval

6 Evelyne Broillet-Ramjoué, Geneviève Perréard Lopreno, Jacqueline Studer et Jean-Marie Zumstein

Mise au jour au sein du cimetière médiéval (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) de l'église Saint-Laurent, sur l'esplanade Saint-Antoine à Genève, une structure atypique a retenu l'attention des archéologues. Bien qu'elle ne soit qu'incomplètement préservée, elle a livré la moitié inférieure d'un corps humain et la carcasse partielle d'un cheval domestique. Cet assemblage insolite a éveillé l'intérêt des spécialistes et a suscité une étude pluridisciplinaire. Quel sens attribuer à cette association? L'interprétation des faits archéologiques dans le domaine funéraire reste, on le sait, extrêmement délicate. Néanmoins, le recours aux sources historiques permet d'enrichir les pistes de réflexion présentées dans le cadre de cette contribution.

**Fig. 1**  
Esplanade Saint-Antoine, plan de situation des tombes des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles autour de l'église de Saint-Laurent.



Cimetière X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.  
• Tombe en fosse et couverture de bois.  
■ Mottet de Saint-Laurent, 1537.  
■ Bastion de Saint-Antoine, 1560.

## UNE FOSSE PARTICULIÈRE

La structure F181, à son niveau d'apparition, se présentait comme une fosse oblongue aux bords inclinés et remplie d'ossements (fig. 1 et 2). Elle a été découverte en 2013 dans une zone cimetériale caractérisée par des inhumations dispersées aux orientations variables. Elle se trouvait au milieu de 29 tombes localisées dans le portique ouest de l'église mérovingienne de Saint-Laurent, alors abandonnée (fig. 1)<sup>1</sup>.

Les sépultures rattachées à cette phase sont modestement aménagées, les corps déposés dans de simples fosses, avec parfois des pierres de calage de part et d'autre de la tête et souvent recouvertes d'une planche en bois. Les défunts reposent sur le dos, les membres inférieurs étendus et parallèles, sans exception. Aucun objet ne provient de cet ensemble de tombes, que ce soit comme dépôt intentionnel, comme accompagnement de la dépouille ou dans le comblement de la fosse.

Malheureusement incomplète du côté ouest, la fosse F181 devait prendre appui contre le mur externe du portique (M136) qui bordait le flanc ouest du



**Fig. 2**  
 Esplanade Saint-Antoine. Vue zénithale du secteur du portique ouest de l'église Saint-Laurent, avec la localisation de la structure F181. On aperçoit sur le sommet du remplissage un crâne de cheval (boîte crânienne coupée par le sondage US171). À gauche de l'image, le mur ouest du portique (M136).



**Fig. 3**  
 Niveau d'apparition de la structure F181, vue depuis l'est. On remarque, à l'ouest, au sommet du remplissage, la moitié faciale du crâne du cheval.

bâtiment religieux (fig. 2)<sup>2</sup>. Son niveau d'insertion n'a pas pu être mis en évidence, détruit par l'installation, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, d'un imposant ouvrage fortifié. En tout état, la structure ovalaire est conservée sur 80 cm de longueur pour 70 cm de largeur et une profondeur de 40 cm. Ses dimensions d'origine devaient approcher 160 cm sur 70 cm de largeur<sup>3</sup>. Elle recueille une partie d'un corps humain (T233), orienté ouest-est, pieds à l'est, recouvert par des ossements d'un équidé (US1032) (fig. 3).

La structure est installée dans un secteur particulièrement dense d'une aire funéraire utilisée des siècles durant. Elle couvre la tombe mérovingienne T907, un coffrage de dalles de molasse appartenant au portique de l'église, et coupe la tombe médiévale T265, une fosse simple orientée ouest-est (fig. 4). Cette dernière structure est en revanche antérieure à T180, inhumation d'un immature enterré perpendiculairement aux autres sépultures, dans le sens sud-nord,

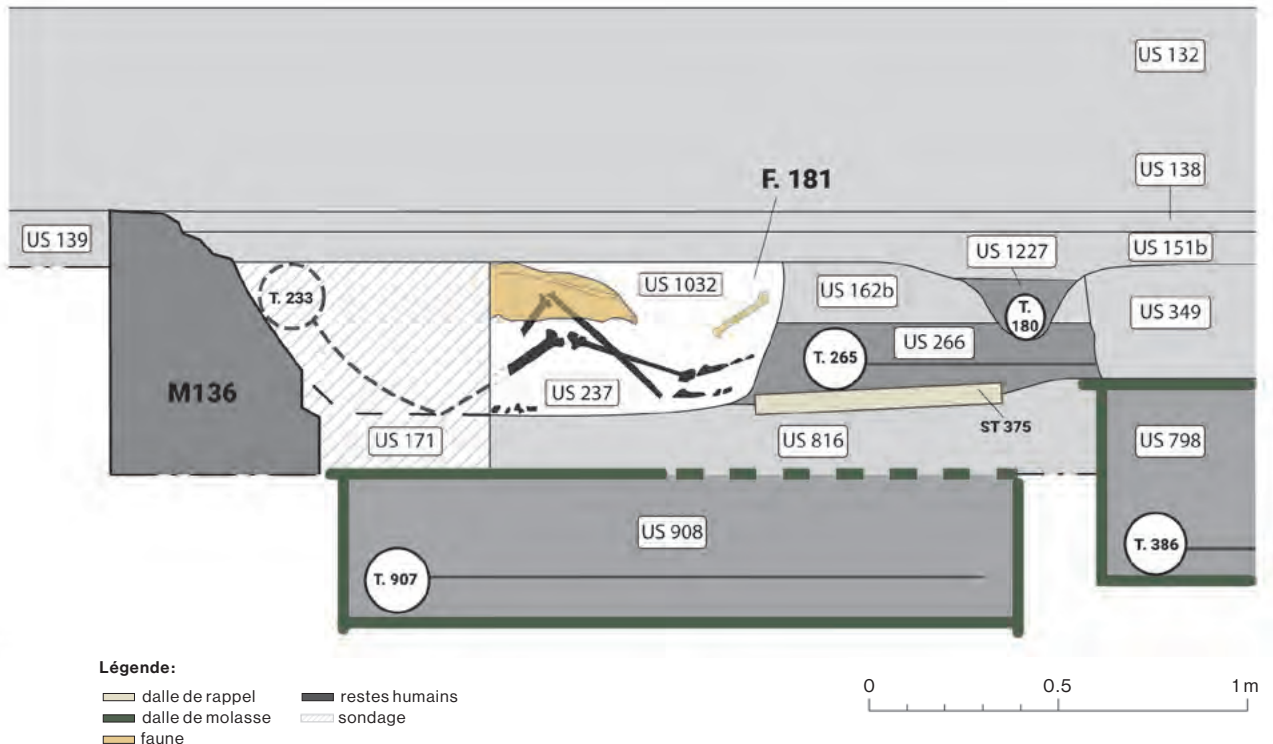
indiquant la continuité de fonctionnement du cimetière après l'installation de F181. Les datations radiocarbones réalisées en 2017 indiquent un intervalle identique pour l'équidé (1019-1154 AD) et l'humain (1021-1155 AD)<sup>4</sup>. La contemporanéité des décès est donc très vraisemblable et place cette structure entre le début du XI<sup>e</sup> et le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

### LES RESTES OSSEUX

La structure F181 a livré un total de 118 restes osseux, relativement bien conservés, dont aucun n'a subi les altérations d'une exposition à l'air libre avant son enfouissement<sup>5</sup>. Cet assemblage est composé pour moitié de faune (61 os) et d'humain (57 os) (fig. 5 et fig. 6). La majorité des pièces osseuses sont entières et témoignent du dépôt d'un cheval domestique, représenté par 37 os entiers (ou presque), et d'un humain dont il subsiste 56 ossements. Les 25 autres vestiges

**Fig. 4**

Coupe restituée d'ouest en est à travers la fosse F181. Restitution de son appui contre M136, mur du portique ouest de l'église mérovingienne, et de ses liens avec les autres sépultures du secteur (T907, T265, T180).



sont fragmentés, dispersés et d'origine variée. Leur présence n'est pas la conséquence d'un geste intentionnel: appartenant au mouton, à la chèvre, au bœuf, à un suidé indéterminé (probablement le porc) et à un autre cheval<sup>6</sup>, ces vestiges épars suggèrent la présence de déchets, surtout culinaires et artisanaux, pris dans le sédiment utilisé pour combler la fosse aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Le fémur d'un humain immature reflète également le comblement usuel d'un cimetière.

## DÉPÔT D'UN CHEVAL

### Un squelette partiel

Totalisant 37 éléments anatomiques singuliers, le squelette de cheval comprend la moitié faciale du crâne tranché à l'arrière des orbites par un sondage de vérification (fig. 3), une partie de la colonne vertébrale et du thorax (13 vertèbres et 15 côtes), la scapula gauche et le membre postérieur gauche auquel il

manque les deux extrémités et quelques os compacts du tarse<sup>7</sup> (fig. 7 et fig. 8). Certains ossements sont clairement positionnés en connexion anatomique. C'est le cas d'un train vertébral formé des trois dernières vertèbres thoraciques (T16, 17, 18) et des quatre premières vertèbres lombaires (L1, 2, 3, 4). Disposées au centre de la partie préservée de la fosse, les vertèbres sont enfouies dans les couches les plus profondes, la face ventrale contre le sol, et orientées ouest-est. Le membre postérieur gauche a également été retrouvé en connexion anatomique, bien que segmenté en deux parties. La jambe s'enfonce dans la fosse, avec un tibia vertical qui apparaît au sommet et les deux tarses de la rangée proximale (talus et calcanéum) alignés dans le fond. Disjoint de la jambe, l'autopode composé du métatarsien III, d'un sésamoïde et des phalanges proximale et intermédiaire, est regroupé non seulement dans les niveaux supérieurs de la fosse, mais encore à l'appui du bord est de

F181		Déposé NR	Dispersé NR	TOTAL NR	Poids
Cheval domestique	<i>Equus caballus</i>	37	1	38	3585
Boeuf	<i>Bos taurus</i>	–	2	2	21
Mouton	<i>Ovis aries</i>	–	2	2	26
Chèvre	<i>Capra hircus</i>	–	2	2	25
Caprinés ind.	<i>Ovis aries/Capra hircus</i>	–	2	2	14
Suidés (cf. porc)	<i>Sus cf. domesticus</i>	–	2	2	4
Animal indéterminé		–	13	13	19
<b>Total faune</b>		<b>37</b>	<b>24</b>	<b>61</b>	<b>3694</b>
Humain	<i>Homo sapiens</i>	56	1	57	–
<b>TOTAL OS</b>		<b>93</b>	<b>25</b>	<b>118</b>	–

Fig. 5

Tableau d'identification des ossements. Le contenu de la fosse comprend les dépôts intentionnels d'un corps humain et d'une carcasse morcelée d'un cheval, auxquels s'ajoutent des os épars pris dans le comblement de la fosse.

F181	Dépôt		Restes dispersés						Total
	Cheval	Cheval	Boeuf	Capriné	Chèvre	Mouton	Suidé	Ind.	
Crâne	1	–	–	1	1	2	–	–	5
Dent isolée	–	–	–	–	1	–	1	–	2
Côte	15	–	–	–	–	–	–	–	15
Vertèbre	13	–	–	1	–	–	–	–	14
Scapula	1	–	–	–	–	–	–	–	1
Ulna	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Tibia	1	–	–	–	–	–	–	–	1
Métatarse	1	–	–	–	–	–	–	–	1
Tarse	2	–	1	–	–	–	–	–	3
Sésamoïde	1	–	–	–	–	–	–	–	1
Phalange	2	1	1	1	1	1	1	1	4
<b>Total déterminé</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	–	<b>48</b>
Indéterminé	–	–	–	–	–	–	–	13	–13
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>31</b>

Fig. 6

Tableau de distribution anatomique des restes de faune.

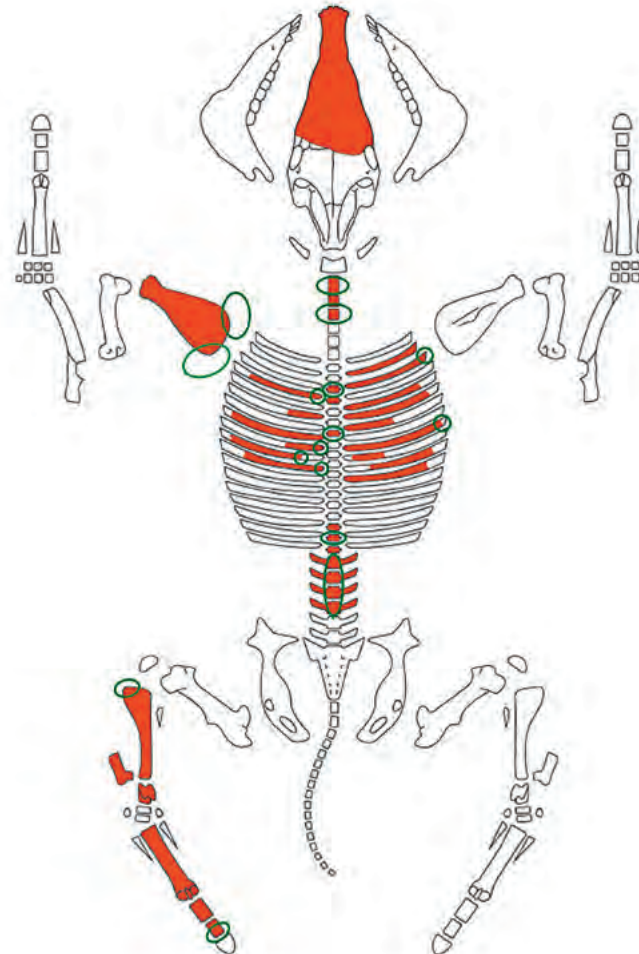
la structure, éloigné du tibia d'au moins 40 cm. Quant aux côtes, issues principalement du haut de la cage thoracique, elles se répartissent dans tous les niveaux du comblement. Il est difficile de trouver une cohérence dans leur orientation, bien qu'une connexion anatomique puisse être envisagée dans deux cas. Finalement, la position du crâne est aussi à relever car elle paraît singulière: la tête sans ses mandibules est orientée ouest-est, placée au milieu de la fosse, au sommet du comblement. Il est à noter que les trois vertèbres cervicales présentes (C2, C3 et C4) ne sont pas alignées, ni par rapport au crâne, ni entre elles. C2 et C3 gisent l'une à côté de l'autre au fond de la fosse, face ventrale contre le sol mais tête-bêche, alors que C4 a été retrouvée au même endroit mais dans le premier décapage, à plus de 30 cm au-dessus des autres, avec une orientation nord-sud.

### Identité

Tous les os appartiennent à un individu mature âgé de plus de 5 ans<sup>8</sup>. Le stade d'usure des dents jugales supérieures du crâne indique un âge de plus de 8 ans<sup>9</sup>

et les formes de la surface occlusale des incisives se rapportent à un individu âgé de 9 ans<sup>10</sup>. L'analyse des données métriques indique un animal robuste d'une taille estimée à 145 cm et 147 cm d'après les longueurs maximales respectivement du tibia et du métatarsien III<sup>11</sup> (voir tableau [Annexe p.97](#)). Les informations disponibles pour le Moyen Âge issues de la littérature, de l'iconographie et de l'ostéométrie concordent pour évoquer la petite taille des chevaux d'alors, comparée à celle des équidés d'aujourd'hui<sup>12</sup>. D'une stature comprise essentiellement entre 130-140 cm au garrot, c'est l'équivalent des poneys modernes de taille moyenne à grande. Avec une hauteur au garrot largement au-dessus des moyennes de l'époque, le cheval de la fosse F181 se place parmi les plus grands gabarits médiévaux connus en Europe occidentale.

La détermination du sexe s'avère délicate, malgré une série dentaire supérieure sans canine habituellement considérée comme caractéristique d'une jument<sup>13</sup>. On sait pourtant que près d'un tiers des étalons exhibent des canines sur un seul arc dentaire, soit les mandibules, soit les os incisifs<sup>14</sup>. Sans les



**Fig. 7**  
Schéma de distribution anatomique des ossements du cheval. Les traces de morsures de canines sont signalées par des cercles.

mandibules, il serait donc abusif d'en déduire le sexe. Notons encore qu'au vu du faible dimorphisme sexuel des équidés en ce qui concerne la dimension des ossements<sup>15</sup>, la grande taille de notre individu n'est pas un indice exploitable pour déterminer son sexe.

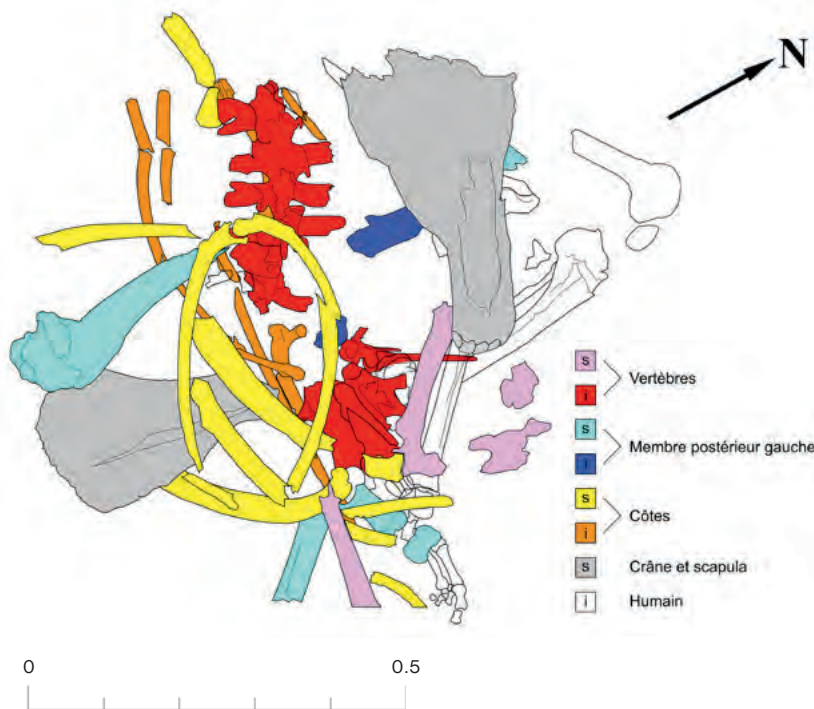
### Ossements modifiés

Près de la moitié des os montrent des pathologies, des traces anthropiques et des morsures animales. Les lésions articulaires concernent trois vertèbres légèrement déformées par des excroissances osseuses en forme de bourrelet, qui s'étendent sur les processus mamillaires et au-dessus des processus articulaires caudaux (fig. 9). Ces exostoses affectent principalement les vertèbres lombaires L1 et L2, et marquent légèrement la dernière vertèbre thoracique T18. Elles sont toutefois peu envahissantes et n'ont probablement pas gêné les mouvements de l'animal<sup>16</sup>.

Le second type de modifications est attribué à un geste humain de découpe qui est décelable à deux reprises. Le plus gros impact est un coup tranchant qui a sectionné le col de la côte droite C5 (fig. 10). La

deuxième trace est une légère incision en diagonale sur la face caudale de l'extrémité distale du tibia (fig. 11).

Quant aux traces de morsures, elles correspondent à des empreintes de dents de canidés qui s'observent sur dix-huit ossements<sup>17</sup>. Elles sont localisées à la périphérie des morceaux en connexion anatomique, sur les parties à vif aisément accessibles (fig. 7). Il ne s'agit pas d'un mâchonnement intensif, mais plutôt de ponctions occasionnelles. La cage thoracique a été entamée le long du dos comme l'attestent les morsures visibles sur les processus épineux des vertèbres thoraciques et lombaires, de même que sur quelques têtes de côtes (fig. 9 et 12). Un grignotage est également discernable du côté ventral, sur les extrémités des côtes, au niveau du cartilage costal et sur la face ventrale des vertèbres. Les traces de morsures sont aussi visibles aux deux extrémités conservées du membre postérieur, c'est-à-dire à l'extrémité du tibia ainsi qu'au bout de la phalange intermédiaire (fig. 7 et fig. 13). Finalement, la scapula n'est endommagée que dans sa partie la plus dénudée de chair et la plus tendre, c'est-à-dire le long du bord dorsal.



**Fig. 8**  
Relevé des os du cheval en place. Les différentes parties anatomiques sont regroupées par couleur (rouge, bleu et jaune). Les niveaux supérieurs (s) sont marqués par une teinte plus claire que celle des niveaux inférieurs (i). Les os humains sont en blanc.

### Discussion taphonomique

La présence d'os entiers, tous singuliers, attestant d'un âge adulte et appartenant à une seule espèce, suggèrent que ces éléments proviennent d'un même individu. La carcasse de ce cheval âgé d'environ 9 ans est incomplète et représentée par des parties disjointes au moment de leur ensevelissement dans la fosse, comme en témoigne leur position spatiale. Elle a subi auparavant plusieurs actions successives de démantèlement, à commencer par une intervention humaine sous forme d'un probable écorchage, de l'extraction d'au moins un sabot et d'une désarticulation de la carcasse sans prélèvement des chairs. Cette dernière concerne plus précisément le morcellement de la cage thoracique et le détachement des deux membres gauches. Le membre antérieur a été désarticulé au niveau de la scapula et le membre postérieur au niveau du genou, entre le tibia et le fémur.

Les morceaux ont par la suite été à portée de canidés, des chiens probablement, pour un temps très bref qui limitera la destruction des os à un simple grignotage des parties osseuses dénudées. L'emplacement des morsures souligne le contour des morceaux à disposition des carnivores. L'accès aux vertèbres et aux côtes a probablement été facilité par une carcasse déjà écorchée. En ce qui concerne le membre antérieur, les marques de dents ne touchent que le bord dorsal de la scapula, alors que l'autre extrémité de l'os, pourtant très appréciée des chiens, est intacte. Il faut donc envisager que cette dernière était encore articulée à l'humérus et donc à l'abri des crocs. Dans le cas des os du membre postérieur gauche, le tibia était déjà séparé du fémur et la seconde phalange

du sabot lorsque les chiens sont intervenus. L'absence de toute morsure sur les os du tarse et du métatarse auxquels ils s'articulent suggère que la rupture de l'articulation est intervenue après l'activité des canidés. En d'autres termes, une ultime manipulation anthropique de la dépouille a été pratiquée après l'intervention des chiens, dans le but de réduire la taille des morceaux comme l'indiquent le détachement de la scapula et la désarticulation du membre postérieur en deux parties, au niveau de l'articulation du pied.

Cet état de la carcasse caractérisé par quelques rares traces de découpe, le prélèvement du sabot et la présence d'os entiers, parfois isolés, plus souvent en connexion, témoigne d'une opération d'équarrissage et non pas d'une découpe de boucherie. Il correspond aux descriptions des carcasses équarrées de chevaux retrouvées dans des dépotoirs du Moyen Âge et de l'époque moderne en Europe occidentale<sup>18</sup>. L'absence de la dernière phalange est d'ailleurs fréquemment constatée et couramment interprétée comme la conséquence du prélèvement de la peau. Elle peut aussi signifier la récupération du sabot pour le travail de la corne.

L'intervention sur la carcasse du cheval de la fosse F181 semble donc motivée par la récupération de la peau et des sabots, mais l'extraction de matière première comme l'os, la graisse ou encore les ligaments n'est pas à négliger. Il est aussi possible que quelques portions de carcasse non retrouvées aient été destinées à nourrir les chiens, une pratique relevée dans les sources écrites médiévales<sup>19</sup>.

Le traitement de la carcasse et l'action des canidés sont des événements survenus avant le dépôt

**Fig. 9**  
Pathologies et morsures de chien sur le train vertébral en connexion du cheval (de gauche à droite: vertèbres thoraciques T17 et T18, lombaires L1 à L4). Les zones pathologiques sont entourées par un cercle et les zones de morsures de canidés sont signalées par un V.



du cheval morcelé et partiel dans la fosse F181. S'il n'est pas exclu que la dernière intervention visant à réduire la taille des morceaux ait été exécutée au moment du dépôt, la première phase d'équarrissage s'est déroulée à l'extérieur de l'aire funéraire, non loin de là, probablement dans une zone-dépotoir *extra-muros*.

Après ces multiples événements, les morceaux disloqués du cheval sont finalement déposés dans la fosse, en position secondaire. Cette dernière sera

rapidement comblée, sans plus de perturbation et de remaniement jusqu'aux épisodes de sa destruction partielle par un nivellement au XVI<sup>e</sup> siècle et une tranchée récente. La question relative au dépôt d'un cheval complet ou partiel reste non résolue, du fait de ces destructions. S'il est clair que l'absence de certains os relève de l'équarrissage, au minimum le sabot gauche, il n'est pas possible d'argumenter sur la présence de la presque totalité de ce grand cheval ou de seulement certaines parties.

**Fig. 10**

Côte droite (C5) du cheval avec une trace de découpe. Le sectionnement du col témoigne d'un morcellement de la cage thoracique à l'aide d'un outil tranchant.



**Fig. 11**

Incision sur l'extrémité distale du tibia du cheval (face caudale).

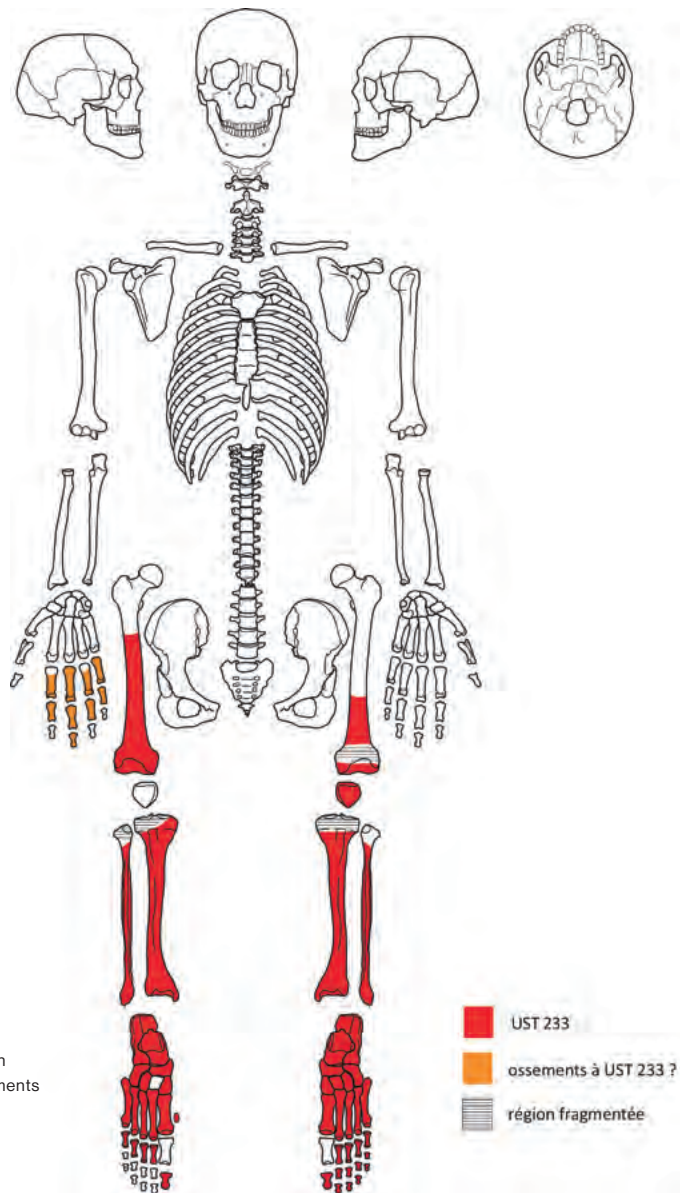


**Fig. 12**

Empreintes de dents de canidés sur l'apophyse dorsale de la vertèbre lombaire L3 du cheval.

**Fig. 13**

Traces de morsures de canidés sur l'extrémité distale du membre postérieur gauche du cheval (autopode en connexion anatomique: métatarsien III, phalange proximale et phalange moyenne).



**Fig. 14**  
Schéma de distribution  
anatomique des ossements  
humains de T233.

## LES RESTES HUMAINS

### Conservation

Les ossements mis au jour (T233) correspondent aux membres inférieurs d'une personne adulte, conservés à partir de la mi-hauteur des fémurs, avec la patella gauche en place mais pas la droite, et des pieds très bien conservés (fig. 14). Toutes les phalanges distales sont présentes pour le pied gauche, ainsi que les deux os sésamoïdes du pied droit. Des éléments d'une main, comprenant les phalanges de tous les doigts sauf le pouce, ont également été découverts proches les uns des autres, la majorité orientée avec les extrémités distales en direction des membres inférieurs de T233.

En raison de leur localisation et de leur insertion stratigraphique, en l'absence de vestiges osseux pouvant être attribués à un autre squelette, la couleur et

la patine correspondant, ces ossements sont interprétés comme une partie de la main droite de T233 (fig. 15).

### Analyse taphonomique

Le corps est orienté ouest-est. Les indices taphonomiques relevés lors du dégagement et du prélèvement des ossements, dont des pieds presque complets mais surtout en très bonne connexion, attestent probablement un dépôt primaire. Cette personne a été déposée jambes fléchies, en appui sur le bord nord de la fosse (en léger décubitus latéral gauche), les pieds en appui sur le bord incliné de la limite orientale et sur le fond de la fosse.

Les ossements de faune sont déposés au-dessus, et seuls quelques éléments viennent s'entremêler aux ossements humains vers le fond de la fosse. La



**Fig. 15**  
Membres inférieurs de T233 en cours de dégagement. La majorité des ossements de faune reposaient au-dessus des restes humains. La flèche rouge pointe vers les extrémités proximales des phalanges de la main qui se détachent de la coupe, en dessous de la diaphyse fémorale.

déconnexion du genou droit indique que des déplacements se sont produits probablement à la suite de la décomposition des éléments organiques et du tassement du comblement. Compte tenu de l'espace disponible entre la portion conservée du squelette et le mur du portique de l'église (fig. 1 et 2), ainsi que de la présence d'éléments d'une main à proximité du fémur droit, il y a tout lieu de penser qu'il s'agissait à l'origine de l'inhumation d'un corps entier. Toutefois, étant donné la disparition de la partie ouest de la structure, son interprétation reste délicate et hypothétique.

#### Identification biologique

En l'absence du bassin et du crâne, les seuls éléments sur lesquels compter pour identifier le sexe sont les dimensions des os. Les mesures disponibles ont été soumises à un algorithme en intelligence artificielle

créé par Emmanuel Clivaz (ArcheoBase<sup>20</sup>), fondé sur un corpus de référence régional: la personne inhumée est ainsi identifiée comme un homme avec une haute probabilité (97%). Seule une analyse ADN permettrait d'en être absolument certain.

L'estimation de l'âge au décès est également délicate, aucun élément osseux indispensable à une démarche statistique n'étant conservé. La maturation du squelette est achevée, il s'agit d'un individu adulte. L'appréciation de l'état des surfaces articulaires allié à la densité et à l'épaisseur du tissu osseux cortical à mi-hauteur du fémur sont de bons indices d'un âge encore peu avancé, excluant un sujet âgé.

L'estimation de la stature est de 171 cm s'il s'agit d'un homme, 166 cm pour une femme, données qu'il faut considérer avec un large intervalle de confiance de  $\pm 5$  cm.

### Atteintes paléopathologiques

Un traumatisme au pied droit, cicatrisé, a été relevé. Il a touché un os du tarse (fracture du cunéiforme médial) et le premier métatarsien auquel il s'articule. Le traumatisme est probablement la conséquence d'une grave chute mais ne semble pas avoir altéré la locomotion de manière significative.

### FAITS DÉGAGÉS POUR L'INTERPRÉTATION DE LA STRUCTURE

On retiendra comme éléments majeurs de l'analyse que notre fosse atypique est aménagée au sein d'un espace à vocation funéraire encore en fonction. À l'instar de la plupart des sépultures attribuées à cette phase, le corps, en position primaire, est orienté en position primaire est orienté ouest-est, le haut du corps à l'ouest. En revanche, la position normée du corps (décubitus dorsal) n'est pas respectée, l'exiguïté de la fosse ne le permettant tout simplement pas. Le défunt, probablement de sexe masculin, a ensuite été recouvert de la carcasse disloquée et partielle d'un cheval de très grande taille, âgé de 9 ans. La plupart des morceaux semblent avoir été simplement jetés dans la fosse, à l'exception du crâne qui trône en position centrale, au-dessus de tous les os, orienté ouest-est comme le corps humain. Il est essentiel de rappeler que les restes de l'équidé sont en position secondaire. Ils ont été auparavant abandonnés dans un autre lieu, soumis un bref moment à l'action des canidés, chiens ou loups, après l'équarrissage de la carcasse pour en extraire la peau, les sabots et probablement d'autres matières premières. C'est cette carcasse déjà morcelée et rongée qui sera ensuite transportée et enfouie dans la fosse F181. La datation radiocarbone place le décès de l'humain et la mort du cheval entre le XI<sup>e</sup> et le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

### RECONSTITUTION DU SCÉNARIO

Les faits invitent à interpréter cette structure comme une sépulture, dans un lieu consacré, qui ne respecte toutefois pas entièrement la règle des ensevelissements de même époque. Faut-il dès lors considérer cette inhumation comme une intruse dans le contexte décrit? Serait-ce plutôt une tombe réalisée «à la sauvette», sans égard pour le défunt?

En ce qui concerne le dépôt faunique, comme hypothèse la plus neutre, on peut avancer qu'une carcasse de cheval gisait non loin, disloquée en plusieurs portions. Quelques quartiers, voire tous les morceaux auraient été traînés jusqu'à la fosse afin que leur volume imposant remplisse rapidement le trou, économisant ainsi de nombreuses pelletées de terre. À l'opposé, on peut supposer un lien réel ou symbolique entre le cheval et l'humain enterrés dans une même tombe. Entre ces deux hypothèses, le champ des

conjectures reste vaste et il nous semble vain de vouloir s'y aventurer. Relevons toutefois la position tout à fait singulière du crâne du cheval qui trône au centre de la fosse, orienté dans le même sens que l'humain.

Il convient d'interroger d'abord le cadre historique afin de déterminer si une telle association pouvait être concevable au Moyen Âge central et si oui, dans quelles conditions. Le côté pour le moins incongru de cet aménagement invite à nous interroger sur le sens à donner à cette structure. S'agit-il d'une sépulture marginale<sup>21</sup>, voire d'une «non sépulture»<sup>22</sup>? Cette découverte nous place au cœur de débats récents visant à identifier ce qui relève du fait funéraire et ce qui est plutôt du ressort de la gestion mortuaire<sup>23</sup>.

### DE LA SÉPULTURE HÉROÏQUE À LA SÉPULTURE INFAMANTE

La période à laquelle la fosse F181 a été aménagée a pu être précisée grâce aux analyses <sup>14</sup>C évoquées plus haut: elle est comprise entre le début du XI<sup>e</sup> et le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. En Suisse occidentale, le début de cette époque correspond à la fin du Deuxième royaume de Bourgogne (888-1032), qui a perpétué l'organisation de l'Empire carolingien tout en étendant son territoire de Bâle à Marseille<sup>24</sup>.

À la mort de Rodolphe III, le royaume est absorbé par le Saint-Empire romain germanique<sup>25</sup> à la suite d'une guerre de succession acharnée. L'intégration sera officialisée par la proclamation de Conrad II comme roi de Bourgogne à la cathédrale Saint-Pierre de Genève en 1034<sup>26</sup>. Il accordera d'ailleurs des usages particuliers à l'ensemble de ce territoire, qui conservera ainsi un destin particulier<sup>27</sup>.

Désormais ville d'Empire, Genève est gouvernée par l'évêque qui renforce progressivement son pouvoir face aux comtes, sous l'impulsion de la réforme grégorienne<sup>28</sup>. Soutenu par le pape, l'évêque est pour la première fois reconnu en 1124 comme le seigneur temporel de la ville et sera dès lors appelé prince-évêque, dépendant directement de l'empereur<sup>29</sup>.

Parallèlement, l'Église accentue son emprise sur la population en réglementant la vie comme la mort des fidèles par des rites ou des canons toujours plus nombreux et contraignants<sup>30</sup>. Ces prescriptions auront pour principales conséquences l'obligation de rassembler les tombes autour des églises dans des cimetières dorénavant consacrés et de contrôler de près les pratiques funéraires<sup>31</sup>.

Dans ce sens, la condamnation la plus fréquemment usitée par les autorités ecclésiastiques pour contraindre la société à l'obéissance est celle de l'excommunication. Dans nos régions, celle-ci devient non seulement une arme religieuse pour punir les «mauvais chrétiens» mais aussi, associée à la privation de sépulture, un moyen d'éviter aux cimetières

d'être pollués, voire contaminés par la présence de «mauvais morts»<sup>32</sup>.

On peut se demander toutefois si, le temps passant, la privation de sépulture ou la condamnation à une inhumation outrageante étaient scrupuleusement appliquées, car ces peines pouvaient être levées<sup>33</sup>. Il n'en demeure pas moins que des tombes prosrites ont bien été insérées dans des cimetières consacrés.

## CONCLUSION

Les éléments considérés comme des indices d'une tombe «illégal» ou «frappée d'interdit» résident, entre autres, dans une localisation de la sépulture en dehors ou aux limites du cimetière consacré<sup>34</sup>, dans une position sans égards ou atypique, telle un corps face contre terre<sup>35</sup>, ou encore dans une orientation marginale de la fosse ou du corps relativement à la norme. Tel n'est pas le cas de la fosse F181, qui demeure néanmoins un événement parfaitement isolé au sein du cimetière considéré, du fait de la position de l'inhumé et de la présence du cheval.

En outre, pour pouvoir qualifier cette structure composite de dépôt funéraire, il faudrait savoir si le traitement du défunt T233 a été associé à des pratiques affectives de la part des vivants. Or, reconnaissons-le, il s'avère impossible d'en apporter la moindre preuve. À notre connaissance, aucun parallèle géographiquement proche et contemporain n'a pu être mis en évidence. En contexte funéraire, les chevaux, entiers ou partiels, constituent des dépôts privilégiés à différents moments de la Protohistoire, du Haut Moyen Âge et même du Moyen Âge dans des contrées variées, mais *a priori* sans lien avec notre cas<sup>36</sup>.

S'agissait-il d'un excommunié dont on aurait essayé de «camoufler» l'inhumation en le recouvrant d'une carcasse de cheval? Ou s'agissait-il plutôt d'un dépôt infamant mais néanmoins autorisé dans un cimetière désacralisé, bientôt abandonné?

Ces deux interrogations, parmi d'autres, laissent cette recherche pluridisciplinaire ouverte sur des conclusions provisoires. Peut-être qu'en établissant un programme d'analyses ADN et d'isotopes sur le corpus complet des tombes des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles de Saint-Laurent<sup>37</sup> parviendra-t-on à connaître l'origine de la population représentée, avant de la comparer à celles de la dépouille de T233 et de l'équidé qui l'accompagne, et ainsi mieux comprendre la raison de leur association dans la mort.

### Evelyne Broillet-Ramjoué

Service d'archéologie de Genève (SAGe)  
Route de Suisse 10  
1290 Versoix  
evelyne.broillet@etat.ge.ch

### Geneviève Perréard Lopreno

ArchANTHRO, collaboratrice externe LAP-UniGE  
Rue Michel-Chauvet 7  
1208 Genève  
genevieve.perreard@gmail.com  
genevieve.perreard@unige.ch

### Jacqueline Studer et Jean-Marie Zumstein

Muséum d'histoire naturelle de Genève (MHNG)  
Route de Malagnou 1  
1209 Genève  
jacqueline.studer@ge.ch  
jean-marie.zumstein@geneve.ch

## Notes

- 1 Broillet-Ramjoué 2017. Parmi les 29 sépultures mises au jour dans le portique ouest de l'église Saint-Laurent, cinq tombes suivent une orientation proche de sud-nord (tête au sud) : deux sépultures d'adultes et trois tombes d'immatures.
- 2 Un sondage de vérification (US171) a, en effet, malencontreusement détruit la partie occidentale de la fosse.
- 3 Pour le fond de la fosse, une longueur de 120 cm et une largeur de 30 cm ont été observées.
- 4 Cf. Hurni/Yerly 2017. Équidé – ETH-79 097: 1019-1055 cal AD (36.4%) et 1077-1154 cal AD (59.0%), humain – ETH-79 099: 1021-1059 cal AD (31.1%) et 1066-1155 cal AD (64.3%).
- 5 Anna K. Behrensmeyer a codé la dégradation d'un os abandonné en plein air en 6 étapes successives (codage «weathering»), voir Behrensmeyer 1978.
- 6 Par comparaison métrique avec des squelettes de chevaux de la collection de référence du MHNG, la phalange intermédiaire d'une patte antérieure est trop robuste pour correspondre à celle de la patte postérieure du cheval en connexion. Elle a donc été considérée comme un os erratique pris dans le comblement de la fosse. Des contextes voisins et contemporains de la structure F181 ont également livré quelques pièces isolées entières de chevaux, principalement des os courts, associées à plus d'un millier de vestiges fauniques fragmentés, tous à interpréter comme des os erratiques.
- 7 Sont absents aux extrémités le fémur et la patella ainsi que la phalange distale, et au centre du membre trois os compacts et les deux métatarsiens rudimentaires.
- 8 Barone 1976.
- 9 Müller 2013.
- 10 Vollmerhaus *et al.* 2002: le cément central apparaît sur la surface occlusale des deux pinces supérieures gauche et droite (incisives I<sup>1</sup>) dont la section est triangulaire.
- 11 Cette estimation est calculée à partir des coefficients de May (1985). Estimée d'après les coefficients de Kiesewalter (1888), la taille au garrot du cheval s'élève à 150 cm (longueur maximale du tibia) et 147 cm (longueur maximale du métatarsien III).
- 12 Une synthèse archéozoologique des données métriques de l'arc jurassien est publiée par O. Putelat (Putelat 2015) et celle de la Grande Bretagne par C. Ameen (Ameen *et al.* 2021). Voir aussi les analyses des morphotypes des chevaux (Lepetz/Hanot 2012).
- 13 Les femelles possèdent des canines rudimentaires ou pas de canine du tout (synthèse sur l'identification du sexe: Nistelberger *et al.* 2019).
- 14 Nistelberger *et al.* 2019.
- 15 Eisenmann 2006-2023.
- 16 Cf. Ambros/Müller 1980 pour des considérations générales. Une pathologie similaire a été observée sur un cheval du cimetière avar (VIII<sup>e</sup> siècle) de Vienne, Autriche (Baron 2018). Un éventuel diagnostic entre spondylarthrite, spondylarthrose ou encore hyperostose est laissé aux spécialistes (voir par exemple Lignereux/Bouet 2015).
- 17 Six côtes et 9 vertèbres, le tibia, la scapula et la phalange II postérieure.
- 18 Barme et Clavel 2015.
- 19 Voir par ex. Lepetz et Hanot 2012; Bourgeois et Dierkens 2017.
- 20 Clivaz et Perréard Lopreno 2023.
- 21 Voir Treffort 2004 et Gleize 2017.
- 22 Sont considérées comme des non-sépultures «... les squelettes d'individus qui n'ont reçu aucune forme de sépulture et qui n'ont fait l'objet d'aucune attention particulière, perceptible lors de la fouille ou de l'étude anthropologique», Rodet-Belarbi et Séguy 2013, p. 62.
- 23 Rodet-Belarbi et Séguy 2016.
- 24 SPM VII 2014, p. 38-42.
- 25 La constitution du Saint-Empire romain germanique au X<sup>e</sup> siècle est issue des partages de l'Empire carolingien, voir Jorio et Braun 2016.
- 26 Binz 1980, p. 73; nous remercions Philippe Broillet pour ses précieux conseils concernant les contextes historiques et politiques de cette contribution.
- 27 Feller-Vest 2006.
- 28 Initiée sous le pape Léon IX mais mise en œuvre à la fin du XI<sup>e</sup> siècle par Grégoire VII, cette réforme devait rétablir la discipline ecclésiastique pour mieux encadrer la société laïque, tout en assurant à l'Église son indépendance face au pouvoir séculier exercé par l'empereur du Saint-Empire et par les seigneurs; voir Tremp 2011.
- 29 Binz 1980, p. 28-29 et 75.
- 30 Vivas 2023, p. 25-38.
- 31 Depuis le milieu du X<sup>e</sup> s., le cimetière est consacré et devient un lieu de mémoire communautaire particulier avec un statut juridique apportant immunité ou droit d'asile à la personne qui s'y réfugie; voir Treffort 1993 et Lauwers 2005.
- 32 Vivas 2023, p. 38-58. Étaient privés de sépulture les enfants qui n'étaient pas baptisés, les personnes qui avaient commis un homicide, un vol, un adultère, un incendie, qui exerçaient l'usure, qui pratiquaient un culte hérétique, qui opprimaient la communauté des clercs ou des religieux, qui détournaient la dîme, qui avaient commis un suicide, qui étaient décédés de mort brutale ou qui avaient demandé la division de leur corps (pour que leurs ossements soient déplacés, par exemple) ou encore toutes celles qui vivaient avec un prêtre.
- 33 Par la pénitence et la confession du crime, par exemple. Le pardon peut même intervenir *post mortem*, le don de l'absolution étant assidûment prôné par l'Église; Vivas 2023, p. 108-116.
- 34 Vargha 2017.
- 35 Alterauge *et al.* 2020.
- 36 Makowiecki *et al.* 2022. Des pratiques funéraires qui associent chevaux et humains du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle ont été relevées en Pologne, où les Slaves ont accordé une place privilégiée au cheval, un mélange d'honneur, de sacré, de religieux voire de magique.
- 37 Voir Perréard Lopreno *et al.* 2017.

## Bibliographie

- Alterauge, A., Meier, T., Jungklaus, B., Milella, M., Loesch, S. 2020.** «Between Belief and Fear – Reinterpreting Prone Burials During the Middle Ages and Early Modern Period in Germanspeaking Europe». *PLoS ONE* 15(8): e0238439.
- Ambros, C. et Müller, H.-H. 1980.** *Frühgeschichtliche Pferdeskelettfunde aus dem Gebiet der Tschechoslowakei. Archaeologica Slovaca Fontes* 13, Bratislava.
- Ameen, C., Benkert, H., Fraser, T., Gordon, R., Holmes, M., Johnson, W. et Outram, A. K. 2021.** «In Search of the “Great Horse”: A Zooarchaeological Assessment of Horses from England (AD 300-1650)». *International Journal of Osteoarchaeology* 31 (6), p. 1247-1257.
- Baray, L. et Boulestin, B. 2010.** *Morts anormaux et sépultures bizarres: les dépôts humains en fosses circulaires ou en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, Dijon.
- Barme, M. et Clavel, B. 2015.** «La pratique urbaine de l'équarrissage à la charnière du Moyen Âge et de l'époque moderne. L'exemple d'Elbeuf». *Archéopages. Archéologie et société* 41, p. 30-39.
- Baron, H. 2018.** «Four equestrian burials from the Avar cemetery at Vienna Csokorgasse, Austria: The health of horses and dogs», in Bartosiewicz, L., Gál, E., *Care or Neglect? Evidence of Animal Diseases in Archaeology*, Oxford, p. 116-133.
- Barone, R. 1976.** *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1: Ostéologie*, Paris.
- Behrensmeyer, A. K. 1978.** «Taphonomic and ecologic information from bone weathering». *Paleobiology* 4 (2), p. 150-162.
- Binz, L. 1980.** «Le diocèse de Genève. L'archidiocèse de Vienne en Dauphiné». *Helvetia Sacra*, section I, Archidiocèses et diocèses, vol. 3, Berne.
- Bourgeois, L. et Dierkens, A. 2017.** «Manger son cheval? Hippophagie et découpe des équidés dans les sources écrites médiévales (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)», in Lorans, E. (dir.), *Le cheval au Moyen Âge. Actes du X<sup>e</sup> congrès de la Société d'archéologie médiévale, Arles, 3-5 mai 2012, Tours*, p. 389-416.
- Broillet-Ramjoui, E. 2017.** «L'esplanade de Saint-Antoine. Nouvelles découvertes». *Archéologie genevoise 2014-2015*, p. 18-30.
- Clivaz, E. et Perréard Lopreno G. 2023,** travail en cours. Statistical Anthropology.
- Eisenmann, V. 1986.** «Comparative Osteology of Modern and Fossil Horses, Half-asses, and Asses», in Meadow, R. H., Uerpmann, H.-P. (éd.), *Equids in the Ancient World*, Band 1, Wiesbaden, p. 67-116.
- Eisenmann, V. 2007-2023.** *Dimorphisme sexuel chez Equus*, <https://vera-eisenmann.com/dimorphisme-sexuel-chez-equus>.
- Feller Vest, V. 2006.** «Henri III». *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 29.08.2006, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/029196/2006-08-29/>, consulté le 13.11.2023.
- Gleize, Y. 2017.** «Sépultures des marges et sépultures marginales», in Bis-Worch, C. et Theune, C. (éd.), *Religion, cults & rituals in the medieval rural environment (Ruralia XI)*, Leiden, p. 201-213.
- Hurni, J.-P. et Yerly, B. 2017.** *Rapport d'analyse par le radiocarbone: Esplanade de Saint-Antoine (Genève)*. Laboratoire Romand de Dendrochronologie 17/R7436R, Cudrefin.
- Jorio, M. et Braun, B. 2016.** «Saint Empire romain germanique». *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 25.04.2016, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006626/2016-04-25/>, consulté le 14.11.2023.
- Kiesewalter, L. 1888.** *Skelettmessungen an Pferden als Beitrag zur theoretischen Grundlage der Beurteilungslehre des Pferdes*. Inaugural Dissertation, Leipzig, Philosophische Fakultät.
- Lepetz, S. et Hanot, P. 2012.** «Archéozoologie et patrimoine ostéologique du cheval. Les os des chevaux provenant des fouilles archéologiques: sujets de recherche et archives du sol». *In Situ* [En ligne], 18, mis en ligne le 24 juillet 2013, Online: <http://insitu.revues.org/10512>, consulté le 07 mars 2015; DOI: 10.4000/insitu.10512.
- Lauwers M. 2005.** *Naissance du cimetière: lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris.
- Lignereux, Y. et Bouet, C. 2015.** «Spinal Hyperostosis and Ankylosis in a Gallo-Roman Horse from Iwuy “Val-de-Calvigny” (Nord, France): “Ankylosing Spondylarthritis” (*spondylarthritis ankylopoetica*), “Deforming Spondylarthrosis” (*spondylarthrosis deformans*) or “DISH” (*hyperostosis vertebralis ankylopoetica*)? An Archeozoological and Comparative Nosological Review». *International Journal of Paleopathology* 9, p. 38-51.
- Makowiecki, D., Chudziak, W., Szczepanik, P., Janeczek, M. et Pasicka, E. 2022.** «Horses in the Early Medieval (10<sup>th</sup>-13<sup>th</sup> c.). Religious Rituals of Slavs in Polish Areas – An Archaeozoological, Archaeological and Historical Overview». *Animals* 12, Online: <https://doi.org/10.3390/ani12172282>, consulté le 2 novembre 2023.
- May, E. 1985.** «Widerristhöhe und Langknochenmaße bei Pferden – ein immer noch aktuelles Problem», *Zeitschrift für Säugetierkunde* 50 (6), p. 368-382.
- Müller, W. 2013, avec la collaboration de D. Leesch.** *Le site magdalénien de Monruz 3: Acquisition, traitement et consommation des ressources animales. Archéologie neuchâteloise* 49.
- Nistelberger, H. M., Pálsdóttir, A. H., Star, B., Leifsson, R., Gondek, A. T., Orlando, L., Barrett, J.H., Hallsteinn Hallson, J. et Boessenkool, S. 2019.** «Sexing Viking Age Horses from Burial and Non-burial Sites in Iceland Using Ancient DNA». *Journal of Archaeological Science* 101, p. 115-122.

**Perréard Lopreno, G., Morozova, I., Akgül, G., Rühli, F., Bouwman, A. et Broillet-Ramjoué, E. 2017.** «L'esplanade de Saint-Antoine. Sépultures multiples: premiers apports anthropologiques et génétiques». *Archéologie genevoise 2014-2015*, p. 31-36.

**O. Putelat, O. 2015.** *Les relations homme - animal dans le monde des vivants et des morts. Étude archéozoologique des établissements et des regroupements funéraires ruraux de l'arc jurassien et de la plaine d'Alsace. De la fin de l'Antiquité tardive au premier Moyen Âge.* Online: ResearchGate, mis en ligne en juin 2015, consulté le 2 novembre 2023.

**Rodet-Belarbi, I. et Séguy, I. 2013.** «Des humains traités comme des chiens». *Techniques & Culture* 60, p. 60-73.

**Rodet-Belarbi, I. et Séguy, I. 2016.** «Qu'est-ce qu'une non-sépulture en périodes historiques (Antiquité, Moyen Âge et début de l'époque moderne)?», in Lauwers, M. et Zémour, A. (éd.), *Qu'est-ce qu'une sépulture? Humanités et systèmes funéraires de la préhistoire à nos jours*, Antibes, p. 211-224.

**SPM VII 2014. Marti, R., Baeriswyl, A., Boschetti Maradi, A., Descoedres, G., Frascoli, L., Niffeler, U., Terrier, J. et Windler, R. (dir.) 2014.** *L'archéologie de la période entre 800 et 1350*, La Suisse du Paléolithique au Moyen-Âge (SPM) VII, Bâle.

**Treffort C. 1993.** *L'église carolingienne et la mort.* Collection d'histoire et d'archéologie médiévales 3, Lyon.

**Treffort, C. 2001.** «Consécration du cimetière et contrôle épiscopal des lieux d'inhumations au X<sup>e</sup> siècle». In Kaplan, M. (dir.), *Le Sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident. Études comparées*, Paris, p. 285-299.

**Treffort, C. 2004.** «L'interprétation historique des sépultures atypiques. Le cas du haut Moyen Âge», in Baray, L. (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Actes de la table ronde de Bibracte, 7 et 9 juin 2001, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, Bibracte, 9, p. 131-140.

**Tremp, E. 2011.** «Réforme de l'Église». *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 24.03.2011, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017149/2011-03-24/>, consulté le 03.08.2023.

**Vargha, M. 2017.** «Deviant Burials in Rural Environment in the High Middle Ages: Ritual, the Lack of Ritual or just Another Kind of It?» in Bis-Worch, C. et Theune, C. (dir.), *Religion, Cults & Rituals in the Medieval Rural Environment*. *Ruralia*, XI, p. 271-280.

**Vivas, M. 2023.** «Ni larmes, ni sépulture». *Privation de sépulture et inhumation infamante dans la province ecclésiastique de Bordeaux (fin XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> s.)*, Bordeaux.

**Vollmerhaus, B., Roos, H. et Knospe, C. 2002.** «Zur Entstehung und Funktion der Kunde, *Infundibulum dentis*, an den Schneidezähnen der Pferde», *Anatomia, Histologia, Embryologia*, 31(1), p. 53-59.

## CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

SAGe, T. Constantin (fig. 1-2, 4)

MHNG, J. Studer (fig. 5-6); J.-M. Zumstein (fig. 7, 8 et 15);

P. Wagneur (fig. 9-13)

archANTHRO, G. Perréard Lopreno (fig. 14)

# Annexe

## MESURES

### Cheval domestique *Equus caballus*

(selon les normes publiées par Eisenmann 1986)

#### Scapula G

Long max	M1	364
DAP min col	M2	67,7
DAP dist	M3	94,4
DAP cavité glénoïdale	M4	55
DT cavité glénoïdale	M5	44

#### Tibia G

Long max	M1	367
Long lat	M2	340
DT min dia	M3	42,4
DAP min dia	M4	32,8
DT prox	M5	–
DAP prox	M6	–
DT dist	M7	73,3
DAP dist	M8	45

#### Métatarsien III G

Long max	M1	280
Long lat	M2	270
DT min dia	M3	31,8
DAP dia	M4	33,4
DT art prox	M5	49,4
DAP art prox	M6	38,8
Diam art grand cunéiforme	M7	42,4
Diam art cuboïde	M8	13,8
Diam art petit cunéiforme	M9	7,2
DT dist max	M10	49,4
DT dist art	M11	48,8
DAP crête sagittale	M12	36,1
DAP min condyle médial	M13	26,7
DAP max condyle médial	M14	31

#### Phalange proximale G

Long max	M1	85
Long antérieure	M2	80,8
DT min	M3	33,6
DT prox	M4	55,2
DAP prox	M5	41
DT dist max	M6	45
Long max trigonum phalangis	M7	41,8
Long min trigonum phalangis	M8	24,9
Long post	M9	48,5
Long médiale sus-tubérositaire	M10	68,8
Long latérale sus-tubérositaire	M11	70
Long médiale sous-tubérositaire	M12	±17,6
Long latérale sous-tubérositaire	M13	±15,6

#### Phalange intermédiaire ant\* postG

Long max	M1	49,1	±47,3
Long ant	M2	40,9	36,5
DT min	M3	43,6	±39,9
DT prox	M4	52,7	48,2
DAP prox	M5	33,4	30,5
DT dist	M6	47	–

#### Talus G

Long max	M1	56
Long médiale trochlée	M2	56,5
DT max	M3	29,2
DT trochlée	M4	61,9
DT art dist	M5	51
DAP art dist	M6	34,7

#### Calcaneus G

Long max	M1	110,8
Long partie prox	M2	79,3
DT max	M3	21,6
DT min	M4	33,6
DT prox	M5	51,2

#### Incisive sup I1 I2 I3

		D	G	D	G	D	G
Long occlusale	M1	14,6	14,8	15,2	15	16	–
Larg occlusale	M2	11,4	11,2	10,4	11,7	9,6	9,7
Long cornet	M3	6,4	5	7,5	7,3	8,1	7,4

#### Dent jugale sup P2 P3 P4 M1 M2 M3

		D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G
Haut	M1	38,8	36,2	32,6	31,6	35,6	29,5	24	25,6	37,2	37,4	32,2	36,2
Long occlusale	M2	–	–	26,5	25,6	24,9	26,1	22,3	21,9	23,8	23,6	27,6	25,8
Larg occlusale	M3	–	–	25,6	25	26	25,3	24,6	23,7	24,1	23,9	22,6	21,6
Long T	M4	–	–	10,7	11,4	10,7	11,2	10,7	10,4	12,7	13,2	14,3	13,8

ant = antérieur;  
art = articulation;  
D = droit;  
DAP = diamètre antéro-postérieur;  
dia = diaphyse; dist = distal;  
DT = diamètre transverse;  
G = gauche;

H = hauteur;  
Long = longueur;  
min = minimum;  
max = maximum;  
post = postérieur;  
prox = proximal;  
sup = supérieur

\* = autre individu, voir note 9.

# À propos des fortifications des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sur le front de Plainpalais

7 Evelyne Broillet-Ramjoué et Gionata Consagra

Le front des fortifications modernes de Plainpalais, compris entre le parc des Bastions et le flanc nord-est de la plaine, au pied de la Vieille-Ville de Genève, livre depuis 2019 son lot régulier de découvertes, fortuites ou non<sup>1</sup>. Si l'on recherche les plus anciennes trouvailles archéologiques réalisées dans ce secteur, on constate qu'elles sont apparues, à de rares exceptions près, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de la démolition des dernières fortifications et du comblement des fossés qui les entouraient<sup>2</sup>. L'objectif de cette contribution est de présenter trois nouveaux vestiges fortifiés mis au jour dans le sous-sol du parc des Bastions et dans celui de l'église du Sacré-Cœur au cours des années 2022 et 2023.



**Fig. 1**  
Genève, vue cavalière de la ville prise au-dessus du bâtiment électoral. Lithographie aquarellée de Alfred Guesdon (1863).

## LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DES FORTIFICATIONS SUR LE FRONT DE PLAINPALAIS DURANT LES XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

### Généralités

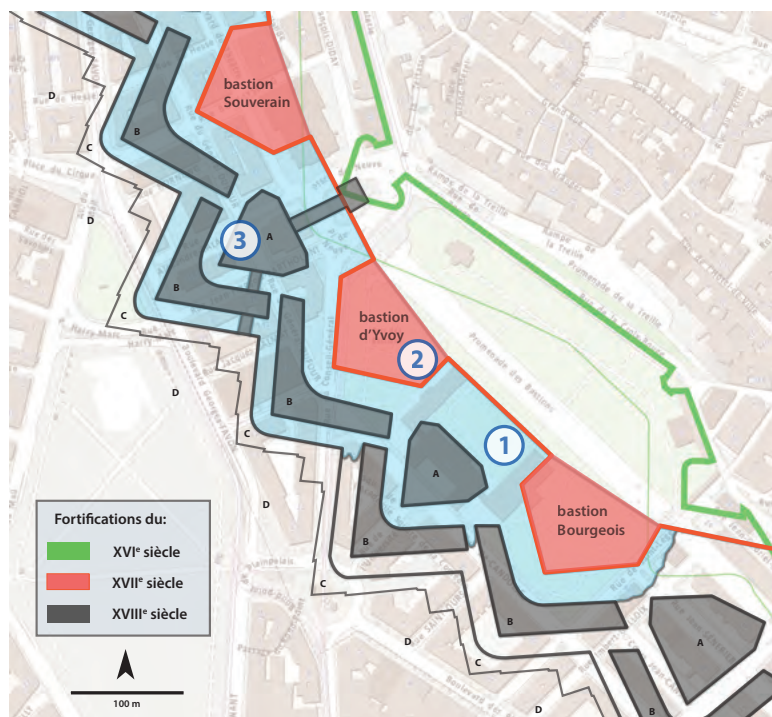
Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle et pendant un siècle, la ville de Genève continue de transformer son système de fortifications, suivant le rythme incessant de l'évolution des armes à feu et de la menace de la Savoie. Le système défensif du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 2) avait certes permis de repousser, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, les troupes du duc de Savoie Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>. Mais l'art poliorcétique défensif est forcé de s'adapter au progrès de l'artillerie, commencé au cours de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle avec l'invention du boulet en fonte de fer<sup>3</sup>. La ville de Genève modernisa par conséquent ses fortifications, d'abord entre 1663 et 1686, notamment sur son front sud considéré plus vulnérable, suivant le dessin de l'ingénieur hollandais Maximilien van Hangest-Genlis, dit Maximilien d'Yvoy. Ensuite, toujours sous la menace savoyarde, la ville de Genève décida d'entreprendre de grands travaux de renforcement de son enceinte. Ce projet fut confié, vers 1711, au brigadier Guillaume Le Vasseur Des Rocques, directeur général des fortifications des Pays-Bas. Ce dernier passa deux mois à Genève en 1714 au terme desquels il proposa son

nouveau plan, constitué de trois ceintures successives mettant en œuvre des demi-lunes, des contre-gardes et un chemin couvert reliant des places d'armes. Ce dispositif complétait l'enceinte du XVII<sup>e</sup> siècle, ponctuée de onze bastions à flancs droits<sup>4</sup>. Il ne sera définitivement abandonné qu'à partir du 15 septembre 1849, date qui coïncide avec la décision du Grand Conseil de démanteler les fortifications. Par la suite les fortifications seront démolies, les fossés recouverts et les nouveaux terrains ainsi dégagés seront vendus, contribuant à une extension urbaine importante. Connue sous le nom de «ceinture Fazyste», du nom de son promoteur James Fazy, celle-ci triplera la surface bâtie par rapport à la ville ancienne.

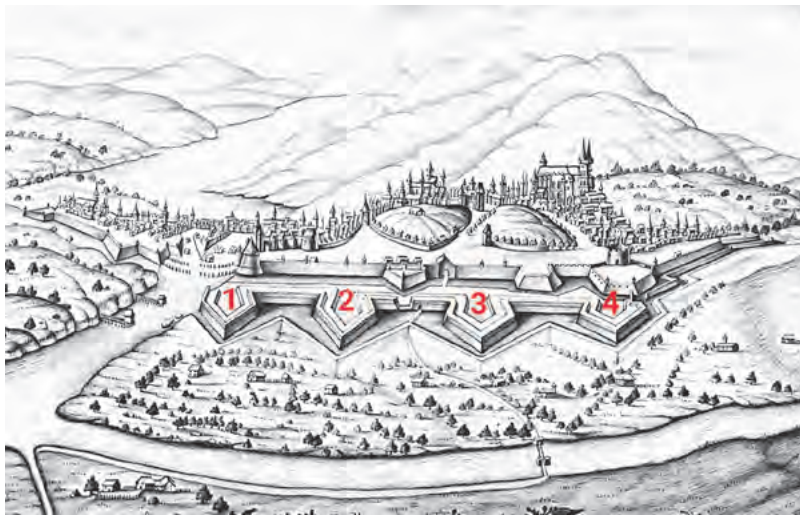
### Le front de Plainpalais

La volonté d'améliorer la défense du côté sud de la ville, avec la création d'une ceinture bastionnée sur la plaine de Plainpalais, aboutit en 1662 à la décision de construire des bastions sur le modèle hollandais relativement coûteux: en terre, peu élevés et reliés à l'enceinte principale. Rapidement on érigea, l'un après l'autre, quatre bastions à flancs droits: le bastion d'Hollande (1663), le bastion Souverain (1664), le bastion d'Yvoy (1666) et, enfin, le bastion Bourgeois (1668) (fig. 3).

Ce projet, présenté par l'ingénieur d'Yvoy, se voit déjà rectifié dès le départ, car la terre utilisée pour



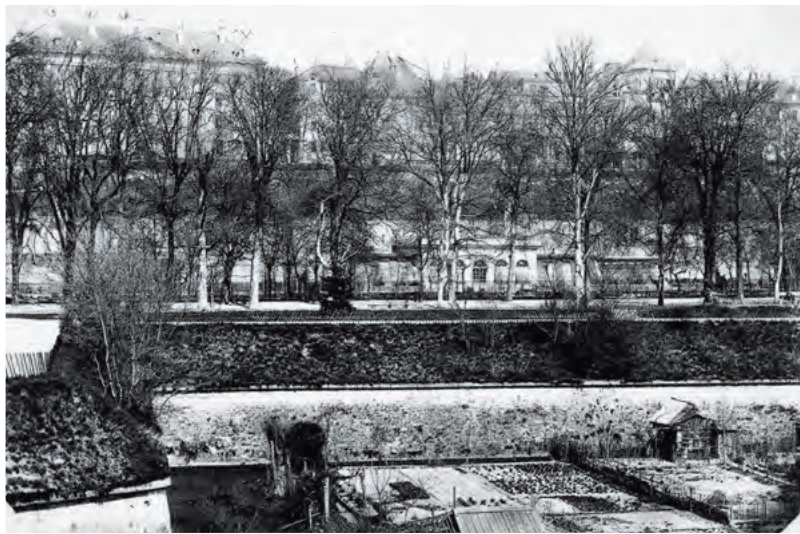
**Fig. 2**  
Plan schématique des fortifications  
des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles  
sur le front de Plainpalais, avec  
l'emplacement des trois interventions  
du SAGe et les éléments qui  
caractérisent ces fortifications:  
A demi-lunes ou ravelins,  
B contre-gardes,  
C chemins couverts,  
D glacis.



**Fig. 3**

Détail d'une vue de la ville Genève vers 1687, réalisée par Guibert, avec en évidence les quatre « bastions royaux »:

- 1 bastion d'Hollande,
- 2 bastion Souverain,
- 3 bastion d'Yvoy,
- 4 bastion Bourgeois.



**Fig. 4**

Photographie montrant une petite partie de la face est du bastion d'Yvoy (à gauche) et le mur de la courtine qui le relie au bastion Bourgeois, vers 1850.

la création des bastions n'était pas adaptée. Il s'agissait en effet d'un mélange de sable et de glaise peu résistant et fortement sujet à l'érosion. Ainsi, on opta pour un revêtement maçonné des murs des bastions, contrairement aux courtines qui restèrent de simples levées de terre bordées d'un fossé, et cela jusqu'en 1684-1686. On doit à l'ingénieur et espion savoyard Guibert un précieux dessin qui illustre parfaitement les travaux de fortification au moment de leur achèvement en 1687.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les travaux d'agrandissement des fortifications modifièrent amplement le front sud-ouest de la ville. Le chemin couvert, à l'avant des quatre bastions du front de Plainpalais, fut déplacé de manière à laisser aux demi-lunes et aux contre-gardes, toujours séparées par de larges fossés,

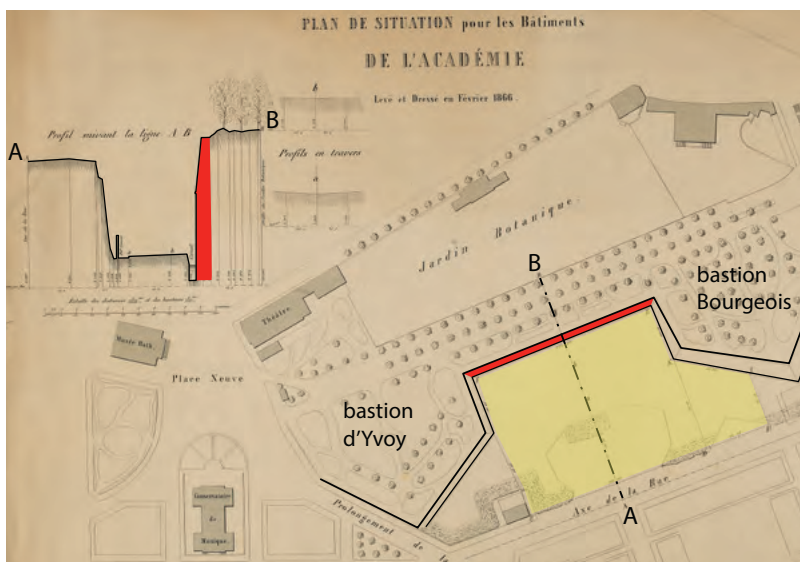
profonds de quasiment 10 m (fig. 2, A, B et C). Ceux-ci étaient placés devant les courtines et aux contre-gardes, pour assurer la défense des bastions et des demi-lunes. Dès 1738, un accès sophistiqué à la nouvelle Porte Neuve fut créé en aménageant un chemin sinueux passant par la contre-garde et la demi-lune de Neuve, avant de franchir un fossé inondé au moyen d'un long pont de 56 m, constitué de douze travées et deux ponts levis (fig. 15 et 17).

#### **La courtine entre le bastion d'Yvoy et le bastion Bourgeois**

En début d'année 2022, la Direction du patrimoine bâti de la ville de Genève a sollicité le Service d'archéologie de Genève dans la cadre de la future expansion de la Bibliothèque de Genève (BGE). Elle a demandé



**Fig. 5**  
Plan schématique des fortifications des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sur le front de Plainpalais, avec en évidence l'emprise du futur projet d'extension de la Bibliothèque de Genève (BGE). Emplacements des deux opérations de fouille archéologique: 1 deux sondages sur la courtine reliant le bastion d'Yvoy au bastion Bourgeois; 2 flanc sud-est du bastion d'Yvoy.



**Fig. 6**  
*Plan de situation pour les Bâtiments de l'Académie. Levé et dressé en février 1866. En jaune, ajout de l'emprise utile pour la construction d'un édifice universitaire, d'une bibliothèque et d'un musée d'histoire naturelle. En rouge la courtine, également visible sur la coupe AB.*

d'effectuer des sondages visant à repérer le mur de fortification reliant le bastion d'Yvoy au bastion Bourgeois, dans l'espace compris entre la promenade des Bastions, la cour de l'Uni-Bastions et les deux ailes du même bâtiment universitaire (fig. 4, fig. 5, n° 1 et fig. 6)<sup>5</sup>. Ce diagnostic par sondages avait un double objectif: localiser précisément la courtine du XVII<sup>e</sup> siècle, recouverte d'une épaisse couche de remblais, et évaluer son état de conservation. Ces indications ont permis d'une part de préciser le périmètre du projet, objet d'un concours d'architecture, d'autre part de considérer la possibilité d'une mise en valeur de la courtine reliant les deux bastions, en limite nord du périmètre réservé à l'agrandissement souterrain de la BGE<sup>6</sup>.

Les fortifications de la ville de Genève bénéficient depuis 2010 d'une étude complète, richement

illustrée, fruit d'un dépouillement exhaustif des sources d'archives par les chercheurs de l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire de Genève (IMAHGe)<sup>7</sup>. Cependant, la précision du tracé des fortifications des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et ses niveaux de conservation peuvent varier de quelques mètres entre les dernières reconstitutions proposées<sup>8</sup> et les relevés récents effectués avec des instruments plus précis<sup>9</sup>.

Un plan en particulier a été d'une grande utilité pour l'organisation du diagnostic archéologique<sup>10</sup>. Ce document de 1866 réunit un relevé précis des vestiges des bastions d'Yvoy et Bourgeois et une coupe de terrain traversant exactement la zone à investiguer (fig. 6). En effet, l'espace compris entre les deux bastions et la courtine formait, alors déjà, le périmètre d'un concours d'architecture pour la construction

**Fig. 7**

Vues zénithales du sondage 1 (à gauche) et du sondage 2 (à droite), montrant l'arase des deux tronçons retrouvés du mur de courtine.



d'un édifice universitaire, d'une bibliothèque et d'un musée d'histoire naturelle<sup>11</sup>: ce que nous connaissons actuellement sous le nom d'Uni-Bastions et Bibliothèque de Genève. C'est surtout sur la base de ce plan de 1866 et d'une carte des anciennes fortifications dressée en 1980<sup>12</sup> que nous avons pu estimer la profondeur à atteindre pour retrouver la courtine et organiser conséquemment le chantier.

#### **Méthode et stratégie du diagnostic archéologique**

Nous avons prévu d'effectuer deux sondages perpendiculaires à l'emplacement de la courtine et de les espacer le plus possible, afin de minimiser le risque d'erreur dans la reconstitution du tracé de ce mur au sein du périmètre concerné par le projet d'extension de la BGE. La réalité du terrain nous a toutefois fortement contraints à réduire la distance entre les deux sondages pour épargner un gros platane<sup>13</sup> et d'autres arbres, des espaces pavés et un réseau très dense de tuyaux et de câbles dans le sous-sol.

Nous avons effectué un premier sondage à la pelle mécanique dans la partie sud-est du périmètre utile. Cette tranchée de 2,20 m de large pour 14,80 m de long nous a permis de mettre au jour un tronçon de la courtine (sondage 1, fig. 7). Nous avons ensuite implanté le second sondage en fonction du développement estimé de la courtine, soit à environ 13 m au nord-ouest du premier, toujours perpendiculairement<sup>14</sup>. Bien que de longueur restreinte (3,50 m de long pour 2,10 m de large), il nous a permis de retrouver un autre pan du même mur (sondage 2, fig. 7). Pour des raisons techniques, seul le couronnement de ce mur a été dégagé.

#### **Résultat du diagnostic archéologique**

Dans les deux sondages archéologiques, le mur de courtine apparaît au niveau 376,05 m, soit exactement 4,45 m sous le niveau de circulation actuel. Il a une épaisseur de presque 2 m et est constitué de pierres liées avec un mortier gris assez dur. Son parement interne, irrégulier, confirme qu'il a été construit contre terre. Le parement externe (sud) se trouve sous une assise de pierres calcaires arrondies, épaisses de 20 cm et saillantes d'environ 10-12 cm par rapport à son aplomb. Ces pierres, appelées cordons ou tablettes, marquaient autant le début du talus de terre que la fin de l'élévation du mur maçonné. Ce cordon est encore bien visible sur les photos prises juste avant le remblaiement des fortifications; leur pose remonte à 1749<sup>15</sup> (fig. 4). Ce léger encorbellement avait surtout une fonction protectrice, car il empêchait le ruissellement des eaux sur le parement externe du mur d'escarpe.

Bien qu'il manque une pierre calcaire du cordon dans le sondage 1, le mur est en très bon état de conservation. Les remblais qui le recouvraient étaient hétérogènes et contenaient énormément de mobilier moderne, résultat du comblement des fossés que les sources historiques datent de 1871. Parmi les objets échantillonnés dans les remblais des deux sondages figurent de nombreux fragments de bouteilles en grès et en verre, de la faïence, des terres cuites engobées ou glaçurées, toutes datables du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 8, 1-5). Deux éléments font exception: il s'agit d'un fragment de céramique sigillée (Drag.37), daté entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., et d'un peson en terre cuite d'époque romaine, de forme pyramidale à base carré



**Fig. 8**

Sélection d'objets retrouvés dans les deux sondages:

- 1 fonds de bouteilles d'eau minérale en grès (XIX<sup>e</sup> s.)
- 2 estampille d'une bouteille d'eau minérale en grès (XIX<sup>e</sup> s.)
- 3 céramiques engobées ou glaçurées (XIX<sup>e</sup> s.)
- 4 fragments de bouteilles en verre (XIX<sup>e</sup> s.)
- 5 pot à moutarde de Dijon en faïence (fabriqué entre 1860 et 1866)
- 6 peson de métier à tisser en terre cuite, presque entier, de forme pyramidale à base carrée (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)
- 7 fragment de bol en céramique sigillée du type Drag. 37 (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)

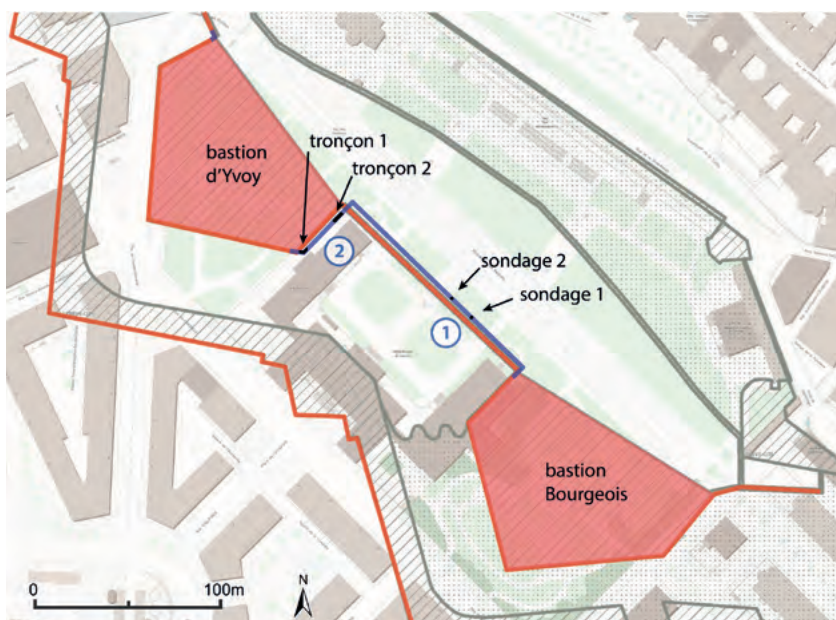
(fig. 8, 6-7). Ce mobilier nous renseigne sur la provenance d'une partie de ces terres. Si la majorité du matériel retrouvé correspond aux déchets contemporains du remblaiement, ces deux « intrus » d'époque romaine impériale ne sont pas les seuls témoignages retrouvés dans le secteur (voir note 2).

### LE FLANC SUD-EST DU BASTION D'YVOY

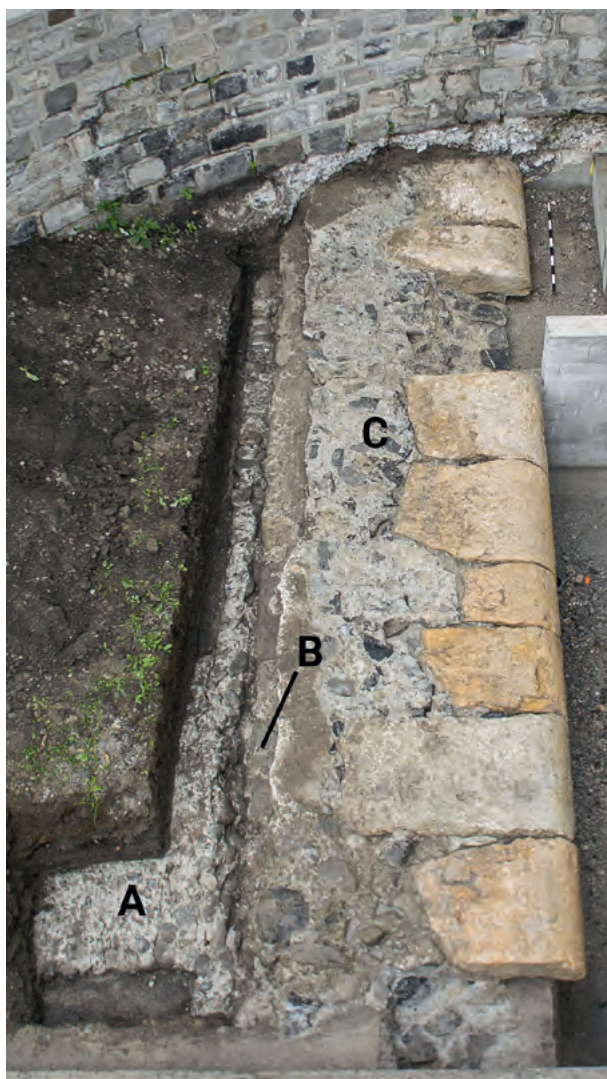
Lors de la première étape de rénovation de l'Uni-Bastions (2018-2024), deux tronçons d'un même mur ont été retrouvés à l'extérieur de la partie nord-ouest de ce bâtiment, communément connu sous le nom d'Aile Jura (fig. 9, 2). Deux opérations distinctes de nettoyage des surfaces et de relevés ont pu être effectuées

à dix-huit mois d'intervalle, temps nécessaire à l'entreprise de construction pour libérer le secteur, occupé par de volumineuses installations de chantier (fig. 10). Ce laps de temps a cependant fourni l'opportunité d'intégrer une partie des vestiges aux aménagements extérieurs prévus dans le cadre du projet de rénovation<sup>16</sup>.

Une portion du parement extérieur de l'angle du flanc sud-est du bastion d'Yvoy a d'abord été mise au jour, à environ 1,50 m sous le niveau de circulation. Cette maçonnerie, constituée essentiellement de blocs en calcaire, était visible jusqu'à une profondeur de 2,20 m depuis l'arase de la première assise jusqu'au fond de la tranchée d'installation de gaines techniques et tuyaux. Pour des raisons liées



**Fig. 9**  
Plan schématique des fortifications des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sur le front de Plainpalais, avec en rouge le tracé supposé des bastions d'Yvoy et Bourgeois et de la courtine, et en bleu le tracé rectifié après les deux interventions archéologiques (voir fig. 5).



**Fig. 10**  
Vue en direction du nord-est du tronçon 2 du flanc est du bastion d'Yvoy. Sont visibles trois différentes étapes de construction : **A** dès 1666, **B** dès 1730 et **C** dès 1749.



**Fig. 11**  
Mise en valeur du tronçon du bastion d'Yvoy intégré dans le récent réaménagement de l'Université des Bastions (côté Aile Jura).

à l'avancement et à la planification du chantier, une partie de cette maçonnerie a été détruite pour l'agencement de nouvelles installations. Dans les remblais qui comblaient l'interstice entre le bastion et les fondations du bâtiment universitaire, une bouteille d'eau minérale au sel d'Epsom en grès a été retrouvée<sup>17</sup>. Son abandon est donc certainement lié à l'achèvement des fondations de l'Uni-Bastions, autour de 1868.

À peine visible lors du premier relevé, un second tronçon du même mur a été repéré plus au nord. Il s'agit d'un pan de mur long de 7 m qui doit se joindre à la courtine quelques mètres plus loin, formant un angle droit. L'observation des mortiers constituant le liant des maçonneries a permis de distinguer trois phases de construction qui semblent coïncider à trois événements constructifs distincts relatés par les sources historiques (fig. 10).

#### L'édification du bastion d'Yvoy en 1666

La maçonnerie la plus ancienne (fig. 10, A) est constituée de boulets de rivière et d'un mortier assez friable. Un deuxième mur, perpendiculaire, large de près de 2 m et qui présente les mêmes caractéristiques, s'appuie contre le premier. Il s'agit d'un des contreforts internes qui étayaient le mur d'escarpe tous les 5 m, connus grâce à d'autres découvertes. Cette première phase est à mettre en relation avec la construction du bastion d'Yvoy, achevée en 1666.

#### Une importante transformation en 1730

La maçonnerie de la deuxième phase (fig. 10, B), dont seule la partie arrière est visible, est liée par un mortier légèrement plus dur que celui de la phase précédente et de couleur plus foncée. Les pierres qui la composent ne sont pas uniquement des boulets, mais également des blocs en molasse et quelques rares fragments de brique. On peut affirmer que cette maçonnerie a été construite hors-terre et sur le même alignement que le mur précédent. Elle correspond à la réfection du mur de soutènement du bastion (fausse braie), que les sources d'archives datent de 1730, en remplacement d'un mur d'escarpe ou d'un parapet<sup>18</sup>. Ce mur, haut de 4 à 5 m, était recouvert par un talus de terre gazonnée. Son parement externe était également composé de pierres noires, similaires à celles provenant des carrières lémaniques de Meillerie, bien que l'extraction organisée de celles-ci ne soit connue qu'à partir de 1770<sup>19</sup>. En l'absence d'analyses pétrographiques spécifiques, une origine autre que le site haut-savoyard pour cette pierre noire n'est pas à exclure.

#### Une restauration en 1749

La maçonnerie de la troisième et dernière phase de construction se caractérise par un mortier gris très dur, contenant beaucoup de fragments de pierre noire (fig. 10, C). Cette phase ultérieure coïncide avec une mention dans les archives d'une réfection du mur en

1749, lors de la pose de nouveaux cordons en roche. On dénombre ainsi huit dalles en roche calcaire figées dans le mortier, de largeur et longueur différentes et d'une épaisseur égale à 0,30 m. Leur face visible, au profil arrondi, est saillante par rapport au mur. Deux négatifs bien visibles dans le mortier indiquent l'absence de deux dalles calcaires et mettent en évidence de petites pierres plates, installées pour former une assise de calage. Ces dalles forment le cordon, l'élément déjà mis au jour sur la courtine (fig. 4). L'irrégularité du mortier du côté interne de cette maçonnerie témoigne d'une construction contre terre. Cette terre, qui devait constituer le parapet, couvrait les éléments des deux premières phases de construction. On imagine qu'elle a dû être temporairement évacuée pour permettre le remplacement du cordon en 1749.

#### Mise en valeur

Grâce à la fructueuse collaboration entre le SAGe, le Service des Monuments et des Sites et les architectes en charge du projet de rénovation de l'Université des Bastions (Adatt architectes, Carouge), il est désormais possible d'admirer une partie des restes du bastion d'Yvoy ainsi qu'un marquage au sol à l'emplacement de ce dernier. Ils constituent les seuls vestiges visibles de fortifications des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans la partie méridionale de la ville de Genève. Cette «fenêtre» archéologique est d'autant plus importante qu'elle permet au parc et à l'Université, qui portaient dans leur nom le souvenir des bastions, de se réapproprier concrètement un élément fondateur de leur passé.

## LA DEMI-LUNE DE NEUVE SOUS L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR

#### Contexte historique

Constituée à Londres en 1717, la franc-maçonnerie s'installe à Genève en 1736. L'histoire de ce mouvement est extrêmement complexe et inégalement documentée. Il se développe souvent de façon chaotique et voit la création, la réunion, puis la disparition de nombreux groupes maçonniques, souvent opposés, au cours des siècles<sup>20</sup>. D'abord tolérées par le gouvernement de la ville, les loges sont déclarées suspectes puis interdites en 1744<sup>21</sup>. La période de clandestinité qui suit mène, sous la domination française, à une véritable anarchie maçonnique au point qu'à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne compte pas moins de dix-huit loges pour une agglomération réunissant 25 000 habitants<sup>22</sup>. Soutenue par James Fazy, fondateur notamment du nouveau régime radical instaurant la liberté de culte et créateur de la nouvelle constitution de 1847<sup>23</sup>, la franc-maçonnerie genevoise reçoit de l'État un terrain à Plainpalais pour y construire son Temple unique.

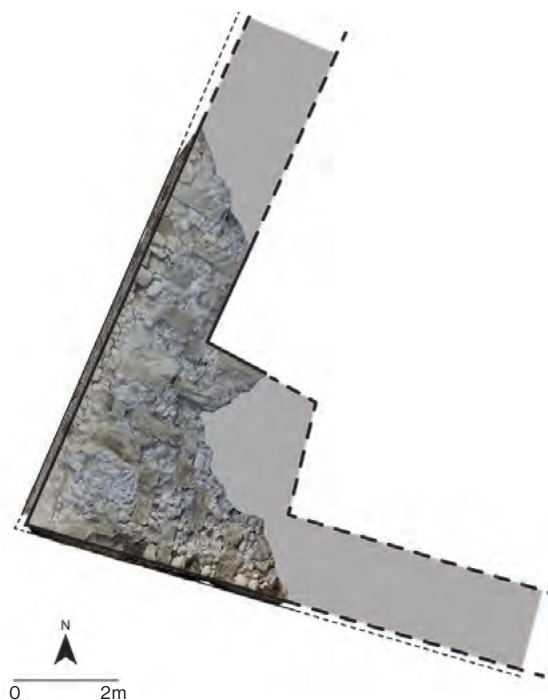


**Fig. 12**  
Temple unique de la loge  
maçonnique de Genève  
(future église du Sacré-  
Cœur) autour de 1860,  
photographie anonyme.

En 1857, la loge confie son édification à Hermann Hug, architecte franc-maçon allemand, qui l'achèvera deux ans plus tard, après de nombreux aléas<sup>24</sup> (fig. 12). N'ayant pas mesuré les conséquences financières d'une telle entreprise, la loge se verra contrainte de revendre son Temple dès 1868. Passant ensuite entre différentes mains (une brasserie, la Section genevoise et le congrès de la première Internationale ouvrière, puis la Société genevoise des Amis de l'Instruction), l'édifice est racheté par l'Église catholique en 1873, qui le transforma en église du Sacré-Cœur<sup>25</sup>. En 1939, Adolphe Guyonnet est mandaté pour réaliser d'importants travaux, dont l'adjonction d'une annexe de plus de 15 m du côté nord et la réfection des façades, ainsi que des réaménagements intérieurs<sup>26</sup>.

#### Découverte de la demi-lune de Neuve

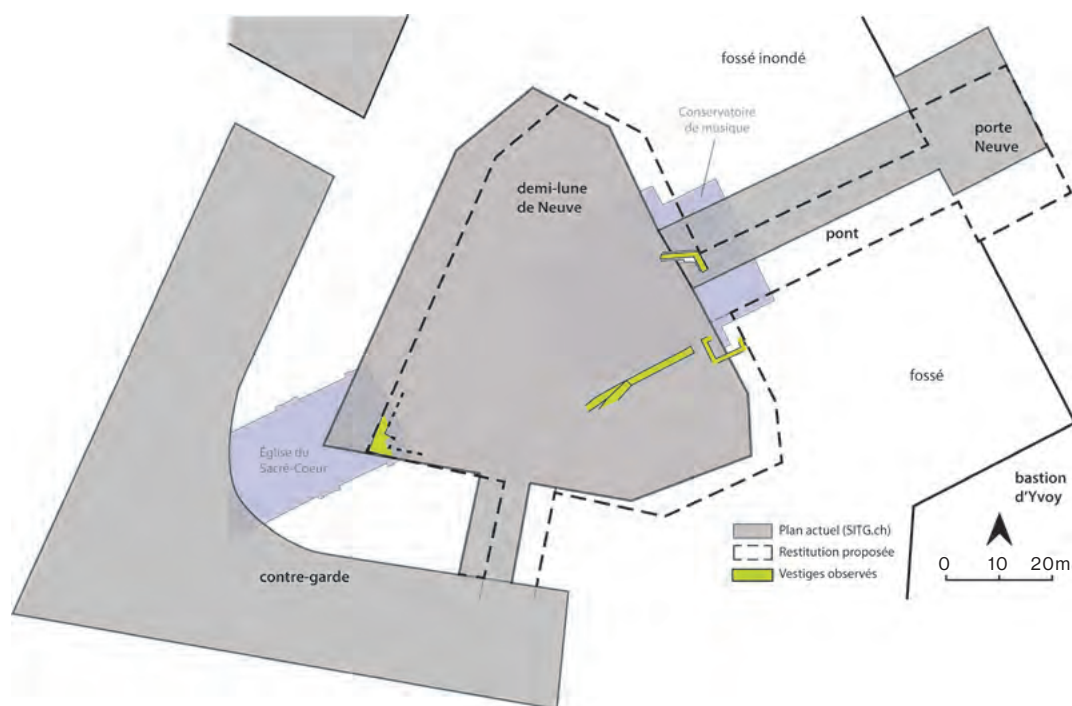
À la suite de l'incendie de sa toiture en 2018, l'église du Sacré-Cœur fait l'objet d'une importante reconstruction depuis mars 2022. Le réaménagement de son sous-sol a révélé un élément militaire appartenant aux fortifications de la ville et a entraîné, au cours de l'été de la même année, l'intervention d'urgence du SAGe. À cette occasion, la pointe d'un ravelin maçonné a été dégagée sur une surface triangulaire de près de 20 m<sup>2</sup>, comprise entre 372,90 et 374,00 m d'altitude. Cet éperon est constitué de deux murs maçonnés d'environ 1,80 m de largeur, dont l'angle de 82° est renforcé à l'intérieur par une maçonnerie large de 4 m, chaînée à l'ensemble (fig. 13). La construction met en œuvre une alternance régulière de boutisses de molasse, calées par un blocage régulier de boulets de rivière, et de fragments de schiste, alors que les parements de la pointe sont protégés par de gros blocs de calcaire.



**Fig. 13**  
Orthophotographie de l'éperon  
de la demi-lune de Neuve  
observée en juillet 2022.



**Fig. 14**  
Estampe de J. Du Bois montrant l'accès à la Porte Neuve par un pont, vers 1840.



**Fig. 15**  
Plan de la demi-lune de Neuve, des vestiges sous le Conservatoire de musique et sous l'église du Sacré-Cœur. En traitillé, nouvelle proposition pour la position de la demi-lune, corrigée en fonction des découvertes réalisées en 2019 et 2022.

Cet ouvrage avait déjà été brièvement mentionné par Louis Blondel en 1930, lors de travaux préliminaires à l'agrandissement de l'église<sup>27</sup>. Celui-ci avait par ailleurs retrouvé l'inscription, en chiffres arabes, de la date d'édification de l'ouvrage: 1831. Ces trouvailles correspondent ainsi à l'extrémité sud-occidentale de la demi-lune à flancs retirés de Neuve, bâtie au-devant des bastions Souverain et d'Yvoy, construits pour leur part un peu plus tôt, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup> (fig. 14). Cette

construction menait, au nord-est, à la Porte Neuve au moyen d'un pont et permettait d'accéder au chemin couvert, au sud-ouest, par des passerelles franchissant les fossés<sup>29</sup>.

Localisée plus en retrait vers le sud-est que sur les plans d'époque, notre découverte permet de corriger l'extension réelle de la demi-lune et de compléter ainsi nos observations réalisées en 2019 sous le Conservatoire de musique dans ce secteur particulier de la ville<sup>30</sup> (fig. 15).

Enfin, la pointe calcaire de la demi-lune a été conservée *in situ* et demeure donc visible sur demande, sous une plaque amovible.

### CONCLUSION

Les découvertes récentes concernant les fortifications des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à Plainpalais ont considérablement enrichi notre compréhension de l'histoire militaire et architecturale de Genève. Les travaux archéologiques menés entre 2022 et 2023 ont permis de mettre au jour des structures fortifiées significatives, longtemps enfouies, abandonnées ou même détruites au cours du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Les tronçons de la courtine entre les bastions d'Yvoy et Bourgeois et la pointe de la demi-lune de Neuve sous l'église du Sacré-Cœur témoignent de l'ampleur des fortifications genevoises et de leur niveau d'enfouissement par rapport au réseau urbain actuel.

La mise en valeur de ces vestiges, qui a suivi les travaux de rénovation des bâtiments de l'Uni-Bastions, revêt une grande importance. En intégrant

ces découvertes dans le tissu urbain contemporain, le SAGe, en collaboration avec le Service des Monuments et Sites et l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire de Genève (Office du Patrimoine et Sites du Département du territoire), s'efforce de préserver ces témoins essentiels du passé tout en les rendant accessibles et compréhensibles au public. Des éléments historiques ont ainsi été intégrés à l'Université de Genève et au sous-sol de l'église du Sacré-Cœur, offrant une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville.

Ces efforts de mise en valeur ne servent pas seulement à protéger les vestiges, mais aussi à sensibiliser la population et les visiteurs à l'importance du patrimoine archéologique. Les sites où ces vestiges sont exposés deviennent des lieux d'apprentissage et de réflexion sur l'histoire de Genève, renforçant ainsi le lien entre les habitant·es et leur patrimoine (fig. 17).

Ces dernières années, de nombreuses découvertes liées aux fortifications ont été faites non seulement à Plainpalais, mais dans toute la ville de Genève. Ce rythme soutenu n'est pas le fruit du hasard. En effet, la nécessité de rénover et d'agrandir des bâtiments

**Fig. 16**  
Projection du tracé des fortifications du XVIII<sup>e</sup> siècle (en blanc) et des vestiges cités dans l'article (en rouge) sur la vue de Genève de 1863 de A. Guesdon (voir fig. 1).



centenaires, sans possibilité de les détruire ou de les altérer, a conduit à la création d'étages souterrains supplémentaires. Le classement de ces beaux bâtiments ou leur inscription à l'inventaire leur offre une protection légale, obligeant les aménageurs à creuser plus profondément dans le sous-sol, occasionnant la redécouverte des anciennes fortifications. À l'avenir, il est assuré que des découvertes similaires viendront compléter notre vision de ce patrimoine historique unique.

**Evelyne Broillet-Ramjoué**

**Gionata Consagra**

Service d'archéologie de Genève (SAGe)

Route de Suisse 10

1290 Versoix

evelyne.broillet@etat.ge.ch

gionata.consagra@etat.ge.ch



**Fig. 17**

Reconstitution virtuelle de Genève en 1850. En rouge, les vestiges des fortifications du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles relevés jusqu'à présent sur le front de Plainpalais. Chiffres en noir: éléments actuellement visitables; chiffres en blanc: vestiges non accessibles au grand public ou ré-enterrés.

- 1 Terre-plein du bastion Bourgeois dans le parc des Bastions.
- 2 Courtine entre le bastion Bourgeois et le bastion d'Yvoy.
- 3 Tronçon du flanc est du bastion d'Yvoy, à l'entrée de l'Aile Jura de l'Université des Bastions.
- 4 Angle du flanc ouest du bastion d'Yvoy.
- 5 Pointe de la demi-lune de Neuve, dans le sous-sol de l'église du Sacré-Cœur.
- 6 Traces d'une guérite le long du chemin d'accès à la porte Neuve, dans le sous-sol du Conservatoire de Musique.

## Notes

- 1 Consagra 2021.
- 2 En 1922, Raoul Montandon mentionne une série de trouvailles éparées qui remontent à l'époque romaine: Montandon 1922, n° 1 et 3, p. 156; n° 56 et 60, p. 161; n° 80, p. 163; n° 87, p. 164 et n° 91, p. 165. Cet inventaire est complété par L. Blondel en 1931: Blondel 1931, en particulier fig. 2, p. 65 et la liste des trouvailles romaines qui y ont été réalisées, p. 67 et 68. Louis Blondel y ajoute encore, dans le fossé de la contre-garde du bastion Bourgeois, une lignée de pieux constituant à son avis une digue antique de l'Arve.
- 3 De la Corbière 2010 et Terrier 1996.
- 4 De la Corbière 2010, p. 234-236.
- 5 Cette intervention a été accomplie entre le 17 janvier et le 11 février 2022, sous la direction de G. Consagra et avec la collaboration de trois employés de l'entreprise Cuénod Constructions.
- 6 L'étude de faisabilité de l'extension de la Bibliothèque prévoyait six étages souterrains, soit une excavation d'environ 20 m sous le niveau actuel de la cour de l'Uni-Bastions.
- 7 Toutes les références historiques et iconographiques auxquelles nous nous référons dans cette contribution sont redevables de cet *opus magnum* dirigé par Matthieu de la Corbière, intitulé *Genève, ville forte*.
- 8 De la Corbière 2010, notamment pl. IX (p. 253) et pl. X (p. 254).
- 9 Ce constat se base sur des interventions que le SAGE a menées en 2017 entre le boulevard Helvétique et la rue de l'Athénée (*Archéologie genevoise* 4, p. 105-107) et en 2019 sous le Conservatoire de musique de Genève (*Archéologie genevoise* 5, p. 90-91).
- 10 Plan de situation pour les Bâtiments de l'Académie (février 1866), BGE inv. 40M 06 26.
- 11 Sur l'étude historique et architecturale de la Bibliothèque de Genève voir Courtiau 2002 et Courtiau-Cholakian 2021.
- 12 Cette *Carte synoptique des anciennes enceintes et fortifications*, éditée à l'échelle 1:500 par le Département des travaux publics et le Département de l'intérieur et de l'agriculture du Canton de Genève, sous la direction de l'ingénieur-géologue Claude Ruchat, est la seule qui place sur le tracé des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles les altitudes absolues des couronnements des murs et du fond des fossés. La profondeur de la courtine est d'env. 4,50 m sous le niveau actuel de la Promenade des Bastions (380,50 m a.s.l.).
- 13 Il est en effet interdit de creuser dans l'espace situé à moins d'un mètre et sous la couronne d'un arbre, afin de ne pas endommager les racines et risquer ainsi la mort de l'arbre. Le platane commun (*Platanus ×hispanica*) présent à la promenade des Bastions est remarquable et donc inscrit à l'inventaire cantonal des arbres.
- 14 L'implantation des deux sondages a été effectuée avec un GPS différentiel Leica (GS18) qui a la capacité d'intégrer dans un espace géoréférencé des points et des lignes dessinées auparavant sur un logiciel cartographique, avec une précision centimétrique.

- 15 De la Corbière 2010, p. 284.
- 16 La première intervention en urgence a eu lieu le 29 avril 2021, la seconde les 6, 11 et 12 octobre 2022. Sont intervenus G. Consagra et P. Ruffieux (SAGE), aidés de R. Zaccara (SMS-OPS), épaulés ponctuellement par trois employés de l'entreprise Cuénod Constructions S.A.
- 17 Il s'agit d'un type de bouteille certainement postérieur à 1800, plus probablement fabriqué entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> s. (Heege 2009, p. 72-73).
- 18 De la Corbière 2010, p. 284.
- 19 Septfontaine 1999, p. 27; Wildi-Decrouez 2021, p. 13.
- 20 Ruchon 2004, p. 15-16.
- 21 *Ibidem*, p. 25.
- 22 *Ibidem*, p. 71.
- 23 Chaillot Calame 2006, p. 2; De Senarclens 2018.
- 24 Corboz 2004.
- 25 Chaix 2020.
- 26 Chaillot Calame 2006, p. 15-17.
- 27 Blondel 1931, p. 77-78.
- 28 De la Corbière 2010, p. 228-236, pl. X, p. 254.
- 29 De la Corbière 2010, pl. X, p. 254.
- 30 Consagra 2021.

## Bibliographie

- Blondel, L. 1931.** «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1930», *Genava* 9, p. 60-81.
- Chaix, B. 2020.** «1769. La franc-maçonnerie prend pied à Genève», *Tribune de Genève*, 9 mai 2020.
- Chaillot Calame, B. 2006.** *Église du Sacré-Cœur. Rapport historique du bâtiment et analyse des façades*, Carouge.
- Consagra, G. 2021.** «Genève, centre-ville, place de Neuve 5 – Conservatoire de musique». *Archéologie genevoise 2019-2020*, p. 90-91.
- Corboz, A. 2004.** «Palmyre à Plainpalais? Sur les sources formelles de l'église du Sacré-Cœur», *Genava* [n.s.] 52, p. 83-92.
- Courtiau, C. 2002.** *Bibliothèque Publique et Universitaire. Rapport de recherche historique et architecturale*, en format pdf.
- Courtiau, C. et Cholakian Lombard, L. 2021.** *La Bibliothèque de Genève – Ville de Genève, Conservation du patrimoine architectural (Étude historique)*, en format pdf.
- De la Corbière, M. (dir.) 2010.** *Genève, ville forte*. MAHS 117 / Genève IIII, Berne.
- Montandon, R. 1922.** *Genève des origines aux invasions barbares*, Genève.
- De Senarclens, J. 2018.** «Fazy, James», *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 07.02.2018. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003866/2018-02-07/>, consulté le 30.09.2023.
- Heege, A. 2009.** *Steinzeug in der Schweiz (14.-20. Jh.)*, Berne.

**Wildi, W. et D. Decrouez 2021.** *Pierres de Genève.*

*Découvrir la ville par la pierre de ses constructions.* Section des sciences de la Terre et de l'environnement, Université de Genève, Genève. Online: <https://www.unige.ch/forel/files/2116/1591/0944/PierresDeGeneveV9.pdf>, consulté le 30.09.2023.

**Septfontaine, M. 1999.** *Belles et utiles pierres de chez nous,* Lausanne.

**Terrier, J. 1996.** *Le parking de Saint-Antoine à Genève.* *Découvertes archéologiques,* Genève.

### Crédit des illustrations

BGE, inv. 17M 03 (fig. 1); inv. Phot25P Oye 01 (fig. 4);  
inv. 40M 06 26 (fig. 6); inv. 2016-028 e 16 (fig. 14)  
SAGe, G. Consagra (fig. 2, 7-8, 10); E. Broillet-Ramjoué  
et T. Constantin (fig. 13); G. Consagra, T. Constantin et  
E. Broillet-Ramjoué (fig. 15)  
SAGe et Service Historique de la Défense, division  
Bibliothèque, France (Atlas 110, SHDBG\_G\_M-Atl-0110-  
00\_0124\_\_H) (fig. 3).  
SAGe et [www.sitg.ch](http://www.sitg.ch). (fig. 5, 9)  
Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire,  
M. de la Corbière (fig. 11)  
J.-Chr. Curtet (fig. 12)  
SAGe et BGE, inv. 17M 03 (fig. 16).  
SAGe et [www.geneve1850.ch](http://www.geneve1850.ch) (fig. 17)



## Notices

# 1 Genève, Petit-Saconnex, parc de la Perle-du-Lac

## Surveillance programmée du creusement de fosses d'arbres

Coord. 2°50'724/1°11'637, alt. 383.28-375.40 m

Entre les mois de novembre 2021 et de février 2022, le SAGE a surveillé l'implantation de nouveaux arbres dans une zone particulièrement sensible du parc de la Perle-du-Lac<sup>1</sup>. Il s'agit du secteur situé au nord-est de cet espace, dans lequel Louis Blondel avait mis au jour, en 1926, une installation thermale gallo-romaine (fig. 1)<sup>2</sup>. Ces thermes devaient dépendre d'une villa dont la localisation n'a jamais été reconnue jusqu'ici mais qui pouvait potentiellement se développer au sud-ouest de ces constructions, dans les environs de l'actuelle Villa Bartholoni, installée sur une terrasse. Une réserve archéologique a ainsi été déterminée autour de cette zone, au sein de laquelle seize sondages d'environ 2 m<sup>2</sup> chacun ont été réalisés<sup>3</sup>.

Les fosses excavées sur la terrasse supérieure (1 à 3, 5, 14 à 16) ne contiennent qu'une ou deux couches de remblai scellant des graviers morainiques, parfois oxydés, sans que l'on puisse certifier qu'ils soient naturels. Quelques tessons de céramiques modernes et des fragments de tuiles

antiques y sont apparus. Ces constats témoignent d'un remaniement récent du relief du parc autour de la Villa Bartholoni, remontant probablement à son édification entre 1828 et 1832<sup>4</sup>.

Sans grande surprise, ce sont les sondages les plus proches des anciennes fouilles, notamment les fosses 11 et 12, qui présentent des profils plus complexes et conservent de rares vestiges antiques, comme des fragments de tuiles et de céramiques, voire même d'enduits peints à la fresque, le tout mêlé à du matériel plus récent. Les strates observées scellent toutefois un épais remblai de terre glaise jaune-beige qui marque l'installation d'une grande canalisation moderne. Ces couches ne sont donc pas en place, mais résultent de perturbations liées aux travaux d'assainissement entrepris au début du XX<sup>e</sup> siècle dans cette partie du parc. Il apparaît aussi que la profondeur des fosses n'est pas suffisamment importante (0,6 à 1 m) pour avoir atteint les couches archéologiques décrites par Louis Blondel.

Pour conclure, même si cette surveillance ne s'est pas soldée par des découvertes notoires, la collecte des informations stratigraphiques reste précieuse pour le SAGE. Celles-ci nous renseignent sur la nature du sous-sol du parc de la Perle-du-Lac et complètent avantageusement notre connaissance de ce site.

### E. Broillet-Ramjoué

- <sup>1</sup> L'histoire du parc de la Perle-du-Lac est commune à celle de ses voisins, les parcs Barton et William-Rappard, au nord, et les parcs Mon Repos et Moynier, au sud. Ils sont chacun des héritages de domaines privés du XVIII<sup>e</sup> siècle, issus d'un parcellaire préexistant et remontant au XIV<sup>e</sup> siècle. Ils seront progressivement acquis par la Ville de Genève dans le but d'en faire des parcs publics, entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Collectif, *Plan de Gestion des parcs de la rive droite du lac, Rapport N° 1 – Diagnostic Thématique, Cahier 1.1 – volet A, histoire et patrimoine*, Chavannes-près-Renens 2020, sur mandat du SEVE, Ville de Genève, p. 7.
- <sup>2</sup> Blondel, L. 1927. « La villa romaine de Sécheron (Genève) », *Genava* 5, p. 34-47.
- <sup>3</sup> Le suivi archéologique a bénéficié de la collaboration d'A. de Weck (SAGE) et de G. Lledo, alors stagiaire dans notre service. Les collaborateurs techniques du Service des espaces verts de la Ville de Genève (SEVE), placés sous la direction de B. Holzer, contremaître, ont, pour leur part, réalisé les sondages à la pelle mécanique. Nous remercions chaleureusement C. Méjean, architecte paysagiste et historienne des jardins (SEVE) ainsi que K. Selmani, architecte paysagiste (SEVE), pour leur collaboration et leur intérêt.
- <sup>4</sup> El-Wakil, L. 1986. « Genève: sur les traces de deux Prix de Rome: F.-E. Callet (1791-1854) et J.-B.-C. Lesueur (1794-1883) », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français* 1986, 1988, p. 101-115, en part. p. 102-103. Par ailleurs, la Villa Bartholoni accueille, depuis 1964, le Musée d'histoire des sciences; Winiger-Labuda, A. 2015. « La Villa Bartholoni – Musée de l'histoire des sciences », *Musée de l'histoire des sciences*, Genève.



**1** Parc de la Perle-du-Lac, zone de réserve archéologique pour les fosses d'arbres plantés autour des thermes découverts par Louis Blondel en 1926. Plan SITG.ch/DAO SAGE, E. Broillet-Ramjoué.

## 2 Genève, centre-ville, cour Saint-Pierre

### Dépose de l'orgue de la Chapelle des Macchabées – Observations

Coord. 1°11'7.442.68 / 2°50'398.00, alt. 407-410 m

Tous les travaux initiés depuis 1976 pour la restauration de la cathédrale étant terminés, la Fondation des Clefs de Saint-Pierre a décidé d'entreprendre la restauration de l'orgue de la Chapelle des Macchabées, contiguë au flanc sud de la cathédrale. Il s'agit d'un bel instrument ancien, construit en 1888 par les facteurs d'orgue E. et F. Walcker de Ludwigsburg en Allemagne, et qui, à l'exception du remplacement de la soufflerie manuelle par un moteur électrique, nous est parvenu dans son état d'origine. L'instrument et le buffet, qui se développent tout en hauteur, sont installés contre le mur nord de la travée droite du chœur de la chapelle (fig. 2), dans un renforcement conçu à l'origine pour recevoir le

tombeau du cardinal Jean de Brogny, initiateur et commanditaire de la chapelle édifée entre 1397 et 1405. Décédé en 1426 à Rome, le cardinal fut enterré deux ans plus tard dans le tombeau aménagé à son intention, construit vraisemblablement en 1414 par le sculpteur Jean Prindale. Ce monument funéraire fut détruit à la Réforme et l'édifice transformé. Progressivement subdivisée en plusieurs niveaux au XVII<sup>e</sup> siècle, la chapelle a subi diverses affectations (dépôt de sel, de salpêtre et de poudre, auditoires pour l'Académie) avant d'être à nouveau affectée au culte le 23 septembre 1888 et de recevoir le nouvel orgue.

Entreprise à fin juin 2021, la dépose de l'orgue a nécessité la mise en place

**2** Cathédrale de Genève, Chapelle des Macchabées. En utilisant l'espace originellement conçu pour le tombeau de Brogny, l'orgue s'inscrit relativement discrètement dans l'édifice.

Photo M. Thomann, 2004, OPS.

**3** Cathédrale de Genève, Chapelle des Macchabées. Vue axiale sur les baies romane et gothique depuis le haut de l'échafaudage.

Photo THINKUTOPIA.



d'un échafaudage de plus de 10 m de haut, indispensable au démontage des éléments mécaniques et des tuyaux de l'instrument afin de les acheminer en atelier. Le Service d'archéologie de Genève (SAGe) a saisi cette opportunité pour accéder à la partie de l'édifice cachée par l'orgue depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'espoir de repérer, au niveau inférieur, des traces du tombeau du cardinal de Brogny, et de mieux saisir, au niveau supérieur, l'articulation entre la cathédrale romane et la chapelle gothique, par l'intermédiaire de la juxtaposition de leurs baies. Nous avons espéré pouvoir nous approcher à l'aplomb des parois pour procéder aux observations, mais le buffet en bois de style néo-gothique ayant été maintenu et traité *in situ*, nous avons été contraints de rester à distance, en deçà des éléments laissés en place. La présence de l'échafaudage a toutefois permis de se hisser au niveau des baies, qui culminent à environ 8 m de hauteur, et d'en avoir ainsi une vue axiale.

Nous avons également pu tirer profit d'un éclairage adéquat et des excellentes prises de vue de l'atelier de photographie architecturale THINKUTOPIA, mandaté par la Fondation des Clefs de Saint-Pierre.

Comme lors des interventions précédentes, le mur du fond et le sol n'étant ni dégagés ni accessibles, nous n'avons pu que constater ce qui était déjà connu, à savoir que le tombeau du commanditaire a été conçu dès l'origine comme faisant partie intégrante de l'architecture, probablement dans le but de ne pas être trop saillant et éviter qu'il n'empiète sur l'espace du chœur. La solution adoptée consista à ne pas monter le mur nord de la travée droite du chœur, mais de recourir à une astuce permettant de résoudre une triple équation. Il fallait à la fois créer un espace suffisamment large pour accueillir le tombeau, ne pas priver la travée de la cathédrale de son apport de lumière et enfin conférer au nouvel ensemble une qualité esthétique compatible avec

l'élégance du style gothique flamboyant de la chapelle. Les architectes ont ainsi eu recours à la création d'une baie en arc brisé gothique qui se poursuit en arcade jusqu'au niveau du sol, de manière à aménager un espace dans lequel s'insère le tombeau du commanditaire. Plaquée contre la façade sud de la cathédrale, cette arcade tient compte de la baie romane existante, le sommet de l'arc brisé est légèrement plus haut et son axe est très légèrement décalé vers l'ouest (fig. 3).

La paroi aperçue derrière la boiserie du buffet de l'orgue est en fait l'extérieur du mur sud de la cathédrale. Si, au niveau inférieur, il n'est plus possible de reconnaître la surface d'origine, celle-ci ayant été masquée par un revêtement moderne couvrant, au niveau supérieur, sous la baie romane, l'appareil en blocs de molasse est bien reconnaissable.

#### I. Plan



4 Détail du sommet des baies romane et gothique. Photo THINKUTOPIA.

### 3 Genève, centre-ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 9

#### Fouille de sauvetage non programmée (rénovation d'une arcade commerciale)

Coord. 2°50'373 / 1°117'376, alt. 400 m

La rénovation d'une arcade commerciale située en plein cœur de la Vieille-Ville de Genève, rue de l'Hôtel-de-Ville, a entraîné une intervention du Service d'archéologie, en raison notamment de la pose d'un système de chauffage nécessitant une excavation partielle du sol<sup>5</sup>.

Deux sols réalisés en galets de rivière sont rapidement apparus sous les planchers et les remblais actuels dans les secteurs 1 et 3 (fig. 5, a). Ce type d'aménagement est

bien répandu à Genève et caractéristique de la période moderne, entre les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>6</sup>.

Dans le secteur 1, ce sol recouvrait un escalier menant à une ancienne cave voûtée du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 5, b), similaire à d'autres caves fouillées dans les années 1990 sur la place de la Taconnerie<sup>7</sup>. Dans les secteurs 2 et 3, des murs et un seuil de porte d'un bâtiment d'époque médiévale ont été mis au jour, dont l'attribution chronologique et

la fonction restent à préciser. Deux états de construction ont été identifiés. Les murs primitifs sont construits contre terre, et le pan de mur dégagé dans le secteur 2 présente des négatifs de poteaux en bois sur sa façade nord, qui pourraient être interprétés comme des montants d'une architecture en clayonnage, ou destinés à supporter un petit toit en appentis. Ces vestiges pourraient appartenir au premier parcellaire médiéval, perceptible à plusieurs



endroits de la Vieille-Ville. Dans un second état, ces murs ont été repris et intégrés dans l'édification d'un bâtiment plus massif et doté d'une porte (fig. 6). Le plan précis de ces édifices est difficile à restituer, d'autant que le quartier a subi de multiples transformations depuis le XII<sup>e</sup> siècle. À cette époque en effet, la résidence des comtes de Genève, connue sous le nom de «Château de Genève», est édifée juste en face du site, ce qui a substantiellement modifié le tissu urbain à ses abords<sup>8</sup>.

À notre grande surprise, le secteur 2 a livré plusieurs couches de l'âge du Fer, miraculeusement conservées sur une surface de moins de 5 m<sup>2</sup>, à l'arrière du mur primitif du bâtiment. Parmi les vestiges remarquables,

signalons la présence de trous de poteaux, de piquets, d'une sablière basse et de restes de parois brûlées, témoignant de l'existence d'un édifice en bois détruit par un incendie (fig. 7). Ces niveaux reposaient directement sur le substrat naturel de graviers morainiques, atteint ici à une profondeur de 1,40 m sous la surface actuelle. L'étude de l'important lot de céramiques et d'ossements de faune recueilli nous permettra d'appréhender plus finement les étapes chronologiques de cette occupation, et de connaître les pratiques alimentaires des premiers habitants de ce lieu.

#### I. André



**6** Détail des murs du bâtiment médiéval dégagés dans le secteur 3.  
Photo I. André, SAGe.



**7** Rue de l'Hôtel-de-Ville 9: couche d'incendie du bâtiment de la fin de l'âge du Fer.  
Photo I. André, SAGe.

**5** Rue de l'Hôtel-de-Ville 9: situation de l'arcade et des secteurs de fouille, avec la projection des vestiges d'époque médiévale et moderne.

**a** Sol de galets de rivière d'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.),

**b** escaliers de cave (XV<sup>e</sup>).

DAO I. André, orthophoto G. Consagra, SAGe.

**5** L'intervention archéologique, dirigée par I. André, s'est déroulée entre les mois de novembre 2021 et mai 2022 avec l'assistance technique de G. Consagra (SAGe), ainsi que de l'entreprise Cuenod Construction SA pour la fouille (D. Peter, F. de Almeida). Le chantier a pu se dérouler dans d'excellentes conditions grâce au soutien de l'Office cantonal des bâtiments, commanditaire du projet, et tout particulièrement sa responsable, M<sup>me</sup> Alvarez Ozainne, du bureau d'architecture Yves Janet SA, et au suivi de la mise en sécurité des lieux par le bureau d'ingénieur OU3 SA (B. Ott et C. Uldry Sàrl).

**6** Ripoll, D. 2012. «Pavé, caillou, ciment: histoire matérielle du revêtement de sol à Genève», *Art + Architecture en Suisse* 3, p. 30-37.

**7** Bonnet, C. 1994. «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992 et 1993», *Genava* [n.s.] 42, p. 35-37. Bonnet, C. 1996. «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et 1995», *Genava* [n.s.] 44, p. 30-32.

**8** De la Corbière, M. (dir.) 2010. *Genève, ville forte*, MAHS 117 / Genève III.

## 4 Genève, centre-ville, rue de Beaumont 14

### Intervention d'urgence – Puits

Coord. 1°11'013 / 2°50'020, alt. 402.27 m

Le 9 décembre 2022, Antoine Kabowski, de la société Implenia Suisse SA, a contacté le Service d'archéologie pour signaler une découverte faite lors de travaux de terrassement en vue de la rénovation d'un immeuble sis au 14 de la rue de Beaumont. Rendus sur place, nous avons constaté la présence d'un puits moderne de plan circulaire.

La structure du puits est constituée de blocs de calcaire liés au mortier. Remplie d'eau au moment de l'intervention, seule sa partie supérieure a pu être observée sur une cinquantaine de centimètres. Le puits est fermé par une dalle de calcaire rectangulaire de 0,96 m sur 1 m de côté et de 0,22 m d'épaisseur (fig. 8). Celle-ci est découpée en son centre de manière à former un couvercle carré de 40 cm de côté et de 8 cm d'épaisseur, lui-même percé d'un trou plus ou moins rectangulaire permettant de le soulever. Ce couvercle et une partie de la dalle sont percés d'un oculus de 22 cm de diamètre destiné à l'installation d'une pompe. Le couvercle de l'oculus a disparu.

Le puits mis au jour à la rue de Beaumont met en lumière l'émergence du quartier des Tranchées, au XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où Genève renonce à ses fortifications<sup>9</sup>. Dans la rue même, les constructions vont se succéder entre le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et ont pour corollaire l'installation d'un réseau hydraulique. Bien qu'il soit impossible de le lier directement aux constructions proches, le puits reste un témoin de cette période de profond changement urbain et paysager du plateau des Tranchées.

#### M. Joguin Regelin

- <sup>9</sup> El-Wakil, L. et Nerfin, P. 2016. Secteur angle rue de Contamines/route de Malagnou, Genève-Eaux-Vives. Observations suite aux demandes DP 18692/1 et M 7770/1. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:98178>. Dernière visite le 16 janvier 2023. Ripoll, D. 2022. Ceinture Fazyste: chronique d'une ville en mouvement, <https://www.ge.ch/actualite/ceinture-Fazyste-chronique-d'une-ville-en-mouvement-Episode#2> | ge.ch. Dernière visite le 16 janvier 2023.



**8** Le puits de la rue de Beaumont 14. Vue de la dalle de couverture en calcaire avec son couvercle (a) et du cuvelage avec la canalisation d'adduction d'eau (b). Photo SAGe.

## 5 Genève, parc La Grange

### Suivi de dessouchements d'arbres

Coord. 2°50'1792 / 1°118'086, alt. 381.47 m

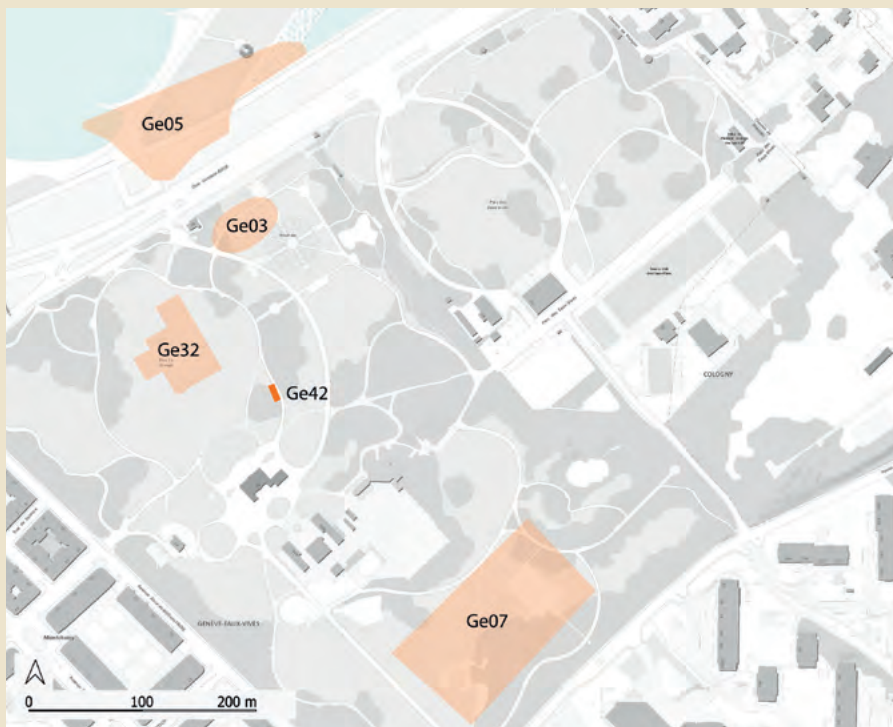
La Ville de Genève<sup>10</sup> a contacté le Service d'archéologie en février 2021 pour effectuer des sondages dans le parc La Grange, en contrebas de la maison La Grange, en prévision du dessouchement de trois chênes tombés en août 2020, lors d'une violente tempête (fig. 9). Les souches se trouvaient dans un terrain en pente, à l'intérieur de l'enceinte d'un vaste domaine antique, à 50 m au sud-est de l'emplacement de bâtiments de la *pars rustica* découverts dans la partie aval du parc (Ge32)<sup>11</sup>. Il s'agissait de vérifier si d'autres vestiges appartenant aux dépendances de la *villa* étaient conservés à cet endroit.

Un sondage de 6 m sur 12 m intégrant les souches tout en préservant les arbres environnants a été délimité. Le creusement a été effectué à la pelle mécanique par découpages successifs jusqu'au terrain naturel.

Des nodules de mortier observés en surface à l'emplacement des trous des souches n'ont pas été retrouvés dans le reste du sondage. Sous la terre végétale, un remblai brun foncé contenant de rares cailloux, quelques tessons de céramique gallo-romaine et des morceaux de *tegulae* reposait directement sur la moraine, qui se trouvait entre 60 et 80 cm de profondeur par rapport au sol actuel.

Bien que négatif, ce diagnostic apporte une petite information de plus à notre connaissance de l'aménagement du domaine antique, en révélant que cette zone est apparemment vierge de constructions, comme semble aussi l'indiquer la pauvreté du matériel récolté. Cependant, le sondage est trop limité pour définitivement exclure la présence de constructions dans cette partie du parc. D'autres investigations seront nécessaires pour le confirmer.

A. de Weck



<sup>10</sup> Nous remercions C. Méjean, architecte-paysagiste de la Ville de Genève (SEVE), responsable de cette intervention, et É. Lesaint, chef de chantier, pour leur très aimable collaboration.

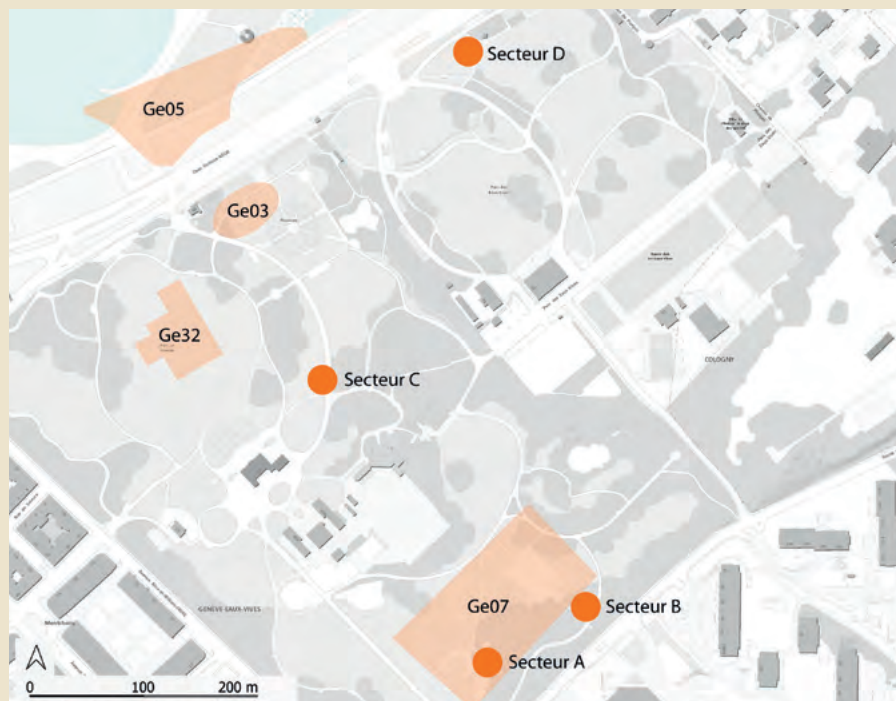
<sup>11</sup> Bonnet, C. 1994. «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992 et 1993», *Genava* [n.s.] 42, p. 42-45; Terrier, J. 2002. «L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises». *Revue suisse d'art et d'archéologie* 59, p. 258. Haldimann, M.-A., André, P., Broillet-Ramjoué, E. et Poux, M. 2001. «Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine: le domaine antique du parc La Grange (GE)», *as*. 24.4, p. 4-5.

<sup>9</sup> Plan du parc La Grange avec la localisation du sondage (Ge42), à proximité de la *pars rustica* de la *villa* romaine (Ge32). DAO SAGE, M. Joguin Regelin.

## 6 Genève, parc La Grange

### Suivi de plantations d'arbres

Coord. 2°50'2"005 / 1°11'7"846, alt. 398.86 m



10 Plan du parc La Grange avec, marqués en orange clair, les différents sites archéologiques connus et, en orange foncé, les secteurs concernés par les nouvelles plantations.  
Plan SAGe, M. Joguín Regelin.

De nouvelles plantations dans les parcs La Grange et des Eaux-Vives en février 2022, proches de la villa antique (fig. 10, Ge07) et des sites du Néolithique (Ge03 et Ge05) repérés en contrebas, ont à nouveau nécessité une surveillance archéologique dans quatre secteurs différents (A, B, C et D)<sup>12</sup>. Les secteurs A et B se situaient dans les alentours de la *pars urbana* de la villa gallo-romaine<sup>13</sup>, le premier à l'ouest, le second à une vingtaine de mètres au sud des vestiges romains. Le secteur C se trouvait plus bas, à l'est de la maison La Grange, mais encore à l'intérieur de l'enceinte du domaine antique, qui correspond à une superficie de 200 × 450 m. Quant au quatrième (D), il était localisé plus près du lac, dans le parc des Eaux-Vives, à environ 200 m à l'est d'un site du Néolithique final (Ge03) et de la station littorale néolithique de La Grange (Ge05)<sup>14</sup>.

Les creusements des dix-neuf fosses situées dans les secteurs A, B et C, d'une profondeur de 0,8 à 1 m, n'ont révélé aucun vestige. Dans ces parties du parc, le terrain se compose d'épais remblais constitués principalement de limons et de sable. Ils

ont été entrepris par les propriétaires successifs du domaine, du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, ou de l'installation moderne de l'ère de jeu et de la pataugeoire, pour le secteur A. Cependant, les observations qui ont pu être effectuées sont très limitées car, dans aucun des sondages, le terrain naturel n'a pu être atteint. Nous ne pouvons donc pas exclure la présence de vestiges enfouis plus profondément.

De même pour la zone D, aucun vestige n'a été constaté dans les trois fosses creusées. L'argile ainsi que les graviers et cailloux présents dans les coupes ne sont pas naturels: ils ne correspondent pas aux dépôts lacustres observés sur le site Néolithique (Ge03). Il s'agit plutôt d'un remblai moderne, prélevé sur l'ancienne plage, recouverte par le quai actuel. Les niveaux de graviers et sables naturels amenés par le nant de Trainant, situé 700 m en amont, sont sans doute plus profonds: la présence d'éventuels vestiges plus en profondeur est donc envisageable dans ce secteur également.

A. de Weck

12 Le creusement des fosses du secteur A et celui des fosses 4 à 6 du secteur B ont été suivis en collaboration avec P. Corboud. C. Pugin s'est chargée de suivre entièrement le creusement des fosses du secteur C, et P. Corboud, celui des fosses du secteur D. Nous les remercions chaleureusement pour cette excellente collaboration. Nous sommes également très reconnaissants au Service des espaces verts (SEVE) d'avoir tenu compte de nos demandes dans le cadre de leur mission.

13 Haldimann, M.-A., André, P., Broillet-Ramjouié, E. et Poux, M. 2001. «Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine: le domaine antique du parc La Grange (GE)», as. 24.4, p. 2-15; Poux, M. et Haldimann, M.-A. 2002. «Aux origines d'une résidence allobroge: le site du parc La Grange à Genève (Suisse)», *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer* 20, p. 26-30; Terrier, J. 2002. «L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises», *Revue suisse d'art et d'archéologie* 59, p. 255-264.

14 Corboud, P. et Pugin C. 2004. «Une station littorale préhistorique du néolithique final découverte au parc La Grange», *Genava* 52, p. 183-190. Corboud, P. 2020. «La station littorale néolithique de Genève – La Grange. La fouille préventive d'un village oublié sous la plage publique des Eaux-Vives», *Archéologie genevoise 2016-2018*, p. 7-16.

15 Haarmann, F. 1983. *Les Eaux-Vives, La Grange, parcs de Genève*. Genève, p. 4-15.

## 7 Versoix, route de Suisse 105-107

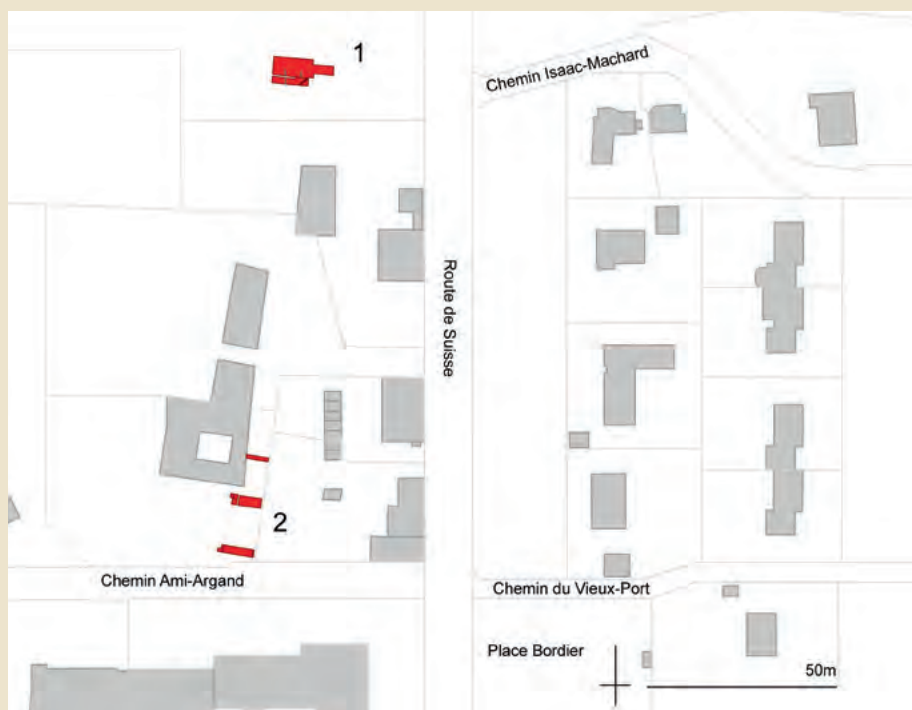
### Sondage – Route romaine

Coord. 1°126'963.33 / 2°501'875.4, alt. 386.63

Au printemps 2021, le Service d'archéologie a effectué un sondage sur une parcelle sise aux 105-107, route de Suisse, en amont d'un projet immobilier (fig. 11). La Maison Ami-Argand, ancienne distillerie, située à moins de 100 m du terrain à bâtir, avait fait l'objet de fouilles archéologiques à la fin des années 1990<sup>16</sup>. Outre les vestiges d'un pan du passé industriel versoisien du XIX<sup>e</sup> siècle, une succession de quatre voies anciennes, dont une voie romaine de 8 m de largeur, était encore conservée sous d'épais remblais dus à des nivellements opérés dans le cadre de l'implantation de Versoix-la-Ville. Le mobilier archéologique avait malheureusement manqué à l'époque pour dater ces ouvrages<sup>17</sup>. Les sondages entrepris à la route de Suisse 105-107 devaient permettre de retrouver cette voie romaine et les routes postérieures pour en confirmer les tracés et, dans la mesure du possible, en donner des datations plus précises.

La réalisation du réseau routier romain sur le territoire suisse actuel intervient déjà au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. La voie qui longe le Léman entre Lausanne et Genève, à laquelle appartient le tronçon découvert à Versoix, est connue non seulement par des observations archéologiques, mais aussi par la table de Peutinger, copie médiévale d'une carte du Bas-Empire conservée à Vienne, représentant les principaux axes de circulation de l'Empire romain. Elle permettait de se rendre de Genève à Avenches, puis en direction de la vallée du Rhin, ou en Italie par le col du Grand-Saint Bernard<sup>18</sup>. Dès 1937, Louis Blondel a reconstitué une partie de cette voie sur le territoire genevois en définissant son tracé depuis le pont de l'Île jusqu'à Versoix, selon ses propres observations et la toponymie des lieux<sup>19</sup>.

Un premier sondage de 2 m sur 15 m a été creusé à l'emplacement présumé de la voie et les premières traces sont apparues à une faible profondeur, directement sous la terre végétale (fig. 12). Comme une grande fosse-dépotoir (3,30 × 2,60 m), creusée puis comblée au XIX<sup>e</sup> siècle, empêchait une bonne lecture des vestiges, le sondage a été élargi afin de permettre une interprétation plus aisée des structures.



11 Versoix, localisation de la route romaine.  
1 Chantier du 105-107, route de Suisse;  
2 fouilles vers la maison Ami-Argand.  
Plan SAGe, M. Joguín Regelin.

La route a ainsi pu être dégagée sur toute la surface de la fouille. La chaussée, de 8 m de largeur, est constituée de petits galets damés, aménagés directement dans la moraine. L'épaisseur de la voie ne dépasse pas 3 cm et correspond aux observations effectuées sur la portion qui avait été découverte devant la maison Ami-Argand. Son bas-côté ouest est bordé d'un fossé à profil en « V », d'une profondeur de 50 cm, qui a été mis au jour sur toute la largeur du sondage (fig. 13). Quelques fragments de céramique gallo-romaine et une pièce de monnaie antique ont été découverts dans le comblement de ce fossé et datent son abandon entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>20</sup>. Cette route a probablement été mise en service au I<sup>er</sup> siècle et a perduré au moins jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent les bornes milliaires inscrites au nom de l'empereur Elagabal découvertes au cours du siècle dernier sur son tracé<sup>21</sup>.

- 16 Frommel, B. et Deuber, G. 1999. « Ami Argand à Versoix – Histoire et archéologie d'un site industriel », *Patrimoine et Architecture, Hors-Série*, p. 6-37; Bonnet, C. 1998. « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1996 et 1997 », *Genava* 46, p. 21.  
C. Henny et F. Mottas, 2020. « Rolle, archéologie et épigraphie entre lac et routes », *as*. 43.4, p. 24-31, fig. 11, p. 30.
- 17 Les revêtements les plus récents dateraient de la fin du Moyen Âge au plus tôt, voir Frommel et Deuber 1999, p. 21.
- 18 Ernst, M. 1992. *Les voies romaines: guide romain de voyage*, Berne, p. 30.
- 19 Blondel, L. 1937. « La route romaine de Genève à Nyon », *Genava* 15, p. 64-74.
- 20 D'après Marc-André Haldimann, docteur en archéologie, chercheur à l'Université de Berne, les tessons proviennent d'une cruche à fond annulaire (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.) et d'un bol Dragendorf 37 (2<sup>e</sup> moitié I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.). D'après une première détermination de G. Perret, conservateur au Cabinet de numismatique du musée d'Art et d'Histoire de Genève, la monnaie serait un as des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.
- 21 Blondel 1937, p. 72-74.

Deux routes successives, moins larges que la première et aménagées en son milieu, recouvrent ce premier niveau. La plus ancienne, d'une largeur de 4 m, est formée d'un radier de 10-15 cm d'épaisseur, constitué de grosses pierres et de blocs, entre lesquels s'intercalent des galets. Celui-ci est recouvert d'une couche argileuse hétérogène, au sein de laquelle s'insère un revêtement fait de galets damés d'environ 3 cm d'épaisseur. La chaussée se termine en pente de chaque côté pour faciliter l'évacuation de l'eau. La plus récente est composée de petits galets liés par de la terre mélangée à de la chaux. Des traces d'ornières sont visibles, surtout dans la partie ouest de la chaussée. Si la première route a certainement été construite encore à l'époque romaine, la dernière est mise en place peut-être encore au Moyen Âge, mais en tout cas avant le projet de Choiseul de 1772, qui déplace la voie au niveau de la route de Suisse actuelle<sup>22</sup>. Une pièce de monnaie médiévale, datée entre 1453 et 1457, a été découverte proche du bas-côté de cette route<sup>23</sup>.

Cette voie finit par être abandonnée, et même complètement oubliée, puisqu'elle est coupée par différents aménagements modernes, tels qu'une canalisation en briques couverte de tuiles et plusieurs fosses modernes, dont la grande fosse-dépotoir creusée au milieu de la succession de routes. Cette dernière est remplie de déchets de faune et de céramique montrant l'aisance et le raffinement des habitants des propriétés environnantes. Outre de la faïence blanche estampillée BAYLON, faïencier bien connu de Carouge au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des fragments d'assiettes et de bols provenant des ateliers anglais de Wedgwood ont été mis au jour.

**M. Joguin Regelin et A. de Weck**

<sup>22</sup> Frommel et Deuber 1999, p. 21.

<sup>23</sup> La pièce a été déterminée par G. Perret, conservateur au cabinet de numismatique du musée d'Art et d'Histoire de Genève.



**12** Versoix – Route de Suisse 105-107. Vue de la chaussée de la route romaine perturbée par une fosse-dépotoir moderne. Photo SAGe.

**13** Deux routes superposées, visibles à droite de la fosse moderne, recouvrent la route romaine primitive. Le fossé à profil en «V» est visible au premier plan. Photo SAGe.

## 8 Versoix, chemin des Lombardes 6 et 23

### Suivis de chantiers

Coord. 2°501'064 / 1°126'360, alt. 424.17-424.72 m

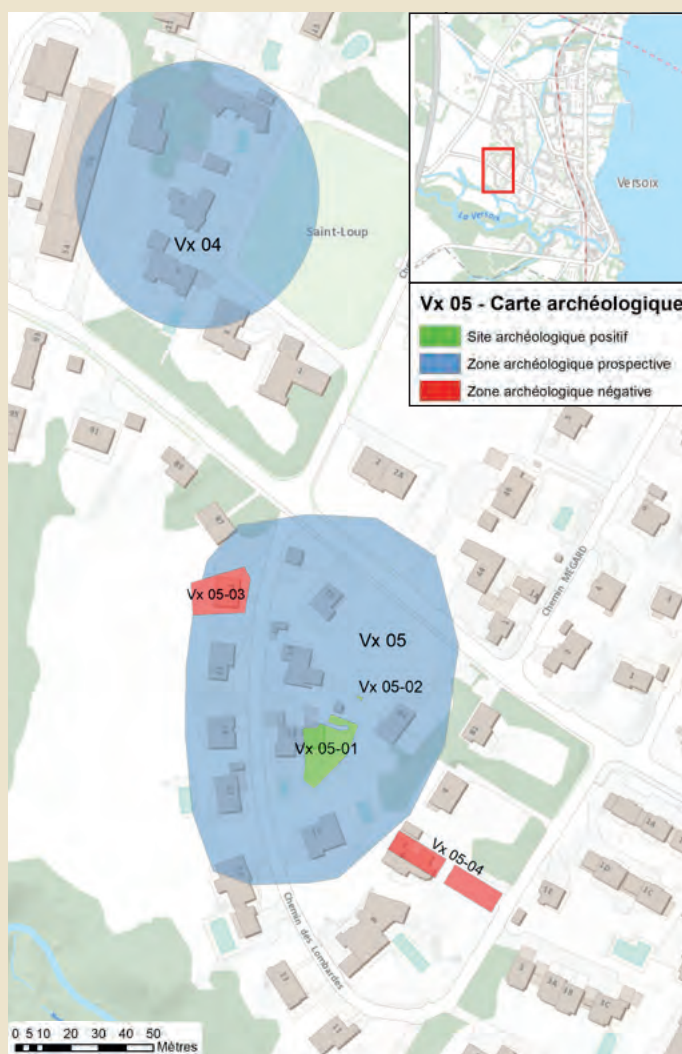
Coord. 2°500'981 / 1°126'472, alt. 424.30 m

Les parcelles concernées par des travaux de démolition et de reconstruction, sises au chemin des Lombardes 6 et 23 à Versoix, se trouvent à la limite d'une zone à fort potentiel archéologique. Dans ce contexte sensible, et après plusieurs interventions positives menées dans le secteur, le Service d'archéologie a naturellement été amené à suivre les chantiers pour documenter d'éventuelles découvertes.

Au lieu-dit Saint-Loup, sur les hauts de Versoix, un château (Vx 04) et une église (Vx 05) sont attestés dès le XII<sup>e</sup> siècle (fig. 14). L'emplacement exact de l'église paroissiale, vraisemblablement détruite durant le XVI<sup>e</sup> siècle, n'a pas été identifié, alors que la tradition a conservé le nom «Champ du cimetière» qui figure encore sur la carte Siegfried de 1896. Dès le milieu des années 1950, une zone de villas individuelles voit le jour à l'ouest de la route de Saint-Loup, en direction de Richelien. Le chemin des Lombardes, créé à la même époque, dessert ce nouveau quartier dont l'urbanisation subit actuellement une seconde vague de densification.

En 1956 déjà, plusieurs tombes avaient été découvertes à l'occasion des terrassements nécessités par les nouvelles constructions. En revanche, aucun mur ni vestige de l'ancienne église n'avait été dégagé ou observé. En 1987, le Service d'archéologie a documenté quatre tombes apparues lors de la plantation d'un arbre au 14 chemin des Lombardes (Vx 05-02), et en 2014, dans la propriété voisine (Vx 05-01), 34 sépultures sont sommairement dégagées et documentées avant la construction de nouveaux bâtiments. Depuis lors, le Service d'archéologie procède systématiquement au suivi des chantiers de terrassement qui ont lieu dans cette zone sensible, susceptible de livrer maçonneries et sépultures.

Au 23 chemin des Lombardes (Vx 05-03), plusieurs collaborateurs du Service se sont relayés pour effectuer une surveillance, entre mai et septembre 2021. Après la démolition du bâtiment existant,



14 Extrait de la carte archéologique des hauts de Versoix, au lieu-dit Saint-Loup. DAO SAGe.

les profils stratigraphiques accessibles ont permis de constater l'absence de trace d'occupation ancienne. Lors du creusement de la nouvelle construction, dont l'emprise était plus importante, cette observation a été confirmée. Relevons que du point de vue de la topographie du terrain, la parcelle n'est plus située sur la terrasse supérieure, mais accuse une légère pente descendante en direction du Jura.

Au 6 chemin des Lombardes (Vx 05-04), la surveillance s'est déroulée de septembre 2021 à juin 2022, le chantier ayant subi des retards et des interruptions dus à la

présence de composants polluants dans le bâtiment à démolir. Comme pour toutes les parcelles de ce secteur sur lesquelles des surveillances ou des investigations plus poussées ont été réalisées, nous avons été surpris de constater la minceur de la couche de terre végétale, de l'ordre d'environ 30 cm, qui recouvre un terrain naturel argileux très homogène. Les observations effectuées dans le cadre de ce suivi de chantier, situé en léger contrebas de la terrasse supérieure côté Salève, n'ont pas permis de repérer une quelconque trace d'occupation ancienne.

#### I. Plan

## 9 Bernex, chemin de Châtillon

### Suivi de travaux d'excavation (gravière)

Coord. 2°49'042 / 1°11'693; alt. 410 m

La plaine située au nord du village de Bernex, entre l'autoroute et la route d'Aire-la-Ville, a connu plusieurs découvertes fortuites. Il s'agit en particulier de tuiles anciennes dont la présence est vraisemblablement liée aux manufactures de tuiles qui

ont occupé cette zone, probablement dès l'époque romaine. On trouve les traces de cette activité dans la toponymie, au travers des lieux-dits tels que «La Tuilerie» ou «En Tuilerie». L'exploitation d'une gravière dans ce secteur a occasionné une surveil-

lance de l'excavation entre septembre et novembre 2022 (Bx 32-01). Aucun vestige n'y a été repéré.

P. Ruffieux

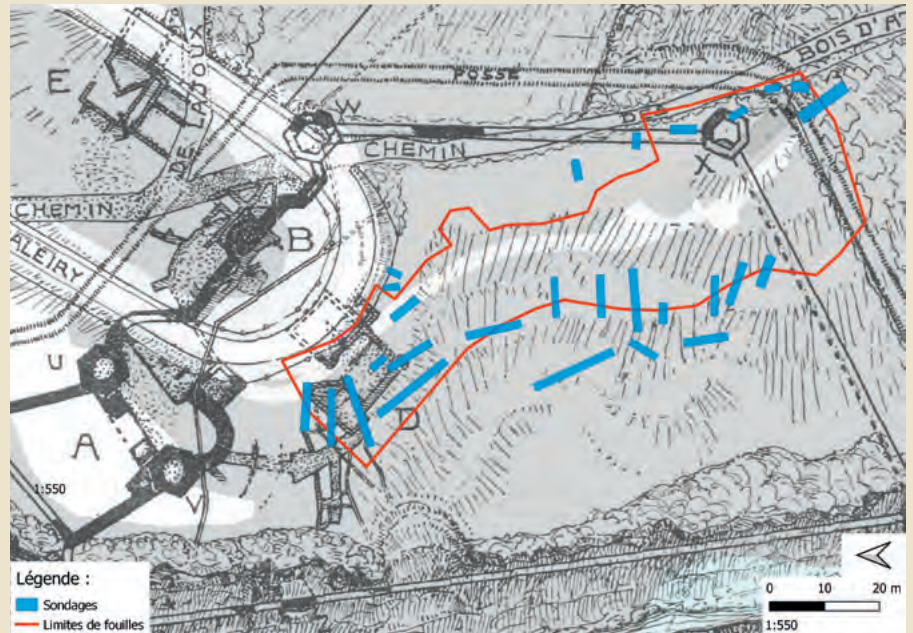
## 10 Chancy – Montagny, villa gallo-romaine

### Fouille préventive

Coord. 2°48'436 / 1°11'0'626; alt. 375,57 m

Un projet de renaturation dans la forêt de Chancy, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Genève, a donné l'opportunité au Service d'archéologie de fouiller la limite occidentale de la villa gallo-romaine située au lieu-dit Montagny, datée du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Au Bas-Empire, un castrum fut établi en partie sur les structures de la villa<sup>24</sup>. Leur emplacement, perché sur un promontoire, était idéal pour surveiller l'axe reliant Genève à la Gaule par le Fort de l'Écluse, en direction de Lyon et de Vienne. Chancy était un lieu de passage d'autant plus important que le Rhône, frontière naturelle, pouvait y être passé à gué.

Un relevé schématique réalisé par Louis Blondel lors de ses investigations en 1928 présente quelques bribes de la villa, sans qu'il soit possible d'en comprendre le plan général. Notre intervention visait en premier lieu à vérifier, au moyen de sondages, la présence ou non d'autres éléments de la villa ou du castrum dans la partie sud du site, laissée vide sur le plan ancien. Aucune nouvelle structure ni couche d'occupation n'ont été constatées (fig. 15). L'opération avait aussi pour objectif de redégager les murs découverts par Louis Blondel afin de mieux comprendre leur organisation. Si aucun élément du castrum n'a été retrouvé dans l'emprise de la zone de renaturation, les vestiges de la villa vus par Louis Blondel étaient encore conservés au nord.



15 La zone de renaturation et les sondages marqués sur le plan de la villa et du castrum de Chancy – Montagny de 1929. Plan SAGe, T. Constantin.

<sup>24</sup> Blondel, L. 1929. « La villa romaine et le castrum de Montagny-Chancy », *Genava* 7, p. 138-166.

Les plans de deux corps de bâtiments ont notamment pu être complétés. Le premier, en haut de pente, coupé lors de la construction de la route de Valleiry en 1874, se compose de plusieurs petites pièces (fig. 16). Dans la partie sud de l'édifice, un local équipé d'un système de chauffage par hypocauste est accolé à un petit bassin en tuiles (*tegulae*) relié à une canalisation elle aussi en *tegulae* et fragments de *tubuli*. Cette configuration a incité Louis Blondel à interpréter ces aménagements comme une partie des thermes de la *villa*. Dans la partie nord, le mur occidental du bâtiment s'appuie contre un mur plus ancien, qui est recouvert par le sol de l'une des pièces, ce qui atteste que le bâtiment a été transformé.

En contrebas, un espace extérieur pavé de galets et traversé par des drains est aménagé dans la pente, retenue par un large mur. Cette terrasse semble avoir été refaite avec l'installation d'un nouveau revêtement de sol, constitué de galets mélangés à des fragments de *tegulae*, qui recouvre un niveau antérieur.

Au nord se trouve le second corps de bâtiments, construit dans la pente, dont le plan relevé par Louis Blondel a pu être rectifié. La construction se raccorde à l'est au premier corps de bâtiment. Des transformations plus tardives sont également visibles, dont un renforcement de la construction. La fouille de l'intérieur de l'édifice a révélé un drain en sous-sol, probablement antérieur au bâtiment. Une demi-amphore rubéfiée était plantée dans un aménagement de galets, pouvant correspondre à un reste de sol.

En bas de pente, Louis Blondel avait considéré un large empierrement comme une allée de jardin. L'extension de la fouille vers le sud permet de l'interpréter plutôt comme un chemin longeant la limite du domaine. Il présente en tout cas deux états successifs qui se distinguent par une orientation légèrement différente. Les deux structures sont constituées de petits galets damés, bordés par un drain construit avec des blocs de rivière. Une zone empierrée composée de plus grosses pierres, plus ou moins régulière, est visible du côté nord. Elle recouvre le deuxième niveau de chemin: il pourrait donc s'agir d'une troisième réfection de la voie. Dans l'aménagement le plus récent, les galets étaient parfois mélangés à des morceaux d'amphores, sans doute utilisés comme drainage.



16 Orthophotographie de la zone fouillée, vue vers l'est.  
Photo SAGE, A. Poncet.

Deux grandes fosses, qui ont probablement servi de puits perdus avant leur comblement, ont également été fouillées en bas de pente. Un abondant mobilier céramique et quelques objets en bronze et en fer provenant de leur comblement permettront de poser quelques jalons chronologiques pour dater les constructions de cette partie du domaine. La grande variété de vaisselle mêlée à de nombreuses coquilles d'huîtres qui compose cet ensemble nous apporte par ailleurs de précieux renseignements sur le mode de vie des occupants de la *villa*.

A. de Weck

## 11 Puplinge, route de Cornière 32

### Sondages préventifs – Ancien lavoir communal

Coord. 2°507'127 / 1°117'931, alt. 432 m

Dans le cadre du projet transfrontalier de renaturation et sécurisation de la rivière Foron, le Service d'archéologie a été sollicité en octobre 2021 par Gilles Marti, maire de la commune de Puplinge, et par Francis Delavy, chargé de projets de l'OCEau<sup>25</sup>, pour effectuer un diagnostic archéologique des ruines de l'ancien lavoir communal, tout juste remis au jour par les travaux de bonification du cours d'eau<sup>26</sup>.

Les vestiges de l'ancien lavoir communal se situent sur la rive droite du Foron, à la hauteur du hangar de la ferme Gonin, sur la parcelle 712. Lors de notre intervention, les vestiges visibles se limitaient à deux piliers maçonnés (fig. 17, n° 1) et deux rangées de gradins, le reste étant complètement recouvert par du limon apporté par la rivière lors de ses nombreuses crues et par des remblais récents. Ces éléments en pierre calcaire taillée marquaient de façon précise l'emplacement de l'édifice et permettaient une appréciation facile de son envergure.

Deux sondages perpendiculaires au talus formant la berge du Foron, à l'intérieur de l'ancien bâtiment, ont été effectués à la pelle mécanique. Ils ont permis de retrouver

le mur du fond du lavoir (fig. 17, n° 2), son sol d'origine, constitué de petits galets de rivière liés au mortier, et de mettre en évidence le bord du côté ouvert sur le cours d'eau (fig. 17, n° 3), situé au même niveau. Celui-ci était constitué de deux rangées de blocs en pierre formant deux marches.

Le relevé des vestiges visibles a permis de proposer une reconstitution de la structure du lavoir, hormis sa toiture, et d'évaluer son état de conservation. De plan rectangulaire (environ 6 × 14 m), ce bâtiment était fermé sur trois côtés. Son toit, aujourd'hui disparu, était soutenu par une poutraison en bois reposant sur les deux piliers de calcaire, à environ 2 m du sol. Les sources d'archives font mention de cette couverture, à l'occasion d'une demande de crédit de réfection débattue au Grand Conseil le 26 mai 1883. Toujours grâce aux archives, nous apprenons que le lavoir a été construit en 1869 et utilisé jusqu'en 1923, année de son abandon.

On peut penser que la construction du lavoir a été décidée à la suite de la séparation de Puplinge d'avec la commune voisine de Presinge, en 1850: la commune

nouvellement constituée a sans doute voulu se doter de sa propre installation. En 1854 il est en effet déjà question d'une demande de crédit pour l'édification d'un lavoir public. Par manque de moyens financiers, les travaux débiteront finalement quinze ans plus tard.

À l'instar de l'ensemble des lavoirs publics de la région, l'abandon de l'édifice de Puplinge coïncide avec l'arrivée de l'eau courante dans les maisons, dans les années 1920. Délaissé, le lavoir sera finalement vendu puis progressivement enfoui par les sédiments apportés par une dizaine de grandes crues du Foron, intervenues tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

L'ancien lavoir communal de Puplinge est un rare exemplaire conservé de lavoir au fil de l'eau du canton de Genève. D'autres installations de ce type, mais flottantes, se trouvaient au bord du Rhône, en ville de Genève: les célèbres bateaux-lavoirs. Plus généralement, chaque commune disposait d'un ou de plusieurs lavoirs, sous forme de bassins alimentés par l'eau des fontaines (Avusy, Bardonnex, Cartigny, Carouge, Choulex, etc.).

G. Consagra et P. Ruffieux



<sup>25</sup> Office cantonal de l'Eau, Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche – État de Genève.

<sup>26</sup> Le diagnostic a été effectué le 25 octobre 2021 avec le concours de deux ouvriers de l'entreprise SCRASA.

<sup>17</sup> Vue vers le nord depuis la rive gauche du Foron (Ville-la-Grand, F) des vestiges de l'ancien lavoir communal de Puplinge, à côté de la ferme Gonin.

**A** route de Cornière (Puplinge),

**B** le Foron,

**1** piliers en calcaire,

**2** mur arrière du lavoir (sondage 1),

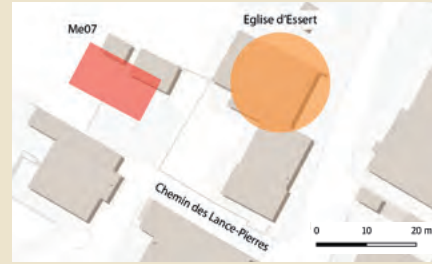
**3** deux assises de blocs (côté ouvert du lavoir).

Photo et DAO G. Consagra, SAGE.

## 12 Meinier, chemin des Lance-Pierres 7

### Suivi de chantier

Coord. 2°50'253 / 1°12'337, alt. 436.42 m



18 Plan de la commune de Meinier avec, en orange, les principaux sites et trouvailles archéologiques autour de l'ancien bourg d'Essert. Plan SAGE, M. Joguin Regelin.

19 Détail du plan de l'ancien bourg d'Essert avec, en rouge, l'emplacement de la nouvelle construction et, en orange, celui de l'ancienne église d'Essert. Plan SAGE, T. Constantin.

La construction d'une maison villageoise dotée d'une piscine et la mise en œuvre de forages pour les sondes géothermiques ont nécessité une courte surveillance archéologique au chemin des Lance-Pierres 7, à Meinier, durant le mois de septembre 2021 (fig. 18, Me07)<sup>27</sup>. En effet, le chantier se situait dans le périmètre de l'ancien hameau médiéval d'Essert, proche du chemin des Pralys 11, où se trouvait l'église paroissiale mentionnée dans l'enquête delphinale de 1339<sup>28</sup>. Cette église y figure parmi les autres paroisses du mandement, celles de Choulex, de Compois, de Meinier et de Saint-Maurice<sup>29</sup>.

Le territoire de la commune de Meinier, administré par différentes seigneuries, était traversé par l'ancienne plaine marécageuse de la dépression de la Seymaz, qui formait une limite naturelle entre le Faucigny, le Chablais et le Genevois. Il s'agissait, au Moyen Âge, d'un passage assurant au Faucigny un débouché sur le Léman. Cela explique la présence des nombreux châteaux forts qui jalonnent ce territoire, qui constituent une ligne défensive<sup>30</sup> dont font partie les châteaux voisins de Rouelbeau (Me04) et de Compois (Me03).

La plus ancienne occupation de ce territoire connue à ce jour remonte à l'âge du Bronze avec la découverte d'un four de métallurgie

au Carre d'Amont (Me09)<sup>31</sup>. Une présence romaine est ensuite attestée par la découverte d'un autel dans le sous-sol de l'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier (Me05) et celle de monnaies dans la tourbe des marais de Sionnet (Me12)<sup>32</sup>. À ces découvertes isolées s'ajoutent les traces d'une villa romaine repérée par vue aérienne au sud-ouest du village, peut-être le domaine d'un certain *Manius*, dont le nom de la commune dériverait. Les origines romaines de Meinier se reflètent également dans la toponymie des hameaux alentours, qui se trouvaient sur le tracé de la voie romaine reliant Genève à Thonon<sup>33</sup>. Par ailleurs, au Carre d'Aval, des tombes du Haut Moyen Âge ont été découvertes à la Touvière (Me01)<sup>34</sup>.

Ces vestiges témoignent de la longue occupation de la région et, de ce fait, de son riche potentiel archéologique.

La totalité de la parcelle concernée par les nouvelles constructions, d'une surface de 2000 m<sup>2</sup>, a été décapée sur 20 à 40 cm de profondeur, ne révélant aucune trace de vestige ni mobilier archéologique. Ce constat a pu être confirmé lors du terrassement de la zone à bâtir au sud de la parcelle, d'une surface d'environ 170 m<sup>2</sup>, creusée jusqu'à 4 m de profondeur. Le terrain, homogène, se composait d'une épaisse couche de moraine remaniée.

A. de Weck

27 Nous remercions chaleureusement T. Lutz, architecte chez CSDK Architectes, pour son aimable collaboration.

28 Ce document contient l'inventaire descriptif des châteaux et des maisons fortes du dauphin Humbert II et de ses principaux vassaux. Vingt-trois châteaux, quatre maisons fortes et dix-sept bourgs sont recensés de façon détaillée, voir Carrier, N. et De la Corbière, M. 2005. *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV<sup>e</sup> siècle*, p. 88.

29 Carrier et De La Corbière 2005, p. 130-133.

30 Bertrand, P. 1972. *Histoire du territoire de Meinier*. Genève, p. 5; Bruhlart, A. et Deuber-Pauli, E. 1985. *Ville et canton de Genève*, Genève, p. 262-263.

31 Bertrand 1972, p. 5.

32 Terrier, J. 2004. «L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier, les fouilles archéologiques», *Genava* 52, p. 232; Montandon, R. 1922. *Genève, des origines aux invasions barbares*, Genève, p. 178.

33 Les noms de lieux Carre d'Amont et Carre d'Aval dérivent de *quadrivium*, le carrefour; celui de Compois apparaît sous le nom de *Compesium* en 1220; celui des Esserts provient du bas-latin *ex sortum*, terre défrichée; les hameaux de Corsinge et de Merlinge dérivent en revanche d'un patronyme germanique; voir Bertrand 1972, p. 6. Bruhlart et Deuber-Pauli 1985, p. 263; Blondel, L. 1939. «La route romaine de la rive gauche du lac: de Genève à Veigy», *Genava* 17, p. 70-71.

34 Bonnet, C 1990. «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1988 et 1989», *Genava* [n.s.] 38, p. 18.



# Une histoire de l'archéologie cantonale genevoise

Nathan Badoud

Il y a un siècle, Louis Blondel devenait le premier archéologue cantonal de Genève. Le présent supplément marque le centenaire de cet événement, dans lequel il est permis de voir à la fois un aboutissement et un commencement. Si les vestiges du passé suscitent l'intérêt dès la fin du Moyen Âge, il faut attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que se dessinent les ambitions scientifiques et les préoccupations patrimoniales dont la réunion aboutit, en 1920, à la création du poste d'archéologue cantonal. De chercheur bénévole et solitaire celui-ci devient le directeur d'un service auquel l'État accorde très progressivement les moyens d'accomplir des missions étroitement liées à l'aménagement du territoire.



**Fig. 1**  
Inscription romaine (CIL XII, 2599) intégrée à la tour Baudet.

## En quête d'origines

L'archéologie de Genève a une longue histoire, dont la première pierre fut posée en 1455<sup>1</sup>. Bien que soumis au pouvoir de l'évêque, les habitants de la ville avaient alors obtenu le droit de former une commune et de nommer des syndics. Pour faire pièce au château de l'évêque, ceux-ci décidèrent de construire la tour Baudet et d'en faire le siège de leur conseil: au centre de la façade principale, remployée – ou plutôt sertie – dans le grand appareil de calcaire qui forme les premières assises de l'édifice, une inscription funéraire romaine vint asseoir la légitimité de la commune, en la proclamant héritière de la *Res Publica*<sup>2</sup> (fig. 1).

Bien vite cependant les progrès de l'artillerie devaient obliger la ville à repenser son système de défense. En 1530, la décision fut prise de raser les faubourgs pour laisser place à une large ceinture bastionnée<sup>3</sup>. Les travaux de terrassement révélèrent de nombreux vestiges<sup>4</sup>, au moment et au lieu mêmes où l'humanisme renouvelait la connaissance du passé<sup>5</sup>. La politique de censure menée par les autorités ralentit néanmoins les recherches sur l'histoire de Genève<sup>6</sup>. La chronique de François Bonivard, qui contenait un premier recueil d'«escritteaux romains» (c'est-à-dire

d'inscriptions), demeura ainsi longtemps inédite<sup>7</sup>, mais fut exploitée par plusieurs érudits du XVII<sup>e</sup> siècle. Jean Goulart, en particulier, lui emprunta l'idée selon laquelle la ville antique s'était développée à l'intérieur d'une enceinte triangulaire. Au prix de nombreuses autres hypothèses (dont celle qui situait le temple d'Apollon sous la cathédrale Saint-Pierre)<sup>8</sup>, il semble avoir été le premier à tenter de reconstituer la topographie de Genève à l'époque romaine. Sa carte archéologique serait demeurée elle aussi inédite si Jacob Spon ne l'avait intégrée à son *Histoire de la Ville et de l'Etat de Genève*, publiée pour la première fois à Lyon en 1680 et maintes fois rééditée ensuite (fig. 2)<sup>9</sup>. Six ans plus tard, c'était au tour d'un autre étranger, Gregorio Leti, de s'intéresser aux antiquités genevoises: non sans quelque exagération peut-être, il soulignait le nombre extraordinaire de monnaies, de fragments d'architecture et d'objets divers découverts dans les terrassements nécessaires à l'extension continue des fortifications<sup>10</sup>.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle vit les Genevois se réapproprier leur passé, sous l'impulsion des bibliothécaires de la ville. Si Léonard Baulacre et Firmin Abauzit étudièrent et sauvèrent parfois des objets de première importance (fig. 3)<sup>11</sup>, Jean Senebier

**Fig. 2**

La première «carte archéologique» de Genève, dressée par Jean Goulart (a) et publiée par Jacob Spon (b).  
a. Croquis attribué à Jean Goulart et copié par Firmin Abauzit, qui le date de 1608. Bibliothèque de Genève, Ms. Fr. 614/4/2-3.  
b. Spon 1680, I, p. 28.

**Fig. 3**

Trois objets entrés dans les collections de la Bibliothèque aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.  
a. Statuette en bronze du dieu Sucellus, découverte «en 1689 ou 1690 en réparant les fortifications du côté de Saint-Victor» et entrée à la Bibliothèque en 1709.  
b. Fragment d'une statue virile en bronze, découverte dans les travaux de fortifications et entrée à la Bibliothèque vers 1715.  
c. Plat en argent représentant Valentinien II (?) et offert par lui à un dignitaire de l'Empire, découvert à Carouge et entré à la Bibliothèque en 1721.



Fig. 2a

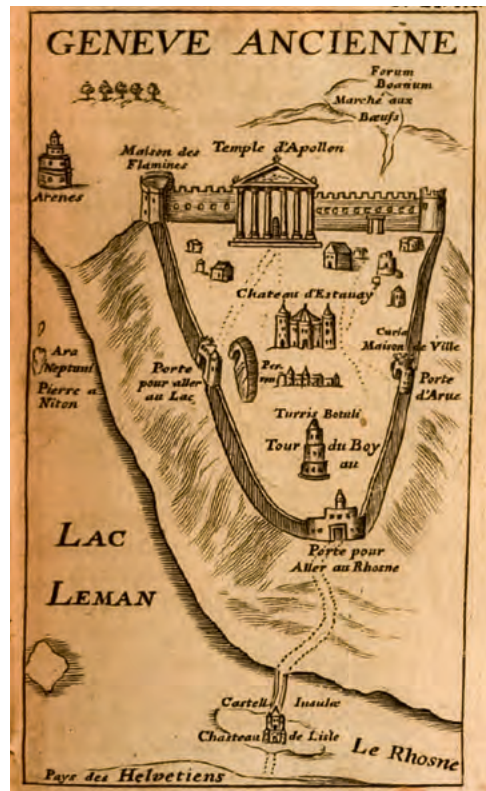


Fig. 2b



Fig. 3a



Fig. 3b



Fig. 3c

se distingua par ses études de terrain dans lesquelles s'affirme une conception documentaire des vestiges archéologiques déjà présente chez l'avocat Jean de la Corbière, qui fit œuvre de pionnier en confrontant les sources textuelles à ce que nous appellerions aujourd'hui les «données de terrain»<sup>12</sup>. La collection de la Bibliothèque n'en demeurait pas moins un cabinet de curiosités, où les antiquités locales se mêlaient à toutes sortes d'objets hétéroclites.

La figure d'Henri Boissier annonce une ère nouvelle. À l'origine du Musée académique – héritier des collections de la Bibliothèque – en 1818, nommé ensuite professeur d'archéologie classique à l'Université de Genève, il fut, en 1838, l'un des fondateurs de la Société d'histoire et d'archéologie (SHAG), sous l'égide de laquelle seraient réalisées les premières fouilles du canton, menées par William Turretini au château de Rouelbeau (1838-1849)<sup>13</sup>, puis – avec plus

de succès – par Jean-Daniel Blavignac à la cathédrale Saint-Pierre (1850)<sup>14</sup> (fig. 4). Parallèlement, Paul Lullin assurait le suivi des travaux de démolition de l'Évêché (1840)<sup>15</sup>. Partout dans le canton les membres de la société se mettaient en quête de vestiges, avec un attrait tout romantique pour l'archéologie funéraire<sup>16</sup>. Frédéric Soret ne fait pas exception à la règle<sup>17</sup>, mais son nom reste attaché au premier inventaire des monnaies mises au jour dans le canton<sup>18</sup>: marquées par la découverte de plusieurs trésors importants – en ville de Genève, à Landecy et à Vésenaz –, les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle témoignent en effet d'un intérêt aussi vif qu'éphémère pour les questions numismatiques<sup>19</sup>.

En 1849, la Suisse avait cessé d'être une confédération d'États pour devenir un État fédéral; à Genève, la révolution avait porté James Fazy au pouvoir. Son gouvernement décida de démanteler les remparts, transformant la ville de Genève en un chantier à ciel ouvert, dans lequel apparurent de nombreux vestiges archéologiques, auxquels Henri Fazy (lointain cousin du magistrat) consacra deux études toujours précieuses<sup>20</sup>. L'affirmation du sentiment national et les destructions qui se multipliaient favorisèrent l'émergence d'une conscience patrimoniale. En 1857, le Canton se dota d'un Musée d'histoire et d'archéologie nationale dont le noyau était formé par une collection d'inscriptions<sup>21</sup>. En 1872, la ville fonda à son tour un Musée archéologique, qui accueillit tout le matériel non épigraphique. Placé à la tête de ces deux institutions, Hippolyte-Jean Gosse se distingua par son abondante production scientifique; à une époque où la «civilisation lacustre» suscitait l'engouement, il dressa en particulier un premier plan des occupations préhistoriques du Léman (fig. 5)<sup>22</sup>, tout en consacrant quelques études pionnières à l'archéologie funéraire, dans laquelle ce médecin-légiste (resté célèbre pour avoir autopsié l'impératrice Élisabeth d'Autriche) était destiné à s'illustrer<sup>23</sup>. Entre 1910 et 1913, les collections archéologiques de la Ville et du Canton furent réunies au Musée d'art et d'histoire nouvellement fondé. Pendant toute cette époque, la SHAG multiplia les fouilles d'églises, à la faveur des travaux

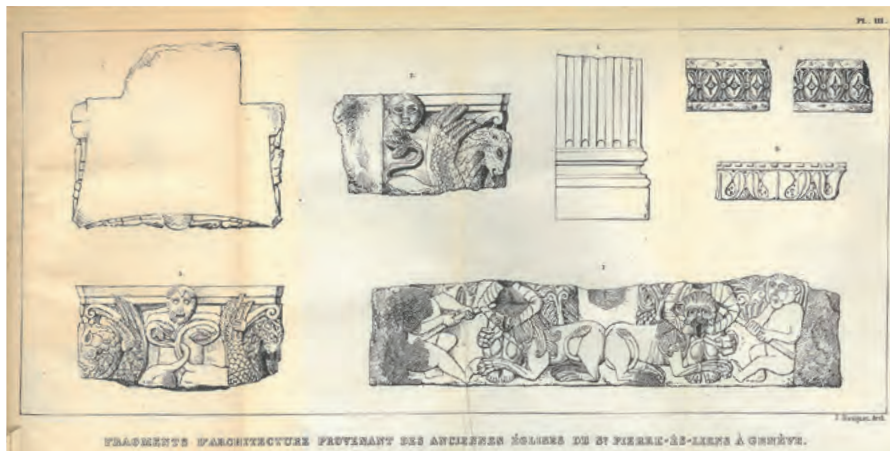


Fig. 4  
Fragments d'architecture découverts par Jean-Daniel Blavignac lors des premières fouilles de la cathédrale.



Fig. 5  
Plan des occupations préhistoriques de la rade de Genève, dressé par Hippolyte-Jean Gosse sur la base d'observations réalisées entre 1852 et 1881.

qui y étaient entrepris: Gosse intervint à la cathédrale<sup>24</sup>, Max van Berchem à Saint-Gervais<sup>25</sup>, Camille Martin à Saint-Germain et à la Madeleine<sup>26</sup>.

## Louis Blondel, premier archéologue cantonal

C'est précisément à Camille Martin que revient d'avoir jeté les bases politiques et juridiques sur lesquelles se fonde, aujourd'hui encore, l'activité du Service d'archéologie. Alors que la modernisation de la ville de Genève entraînait la disparition de quartiers entiers, Martin obtint la création du Service du Vieux-Genève, dont il prit la direction. Les campagnes se trouvant également menacées par l'extension de l'habitat, il chargea Fred Boissonnas d'en assurer la couverture photographique. Devenu directeur du Bureau du Plan d'Extension (premier service cantonal d'urbanisme), il favorisa, en 1920, la promulgation de la *Loi pour la conservation des monuments et la protection des sites*<sup>27</sup>, dont les deux premiers articles méritent d'être cités:

### ARTICLE PREMIER

Le Conseil d'État est chargé de veiller à la conservation des monuments, des objets et des sites, ayant un caractère historique, scientifique ou esthétique, et classés comme tels.

### ART. 2

Le Conseil d'État exerce sa surveillance par l'organe d'une commission de neuf membres nommée tous les trois ans par lui et présidée par un Conseiller d'État. Le secrétaire de cette commission exerce les fonctions et porte le titre d'archéologue cantonal<sup>28</sup>.

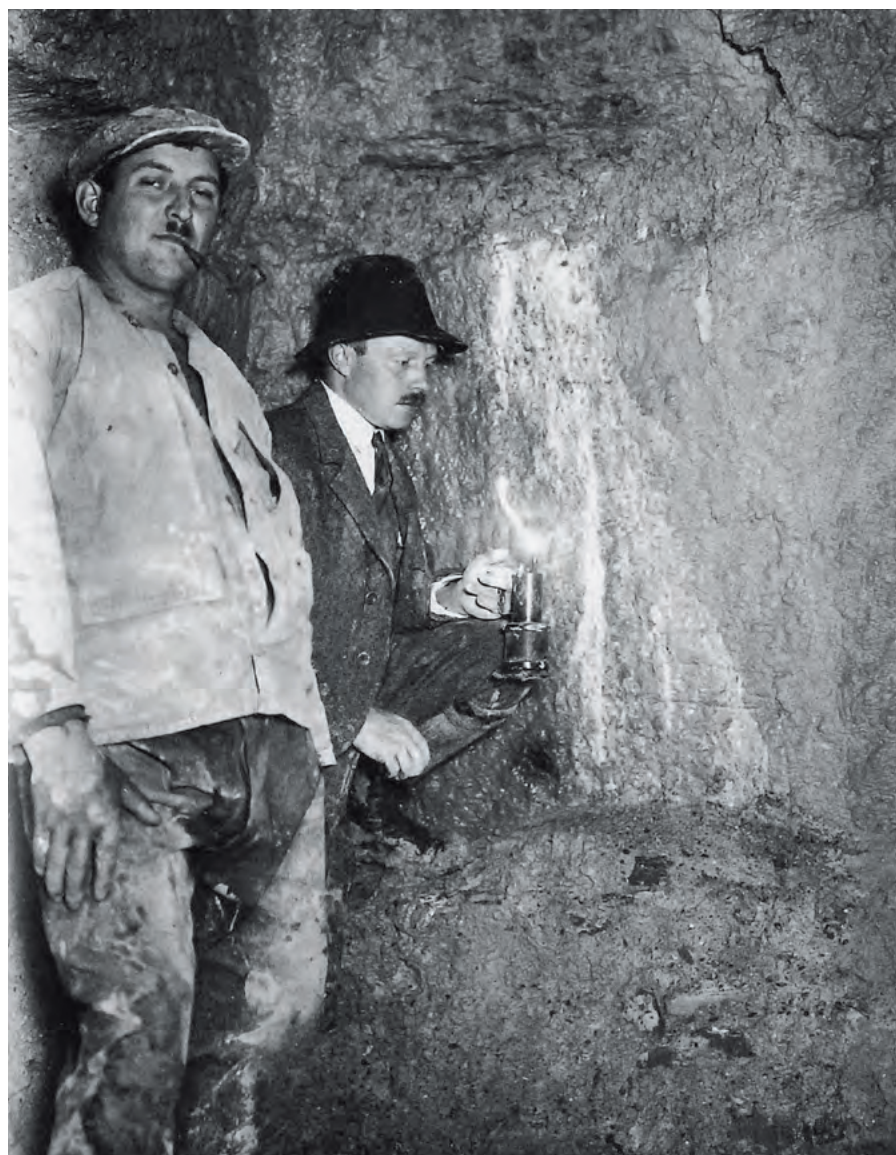
Choisi pour occuper le poste, Louis Blondel a marqué l'archéologie genevoise par la durée et l'intensité d'un engagement qui fut entièrement bénévole (1920-1963)<sup>29</sup>. En 43 ans d'activité – et même 50, si l'on tient compte du fait que, dès 1913, il avait succédé à Camille Martin comme conservateur du «Vieux-Genève» –, il n'est pour ainsi dire pas un site du canton qu'il n'ait découvert ou exploré (fig. 6). Le fait est d'autant plus remarquable que Blondel travaillait le plus souvent seul,

avec un outillage rudimentaire; mais il pouvait s'appuyer sur une solide formation d'architecte, bientôt complétée par la fréquentation des archives, qui lui permirent de retracer l'évolution de la ville et de son territoire au fil des siècles. Bien qu'il n'ait dédaigné ni la Préhistoire ni l'époque moderne, Blondel s'est surtout intéressé à la période romaine et au Moyen Âge, avec une prédilection pour les questions ayant trait à l'urbanisme, aux voies de communication et à l'histoire militaire (fig. 7-8).

À côté des rapports qu'il faisait paraître annuellement dans la revue *Genava*, il publia deux remarquables études sur les *Faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*<sup>30</sup> et les *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*<sup>31</sup>. Comme le titre de ce dernier ouvrage le suggère, l'activité de Blondel ne s'est pas limitée au territoire cantonal: elle a touché la Savoie, l'Ain et le canton de Vaud, mais s'est aussi et surtout déployée en Valais, où Blondel s'associa à l'archiviste d'État André Donnet pour étudier les châteaux de ce canton<sup>32</sup>,

Fig. 6

Louis Blondel intervenant avec un ouvrier dans une galerie du parc de l'Ariana, en 1930.



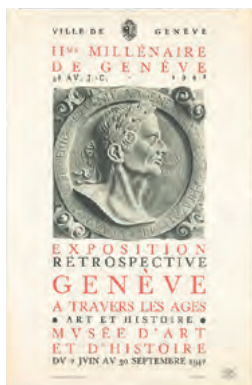
## Le « pont de César »



**Fig. 7**  
Découverte du « pont de César » à l'angle du quai Turretini et de la rue du Temple en 1938.

En 58 av. J.-C., les Helvètes s'apprêtent à quitter leur territoire pour émigrer en Saintonge. Jules César les arrête à Genève et fait entrer la ville dans l'histoire: «La dernière place des Allobroges, Genève, est la plus rapprochée de l'Helvétie, à laquelle elle est reliée par un pont [...]. César, apprenant que les Helvètes se disposent à passer par notre Province, part aussitôt de Rome [...] et fait couper le pont de Genève», c'est-à-dire, sans doute, retirer son tablier (César, *De bello Gallico*, 1.6-7). En 1938, lors des travaux de construction du quai Turretini, à l'angle que celui-ci fait avec la rue du Temple, Louis Blondel découvre «un empiérement de gros blocs de molasse, enchevêtrés dans une multitude de pilotis obliques, de poutres horizontales, enfin, dans la partie la plus rapprochée du fleuve et la plus profonde, deux énormes pièces de bois se terminant en fourche». Il reconnaît là une tête de pont, dont la technique de construction rappelle fortement celle des murs gaulois. La céramique laténienne associée à l'édifice confirme cette impression. Il se tient donc à l'endroit précis où les Helvètes réalisèrent que César avait «coupé» le pont qui devait

leur permettre de traverser le Rhône. Quatre ans après la découverte du quai Turretini, le monde a basculé dans la guerre et les Allemands sont aux portes de Genève. Une «exposition rétrospective», dans laquelle l'archéologie et les travaux de Blondel tiennent une large part, célèbre le «deuxième millénaire de Genève» (58 + 1942 = 2000). Si la Préhistoire n'est pas oubliée, la fermeture de la frontière par César est présentée comme l'acte fondateur de la ville, dont l'exposition scande l'histoire par l'avènement du christianisme, l'adoption de la Réforme et la résistance aux Savoyards.



**Fig. 8**  
Affiche de Georges-Albert Fustier pour l'exposition rétrospective organisée par la Ville de Genève en 1942.

alors dépourvu d'archéologue en titre. Les publications de Blondel frappent par l'importance qu'y tient le plan: moyen économique de donner sens aux vestiges, sans toujours laisser au doute la place qui lui est nécessaire.

Conseiller municipal de Lancy pendant 28 ans, membre de nombreuses commissions cantonales et fédérales, largement investi dans les sociétés savantes de son époque, Louis Blondel est également célèbre pour avoir été le fondateur du mouvement scout en Suisse. Il lui arriva d'ailleurs exceptionnellement, dit-on, de mobiliser ses troupes pour le seconder sur le terrain. Archéologue investi dans la cité, il fut, par ses travaux scientifiques et son rayonnement personnel, l'un des principaux acteurs de la transformation de Genève dans l'entre-deux-guerres. Auteur du règlement d'édilité de la Vielle-Ville, promulgué en 1934, ses recherches exercèrent en effet une influence décisive sur le premier Plan directeur cantonal, achevé l'année suivante<sup>33</sup>.

## Création d'un service d'archéologie et premières entreprises collectives

Marc-Rodolphe Sauter succéda à Louis Blondel en 1963. Professeur à l'Université de Genève, il partagea ses recherches entre l'anthropologie physique et l'archéologie préhistorique (fig. 9)<sup>34</sup>. En tant qu'archéologue cantonal (1963-1980), il exerça ses fonctions dans un contexte profondément renouvelé. En pleine expansion, Genève était désormais une cité internationale dans laquelle les terrassements ne se faisaient plus à la pelle, mais au bulldozer. L'archéologie elle-même s'était métamorphosée: aux généralistes travaillant seuls avaient succédé des spécialistes réunis en équipes. Pour faire face à l'accélération des démolitions et répondre aux exigences nouvelles de la science, Sauter obtint, en 1968, la création d'un service officiellement rattaché au Département des travaux publics. Ce «bureau» se limitait alors à un poste d'archéologue cantonal à mi-temps et à un poste d'assistant, attribué à Charles Bonnet.

Dès 1942, Sauter avait été appelé – comme Blondel – à exercer ses talents en Valais: il y réalisa, dans le domaine de la Préhistoire, les travaux qui établirent son autorité scientifique sur le plan international. À Genève, son mandat fut marqué par des fouilles d'une ampleur inédite, dont la principale, conduite par Béatrice Privati (secondée par Christian Simon pour l'anthropologie), devait révéler une nécropole du Haut Moyen Âge à Sézegnin<sup>35</sup> (fig. 10). C'est également sous le mandat de Sauter qu'eut lieu la première fouille subaquatique du canton de Genève: confiée à Pierre Corboud, alors collaborateur de l'Université de Genève, elle permit d'explorer la station palafittique de Corsier, menacée par la construction d'un port de plaisance<sup>36</sup> (fig. 11). Grâce à Daniel Paunier et à Roland Itie, on se lança aussi dans la prospection aérienne. Il convient enfin de noter que, sous la direction de Sauter, les publications accordèrent aux monnaies, et plus généralement aux objets découverts en fouille, la place qui leur avait jusque-là fait défaut.



Fig. 9  
Marc-Rodolphe Sauter intervenant à la rue des Granges le 20.11.1965.

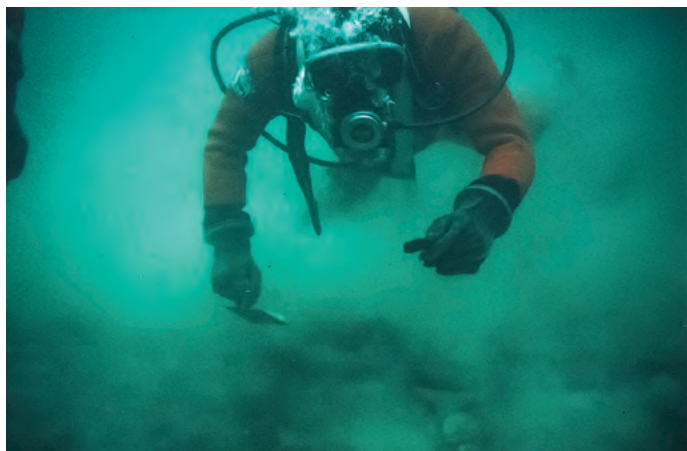
## La nécropole de Sézegnin



Fig. 10  
La nécropole de Sézegnin (1974).

Conduite par Béatrice Privati de 1973 à 1979, la fouille de Sézegnin, sur la commune d'Avusy, constitue une référence d'importance européenne. Le site a en effet livré 710 sépultures appartenant à une nécropole qui devait en compter un millier à l'origine. Celle-ci s'est constituée entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du VII<sup>e</sup> siècle: elle éclaire donc la transition entre l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge, marquée par la diffusion du christianisme. Son importance vient également contredire l'hypothèse longtemps admise d'une désertification des campagnes genevoises après les invasions et les troubles des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles. Les abords de l'aire funéraire étaient occupés par un domaine rural qui paraît avoir pris la succession d'une *villa* d'époque impériale repérée à proximité.

## Les sites palafittiques



**Fig. 11**  
Fouille de la station palafittique de Corsier (hiver 1978).

De leur découverte dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la grande sécheresse de 1921, qui permit à Louis Blondel d'en dresser une nouvelle carte, les stations palafittiques du canton de Genève suscitèrent l'intérêt et l'enthousiasme. Elles tombèrent ensuite dans un oubli relatif, alors même que le développement de la dendrochronologie et l'abandon des théories anciennes ouvraient à la recherche des perspectives inédites. En 1978, le projet d'aménagement d'un nouveau port de plaisance à Corsier, qui menaçait l'existence d'une des plus importantes stations du Léman, amena Pierre Corboud à réaliser la première fouille subaquatique du canton. Les autres stations genevoises furent ensuite explorées l'une après l'autre. Le projet d'aménagement d'une plage aux Eaux-Vives nécessita la fouille d'une seconde station, dite du Plonjon, entre 2009 et 2013.

## La mission de Kerma



**Fig. 12**  
Charles Bonnet sur le site de Doukki Gel au Soudan, lors de la découverte de la fosse contenant les statues de pharaons de la XXV<sup>e</sup> dynastie (2003).

Fondée par Charles Bonnet en 1977, la mission de Kerma constitue l'une des plus belles réalisations de l'archéologie suisse à l'étranger. Établi au sud de la troisième cataracte du Nil, dans le désert de Nubie, le site était généralement interprété, depuis les fouilles de George Andrew Reisner en 1913-1916, comme une place de commerce contrôlée par les Égyptiens. La reprise des fouilles démontre qu'il s'agit là, en réalité, de la capitale du royaume de Kouch, dont elles révèlent la trame urbaine. C'est un renversement complet de perspective: la prospérité du site n'est pas à mettre au crédit des Égyptiens, mais des Nubiens eux-mêmes. À proximité immédiate de la ville de Kerma, les fouilles de Doukki Gel débouchent sur la découverte d'une fosse contenant un ensemble de statues représentant les «pharaons noirs» de la XXV<sup>e</sup> dynastie. En 720 av. J.-C., l'Égypte connaissait de grands désordres et menaçait d'être conquise par les Assyriens. Un roi de Nubie s'empara du pouvoir et rétablit l'ordre – égyptien – dans le royaume: Pyânkhy, premier pharaon de la XXV<sup>e</sup> dynastie, qui se maintiendra au pouvoir jusqu'en 663 av. J.-C. Les fouilles de Kerma ont bénéficié de la collaboration de nombreux membres du Service d'archéologie de Genève.

## Développement des effectifs et rayonnement international

Charles Bonnet prit ses fonctions d'archéologue cantonal en 1980<sup>37</sup>. Son parcours est atypique: issu d'une famille de vignerons, il était depuis 1965 actif en Égypte et au Soudan, où il avait créé la mission archéologique de Kerma<sup>38</sup> (fig. 12). Dans le canton de Genève, il avait déjà fouillé (sous l'égide de Sauter) le prieuré de Saint-Jean<sup>39</sup>, le temple de la Madeleine<sup>40</sup> et plusieurs églises rurales<sup>41</sup> avant de s'atteler au chantier de la cathédrale Saint-Pierre, qui l'occuperait jusqu'en 2006<sup>42</sup> (fig. 13). Entreprise en 1987, la fouille du temple de Saint-Gervais offrit un contrepoint d'une importance majeure à celle de la cathédrale<sup>43</sup>. Grâce aux travaux de Bonnet, les origines allobroges de Genève et les premiers temps du christianisme apparurent sous un jour nouveau. Pour l'époque romaine, la fouille des rues basses de la ville a, quant à elle, remis en cause les schémas développés par Blondel<sup>44</sup>. L'expertise genevoise en matière d'archéologie du bâti commença en outre à être reconnue sur le plan international (fig. 14). Durant toute sa carrière, Bonnet n'eut de cesse de faire découvrir les sites archéologiques à la population: les visites du chantier de la cathédrale connurent un succès retentissant. Désormais doté d'un budget propre, le service comptait une dizaine de collaboratrices et collaborateurs à temps plein, mais ne disposait encore d'aucuns locaux. La grange de l'archéologue cantonal fut donc transformée en secrétariat et lieu de stockage pour le matériel et les découvertes; les responsables d'opérations élurent domicile dans des cabanes de chantiers; les dessinateurs et les techniciens prirent leurs quartiers à la cathédrale Saint-Pierre, dans la salle capitulaire de la chapelle des Macchabées. Sur le terrain, lorsqu'il délaissait son journal de fouille, on pouvait apercevoir l'archéologue cantonal enregistrer ses observations sur un dictaphone; les premières fiches d'enregistrement, empruntées au Valais – avec lequel Genève n'a jamais cessé d'entretenir des rapports étroits – firent leur apparition en 1992 (fig. 15). L'entreprise Cuénod Constructions S.A. commença à fournir au service ses ouvriers spécialisés en terrassements archéologiques, ce qu'elle fait encore aujourd'hui.

## La cathédrale



**Fig. 13**  
Vue générale des fouilles de la cathédrale en 1979.

Déjà explorés par Jean-Daniel Blavignac (1850) et par Hippolyte-Jean Gosse (1863-1869), les sous-sols de la cathédrale ont été systématiquement fouillés sous la direction de Charles Bonnet entre 1976 et 2006, avec des résultats remarquables à plus d'un titre. La complexité du site et celle du chantier ont imposé l'élaboration d'une nouvelle méthode de travail qui, répliquée d'Aoste à Barcelone, constitue désormais un standard international en matière d'archéologie du bâti. Les vestiges mis au jour sont d'une importance insigne: aux trois cathédrales (Nord, Sud et Est, ancêtres de la cathédrale actuelle) et au palais épiscopal s'ajoutent des habitations de l'époque romaine et une tombe de l'âge du Fer. Suivies par plusieurs dizaines de milliers de personnes, les visites de chantier ont prélué à l'aménagement d'un vaste espace didactique. En 2008, la fédération Europa Nostra a décerné le Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne au site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre, afin de saluer la qualité des fouilles réalisées sur place et celle de leur mise en valeur pour le public.

## L'archéologie du bâti



**Fig. 14**  
Analyse du bâti de la Maison Tavel par Gérard Deuber (1976-1977).

Formé à l'École des arts décoratifs de Genève, Gérard Deuber exerçait la profession d'architecte d'intérieur lorsqu'il fut engagé à l'Institut d'histoire de l'art du Moyen Âge créé par Pierre Bouffard. Ce dernier l'encouragea à se spécialiser dans l'étude du patrimoine bâti, ce qui l'amena à participer à la fouille de sauvetage du prieuré de Saint-Jean, puis à intégrer le Service d'archéologie et la mission suisse de Kerma sous la direction de Charles Bonnet. Homme d'une grande culture, ses compétences scientifiques n'avaient d'égal que son talent d'artiste. En un demi-siècle d'activité, Gérard Deuber a produit d'innombrables relevés et dessins, saisi l'histoire de Genève en une suite d'aquarelles dont la beauté et la précision forcent l'admiration, signé enfin plusieurs études remarquables, dont celle consacrée à la Maison Tavel.

OFFICE DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DU CANTON DU VALAIS		No de complexe K: 1
COMMUNE: GENEVE	SECTEUR: 15	
LIEU-DIT: Parc de la Grange	ESPACE:	
CHANTIER:	DATE: 21. 01. 1992	
CARRE/COORD: 21-26.00 S 14.00-18.00 W	PLANUM:	
OK: 335.16	PROFIL:	
UK MOY: 324.87	STRUCTURE No: 1	
<b>DESCRIPTION</b>		
Contenant de fond de vase. Délimitation de bords/murailles Figures de légendes, figures de motifs. Plaque sub-liminaire bon état, par la goulotte		
Céramique <input checked="" type="checkbox"/>	Verre <input checked="" type="checkbox"/>	Fer <input checked="" type="checkbox"/>
Enduits <input type="checkbox"/>	Pierre <input type="checkbox"/>	Autres: <input type="checkbox"/>
Ech: 1/		N:
SIGNATURE:		

**Fig. 15**  
L'une des premières fiches d'enregistrement du SAGE, empruntée à l'Office des recherches archéologiques du canton du Valais (1992).

## Intégration administrative et développement de l'archéologie préventive

Alors qu'il travaillait encore sous la direction de Charles Bonnet, Jean Terrier s'était affirmé comme un spécialiste de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge; il avait également conduit la fouille du parking Saint-Antoine<sup>45</sup>, marquée par la découverte d'un important segment de l'enceinte des Réformateurs, dont la mise en valeur avait été récompensée par un prix européen en 1997. Sous son mandat (1998-2021), le service a poursuivi l'exploration des églises du canton: ainsi à Vandœuvres, à Corsier ou encore à Compesières<sup>46</sup>. La fouille du château de Rouelbeau révéla l'architecture de bois correspondant au premier état de l'édifice<sup>47</sup> (fig. 16). En 2011, trois sites palafittiques genevois furent inscrits sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO<sup>48</sup>. L'année suivante, une banale intervention sur l'esplanade Théodore-de-Bèze, dans le quartier Saint-Antoine, déboucha sur la découverte de vestiges qui éclairèrent l'histoire

genevoise de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance<sup>49</sup>. À la demande des Genevois, ces vestiges furent conservés pour être exposés dans un musée, que la Ville, le Canton, la Loterie romande et une fondation privée acceptèrent de financer (fig. 17). Le service d'archéologie commença à s'informatiser: constituée d'un ensemble de fiches tenues par Dominique Burnand, la carte archéologique intégra le Système d'information du territoire genevois (SITG) dès sa création en 1991. Il s'institutionnalisa aussi: en collaborant étroitement avec les autres services de l'État, il parvint de plus en plus souvent à intervenir en amont des travaux d'aménagement du territoire, et à limiter ainsi les dommages infligés aux sites archéologiques. En 2018, après plusieurs déménagements, le personnel du service se trouva enfin réuni dans des locaux communs, à Versoix. Les objets découverts prirent place dans plusieurs dépôts répartis sur le territoire cantonal. L'expertise du service et de son directeur leur valurent d'être invités à fouiller en Croatie<sup>50</sup> et en Albanie<sup>51</sup> (fig. 18).

## Le château de Rouelbeau



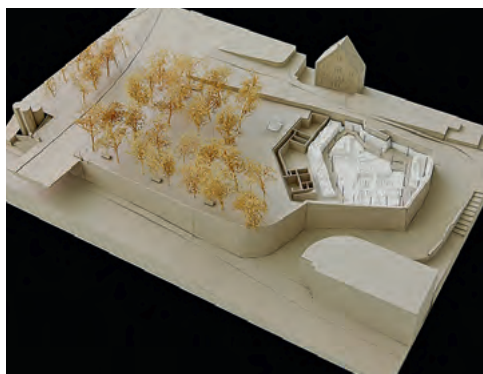
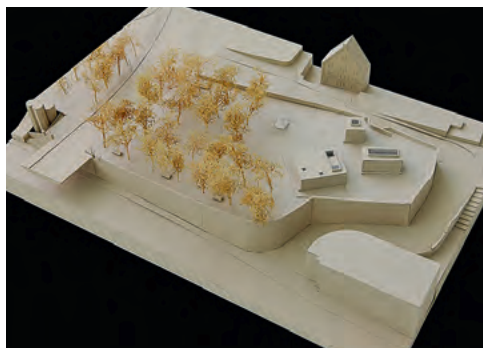
Fouillé dès 1838, le château de Rouelbeau (sur la commune de Meinier) fut le premier édifice du canton classé par le Conseil d'État, en 1921. Envahi par la végétation dans les décennies qui suivirent, il fut le théâtre de nouvelles recherches après que la tempête Lothar, en 1999, eut endommagé une partie de ses vestiges en renversant plusieurs arbres. Le principal résultat de la fouille fut la découverte du château de bois dont les sources écrites établissaient l'existence en 1318, avant la construction de l'édifice en pierre. Contrôlé par les seigneurs de Faucigny, le château perdit sa raison d'être en 1355, lorsque la maison de Savoie se rendit maîtresse de la région. Entièrement renaturé, le site constitue désormais une réserve de biodiversité.

**Fig. 16**

Dégagement des trous de poteaux appartenant à la palissade du château de Rouelbeau, du temps où celui-ci était encore en bois (2009).

---

## Les lanterneaux de l'esplanade Saint-Antoine



Les fouilles de l'esplanade Saint-Antoine (2012-2015) ont mis au jour une maison d'époque romaine (1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.), une zone funéraire utilisée pendant un millénaire, sur laquelle fut construite l'église Saint-Laurent (V<sup>e</sup> siècle), et d'imposants vestiges de l'enceinte des Réformateurs (1537-1560). Afin de conserver ce remarquable ensemble et de le mettre en valeur pour le public, tout en maintenant l'accessibilité de l'esplanade, la Ville de Genève lança un concours d'architecture en 2016. Le projet *Lanterneaux*, porté par l'Atelier\_Traces Architectures, Estar arquitectos et Kálin & associés, fut désigné lauréat. Il doit son nom aux trois lanterneaux qui émergent de la surface de l'esplanade de manière à éclairer chacun l'un des trois éléments du site archéologique sous-jacent. Mis en chantier en 2023, le musée devrait être inauguré en 2026.

**Fig. 17**

Maquette présentant le projet d'aménagement de l'esplanade Saint-Antoine (avec et sans la dalle destinée à protéger les vestiges).

---

## Les fouilles en Adriatique



Jean Terrier a dirigé les fouilles de Guran, en Croatie (2002-2012), puis co-dirigé celles d'Orikos, en Albanie (2016-2022). Le premier site était connu pour abriter les vestiges de deux églises que leur plan apparentait à des édifices construits dans les Grisons à l'époque carolingienne. Après une étude exhaustive des édifices chrétiens, la mission de l'Université de Genève s'est intéressée à l'agglomération de Guran et aux campagnes avoisinantes, précisant l'histoire du peuplement et de la christianisation de la région. À Orikos, c'est une mission albanais-suisse qui s'est attelée à l'exploration du site, en concentrant son activité sur les fortifications, le théâtre identifié par ses soins et le complexe ecclésiastique édifié sur l'acropole.

**Fig. 18**

Jean Terrier sur le site d'Orikos, en Albanie (2017).

## Quelques priorités pour l'avenir

Telle est l'histoire dont je me suis découvert l'héritier après avoir pris mes fonctions au printemps 2021. Si l'heure n'est, de mon point de vue, pas encore au bilan, des priorités ont eu le temps de se dégager. La première consiste à créer et à maintenir les **collaborations** nécessaires au renforcement de la capacité opérationnelle du service et à la prévention des risques qui pourraient résulter de son isolement: à cet égard, les fouilles-écoles construites avec l'Université de Genève et les rapports établis avec l'Office cantonal de l'eau (OCEau), qui contrôle tous les projets d'aménagement concernant le Léman (où des sites archéologiques ont subi d'importants dégâts), me paraissent constituer des exemples à suivre.

Deuxième priorité: le développement d'une unité de plongée capable non seulement d'assurer le **monitoring** des sites palafittiques – de manière à satisfaire aux exigences légales découlant de l'inscription de trois d'entre eux sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO –, mais aussi de repérer et de protéger les vestiges de toutes époques que contiennent le lac et les cours d'eau, qu'il s'agisse d'épaves ou de structures telles que les carrières ou les aménagements portuaires. Le **suivi des travaux linéaires** figure également à l'agenda du service: lorsque de nouveaux sites seront repérés (sans être aucunement fouillés), ils seront ajoutés à la carte archéologique, ce qui amènera le service à se prononcer sur les aménagements prévus dans le secteur.

Quatrième priorité, la **numérisation** du service s'est d'ores et déjà traduite par le recours à une application de fouille qui devrait idéalement n'être qu'une partie d'un système permettant d'organiser la publication des sites et la gestion des vestiges. Celle-ci est étroitement liée au problème de nos **dépôts**, qui sont à la fois pleins et, pour certains, inadaptés à leur usage: les dégâts subis par une partie de notre mobilier archéologique montrent qu'il y a urgence à résoudre ce problème. Dans le même ordre d'idée, il convient de faciliter la **publication** de dossiers constitués à une époque où les rapports de fouille n'avaient pas cours: de grands efforts ont déjà été accomplis en ce sens, notamment à Céligny<sup>52</sup>, à Compesières<sup>53</sup> et dans le quartier Saint-Antoine<sup>54</sup>. À l'avenir, la solution idéale – puisqu'elle ménagerait nos forces tout en contribuant à la formation de la relève – consisterait à confier ces dossiers à de jeunes chercheuses et chercheurs, qui pourraient recueillir, au sein du service, les savoirs nécessaires à l'exploitation de la documentation constituée il y a dix, vingt ou trente ans.

Désormais mis en chantier, le **musée archéologique de l'esplanade Saint-Antoine** – rebaptisée en l'honneur de Théodelinde – devrait être inauguré en 2026: il reste à assurer la restauration des vestiges et à définir, d'entente avec la Ville de Genève, un projet

de muséographie et de scénographie. Pour tenir compte de l'évolution de l'archéologie et des menaces qui pèsent sur le patrimoine dont elle a la charge, il s'avère enfin indispensable de proposer une refonte de la *Loi sur le patrimoine, les monuments, la nature et les sites* (rsGE L 4 05), héritière de la loi qui marquait, il y a de cela un peu plus d'un siècle, la naissance de l'archéologie cantonale.

Nathan Badoud  
Service d'archéologie de Genève  
Route de Suisse 10  
1290 Versoix  
nathan.badoud@etat.ge.ch

## Notes

- 1 Je remercie Nicolas Blondel, Charles Bonnet, Evelyne Broillet-Ramjoué, Anne Deuber, Erica Deuber Ziegler, Michelle Joguvin Regelin, Isabelle Plan et Jean Terrier des informations qu'ils m'ont communiquées, ainsi que Béatrice Blandin (Musée d'art et d'histoire) et Frédéric Sardet (Bibliothèque de Genève) des clichés qu'ils m'ont transmis. Ma gratitude va enfin à Alain Dubois, qui a facilité mes recherches aux Archives de l'État de Genève.
- 2 *CIL* XII, 2599; Rémy *et al.* 2005, p. 237-238 = *ILN* 842.
- 3 De la Corbière 2010, p. 211-215.
- 4 *Registres du Conseil de Genève* XIII, 1940, p. 359 (23.11.1535): des ouvriers ont découvert quarante livres de monnaies anciennes au boulevard Saint-Christophe et les ont mises en vente; le Petit Conseil exige leur restitution, les acheteurs en étant pour leurs frais. *Registres du Conseil de Genève à l'époque de Calvin*: don à François I<sup>er</sup> d'un sac de monnaies romaines provenant des abords du bastion Saint-Léger.
- 5 Sur l'archéologie genevoise aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, voir Deonna 1922. Sur les XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, voir plus particulièrement Santschi 1998, p. 71-79.
- 6 Santschi 1978.
- 7 Première publication: Bonivard 1847 (recueil des inscriptions dans le tome I, aux p. 45-47).
- 8 Sur cette tradition, voir Martin 1908, p. 224-231.
- 9 Spon 1680, I, p. 28
- 10 Leti 1686, p. 34-39.
- 11 Baulacre 1857, p. 139-160 (recueil d'articles parus entre 1743 et 1753). Abauzit 1773, p. 63-84.
- 12 Les recherches de De la Corbière sont restées inédites, tandis que celles de Senebier, publiées dans le *Journal de Genève*, sont restées inachevées: voir Candaux 2010, p. 31-38. De Senebier, voir également la *Notice de quelques curiosités de la Bibliothèque publique*, 1791 (Bibliothèque de Genève, anciennement ms. A. 38; je n'ai pu retrouver ce document).
- 13 Favre 1889, p. 26, 31, 32.
- 14 Blavignac 1852, p. 1-21.
- 15 Lullin 1841, p. 204-222.
- 16 Favre 1889, p. 24-244, fournit le sommaire des procès-verbaux de la SHAG pour la période 1838-1888.
- 17 Soret 1841b, p. 251-258
- 18 Soret 1841a, p. 230-250.
- 19 Pour un historique des trouvailles monétaires à Genève, voir Gagnebin et Gagnebin 1974, p. 275-295.
- 20 Fazy 1859, p. 525-546; 1860, p. 308-321.
- 21 Blandin 2023, p. 155-185.
- 22 Sur le développement de l'archéologie préhistorique à Genève, voir Corboud 2013, p. 35-49.
- 23 Gosse 1855, p. 1-19; Gosse 1859, p. 81-100. Sur le développement de l'anthropologie en Suisse, voir Gloor 1986, p. 305-313.
- 24 Gosse 1893.
- 25 Sur les travaux de Max Van Berchem, restés inédits, voir Bonnet et Privati 1990, p. 748.
- 26 Sur les travaux de Camille Martin, restés également inédits, voir Blondel 1933, p. 86, 89; Bonnet 1977, p. 23.
- 27 Sur ce qui précède, voir Giraud 2021, p. 9-10.
- 28 *Recueil authentique des lois et actes du gouvernement de la République et canton de Genève* 106 (1920), p. 389-390.
- 29 Sur la vie et l'œuvre de Blondel, voir les *Mélanges d'histoire et d'archéologie offerts en hommage à M. Louis Blondel*, *Genava* [n.s.] 11, 1963, p. 11-26, et Rousset 1967, p. 191-210; cf. Hahnloser et Schmid 1967, p. 11-15; Rousset 1964-1967, p. 459-463; Sauter 1967, p. 1-4.
- 30 Blondel 1919.
- 31 Blondel 1956.
- 32 Blondel et Donnet 1963.
- 33 Cogato Lanza 2003, p. 195-201; Cogato Lanza 2005, p. 47-64; cf. Badoud 2024, p. 16.
- 34 Menk et Gallay 1983, p. 1-11; Bonnet 1984, p. 43.
- 35 Privati 1983; Privati 1986, p. 9-19; Simon 1982, p. 77-174.
- 36 Les rapports concernant cette fouille, restés inédits, sont déposés au Service d'archéologie.
- 37 Pour une biographie, voir Valbelle et Bonnet 2014.
- 38 Pour une mise en perspective, voir Bonnet 2024.
- 39 Pour une synthèse, voir Bonnet 1997, p. 16-17
- 40 Bonnet 1977
- 41 La publication de l'église de Satigny par C. Bonnet et M. Gaillard en 2021 permet d'accéder à la bibliographie pertinente sur les églises rurales. Voir également Bonnet, Bujard *et al.* 1997.
- 42 Bonnet et Peillex 2009 et 2012.
- 43 Bonnet et Privati 1990, p. 747-764; 1991, p. 3-28; Winiger-Labuda 2001, p. 7-15 (Honegger, Bonnet et Privati).
- 44 Bonnet, Zoller *et al.* 1989, p. 2-24; Bonnet 2002, p. 34-35.
- 45 Terrier 1996.
- 46 Pour une synthèse, voir Terrier 2015, p. 111-125.
- 47 Pour une synthèse, voir Terrier et Joguvin Regelin 2017, p. 4-15.
- 48 Corboud 2012-2013, p. 9-17
- 49 Broillet-Ramjoué 2012-2013, p. 48-52; 2014-2015, p. 18-30; Broillet-Ramjoué et Perréard Lopreno 2019-2020, p. 19-30; Perréard Lopreno *et al.* 2014-2015, p. 31-36.
- 50 Terrier 2013, p. 4-17
- 51 Terrier *et al.* 2021, p. 4-15.
- 52 Bujard 2024
- 53 Voir le Rapport d'activité, ci-dessus, p. 6-19.
- 54 Voir l'article de M.-A. Haldimann et R. Luisoni, ci-dessus, p. 48-68.

## Bibliographie

- Abauzit, F. 1773.** *Ceuvres diverses II*, Amsterdam.
- Badoud, N. 2024.** «Archéologie et aménagement du territoire. L'exemple de Genève», *ArChaeo* 2, p. 14-18.
- Baulacre, L. 1857.** *Ceuvres historiques et littéraires I*, Genève.
- Blandin, B. 2023.** «Le Musée cantonal d'histoire et d'archéologie nationales», in D. Buysens, V. Chenal, F. Elsig (éd.), *Naissance des musées modernes à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, p. 155-185.
- Blavignac, J.-D. 1852.** «Notice sur les fouilles pratiquées en 1850 dans l'église de Saint-Pierre», *Mémoires SHAG* 8, p. 1-21.
- Blondel, L. 1919.** *Les faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*, Genève.
- Blondel, L. 1933.** «Les premiers édifices chrétiens de Genève: de la fin de l'époque romaine à l'époque romane», *Genava* 11, p. 77-101.
- Blondel, L. 1956.** *Les châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève.
- Bonivard, F. 1867.** *Chroniques de Genève I-II*, Genève.
- Bonnet, C. 1977.** *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève. Étude archéologique et recherches sur les fonctions des constructions funéraires*, Genève.
- Bonnet, C. 1982-1983.** «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983», *Genava* 32, p. 43-62.
- Bonnet, C. 1997.** «Le prieuré de Saint-Jean», *Patrimoine et architecture* 3, p. 16-17.
- Bonnet, C. 2002.** «Aux origines du port de Genève», in J.-P. Jospin (éd.), *Les Allobroges: Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, Gollion, p. 34-35.
- Bonnet, C. 2024.** *Les Pharaons noirs. Une histoire de la Nubie*, Lausanne.
- Bonnet, C., Bujard, J., Privati, B., Terrier, J., Brunier, I., Schätti, N. 1997.** *Autour de l'église. Fouilles archéologiques à Genève, 1967-1997. Patrimoine et architecture* 3.
- Bonnet, C., Privati, B. 1990.** «Les origines de Saint-Gervais à Genève», *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 747-764.
- Bonnet, C., Privati, B. 1991.** *Le temple de Saint-Gervais*, Genève.
- Bonnet, C., Gaillard, M. 2021.** *Satigny. Étude archéologique et histoire d'une des plus anciennes églises du canton de Genève*, Lausanne.
- Bonnet, C., Peillex, A. 2009.** *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève I. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*, Genève.
- Bonnet, C., Peillex, A. 2012.** *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève II. Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Genève.
- Bonnet, C., Zoller, G., Broillet, P., Haldimann, M.-A., Baud, C.-A., Kramar, C., Simon, C., Oliver, C., Billaud, Y. 1989.** «Les premiers ports de Genève», *Archéologie Suisse* 12, p. 2-24.
- Broillet-Ramjoué, E. 2012-2013.** «L'esplanade de Saint-Antoine – un complément essentiel à la connaissance du développement du flanc oriental de la cité», *Archéologie genevoise* 2, p. 48-52.
- Broillet-Ramjoué, E. 2014-2015.** «L'esplanade de Saint-Antoine – Nouvelles découvertes», *Archéologie genevoise* 3, p. 18-30.
- Broillet-Ramjoué, E., Perréard Lopreno, G. 2019-2020.** «Une nécropole de l'Antiquité tardive aux portes de la cité», *Archéologie genevoise* 5, p. 19-30.
- Bujard, J. 2024.** *L'église Saint-Martin de Céligny. Étude archéologique du site, de l'établissement antique au temple réformé. Archéologie genevoise, Hors Série*.
- Candaux, J.-D. 2010.** «Jean Senebier archéologue?», *Archives des Sciences* 63, p. 31-38.
- Cogato Lanza, E. 2003.** *Maurice Braillard et ses urbanistes: puissance visionnaire et stratégies de gestion urbaine (Genève 1929-1936)*, Genève.
- Cogato Lanza, E. 2005.** «L'archéologue et le projet urbain dans la Genève de l'Entre-deux-Guerres», *Histoire urbaine* 14, p. 47-64.
- Corboud, P. 2012-2013.** «Les sites littoraux préhistoriques du canton de Genève: mise à jour de leur classement et bilan des connaissances», *Archéologie genevoise* 2, p. 9-17.
- Corboud, P. 2013.** «L'archéologie préhistorique à Genève, de 1833 à 1920: quelques épisodes emblématiques de la recherche et de l'histoire des sciences», *Bulletin SHAG* 43, p. 35-49.
- Deonna, W. 1922.** *Histoire des collections archéologiques de la ville de Genève*, Genève.
- De la Corbière, M. (dir.) 2010.** *Genève, ville forte*, MAHS 117 / Genève III, Berne.
- Donnet, A. 1968.** «Hommage à Louis Blondel (24 novembre 1885 – 17 janvier 1967)», *Vallesia* 23, p. 1-22.
- Donnet, A. 1984.** «Hommage au professeur Marc-R. Sauter (1914-1983)», *Vallesia* 39, p. 1-7.
- Donnet, A., Blondel, L. 1963 [1982<sup>2</sup>].** *Châteaux du Valais*, Olten.
- Fazy, H. 1859.** «Note sur les antiquités romaines découvertes sur les Tranchées», *Mémoires SHAG XI*, p. 525-546.
- Fazy, H. 1860.** «Note sur les antiquités romaines découvertes sur les Tranchées», *Mémoires SHAG XII*, p. 308-321.
- Favre, É. 1889.** *Mémorial des cinquante premières années de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (1838-1888)*, Genève.
- Gagnebin, B., Gagnebin, R. 1974.** «Les trouvailles de monnaies antiques dans la région de Genève», *Genava* 22, p. 275-295.

- Giraud, G. 2021.** *Une promenade en lisière de ville. Sites et paysages genevois 1919-2019*, Gollion.
- Gloor, P.-A. 1986.** «L'anthropologie en Suisse romande: une esquisse historique», *Anthropologischer Anzeiger* 44, p. 305-313.
- Gosse, H.-J. 1855.** «Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève, et principalement celui de La Balme, près La Roche», *Mémoires SHAG IX*, p. 1-19.
- Gosse, H.-J. 1859.** «Suite à la Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève», *Mémoires SHAG XI*, p. 81-100.
- Gosse, H.-J. 1893.** *Contribution à l'étude des édifices qui ont précédé l'église de Saint-Pierre-ès-Liens à Genève*, Genève.
- Hahnloser, R.H., Schmid, A.A. 1967.** «Hommage à Louis Blondel», *Nos monuments d'art et d'histoire* 18, p. 11-15.
- Leti, G. 1686.** *Historia Genevrina o sia Historia della città, e Republica di Geneva*, Amsterdam.
- Martin, C. 1908.** «La question du temple d'Apollon à Genève», *Indicateur d'antiquités suisses* [n.s.] 10, p. 224-231.
- Menk, R., Gallay, A. 1983.** «Nécrologie: Marc-Rodolphe Sauter», *Archives suisses d'anthropologie générale* 47, p. 1-11.
- Lullin, P. 1841.** «Second Rapport de l'Évêché. Découvertes faites lors de sa démolition», *Mémoires SHAG I*, p. 204-222.
- Perréard Lopreno, G., Morozova, I. Akgül, G., Rühli, F., Bouwman, A., Broillet-Ramjoué, E. 2014-2015.** «L'esplanade de Saint-Antoine – Sépultures multiples: premiers apports anthropologiques et génétiques», *Archéologie genevoise* 3, p. 31-36.
- Privati, B. 1983.** *La nécropole de Sézegnin (Avusy-Genève), IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Paris.
- Privati, B. 1986.** «Sézegnin GE: une unité agricole du haut Moyen Âge», *Archéologie Suisse* 9, p. 9-19.
- Rémy, B., Bertrand, F., Kayser, F., Pelletier, A., Wiblé, F. 2005.** *Inscriptions latines de Narbonnaise V.3. Gallia, Supplément* 44.
- Rousset, P. 1964-1967.** «Louis Blondel», *Bulletin SHAG* 13, p. 459-463.
- Rousset, P. 1967.** «L'œuvre de Louis Blondel, archéologue et historien du pays genevois», *Genava* [n.s.] 15, p. 191-210.
- Santschi, C. 1978.** *La censure à Genève au XVII<sup>e</sup> siècle: de l'Escalade à la Révocation de l'Édit de Nantes*, Genève.
- Santschi, C. 1998.** «Jacob Spon et les débuts de l'archéologie régionale», *Genava* [n.s.] 46, p. 71-79.
- Sauter, M.-R. 1967.** «Louis Blondel, 1885-1967», *Ur-Schweiz: notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses* 31, p. 1-4.
- Sauter, M.-R., Bonnet, C. 1967.** «Le prieuré de Saint-Jean-de-Genève. Première campagne de fouilles effectuées à Sous-Terre (février-juillet 1967)», *Genava* [n.s.] 15, p. 43-83.
- Simon, C. 1982.** «Nécropole de Sézegnin», *Archives suisses d'anthropologie générale* 46, p. 77-174.
- Soret, F. 1841a.** «Lettre aux membres de la Société d'Histoire et d'Archéologie, sur les enfouissements monétaires de Genève et de ses environs», *Mémoires SHAG I*, p. 230-250.
- Soret, F. 1841b.** «Rapport sur quelques anciens lieux de sépulture des environs de Genève», *Mémoires SHAG I*, p. 251-258.
- Spon, J. 1680.** *Histoire de la ville et de l'Etat de Geneve, depuis les premiers siècles de la fondation de la Ville jusqu'à present I-II*, Lyon.
- Terrier, J. 1996.** *Le parking de Saint-Antoine. Découvertes archéologiques*, Genève.
- Terrier, J. 2013.** «Aux confins de l'empire carolingien, les fouilles archéologiques de l'ancienne agglomération médiévale de Guran en Istrie (Croatie)», *as*. 36.1, p. 4-17.
- Terrier, J. 2015.** *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonex à Genève*, Genève.
- Terrier, J., Joguín Regelin, M. 2017.** «La bâtie Rouelbeau», *as*. 40.3, p. 4-15.
- Terrier, J., Shpuza, S., Consagra, G. 2021.** «De la période hellénistique au Moyen Âge, l'ancienne cité portuaire d'Orikos», *as*. 44.4, p. 4-15.
- Valbelle, D., Bonnet, C. 2014.** *De la vigne au jujubier*, Lausanne.
- Winiger-Labuda A. (dir.) 2001.** *Genève, Saint-Gervais: du bourg au quartier*, MAHS 97 / Genève II, Berne.

### Crédit des illustrations

- SAGe / J.-D. Meyer (fig. 1)  
 SAGe (fig. 6, 7, 9, 10-11, 13-16)  
 Bibliothèque de Genève (fig. 2, 8)  
 MAH Genève (fig. 3)  
 Blavignac 1850, pl. III (fig. 4)  
 Archives de l'État de Genève (fig. 5)  
 A. Castiglioni (fig. 12)  
 Atelier\_Traces Architectures (fig. 17)  
 Fondation Octopus (fig. 18)

**Archéologie genevoise 2021-2022**

Patrimoine et architecture

Série archéologie n° 6

Décembre 2024

Une publication de l'Office du patrimoine et des sites

Service d'archéologie du canton de Genève

Route de Suisse 10

CH-1290 Versoix

+41 (0)22 327 94 40

[www.ge.ch/dossier/archeologie-genevoise](http://www.ge.ch/dossier/archeologie-genevoise)

*Directeur de la publication:*

Pierre Alain Girard

*Directeur de la série archéologie:*

Nathan Badoud

*Secrétaire de rédaction:*

Noélie Vallot

*Abonnements et commandes:*

Office du patrimoine et des sites

Case postale 22

CH-1211 Genève 8

+41 (0)22 546 61 01

[www.ge.ch/organisation/office-du-patrimoine-sites](http://www.ge.ch/organisation/office-du-patrimoine-sites)

*Coordinatrice:*

Lucie Steiner, Archeodunum SA

Ch. de Jolimont 2

CH-1304 Cossonay

*Éditions:*

Art éditions suisse

c/o éditions Slatkine

*Maquette et mise en page:*

Atelier Schnegg+, Genève

*Photolithographie:*

Atar Roto presse SA, Genève

*Impression:*

Atar Roto presse SA, Genève

n° issn 1420-7095

n° isbn 978-2-940663-11-8

© Office du patrimoine et des sites 2024



Ce sixième numéro d'*Archéologie genevoise* propose un panorama des missions accomplies par le Service d'archéologie du canton de Genève (SAGe) en 2021 et en 2022.

Parmi elles, citons l'exploration des villages préhistoriques engloutis par le Léman, plusieurs campagnes de sondages ayant révélé des vestiges remontant au Néolithique, un programme de recherche consacré au quartier de Saint-Antoine, la fouille d'urgence d'une nécropole médiévale à Aire-la-Ville ou encore l'étude des fortifications qui protègèrent Genève jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un supplément destiné à célébrer le centenaire de l'archéologie cantonale genevoise complète la livraison.

---

#### ARCHÉOLOGIE GENEVOISE 2021-2022

Patrimoine et Architecture  
Série archéologie n° 6  
Décembre 2024

#### UNE PUBLICATION DE L'OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES SERVICE D'ARCHÉOLOGIE DU CANTON DE GENÈVE

10, route de Suisse  
1290 Versoix  
+41 (0)22 3279440  
[www.ge.ch/dossier/archeologie-genevoise](http://www.ge.ch/dossier/archeologie-genevoise)

#### ÉDITIONS

Art éditions suisse  
c/o Éditions Slatkine

Image de couverture: «Louis Blondel étudiant les vestiges d'une maison romane à la rue du Perron 21 (Genève) en 1949.» Crédit photo: SAGe

---

**PRIX : 26 CHF**

**N° ISSN 1420-7095**

**© OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES 2024**

---



art éditions  
SUISSE

ISBN 978-2-940663-11-8

